

MOULAY BELHAMISSI

**MARINE ET MARINS D'ALGER
(1518 - 1830)**

Tome II

FACE A L'EUROPE



**BIBLIOTHEQUE NATIONALE D'ALGERIE
1996**

MOULAY BELHAMISSI

**MARINE ET MARINS D'ALGER
(1518 - 1830)**

Tome II

FACE A L'EUROPE

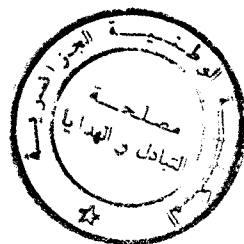


**BIBLIOTHEQUE NATIONALE D'ALGERIE
1996**

Moulay BELHAMISSI

**MARINE ET MARINS
D'ALGER**

(1518 - 1830)



TOME 2

FACE A L'EUROPE

**ALGER
BIBLIOTHEQUE NATIONALE D'ALGERIE
1996**

THESE D'ETAT
BORDEAUX III
Mars 1986

Conception et Suivi d'impression
Nour-eddine RADJAI

BIBLIOTHEQUE NATIONALE D'ALGERIE

D.L 51 0 - 96

ISBN 9961 - 901 - 05 - 3

Chapitre X

ALGER L'IMPRENABLE

"On l'appelait al-mahrûsa (la bien gardée), on l'appelait al-mansûra (la victorieuse)"

1. Un rôle conforme à la situation géopolitique

La position géographique avantageuse de la Régence, la proximité du front ouest dans ce grand conflit qui opposa, des siècles durant, rive Nord et rive Sud de la Méditerranée, les moyens militaires dont disposait le pays, tout ceci donna aux dirigeants de larges possibilités d'intervention. Les responsabilités à prendre et les obligations islamiques à honorer furent ici, plus écrasantes que partout ailleurs dans les Etats musulmans: sauver et venger les frères d'al Andalus, prêter sans cesse, son concours au Sultan ottoman en guerre avec les grands monarques, répondre à l'appel de tout prince musulman menacé par le chrétien, devait accroître le rôle d'Alger qui, depuis l'installation du pouvoir turc devint la principale cible de l'ennemi et la grande base qui lançait sa flotte dans toutes les directions "pour rendre les coups". Ne fut-elle pas appelée "Dar al Djihad"? Ne fut-elle pas "la gloire de la Religion"?

Point de rencontre de l'Islâm d'Occident et de l'Islam d'Orient, la Régence fut présente, par sa marine, dans les batailles mémorables: Malte, Lépante, Navarin... et prit une grande importance aux yeux de ceux qui eurent à l'affronter. Son poids fut un fait hors de doute ⁽¹⁾.

Les missions qui incombaient à la marine étaient aussi multiples que périlleuses, nous avons vu, dans un chapitre précédent, combien les menaces sur la Régence étaient précises et les desseins hostiles de la part des nations d'en face.

Il importait donc de se défendre, de faire échouer les plans agressifs, de résister aux nombreuses attaques venues de la mer; telles étaient les principales tâches défensives confiées à nos marins.

2. Le système défensif ⁽²⁾

La force d'Alger résidait, avant tout, dans une organisation militaire complexe mais reconnue judicieuse.

Dès le début du XVI^{ème} siècle, les murailles de la ville étaient déjà "splendides et extrêmement fortes, construites en grosses pierres" ⁽³⁾. Constituant une ceinture

(1): Leynadier et Clauzel, Histoire de l'Algérie, I, p. 102.

(2): Belhamissi (M.), Alger, la ville aux mille canons, Alger, 1987

(3): Léon l'Africain, Description de l'Afrique, Ed. Epaulard, t.II, p. 347.

fortifiée, flanquée de bastions et de forts, elles avaient de onze à treize mètres de haut, d'après l'agent secret Boutin. Elles étaient couronnées d'ouvrages à meurtrières totalisant deux cent quatorze embrasures à canon. Cette barrière épaisse de deux à trois mètres, se moquait des boulets lancés à partir de la rade ou du continent.

Ce dispositif impressionnant était secondé par un autre aussi efficace, le fossé. Il devait gêner considérablement les assaillants en augmentant leurs difficultés dans leurs mouvements d'approche. Profond de huit à dix mètres, il doublait les remparts et exposait l'ennemi à un carnage, si par miracle ce dernier parvenait jusqu'aux portes de la ville.

Cependant, la défense d'Alger reposait en premier lieu sur une artillerie nombreuse, puissante et constamment renforcée.

a) Les forteresses

Extérieures à la ville ou incorporées aux murailles, les forteresses étaient de lourdes masses s'étalant çà et là, surtout en bordure du rivage afin de repousser les approches de la mer (4). De distance en distance, ces forteresses étaient de lourdes masses d'étalant çà et là, "percées de sombres ouvertures laissant paraître les gueules menaçantes des canons de bronze".

La défense éloignée était assurée par un chapelet de bâtisses dont les principales étaient "Fort de l'Eau" avec onze embrasures et dix canons, "Fort de Tamantafoust" avec ses vingt deux embrasures et autant de pièces d'artillerie. De sa terrasse, on pouvait surveiller l'horizon et prévenir un mouillage forcé des assaillants éventuels. Le "Fort des Anglais" au Nord, à quelque distance de la ville était conçu pour défendre un endroit de la rade assez éloigné et où les bâtiments anglais venaient mouiller (5). Cette construction disposait de vingt deux embrasures et autant de canons. Plus loin se dressait le Fort de la Pointe Pescade.

La défense rapprochée reposait sur une douzaine d'ouvrages, bien répartis, bien armés et dont les principaux étaient:

Bordj al Fanar (La Tour du Phare) fut édifié tôt sur l'emplacement du fameux Penon et fut l'objet, à plusieurs reprises, d'aménagements suivant les circonstances. Il garda, cependant, sa forme circulaire assise sur un solide rocher. On y ajouta une poudrière, une

(4): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. II, document n°12, Mémoire Militaire sur Alger.

On lit dans le document qu'il n'y a "que six à huit pièces de la Qasba qui, à la rigueur, peuvent tirer du côté de la terre [...] on n'a pas semblé soupçonner qu'on peut être attaqué du côté de la terre. L'imprévoyance à cet égard a été si loin, qu'il serait impossible de tourner leurs [les Algériens] canons des forts, contre les hauteurs qui dominent la ville". Remarque qui se justifiera en 1830!

(5): La Condamine, Voyage... R.A., 1954, p. 380.

grande citerne et une vaste salle. Ses quatre étages abritaient cinquante cinq canons et une importante garnison. Son chef canonnier, le *bachtobdji*, détenait, dit-on, les clefs de toutes les poudrières d'Alger (6).

Pièce maîtresse du dispositif de défense, le Bordj du Phare avait attiré l'attention des observateurs européens: "Il est entretenu avec soin, nous dit Laugier de Tassy, pour la sûreté des vaisseaux. Il a trois bonnes batteries de canons de fonte" (7). Le Père Fau qui se rendit à Alger en 1729, avait observé les travaux de défense extérieurs à l'enceinte de la ville. "La Tour du Phare, écrit-il, fut continuée par des jetées que l'on a faites, où l'on a ensuite construit des magasins et des batteries à double rang qui règnent le long de cette île où il y a une centaine de canons de bronze parmi lesquels j'en remarquais un qui avait quinze pieds de long, l'ouverture étant d'un pied de diamètre que l'on dit être de cent livres de balles..." (8).

Au sud de ce fort, un autre défendait l'entrée du port. Ses batteries bien pointées du Nord au Sud étaient composées de quatre vingt pièces de canon de 36, 18 et 22 livres de balles (9). Construit en 1712, il protégeait le port des navires qui l'abordaient par le Sud.

Approchons nous de la ville. Le Fort "Bâb 'Azzûn", minutieusement décrit par Boutin, avait des embrasures et des canons qui atteignaient la centaine. Les uns surveillaient la mer, les autres étaient braqués vers différentes directions.

Le Fort "Mâ Bîn" (Le Chateau du Milieu) avait deux missions: tirer sur les navires ayant forcé l'entrée du port et tirer des salves en l'honneur des bâtiments de guerre en visite dans la rade.

Bordj "al Sardine" édifié en 1616 et réaménagé par Muhammad ibn 'Uthman Pacha (10) disposait de deux batteries superposées qui cachaient trente deux canons (11).

Bordj "al Goumen" (Le Fort de la Câblerie) commencé en 1704 et achevé en 1712, avait deux étages cachant trente deux pièces.

Plus les menaces extérieures se faisaient sentir, plus l'attention et les soins étaient apportés aux fameux bordjs qui firent, d'ailleurs, plus d'une fois, la preuve de leur mordant.

(6): Il servait aussi de logement au captan Raïs, maître du port et à *Wakil al Hardj*.

Rappelons que de l'une de ses embrasures partit, le 3 août 1829, le tir sur le vaisseau français "La Provence". En juillet 1830, les nouveaux maîtres d'Alger, trouvèrent, sous une voûte, le fameux canon appelée "Bâbâ Marzuq" qui sera transféré à Brest. (Klein, Feuillet... V, p. 106)

(7): Histoire d'Alger, p. 177.

(8): R.A., 1940, p. 254.

(9): Laugier de Tassy, op. cit. p. 177.

(10): al Zahhar, *Mudhakkirat*, p. 24.

(11): Description détaillée dans Klein, Feuillet d'El Djazaïr, I, 74; Sur l'appellation, voir Boyer, La Vie Quotidienne à Alger...p. 31.

A la veille de l'agression espagnole de 1775, Bordj "al Djedid" fut terminé (12). Au lendemain de l'expédition anglo-hollandaise de 1816, Bordj "al Bahr" fut achevé, face au Penon.

La Qasba, "couronne de la ville" complétait le système de défense. Forteresse dans la forteresse, elle fut, dès le XVI^{ème} siècle, intimement liée et mêlée à toute l'histoire de la ville. Dotée d'une cinquantaine de pièces braquées dans toutes les directions, elle surveillait plutôt les approches de la cité. (13)

Ces forteresses plantées partout totalisaient, pour la seule ville, un nombre d'embrasures et de canons impressionnant: deux cent quatorze! Avec les ouvrages extérieurs, on atteignait neuf cent sept dont cinq cent quatre vingt huit dirigés contre la mer.

Cet ensemble avait émerveillé les observateurs. "Les batteries de cette ville, écrit le capitaine Barchou, qui visita celles-ci en 1830, étaient bâties avec une magnificence extrême, les pavés, les murailles, les embrasures étaient faits avec un luxe de matériaux, un fini de travail dont on ne saurait se faire une idée." (14)

b) Une artillerie redoutable

Ces forts légendaires avaient fait dire au Père Fau, en 1729, qu'"on n'a rien épargné pour mettre Alger en sûreté". L'art et la nature d'après ce visiteur, avaient travaillé de concert pour la défendre. (15)

(12): al Zahhar, op. cit. p. 24.

(13): Il y avait en réalité 47 canons dont 27 surveillaient la ville ainsi que 12 mortiers.

D'autres forts avaient joué également un rôle dans la défense de la cité: La Batterie des Andalous, appelée *Bordj al Goumrègue* armée de 11 canons, construite dès 1551 par le Caïd Safar, disposait avant 1830, de 23 canons en bronze. Ce fort fut détruit en 1867.

(14): Cité par Klein, feuillets... I, 45- 46.

Le total des embrasures atteignait 907 dont 588 étaient face à la mer. Sur 658 canons défendant la capitale, 529 donnaient du même côté. A ce nombre impressionnant, il convient d'ajouter les pièces établies dans les forts extérieurs.

(15): R.A., 1940, p. 255.

Il serait intéressant de comparer les fortifications d'Alger avec celles de Tripoli à l'époque, du moins vers la fin du XVII^{ème} siècle. "Tripoli a, du côté de la mer, le fort de Mandrigo, garni de trois pièces de canon de fonte et de dix neuf pièces de fer. Dans le château où loge le Bey, il y a trois pièces de fonte et quatorze de fer. A la pointe de Lanchier, il y a trois batteries qui défendent l'entrée du port. Sur les bastions de la ville, il n'y a aucun canon, ni sur les murs [...] excepté du côté de la porte de la Marine où il y a trois pièces de fer et sur le fort Dragut, il y a quinze coulevrines de fonte de fort petit calibre. Les fortifications de la ville sont fort jolies du côté de la terre. Il y a des fossés, tout autour, mais sans eau, aussi n'ont-ils à craindre que les Maures de la campagne" (Petis de la Croix, 22 janvier 1692, A.N.Marine, B7/49)

On remarquera qu'Alger avait une infrastructure défensive infiniment meilleure.

Les mille huit cents canons de tous les calibres, les neuf cent sept embrasures dont près de six cents face aux flots firent avorter, les unes après les autres, nombre d'entreprises chrétiennes.

En septembre 1587, deux agents de l'Ordre de Malte, Lanfreducci et Bossio, arrivaient sur le côte algérienne pour recueillir des renseignements et préparer une attaque contre Alger. Mais ils furent vite "déçus". Aujourd'hui, disaient-ils, l'entreprise d'Alger est beaucoup plus difficile que lorsque l'Empereur la tenta (16). En effet, Alger s'est augmenté en gens de guerre, en fortifications, en réputation [...] D'autre part, Bougie n'est plus au pouvoir des chrétiens (17) [...] cette ville est fort bien gardée du côté de la mer" (18).

L'effort du côté du littoral restait soutenu. Le sieur Dancour vint à Alger en 1680 dans le but d'y déceler les faiblesses du système défensif. Il nous livre ses impressions: "Cette ville a toujours été fameuse [...] Elle est défendue par deux cents pièces de canon dont cent de gros calibre, battent à fleur d'eau sur le môle à l'entrée du port [...] Sans cette opposition, il serait très facile avec des brûlots de réduire tous les vaisseaux en cendre..." (19).

Les observateurs du XVII^{ème} siècle devaient formuler les mêmes conclusions.

Fau constatait en 1729 que "l'entrée du port paraît fort difficile, car les vaisseaux qui voudraient prendre cette route auraient à essayer l'artillerie de la Tour, celle des batteries qui sont à la suite et le canon dont les murs de la ville du côté de la mer sont garnis..." (20)

La même constatation fut faite deux années plus tard. La Condamine disait "qu'il serait aujourd'hui plus difficile à bombarder [Alger] qu'autrefois. Le môle est bordé de grosses pièces de canon. Le fanal qui est un fort à l'entrée a des batteries l'une sur l'autre.

(16): Allusion à la célèbre attaque de Charles Quint en 1541.

(17): Elle fut libérée en 1555.

(18): R.A., 1925, p. 542.

(19): Vittu (J.P.), Un document sur la Barbarie en 1680- 1681. La Relation du Voyage du sieur Dancour, C.T., 1977, pp. 315- 316.

(20): R.A., p. 255.

Le vicomte d'Andrezel visita Alger en 1724. Il y remarqua "les batteries du Fort du Fanal qui sont d'un très bel ouvrage, il y en a trois, l'une sur l'autre, garnie de 40 grosses pièces de canon, toutes de belle pierre de taille et dont la plus basse est voûtée, à l'épreuve des bombes à fleur d'eau [...] Le môle qui y tient et qui ferme tout le port en a plus de 50 pièces. A côté du môle, joignant la ville, il y en a une appelée "pescaderie" de 6 grosses pièces.

Le bastion sur la porte de la Marine en contient 8 "aux armes de France prises à Gigeri"; il y a deux forts qui battent sur la marine, l'un du côté du Sud (Bâb 'Azzân), l'autre du côté du Nord (Bâb al Wâd); au sommet, il y a la Qasba. A.N.Aff.Etr, Mémoires et Documents, t. 13.

J'ai vu un canon de vingt deux pieds, l'embouchure de dix pieds, donné par le Sultan Sélim dont le nom est gravé en caractères turcs" (21).

L'Amiral vénitien, Angelo Emo, venu en juillet 1767, devant la capitale, à la tête d'une escadre, réclamer l'application du traité de 1763, bombarder la ville et en bloquer le port, ne put rien entreprendre. "Du côté de la mer, disait-il, en outre de la vaste rade d'Alger, la ville est couronnée par de petits forts aux endroits exposés aux débarquements. Ces forts sont propres à rendre les débarquements difficiles [...] Le port, juste devant la ville, est gardé par le môle muni de batteries doubles, comptant cent quarante canons, la plupart de gros calibre. Autour du port, à proximité des forts de forme irrégulière, mais remplis de canons de telle sorte que l'on doit tabler sur plus de trois cents de ceux-ci pour la défense de la ville. Certains des travaux et batteries, bien que de forme bizarre, sont cependant intelligemment construits. Ils sont enterrés et peuvent gêner beaucoup les navires qui s'approcheraient pour protéger le bombardement..." (22)

En 1808, l'agent Boutin, venu sur ordre de Napoléon s'informer, trouvait que "la marine était certainement la partie la plus sérieuse de toute la défense [...] cent quatre vingt pièces, notamment de 36 et de 48, en casemates constituant des batteries rasantes redoutables [...] Les pièces du rez-de-chaussée sont bien couvertes..." (23)

La baie d'Alger, "ce nid [...] que la nature elle-même semblait protéger"(24) n'accordait pas aux assaillants, les possibilités d'ancrage: les tours qui la surveillaient étaient tout aussi agressives.

Même aux heures de crises, les défenses tenaient bon. Bianchi, en mission à Alger, en 1829, avait été intrigué par ces forteresses. "Nous pûmes, dit-il, observer tranquillement les choses qui méritaient de fixer notre attention et surtout, en première ligne, les fortifications de la marine, le port et les bâtiments qui s'y trouvaient. Les ouvrages qui défendaient la partie Sud du môle, et que l'on trouve à droite en entrant dans la darse, se composent de deux lignes de batteries, dont la première, à fleur d'eau, est casematée et forte de cent dix sept pièces de gros calibre, superposées parallèlement sur deux lignes, a été élevée depuis 1816. Ces pièces sont d'autant plus redoutables qu'elles battraient en flanc les bâtiments qui tenteraient de pénétrer dans la darse en tournant le môle; une autre batterie, située à l'extrémité de la jetée et près de la porte de la marine, composée de pièces de douze, de dix-huit, de vingt quatre, bat presque directement l'entrée de la darse" (25).

(21): Voyage. R.A., 1954, p. 380.

(22): R.A., 1951, pp. 187- 190.

(23): Boutin. Reconnaissance... p. 35: Nettement, Histoire, p. 587.

(24): Le Marchand (E.), L'Europe et la conquête d'Alger, p. 7.

(25): Bianchi (T.X.), Relation de l'arrivée dans la rade d'Alger du vaisseau de Sa Majesté "La Provence".
L'on comprend pourquoi de Bourmont, désigné le 20 avril 1830 par Polignac, reçut l'ordre d'exiger de la Régence, avant de commencer les hostilités, la destruction des fortifications d'Alger.

Une tour construite sur l'emplacement de l'ancien Penon avait à elle seule, quatre étages de batteries, au début du XIX^{ème} siècle. Rarement, place maritime reçut tant d'artillerie!

Cependant, de tous les observateurs étrangers, de Kerzy fut le seul à trouver des défauts aux défenses de la ville. "Les Algériens, dit-il, croient leur place plus forte que Gibraltar parce que, pensent-ils, les canons de Gibraltar sont plus élevés au lieu qu'Alger en a beaucoup à fleur d'eau. Mais les canons, par la manière dont ils les pointent, portent loin et ne sont point redoutables de près. Un *cutter* espagnol étant tombé sous le vent, essaya le feu de toutes les batteries sans être atteint d'un seul boulet tandis que sa mitraille balayait le môle" (26).

Au début du XIX^{ème} siècle, la crainte inspirée par la capitale était encore grande. "L'on ne peut nier qu'Alger ne soit une place forte. Elle l'est d'abord par sa population qui de plus de 100 000 âmes et ensuite par ses forteresses, ses batteries hérissés de canons. Aussi ne serait-ce pas le cas de l'attaquer de front du côté de la mer... Pour qu'une expédition contre Alger soit suivie de succès, il faut 30 à 35 000 hommes de bonnes troupes et l'artillerie à proportion..." (27).

Les propos de De Kerzy n'entament en rien la réputation qu'avait la capitale de "place inexpugnable", de ville "inattaquable", de cité "bien gardée".

Le front de mer seul disposait en 1830 de deux cent trente sept canons! Bien après Boutin, les forteresses de la capitale demeurèrent dissuasives. Shaler trouvait que "toutes les approches d'Alger par mer sont défendues par des travaux si redoutables et si bien garnies de canons de gros calibres qu'il y aurait de la folie à vouloir l'attaquer avec une flotte" (28).

3. Un état d'alerte permanent.

Pour ne pas être surpris par l'ennemi, il fallait être sur ses gardes tout le temps. Si une flotte ennemie se présentait, on ne pouvait se laisser assiéger. On devait se résoudre à livrer bataille. La vigilance devait être sans faille.

En mai 1749, le bruit s'étant répandu à Alger qu'on préparait à Cadix un armement considérable destiné à venir bombarder la capitale et que le Roi du Portugal et le Grand Maître de Malte devaient joindre leurs forces à celles des Espagnols, "le Dey donna les ordres pour la défense de la place en employant sept mille esclaves à monter les canons de la ville et des forts, à disposer les batteries le long de la côte et à élever des retranchements pour s'opposer aux descentes.." (29)

(26): Reconnaissance... pp. 113- 114.

(27): Thédenat. Coup d'oeil sur la Régence d'Alger, cite par Charles- Roux... p. 419.

(28): Esquisse, p. 64.

(29): A.N.Aff.Etr., B III - 303, Cahier 101.

Lors de la rupture avec l'Angleterre, le Dey Mustapha avait décidé la construction de deux cents embarcations légères; il fit remplir les forts de tout le nécessaire militaire. Il vint en personne à Bâb al Djihâd, y demeura et chaque nuit, il ordonnait à la flotte de sortir du port et de patrouiller. Il montait à bord d'une embarcation et assurait avec les *Mudjâhidines*, la garde durant plusieurs jours (30).

Pour faire face à toutes les situations, les Algériens s'armaient toujours. "Dar al Nhâs" devait satisfaire les besoins de la marine (31). Les ateliers des moules, des affûts ainsi que de nombreuses forges fabriquaient des projectiles et diverses munitions. La plus grande partie de la production servait à défendre l'amirauté (32).

Dans ce monde de tension et de méfiance, il est normal que le commerce le plus florissant soit celui des armes et des munitions. "Il y a à Alger, écrit Pananti, des demandes considérables d'objets variés [...] La poudre à canon et les pierres à fusil se vendent très bien [...] Les sapins, le merrain, le fer travaillé, les canons, les armes à feu et les munitions navales de toutes espèces trouvent un débit prompt à Alger" (33).

4. La sécurité de la flotte.

La défense de la capitale était liée à la sécurité des navires. Des mesures très appropriées avaient été prises pour préparer la flotte.

Pour la défense de la ville, on sentit que les chaloupes bombardières et canonnières étaient absolument nécessaires.

Le Dey, chacun des dignitaires de la Régence et les riches en firent faire de leurs deniers.

Les chaloupes canonnières servaient à renforcer le système défensif à l'entrée du port. On y plaçait une douzaine de ces pièces, derrière une estacade de bois, renforcée d'une solide chaîne de fer et de plusieurs câbles et grelins. La chaîne était tendue, chaque soir, pour fermer le port.

Contre le ressac de la mer, par gros temps, on plaçait les navires au fond du port qui faisait coude. Pour soustraire les chaloupes aux méfaits du soleil et des intempéries,

(30): *Mudhakkirât*, p. 78.

(31): C'était un bâtiment haut, flanqué d'une tour, près de la Porte de Bâb al Wâd (devenue plus tard, rue de la Fonderie).

(32): Dès la chute d'Alger en 1830, une compagnie de négociants juifs offrit à de Bourmont d'acheter pour sept millions de francs, toute l'artillerie tombée entre ses mains. Si un certain nombre de pièces fut conservé pour la défense de la ville, le reste fut expédié en France par Duperré.

Sur le sort de ces armes, Klein, Feuilles... t.1, 1913, pp. 45- 51.

(33): Pananti, Relation d'un séjour... p. 362.

on se servait des grands magasins voûtés, non loin de la Porte de Bâb al Wâd. Face aux bombardements dont la flotte était la cible préférée, on coulait à fond les navires pour les préserver des projectiles trop dangereux. (34)

Toutes ces mesures rendaient la tâche ingrate aux ennemis de la Régence. Les aventuriers avaient, en face d'eux, une surveillance difficile à tromper. L'horizon était scruté constamment. La garde observait les moindres mouvements suspects.

Parallèlement, à la guerre déclarée entre Alger et ses nombreux adversaires, il y en avait une autre, secrète, qui espérait démolir la flotte algérienne.

Les apparitions d'intimidation connurent rarement un succès. Les bombardements par mer furent souvent un échec. On pouvait même dire que le péril était égal, sinon supérieur pour l'agresseur. La victoire finale était due à l'organisation de la défense. Un document de 1790 décrit l'extrême difficulté d'attaquer avec bonheur la ville des Rais. "Deux mille hommes, dit-il, s'en rendraient aisément maîtres, le sabre à la main. Il faudrait alors essayer tout le feu des canons de la marine et celui des chaloupes [...] Maîtres du môle, ils seraient encore exposés à quelques canons et à la mousqueterie des casernes, alors, on bombarderait facilement la ville. Cette opération serait brillante mais meurtrière et le succès incertain..." (35)

Haëdo fut un des premiers à sentir la rage des défaites européennes devant l'indomptable cité. "O Alger, s'écriait-il, repaire de forbans, fléau du monde, combien de temps encore les princes chrétiens supporteront-ils ton insolence?"(36)

A l'imprécation du prêtre espagnol, Muhammad al djadirî al Tilimçani, chantant la gloire à laquelle la célèbre ville était parvenue, répondit par cette invocation: "Que tous ceux qui habitent Alger ou s'y trouvent en garnison, sachent à quel rang est parvenue cette ville dont le sol est pétri du sang de l'Infidèle! Dieu, faites qu'elle demeure la place de la guerre sainte et le lieu où se manifestent la volonté et l'effort jusqu'au jour du mutuel appel!" (37).

Deux attitudes se cristallisèrent autour d'Alger: la haine implacable des uns et l'admiration confiante des autres (37bis).

Nul dirigeant de la Régence n'avait mieux que Dey Cha'bâne compris l'importance de la place d'Alger dans la défense de l'Islam méditerranéen. N'a-t-il pas écrit à Louis XIV, dès 1694, que "c'est sur Alger que repose l'Empereur (entendez le

(34): Venture de Paradis, Alger au XVIII^{ème} siècle, R.A., 1897, p. 268.

(35): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 14 (Alger)

(36): Grammont, Histoire, Introduction, p. 111.

(37): Al Djadirî, *Al Zahra al nayyira...* (Publication de la Faculté des Lettres d'Alger), p. 32.

(37bis): Mon livre, Alger, l'Europe et la guerre secrète (sous presse)

Sultan ottoman) pour la conservation de tout son empire d'Afrique (38). Et n'a-t-il pas prédit un triste sort au monde musulman si jamais Alger tombait? "Dieu préserve Alger du péril! disait-il encore au Roi de France, car assurément, s'il arrivait le moindre dépérissement d'Alger, les Royaumes de Tunis, de Tripoli et d'Egypte sortiraient bientôt des mains des Empereurs ottomans" (39).

Comme le Dey, le Diwan, lui aussi était fier et conscient de la place d'al Djazaïr. N'a-t-il pas dit à Seigneley au sujet de la capitale: "Alger, grand théâtre de la guerre et bastion des martyrs de la religion mahométane!" (40).

إنما حررت هذه الأوراق اعلاما لآخر القاطنين و المرابطين بها و ليعرفوا قدر
الجزائر إذ تراب نواحيها معجون بدماء الكفار . اللهم أدمها دار الجهاد و محل عزم
و اجتهاد ، إلى يوم التناد ، بحرمة أشرف العباد و أكرم العباد"

(38): Plantet, Correspondance... I, p. 432, Lettre du 1^{er} septembre 1694.

(39): Plantet, op. cit. I, 635. Alger occupé en 1830, la série des chutes commença: Tunis en 1881. l'Egypte en 1882 et Tripoli en 1911...

(40): Plantet, op. cit. Lettre du Diwan à Seigneley, 3 janvier 1690.

Chapitre XI

LA DEFENSE DU LITTORAL

Deux missions incombait à l'armée de la Régence: déloger l'occupant et défendre la côte. La marine prit une grande part dans cette lourde tâche.

A- LIBERER LES POINTS OCCUPES

1. Chasser les Génois

Le coup d'envoi de l'anti-croisade fut donné, dès le début de la présence turque, à propos de Gigel.

Après leur premier échec devant Bidjâya, en 1512, les frères Barberousse se mirent à explorer la côte afin d'établir une base pour se lancer dans la bataille contre l'occupant.

Ils trouvèrent insupportable la présence des Génois installés depuis peu à Gigel. Ils étaient six cents environ. Aidé par les tribus voisines, 'Arrûdj chassa les Italiens en 1513 et fit de cette bourgade du littoral, une base active d'où partaient les coups contre Bidjâya (1).

2. Déloger les Espagnols

Une des préoccupations majeures du nouveau pouvoir établi à Alger était de libérer "ard al Islâm" (la terre de l'Islâm). En effet, dès le début du XVI^{ème} siècle, et profitant des déchirements et des faiblesses militaires dont souffrait le Maghrib central, les espagnols s'étaient emparés de quelques villes côtières avec l'espoir de dominer, directement ou indirectement, l'arrière pays.

a) Le Penon d'abord (2): En 1510, Pedro Navaro, après s'être emparé de Bidjâya, vint construire, à grands frais, sur l'îlot principal, à trois cents mètres de la terre ferme, une forteresse appelée "penon" à cause de la base rocheuse qui la supportait. A une portée d'arbalète de la côte, le bastion se voulait "un gage sûr de la soumission des Algérois".

(1): Rinn, B.S.G.O., 1908, p. 210.

(2): Penon: augmentatif de pena, gros rocher.

Sur le Penon:

- Imbert (A.), L'Amirauté d'Alger, B.S.G.A., 12/1907, pp. 418- 437.

- Gaukler (Ph.), Le port d'Alger, 1530- 1902, Alger, 1902.

- Parisot, Description spéciale du port, des fortifications... de la ville d'Alger, Paris, 1830.

- Rinn (Cmt), Le Penon de Argel, B.S.G.A., 1902, (206 pages)

- Ghazawât 'Arrudj wa Khayr ed Dine

On espérait les tenir en respect, prévenir ainsi la course musulmane et assurer la perception du tribut annuel imposé à Alger par les Rois Catholiques.

De 1510 à 1529, les Espagnols retranchés dans la fameuse forteresse bombardaient, de temps à autre, la nouvelle capitale du Maghrib central.

Dès son installation à la tête de la Régence, Khayr al Dîne devait résoudre l'épineux problème du Penon. Le moment venu, Barberousse prit la décision d'en finir avec la présence espagnole qui "était la fois une gêne et une honte" et un obstacle aux mouvements de la marine. Elle empêchait la construction d'un port et les bateaux n'étaient en sécurité ni contre les tempêtes ni contre les attaques ennemies.

Ainsi, par un beau matin de mai 1529, c'était la veille du Ramadhân, les batteries placées sur la porte de Bâb al Wâd, crachèrent un feu nourri qui dura "vingt jours et vingt nuits". Les Espagnols tinrent bon. Alors Khayr al Dîne fit battre la forteresse du côté de la mer par ses galères "afin de contraindre l'ennemi à tirer de tous les côtés et disperser ses boulets". Grâce à un espion juif à la solde des Espagnols nous connaissons la tactique de Barberousse: Il ordonna d'armer toutes les galères et fustes et fit courir le bruit qu'elles allaient partir pour croiser les côtes d'Espagne. Elles s'exécutèrent mais au milieu de la nuit, elles rentrèrent dans la rade et allèrent se cacher dans le port de Matifou. Le jeudi, toute l'artillerie bombardait le Penon et le lendemain, toute la division, protégée par le bruit des canons et par la fumée s'approcha de l'îlot et aborda à la pointe du rocher "sans que les Espagnols eussent vu quelque chose". Puis les combattants, sautant à terre donnèrent l'assaut au fort. Malgré l'alarme donnée, la victoire fut totale, une grande partie du château fut démolie et avec les débris, une jetée fut posée sur une trainée de rochers.

Les Occidentaux ont mis l'accent, quant aux causes de la défaite chrétienne, sur un certain nombre de facteurs:

- Un appui français? Khayr al Dîne sortit donc victorieux "avec le secours du Sultan et celui des canons d'un bâtiment français qui était venu se radouber à Alger" (3).

- Des secours espagnols arrivés trop tard? Jurien de la Gravière a sa version: "Quand le Penon fut attaqué, écrit-il, les secours réclamés n'arrivèrent qu'une fois ses murailles rasées à fleur d'eau. Neuf vaisseaux de transport, chargés de troupes de munitions de guerre, de provisions, se montrèrent dans les premiers jours de juin en vue d'Alger. Les capitaines cherchèrent vainement des yeux le fort qu'ils venaient de ravitailler. Pendant qu'ils scrutaient l'horizon, les chébecs algériens, les demi-galères se mirent à la poursuite des naves qui s'éloignaient à toutes voiles [...] Les habitants d'Alger, portés en foule sur la plage voyaient débarquer deux mille sept cents captifs" (4).

(3): A.N.AFF.Etr. B III - 305, p. 106.

(4): Jurien de la Gravière, Doria et Barberousse, p. 106

Cette victoire sur l'Espagnol, marqua un tournant dans l'histoire du pays. Elle ouvrit une brèche dans le système d'occupation élaboré par l'ennemi. Le nouveau port permit aux Algériens, de mieux se lancer dans la guerre de course. On n'abordait plus à la plage de Bâb al Wâd ou de Bâb 'Azzûn. On n'essuyait plus les tirs espagnols. On n'allait plus, par mauvais temps, se réfugier à Gigel ou à Cherchel. Enfin, si en 1516 et 1518, l'Espagne avait perdu seulement des soldats et du matériel de guerre, en 1529, elle perdit une garnison et un point stratégique important (5).

Ces premières victoires firent trembler les Etats ibériques.

Quand Khayr al Dîne prit Tunis (1534), les places portugaises de l'extrême ouest du Maghrib tremblèrent. Le gouverneur de Ceuta, D.Nuno Alvarès Pereira réclama à Francisco Labo, fiétor portugais en Andalousie la somme de 500 cruzados "afin de mettre en place en état de défense" et ce "en raison d'informations sûres qu'il a reçu (sic) de diverses sources annonçant que Barberousse se préparait à venir attaquer Ceuta".

L'évêque d'Algarve fit dire au roi de Portugal tout "le danger que courait Ceuta si Barberousse attaquait la place. Avec ses cent cinquante galères, il l'enlèverait en trois heures!" (6).

b) Chute du second préside (7): Bidjâya était à sa quarante cinquième année d'occupation. Deux tentatives pour l'arracher aux Espagnoles furent sans résultat. Les galiotes de 'Arrûdj, jointes aux fantassins locaux, ne purent libérer la capitale des Hammadites en 1512 et 1514, malgré un siège par mer et par terre.

Durant cette longue période, les Musulmans ne se découragèrent point. Tout en harcelant l'occupant, on préparait le coup décisif.

(5): Sur les événements de 1529:

"Ghazawât...", chapitre sur le rocher d'Alger; Haëdo, Rois, pp.41- 44.

La Primaudaie, Documents... pp. 32- 33, R.A., 1875, p. 165.

Berbrugger, Le Penon d'Alger, Alger, 1880.

Devoulx, "Quelques tempêtes à Alger", R.A., 1871, pp. 341- 342.

(6): S.I.H.M., Série Sa'adiens -Portugal, t. II, p. 698, (Lettre du 20 décembre 1534), p. 574 , (Lettres des 1^{er} mai et 15 juillet 1534).

(7): En 1515, selon Léon l'Africain (Description de l'Afrique, pp. 318- 319) 'Arrûdj attaqua d'abord la Tour devant laquelle il perdit le bras. Il la rasa presque'entièrement et força la garnison espagnole à rentrer dans la ville. Ensuite, il mit le siège devant l'autre forteresse construite par P.Navarro, près de la mer. Malgré les nombreux assauts, les Espagnols ne bougèrent point. A la mi-octobre, les pluies puis les labours donnèrent aux tribus d'autres soucis. Au même moment, cinq navires, venant du Penon de Velez (Sakhrat Bâdis, sur la rive rifaine du Maroc), amenèrent vivres et munitions aux Espagnols, tandis que les Musulmans en manquaient. 'Arrûdj se retira à Gigel.

Salah Rais, beylerbey de 1552 à 1556, malgré les dangers qui menaçaient la Régence à l'ouest ⁽⁸⁾ et pour montrer qu'il restait au service de l'Islâm, face à des chérifs complaisants, déclencha les hostilités contre le préside espagnol en juin 1555.

Vingt deux galères quittèrent Alger en même temps que les troupes terrestres, en direction de Bidjâya. Le corps expéditionnaire aurait pu être plus fourni, si le Sultan n'avait réclamé plus de navires et plus de soldats "pour venir en aide au Roi de France, Henri II, qui soutenait, à cette époque, une guerre contre Philippe II"⁽⁹⁾.

A l'arrivée, la *Soumân* avait tellement grossie par les premières pluies, qu'elle devint navigable. Les galères de nos Rais remontèrent pendant trois milles le cours de la rivière. Le débarquement fut sans inquiétude.

Les opérations débutèrent le 15 septembre par un siège qui se resserrait de plus sur la ville. Le caïd Yûsuf commandait les batteries algériennes. Les forts ennemis tombaient l'un après l'autre, jusqu'à la capitulation du Gouverneur Peralta.

La chute de la célèbre ville mit fin au rêve qu'entretenaient les chrétiens de fonder un empire dans le Maghrib central. L'espoir s'écroula. Perafon de Ribera, le commandant de la garnison du Preside, le dit à Charles Quint : "Je remercie votre Majesté et je désire qu'elle sache que Bougie n'est pas le Pérou ou l'on peut ramasser de l'or et des perles en courant le pays. En Afrique, on ne trouve que des Turcs et des Maures"⁽¹⁰⁾.

c) Les sièges d'Oran: Depuis son occupation en 1509, Oran n'a jamais cessé de préoccuper les dirigeants de la Régence.

La retentissante victoire de Bidjâya fut un encouragement à Salah Rais. Il voulait en finir avec les Espagnols d'Oran. Il commença par mettre ses galères en état de se diriger vers l'Ouest. A l'arrivée d'une escadre turque venue l'appuyer, il sortit avec une trentaine de bâtiments de Tamantfoust... Mais le lendemain, il fut emporté par une mort subite.

(8): Négociations secrètes entre le Sa'adien Muhammad al Chaïkh et le Gouverneur Espagnol d'Oran en vue d'une action concertée contre la Régence. Rappelons que Salah Rais, en 1553, avec une escadre de quarante voiles, battit une flotte espagnole dans la rade de Bâdis. Le Penon fut enlevé en 1554. De là, l'audacieux Yahia Raïs portait la désolation sur les côtes de la péninsule. Pour riposter à l'aventure du Sultan sa'adien qui occupa Tlemcen en 1557, Hasan Pacha dépêcha une flotte de galères, galiotes et brigantins sur les ports marocains... (Ruff, La domination espagnole... p. 114- 115 et 130).

(9): En vertu de cet ordre, Salah Rais donna au Prieur de Capoue "vingt deux bâtiments bien munis d'hommes et d'artillerie", (Haëdo, Histoire des Rois d'Alger, p. 93).

(10): La Primaudaie (E.de), Documents... p. 76.

Braudel rapporte que l'émotion fut si grande, en Espagne, que dès l'annonce de la défaite, on parlait sérieusement d'une guerre de revanche "dont le comte de Tendilla put espérer un instant le commandement". L'archevêque de Tolède, Siliceo, offrit de subvenir, en partie, aux frais. (Les Espagnols et l'Afrique du Nord, 1492- 1577), R.A., 1928, p. 368.

Hasan Corso prit alors le commandement de l'expédition, secondé par 'Alî Portuco et Muhammed Bay. Il envoya, par mer, à Mostaganem, son artillerie et une partie des troupes. Puis de là, on se dirigea vers Oran, vers la mi-août 1556.

La place fut investie dès le débarquement de l'artillerie sur la plage de "Uyûn al Torc". Des escarmouches, on passa à l'engagement qui fut sévère pour l'occupant. La canonnade dura plusieurs jours. Des succès furent enregistrés (11) quand, un événement imprévu changea le cours des choses. La flotte ottomane venue appuyer les Algériens, reçut l'ordre de regagner l'Orient en toute hâte...(12). On renonça à une entreprise qui avait bien commencé pourtant. Le siège fut levé et l'escadre rentra à Alger.

En 1563, Hasan Ibn Khayr al Dîne (13) revenu à la tête du pays, pour la troisième fois, organisa une grande tentative contre Oran, avec le concours de la marine.

Hasan expédia l'artillerie par mer. Les galères étaient sous le commandement du Rais Cochulpari. A Mostaganem, marins et fantassins se rencontrèrent, pour élaborer la dernière phase de l'expédition.

Avril 1563, la flotte alla bloquer Mars al Kabîr. L'armée de terre entreprit la conquête des points indispensables. Mais les assauts successifs contre la base navale furent vains.

Le bâtiments algériens se trouvèrent entre les feux des forts et ceux d'une flotte espagnole dépêchée de Malaga. Les difficultés augmentant, on leva le siège encore une fois.. Pourtant, le préside fut bloqué durant deux mois (14). Plus tard, d'autres efforts et d'autres sacrifices apporteront leurs fruits et les deux bases seront libérées en 1708 (15) et définitivement en 1792.

Entre-temps, il y eût la réoccupation de la ville en 1732 par les Espagnols.

(11): Sur les détails des combats, voir Ruff, La Domination Espagnole à Oran, pp. 139- 143.

(12): On avait avancé diverses raisons à l'ordre de retrait donné par le Sultan ottoman:

- Avait-il besoin des galères algériennes pour combattre efficacement Doria qui infestait le Bosphore?
- L'issue de la bataille d'Oran lui paraissait-elle incertaine, comme le souligne Haëdo?
- Craignait-il l'influence de Hasan Corso?

(13): Le fils de Khayr al Dîne a gouverné la Régence:

- Par intérim, du vivant de son père, de 1544 à 1545.
- Une première fois de 1547 à 1551,
- une seconde fois, de 1557 à 1561,
- une troisième fois de 1562 à 1567.

(14): Les premiers succès inspirèrent à 'Abd al Rahmân ibn Muhammad ibn Mûsâ, une *qasîda* à la louange du Pacha:

هنيئاً لك باشا الجزائر و الغرب .: يفتح أساس الكفر مرسى قرى الكاب .

Voir ibn Maryam, al Bustân... p. 132.

(15): Mon article (en arabe) "La libération d'Oran en 1708", R.H.C.M., 9/1970, pp. 55- 75.

L'escadre d'Alger, composée de dix vaisseaux et frégates, de seize à soixante six canons, suivies de plusieurs barques et brigantins, sortit pour porter secours à l'armée de terre engagée devant Oran.

"Le Dey, lit-on dans un document de l'époque, avait totalement dégarni Alger de troupes et de munitions et comptait que, avec un tel effort porté sur Oran, la ville devait être prise d'assaut, mais ce ne fut pas possible"⁽¹⁶⁾.

B- PROTEGER LE LITTORAL

Alger n'était pas l'unique cible de l'ennemi. Les convoitises de celui-ci s'étendaient à toute la côte du pays. Les propriétés militaires du long littoral, avaient très tôt, éveillé l'attention des stratèges. "...Il s'avance en mer comme un immense bastion. Il commande sur une longueur de cent myriamètres, la route qui conduit des mers du Levant à tous les marchés du Nord de l'Europe et de l'Amérique; il touche au détroit de Gibraltar et au canal de Malte..."⁽¹⁷⁾

Cependant, si une bonne partie du rivage était protégée par des falaises abruptes et par un rideau de montagnes qui la borde, certains golfes, comme ceux d'Oran, de Bougie ou de Skikda, présentaient des brèches encourageant l'invasion.

Le littoral constantinois faisait partie d'un plan d'occupation. Les établissements français de l'Est algérien respectaient, de moins en moins, les accords conclus avec le gouvernement de la Régence. Ils élevaient à la Calle de nouvelles fortifications défendues par une artillerie, en violation des traités. Ils favorisaient la fuite des denrées et apportaient un concours à la course maltaise. L'expédition française sur Gigel, en 1664, illustre les visées européennes. D'autres appétits voulaient 'Annâba et la Calle. On cultivait et entretenait des complicités locales⁽¹⁸⁾. Devant les multiples dangers, il revenait au gouvernement d'assurer la sécurité du rivage.

1. Les fortifications côtières

Une première mesure prise consistait à fermer les brèches en fortifiant les rades qui les commandaient. Déjà Piri Raïs avait remarqué le procédé. Toutes les villes de la côte, de Mars al Kabîr à Mars al Kharaz étaient dotées de forts de surveillance⁽¹⁹⁾.

(16): A.N.Aff.Etr. B III - 24 f° 81.

(17): Lieussou (A.), Etude sur les ports d'Algérie, p. 33.

(18): La prise d'Oran en 1509 n'avait-elle pas été préparée par le consul du Roi et favorisée par les juifs de la ville même?

(19): Voir "Kitab al bahriyé", 2^{ème} partie, pp. 628- 645, trad. par Mantran, R.O.M.M., 2/1973, pp. 159-168.

A l'ouest, les ports de Mostaganem, Arzew, Oran et Mars al Kabir étaient sous la protection d'une garnison et d'une artillerie. Les efforts étaient encore plus soutenus quand il s'agissait de points particulièrement sensibles. Les rades d'Arzew et de Falcon, les ports de Bidjâya, Stora et Gigel étaient en mesure de recevoir, dès le printemps les navires de guerre ennemis.

'Annâba avait sa forteresse construite sur des rochers inaccessibles et qui étaient des bastions. On y entrait par trois portes dont une du côté de la mer. Les rues étaient étroites et des maisons fortifiées servaient de dépôts d'armes et de munitions difficiles à atteindre et à ouvrir.

Toutes ces dispositions rendaient la ville imprenable. Des six milles habitants, un tiers formait la milice. La garnison de la forteresse comprenait deux cents arquebusiers et cinquante cavaliers. A un demi-mille, une autre forteresse, assise au sommet de la montagne, avec ses tours et ses pièces d'artillerie, dominait la ville et la mer.

Toutefois, les mesures prises pour défendre le littoral avaient occasionné de lourdes dépenses. D'où le besoin constant qu'éprouvaient les dirigeants et qu'ils ne pouvaient satisfaire que par les impôts. Le voyageur algérien al Warthilâni (20) dénonçait les coûts dus à l'édification de citadelles, tours, remparts, forteresses ainsi qu'à l'entretien des garnisons implantés là où il y avait le danger provenant de la mer.

2. Les patrouilles maritimes

En dehors de ce chapelet de points défendus par l'artillerie, le reste de la côte était sous la surveillance des chaloupes. Leur mission consistait d'abord à courir sur les bâtiments qui venaient à passer trop près du littoral ou qui accostaient sans autorisation.

La côte du ponant était gardée par les galiotes sous les ordres du Bey. Un document datant de 1732 nous décrit avec détails l'armement en service "devant Oran, Arzew et aux environs":

(20): Sid al Husayn ibn Muhammad... al Charif al Warthilânî, né en 1125 (= 1710), mort en 1193 (= 1779), auteur d'une volumineuse *rihla* intitulée:

نزهة الأتضار في فضل علم التاريخ و الأخبار.

(Le Divertissement des regards sur les Mérites de la Science Historique et Annalistique) éditée par M. ibn Chanab, Alger, 1908.

Nom de navires	Canons	Equipages en hommes
<i>Compagnie du Beylik</i>	78	1.100
<i>Le Suédois</i>	58	660
<i>Compagnie Vieille du Beylik</i>	48	548
<i>Compagnie particulière</i>	44	436
<i>Benesparie</i>	40	405
<i>Barbe Noire</i>	40	382
<i>Soliman</i>	40	382
<i>Cara Mostefa</i>	38	318
<i>Galesa</i>	36	278
<i>Mulaque</i>	36	268
<i>Archimisa</i>	36	268
<i>Carife</i>	20	165
<i>La barque à courir</i>		600
<i>Sept galiottes</i>		420
	512	6.230 (21)

Sous estimant pareille force, les Anglais durent payer en 1749 le prix de leur arrogance. Ils étaient venus charger du blé, sur la côte ouest, à Tarare précisément. Les galiottes intervinrent à temps et confisquèrent les deux vaisseaux et leur chargement.

Les Anglais, par la bouche du Consul Keppel, prétendirent que Tarare "était de la domination du Roi du Maroc ou, tout au moins, un état indépendant entre les deux royaumes où les Algériens n'ont aucun droit de vouloir donner la loi [...] La confiscation est donc injuste..."

La réponse du Dey fut cinglante: "Tarare est un pays de ma domination. Il n'appartient point au Roi d'Angleterre de régler les confins des Etats du Roi du Maroc et des miens [...] J'ai défendu qu'on y charge. J'ai déclaré bonne prise ceux qui iraient. Tant pis pour quiconque y contrevient et est surpris par mes garde-côtes (22).

A l'Est du pays, en 1820, trois navicelles étrangères à la pêche du corail, portant pavillon toscan, furent capturées sur la rade de 'Annâba, par une corvette de guerre algérienne.

(21): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 13 (1732), A.C.C.M. Série MR. 4. 6. 1. 4. 1. (Déposition faite à Livourne par un patron corailleur venant de Bône).

(22): A.C.C.M. Série J 1365; Vallière, Mémoire... in Textes, p. 78.

Les vaisseaux d'Alger servirent aussi de transport de troupes envoyées contre Tunis, contre le Maroc ou contre les Espagnoles d'Oran. Voir Plantet, Correspondance... I, 510; A.N.Aff.Etr. B - 928 (Lettre du consul de France à Oran, 26 septembre 1732 et Lettre du 13 mars 1733)

C'était le 5 juillet et la trêve entre la Toscane et la Régence avait pris fin le 31 mars! Préférant la témérité au renouvellement d'un accord, les deux bateaux tombèrent entre les mains de nos marins.

A côté de ces missions de surveillance, les bâtiments algériens faisaient voile pour aller relever les garnisons des villes côtières, transporter du matériel de guerre et des soldats près des frontières ou, pour entreprendre le siège des places espagnoles implantées dans le Maghrib central.

Chapitre XII

LES CONFLITS ALGERO-ESPAGNOLS

Poussée par des impératifs religieux, des calculs politiques et des nécessités économiques, l'Espagne ouvrit, après 1492 et sous le prétexte de réprimer la piraterie musulmane, une longue série d'expéditions militaires contre le nouveau régime établi à Alger. Le but était clair: chasser le Turc devenu menaçant, s'emparer d'une partie de la Régence, la mettre au service de la couronne catholique ⁽¹⁾ et dominer le bassin occidental de la Méditerranée.

Malgré les premiers échecs, les tentatives allaient se renouveler jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Les Espagnols s'étaient fixés devant Alger dès 1510. Les nombreux succès de 'Arrûdj et de son frère, tant sur mer que sur terre, inquiétèrent sérieusement les dirigeants de la Péninsule.

1. Il fallait agir pour endiguer le flux ottoman. Cependant, 'Arrûdj eut vent d'une imminente action espagnole, il se prépara à la repousser. Juan de Tuleda, avisant la Cour, disait que le nouveau chef « se fortifiait tant qu'il pouvait, creusant fossés et tranchées car il savait déjà que l'armada allait venir... »

Une intéressante lettre de Juan Negrylli, officier de garnison espagnole du Penon, en date du 25 août 1516, décrit l'atmosphère qui régnait alors à Alger: "Chaque jour, notait-il, 'Arrûdj se fortifie de tout son pouvoir, il a cent Turcs en tout et il attend son frère d'un moment à l'autre. Toutefois, je vous engage à ne pas le dédaigner [...] Il faut 9 à 10 000 hommes pour prendre la ville sans péril [...] Barberousse a pour amis tous les Arabes qui le favorisent. Il a fait la paix avec le fils du Chaikh [...] ⁽²⁾ Vous ne devez pas compter, qu'en Berberie, il se trouve un seul indigène de votre parti..."

Le 30 septembre, les troupes espagnoles débarquaient sur la plage de Bâb al Wâd. Là, de Vara, le commandant en chef, commit plusieurs erreurs d'ordre militaire.

Il divisa l'armée d'invasion en quatre corps, pensant que les Algériens, attaqués de quatre côtés à la fois, résisteraient difficilement. et le calcul s'avéra faux.

(1): Sandoval, *Historia de la vida y hachos del Emerador Carlos V*, p. 94.

(2): Il s'agit du fils de Sâlim al-Tumi, tué l'année même.

'Arrûdj sortit de la ville, au moment voulu et chargea l'ennemi qui, désarmé, fuyait en désordre. "Il dompta facilement, dit Sandoval, trois mille soldats et fit prisonnier quatre cents". La déroute fut totale. Les assaillants réembarquèrent à la hâte et dans la confusion. Au dire de Rotalier, le général lui-même, dans cette situation critique, perdant toute présence d'esprit, avait fui, honteusement, et passa une partie de cette triste journée, caché avec son fils parmi les rochers au bord de la mer (3).

Les causes de la débâcle furent différemment analysées: tempêtes? indiscipline des soldats? manque de cohésion d'un corps "qui n'était qu'un ramassis de vagabonds que le cardinal paraît avoir à tâche d'éloigner? On n'a guère insisté sur le fait que les Barberousse avaient des galères et une artillerie et étaient en mesure de jeter à la mer les hordes venues le défier! (4)

2. Deux ans plus tard, l'Espagne revint à la charge. Début 1518, Charles Quint, après avoir reçu l'envoyé du Vatican venu le décider à la lutte contre la Régence, confia à Hugo de Moncade, vice-roi de Sicile, le commandement de la deuxième expédition.

Une escadre emmenant près de cinq mille hommes, partie de Naples et de Sicile, cingla vers Alger. Dès le débarquement, le 17 août, et les premiers accrochages, l'échec fut immédiat. Khayr al Dine fit un carnage dans les rangs ennemis. Captifs et butin firent la joie du chef de la Régence (5). Il récupéra aussi ce que la mer, son alliée fidèle, avait poussé sur le sable comme armes et munitions. La victoire était d'autant plus éclatante qu'elle était remportée sur un chevalier de Malte, "capitaine connu par la valeur qu'il avait montrée en Italie, dès le temps du Grand Capitaine".

3. Sachant que la capitale restait sur ses gardes, l'Espagne conçut le projet d'attaquer Cherchel.

La ville avait son importance à l'époque. Des Andalous chassés de leur pays s'y réfugièrent. La forteresse devint leur quartier général (6). Les Turcs en tiraient la plus grande partie de leurs approvisionnements. Ils y possédaient des fabriques de biscuits, des ateliers de cordage et de voilure ainsi que des entrepôts de bois de construction provenant des forêts de la région.

(3): Rotalier, Histoire d'Alger... I, 112 - 113.

(4): A partir de cette date, l'Odjaq d'Alger fut constitué. En Espagne, on mesura mieux les conséquences de la défaite. L'influence et le rôle des Barberousse allait grandir en Méditerranée. Malgré les précautions prises par Ximenès, les détails du désastre se répandirent parmi la population. On rapporte que lorsque De Vara paraissait dans les rues, les enfants chantaient: "Certes, de Vara n'est ni fort, ni habile, puisqu'ayant ses deux bras, il s'est battu par un manchot" (Allusion à 'Arrûdj qui avait perdu un bras lors du siège de Bidjâya).

(5): Haëdo, Histoire... p. 37.

(6): Piri Raïs, *Kitab al bahriyé*, dont une petite partie est publiée par Mantran "Description des côtes de l'Algérie", R.O.M.M., p. 162, 1973.

D'autre part, la flotte algérienne préparant une attaque contre Cadix, s'y trouvait rassemblée. Toutes ces raisons amenèrent Doria à s'en prendre à Cherchel, en 1531 avec le ferme espoir d'y installer après la perte du Penon, une tête de pont.

Partie de Gênes, une flotte franco-impériale de vingt neuf galères cingla donc vers Cherchel. Dès leur arrivée, les assaillants lancèrent une attaque d'une rare violence. Neuf galiotes algériennes furent la proie du feu. Le reste fut coulé par les Algériens pour empêcher l'ennemi de s'en emparer. Ensuite, la garnison se retira dans la forteresse (7). Pendant que les troupes espagnoles se livraient au pillage, Andalous et Turcs firent une sortie vigoureuse. Les trois compagnies de Gorgio Pallavicini furent surprises et laissèrent une centaine de prisonniers et beaucoup plus de tués (8).

On lira avec intérêt le mémoire du capitaine Ochoa d'Ercilla sur les affaires du roi de Tunis (1533). Celui-ci déclarait déjà à l'époque qu'il lui paraît plus facile de se rendre maître de Tunis que d'Alger; que toutefois il est convaincu que si cette dernière ville était prise et occupée le reste de l'Afrique tomberait promptement au pouvoir de Sa Majesté.

Pour subvenir aux frais d'une guerre contre les corsaires d'Alger, l'Empereur demanda, en 1539, un subside au Pape, qui, voulant favoriser cette entreprise, accorda au monarque la moitié des revenus ecclésiastiques et écrivit à ce sujet aux cardinaux de Tolède et de Burgos, à l'archevêque de Séville et à l'évêque de Cordoue (9).

4. En 1541, à la suite des campagnes concertées de Doria, du vice-roi de Sicile, de l'escadre espagnole, le seul point d'appui important entre les mains des ottomans qui restait à enlever était Alger.

Malgré les échecs précédents, l'Empereur ne se donnait pas pour battu. Le désir de se venger, excité par des lettres pressantes du Pape Paul III (10) le décida. Il résolut de passer en personne au Maghrib central. Le prétexte était de remettre sur le trône d'Alger, le fils de Salim al Tûmî. En réalité, le but était tout autre: raser la ville, s'emparer du pays, en expulser les Turcs, les éloigner du bassin occidental, isoler la France et la priver de tout secours de la part de ses alliés (11).

(7): Piri Raïs donne quelques détails sur les lieux: "La forteresse de Cherchel qui est à l'origine de la ville de Cherchel, est située dans cette baie. Devant celle-ci, il y a un îlot; cependant la partie orientale de la baie est peu profonde" (p. 632 du *kitâb...* p. 162 de la traduction de Mantran, R.O.M.M./1973).

(8): La Rocière, Histoire... III, p. 241.

Une autre raison peut expliquer les appréhensions espagnoles au sujet de Cherchel: C'est le point du Maghrib central le plus rapproché des Baléares. En 1531, Khayr al Dîne, tout en construisant un môle à Alger, en édifiait un autre à Cherchel pour rendre son port plus opérationnel. Doria voulait-il écarter tout danger?

(9): Devoulx, Négociations entre Charles Quint et Khayr al Dîne, R.A., 1871, p. 139.

(10): A.N.Aff.Etr; B III - 305, p. 106.

(11): "Après la prise d'Alger, les armées de Charles Quint devaient être employées contre les mauvais chrétiens, alliés du Grand Turc" (Ravenet E., R.A., 3/4 Trim., 1939, p. 320)

Les préparatifs étaient à la hauteur des ambitions. La gigantesque expédition se trouva en octobre 1541 devant Alger. Le choix du moment avait ses raisons: y surprendre la flotte algérienne dans le port et la détruire.

La formidable armada ⁽¹²⁾ ne devait faire qu'une bouchée des défenseurs de la capitale. Alger ne disposait que de quelques centaines de soldats, Turcs et indigènes car les reste était en campagne.

Il faut signaler que, malgré l'alliance du Lys et du Croissant, et malgré les visées hostiles de l'Empereur, François 1^{er} prêta sa flotte à son ennemi pour mettre à genoux une Régence qui tenait tête. Douze galères, quatre galions et quatre nefes de France allèrent rejoindre les divisions espagnoles ⁽¹³⁾.

Sitôt arrivée et débarquée, l'armée fut affrontée à des combats éclairs et taillée en pièces. Désorganisée, c'est à grand peine qu'elle parvint à rejoindre le petit centre de Tamentafoust. Les troupes de Hasan Agha, lancées aux trousses des fuyards, tuèrent nombre de soldats et capturèrent chevaux et provisions ⁽¹⁴⁾.

Les Raïs et leurs hommes eurent leur part dans la victoire. Le débarquement s'étant opéré dans la rade, à l'est de la ville, c'est dans cette partie que se trouvaient concentrés tous les moyens de défense.

Dans un long rapport d'un agent à François 1^{er} sur l'expédition d'Alger, nous relevons: "Il (l'Empereur) vient tenir ses états à Tolède, pour voir s'il pourra recouvrer argent car je vous assure qu'il en a grand besoin. Jamais en sa vie il ne fit une si grande perte comme il a fait à présent que de toute l'artillerie, munitions de guerre et chevaux qui étaient en sa compagnie, tout à été perdu et sont morts tant de gens et de mariniers que l'on ne sait le nombre; que de 130 naux et 17 galères qui se sont perdues à la côte rien n'est échappé de ce qui était dedans, sans [compter] la perte de ceux qui étaient à terre... Les pertes se montent à quatre millions d'or" ⁽¹⁵⁾.

Les conséquences politiques et militaires de la grande défaite furent telles que le XVI^{ème} siècle ne vit aucun succès remporté par les adversaires de la Régence. La triste expérience de Charles Quint allait décourager, pour un temps, les entreprises de l'Europe qui ne renonça pas, du reste, au rêve devenu obsession d'en finir avec Alger ⁽¹⁶⁾.

(12): Cinq cents navires, quarante mille hommes, des armes et des munitions en quantité, des princes et gentilshommes et l'Empereur en personne pour exciter les énergies! Bibliographie, Belhamissi, R.H.C.M., n° 6/7, 1969, pp. 34 - 56.

(13): Catalogue des Actes de François Premier, III, p. 340, n° 9083, cité par P. Masson: Les Galères de France, p. 94.

(14): Sur la célèbre expédition, ses motifs réels, ses épisodes, son issue et la bibliographie y afférente, notre article dans R.H.C.M., 6/1969, pp. 34 - 56.

(15): E.Charrière, Négociations de la France dans le Levant, T.I., pp. 522 - 523.

(16): Dans son Histoire de la Méditerranée, p. 175, Auphan écrit que "Le haut commandement maritime français en 1830 sera encore hanté par ce souvenir".

Dans toute l'Europe, en Espagne plus particulièrement, l'humiliante défaite de l'Empereur eut l'effet d'un tremblement de terre (17).

B- L'ECHEC DE 1601 (18)

Sous Philippe III, on fut tenté de surprendre Alger. On prépara, en secret, une expédition forte de soixante dix galères sous les ordres de A.Doria, amiral génois au service de l'Espagne (19).

Le plan prévoyait une attaque surprise en août parce que les six ou sept mille janissaires se trouvaient, à pareille époque, à l'intérieur du pays, pour percevoir les impôts et les marins en course. La plus grande partie des habitants se retiraient à la campagne

Il fallait entrer dans le port sur de faux navires marchands, attaquer la porte de la Marine et inciter les esclaves chrétiens à la révolte.

Les soixante dix galères, réunies à Majorque, prirent enfin la mer et se présentèrent, fin août, devant les côtes algériennes... pour reprendre le chemin du retour!

(17): Après l'échec, la peur du corsaire algérien allait hanter tous les coeurs.

"Dès qu'une voile s'agite sur la mer, écrit Prieur, c'est la nef de Barberousse. Lorsqu'une tempête engloutit une barque de pêcheurs, c'est Barberousse qui est intervenu auprès du démon... Les crimes, les maladies, les sacrilèges... que la science médicale ne peut encore expliquer, sont l'oeuvre de Barberousse". La muse populaire chantait:

*Barberousse, Barberousse,
Tu es le Roi du mal,
Il n'est de douleur ni de fait
De caractère infernal,
Qui ne soit commis
Par ce pirate sans égal.*

(Les Barberousse... p. 194). Un des grands chefs de l'expédition, Fernand Cortès tombera dès 1541 en disgrâce et s'éteindra dans l'oubli.

(18): Sur la tentative avortée:

- De Grammont, Etudes Algériennes. Relations des préparatifs faits pour surprendre Alger par Jérónimo Conestaggio, R.A., 1882, pp. 287 - 308.
- Rodriguez Joulia Saint Cyr, *Alarma en Argel durante 1601 a través de un manuscrito de la epoca*, Rev. Tamuda, XL, 1953, pp. 293 - 302. (Il s'agit du manuscrit 18633 - 50 de la B.N. de Madrid: *Relacion de cosas de Argel*).
- De Thou, Histoire Universelle, XIII, p. 627.
- Braudel, La Méditerranée... II, pp. 510 - 512.

(19): Petit fils de André Doria, Gianandrea Doria dit Andrettino (1539-1606) avait combattu à Lepante.

Le projet avait-il perdu son caractère initial d'attaque surprise? Le renseignement était-il déjà parvenu à Alger?(20) Craignait-on le retour imminent des Raïs et des janissaires? Il semble qu'on avait peur de provoquer un pouvoir qui, jusque là, n'avait jamais été battu par les armes européennes.

Cayet raillant ces insuccès écrit que "leurs seuls effets ont été les représailles exercées sur les pauvres esclaves de Barbarie, lesquels furent durement enfermés" (21).

C- LA GRANDE GUERRE (1775)

L'état de tension permanent entre la Régence et l'Espagne amena le Roi CarlosIII(22) à entreprendre une grande expédition contre Alger (23).

Cherchait-il la sécurité de la navigation, l'agrandissement de ses Etats, le crédit et le prestige au sein d'une Europe effrayée par l'activité de la course algérienne?

Les différents ports du royaume s'affairaient dans les préparatifs et les observateurs se perdaient dans leurs efforts de pénétrer les intentions du monarque. Voulait-il fortifier ses colonies pour faire la guerre à l'Angleterre? Attaquer Gibraltar ou Mahon? Punir les Siciliens de leur ancienne révolte? Le doute était savamment entretenu pour ne pas éveiller les soupçons de la Régence.

(20): Quelques jours auparavant, on captura un navire en provenance d'Alger et on eut la confirmation qu'aucun bruit de l'expédition espagnole ne courait à Alger, ce qui n'est nullement une preuve que le Pacha ignorait le projet.

(21): Chronologie Septennaire de la paix entre les Rois de la France et d'Espagne, cité par Turbet-Delof, B.C, n° 85, p. 65.

(22): Régna de 1759 à 1788. Rappelons qu'en 1761 fut signé le pacte de famille franco-espagnol garantissant mutuellement les possessions des deux pays et qu'en 1783, fut signé le traité de Versailles.

(23): La guerre de 1775 est très bien connue:

a) Les sources musulmanes:

- al Jadîrî (Abd al Qâdir): *al Zahrat al nayyira...*

- al Zahhâr (Ahmad al Charîf): *Mudhakkirât...*

b) Les sources européennes:

- Les documents d'archives: A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents 1542 - 1827, t. 10. Lettre de La Vallée, 18 juillet, 6 pages plus un P.S, une page. Une relation circonstanciée des opérations... depuis le 30 juin jusqu'au 15 juillet (12 pages). Une autre lettre de La Vallée, du 4 septembre (31 pages), traduction d'un extrait d'un journal espagnol trouvé parmi les dépouilles après la retraite des assaillants, 8 juillet, (23 pages). Mémoires de Saint Didier à M.de Sartine, Ministre de la Marine, 24 juillet 1775 (42 pages). Le même dans A.E B III - 11 n° 32 f° 63 - 79.

- La Revue Africaine a publié plusieurs récits indigènes traduits ou lettres relatives à l'expédition par Féraud, Berbrugger, Bresnier, Dabrymple... Voir les tomes VII, VIII, IX, XI.

Les divisions de la flotte rassemblées à Carthagène embarquèrent plusieurs corps de cavalerie, quatre mille mulets pour le service de l'artillerie de campagne, des centaines de canons, des ingénieurs, des ouvriers, des matériaux "pour élever des forts", le tout "pour s'emparer d'une partie de la Régence et d'y former un établissement".

Le 28 juin, on mit à la voile. Plus de cent trente bâtiments, grands et petits, cinglaient vers les côtes algériennes. Le 1er juillet, les croisés étaient devant "al mahrûsa"

On entreprit de reconnaître la rade, le port et les environs. On trouva le tout "formidablement armé de batteries". Alors on débarqua à l'ouest de l'oued el Harrach. En effet, malgré les fausses nouvelles répandues en Espagne quant à la direction de l'armada, Alger était sur la défensive. Le consul La Vallée fait état de services rendus par le capitaine Vidal, envoyé en mission du côté de l'Espagne et "auquel la Régence a eu l'obligation d'avoir un temps suffisant pour achever ses préparatifs et tous les consuls de se déterminer à envoyer leurs familles à Marseille" (24).

Le Dey, Muhammad ibn Uthman avait déjà pris toutes les dispositions que la prudence et l'habileté pouvaient lui suggérer. Le capitaine français, Doumergue, parti d'Alger le 26 juin, dit que le chef de la Régence s'était préparé à une vigoureuse résistance et "qu'il avait fait monter deux mille canons en batterie pour défendre la rade d'Alger" (25). L'Agha de la ville, avec deux mille hommes et le Qasmâdjî, avec six mille se portèrent sur Bâb al Wâd. La marine plaça deux mille sur le môle et trois mille sur le fort Cassine (26).

Une frégate espagnole, pavoisée de toutes sortes de pavillons et flammes, devait certainement servir de guide aux bâtiments. Elle poussa son avance jusque près des forts de la marine. Elle devait aussi tester la portée des canons algériens (27). Puis, une division ennemie jeta l'ancre, une autre se détacha pour examiner les fortifications de la place et reconnaître jusqu'où on pouvait échapper aux bombes et boulets des forts. Et pour laisser l'assaillant incertain, le Dey interdit de tirer.

Quand les hostilités éclatèrent, l'échange fut violent. La Vallée remarqua que "les Algériens, jusqu'ici, méprisent la mousqueterie européenne, la leur est beaucoup plus redoutable, elle porte infiniment plus loin. En revanche, ils se sont plaints de la mitraille"(28)

(24): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t.10, Lettre du 18 juillet.

(25): Le Bey de Constantine était déjà arrivé avec 40.000 hommes à Cap Matifou (Tamantafoust). Celui du Titteri avec autant de combattants et se trouvait à sept lieues de la capitale. Le Khalifa du Bey de Mascara arrivait à la tête de 20.000 combattants et attendait à quelques lieues. Comme on craignait ici une attaque contre Arzew, le Bey de l'Ouest surveillait le port avec 40.000 soldats.

(26): Rapport de Saint Didier qui ajoute que "Le Prince (le Dey) a permis à toutes les familles et enfants des résidents des pays étrangers de se retirer à Marseille, pour les dérober aux horreurs d'un siège".

(27): La vallée fut un témoin attentif des événements. "La scène, dit-il dans son journal des Opérations... s'est passée sous nos yeux environ à trois quart de lieue de la maison où nous étions rassemblés, les consuls de Suède, du Danemark et moi", Lettre du 18 juillet.

(28): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 10 (1542 - 1824).

L'artillerie avait fait cependant merveille. Le consul de Kersey avait noté que les Espagnols furent maltraités par un petit fort (Bâb 'Azzûn) dont chaque coup de canon leur enlevait cinquante hommes. Des frégates avaient tiré tout un jour sur ce fort sans pouvoir l'atteindre" (29).

Sept tentatives contre la ville restèrent sans résultat. La défaite devenant certaine, l'escadre combinée fut contrainte de se retirer, mais le 9 juillet, les Algériens firent irruption dans le camp des croisés. Le butin fut des plus riches: épées, fusils, provisions de bouche, munitions de guerre, piquets, fascines, chevaux de frise, mortiers et canons de campagne... "tous neufs, de bronze, tous montés sur leurs affûts à ressort et de la plus élégante construction. On les fit remporter en ville [...] un drapeau algérien à chaque, en signe de triomphe et en présence de la flotte [...] Ils sont aujourd'hui exposés à la marine en spectacle, comme un monument de la victoire de la Régence [...] On ramassa dix mille boulets dans le sable au bord de la mer et dans les buissants" (30). Les Espagnols laissèrent les cadavres de leurs morts "épars sur le sable. Leurs squelettes ont fondu avec ceux des chameaux" (31).

Battues, les troupes espagnoles "n'ont eu d'autres ressources que la fuite et, sans la valeur des gardes Vallons qui, par une manoeuvre ferme, ont donné le temps au reste de l'armée de s'embarquer, cette journée aurait vu tailler en pièces l'élite des troupes de Sa Majesté Catholique" (32).

Les causes de l'échec espagnol furent différemment analysés. Le Chevalier de Malte, d'Estournel les voit "dans l'ignorance, l'imprévoyance et l'impéritie presque'incroyable du commandant en chef, d'Oreilly". La Vallée, les attribue "à la défense vigoureuse et bien ordonnée que les Algériens lui ont opposée" (33).

(29): De Kersey, Mémoire sur Alger, p. 117.

(30): La Vallée, Lettre du 18 juillet 1775.

(31): Il s'agit ici des chameaux des troupes algériennes qui servirent de boucliers dans la bataille.

(32): A.N.Aff.Etr. B III, carton 193, pièce 61, Mémoire de Saint Didier. Savoureux récit dans al Zahhar, Mudhakkirât, ... pp. 25 - 27.

(33): Il était d'usage que les Européens battus, accusent d'autres Européens d'apporter leur concours aux Algériens.

Pourtant ce fut une bataille où les prouesses des combattants algériens furent plus sensationnelles que lors des autres engagements.

al Zahhar, contemporain lui aussi, décrit le rôle joué par 'Umar, dit Râmqasis qui, de la batterie appelée Khanîs, située à L'Ouest par rapport aux troupes ennemies, avait dans un premier temps, creusé à coups de canon des embrasures face aux positions espagnoles puis abreuvé les assaillants de boulets meurtriers. Il décrit avec précision, l'engagement des troupes des beyliks, des autochtones et des volontaires (p. 26).

"و لم يتألموا (الإسبان) في هذا القتال إلا من جهة واحدة و هي المقابلة لهم من ناحية الغرب فكانت هناك طبانة تدعى خنيس و بها رجل اسمه عمر و يعرف برامقسيس أدار مدفعين إلى ناحية الصبنيول و لم يكن في الطبانة فرجات للمدافع من تلك الناحية فأطلق المدفعين على الحائط و أحدث به فرجة تجاه الصبنيول و أخذ يرميهم بالمدفعين و كان رحمه الله - عارفا بحرب المدافع ."

Tout le pays était debout pour chasser l'Espagnol et le gouvernement de Madrid avait bâti ses plans sur la révolte des indigènes contre les Turcs. Il s'attendait, devant une expédition aussi importante, que les Algériens "prendraient l'épouvante et ouvriraient les portes", que si les combats s'avéraient nécessaires, les sept ou huit mille Turcs seuls se battraient", que les autochtones "seraient traîtres ou lâches". Aucune de ces présomptions ne se réalisa. Alger reçut des renforts de tous les coins du pays et "leurs ennemis les plus irréconciliables sont venus se joindre à eux" (34). Une telle expédition ne pouvait réussir. Le projet était chimérique et mal combiné. L'idée de reconquérir la Régence était romanesque. Vouloir détruire Alger dont l'action en mer ruinait l'Espagne n'était pas plus réaliste. Même dans le cas d'une occupation restreinte, les Algériens pouvaient harceler l'ennemi, miner son armée et multiplier les coups contre ses navires.

Une place espagnole sur le littoral algérien "coûterait beaucoup d'argent et ne servirait à rien" (35). Il faut signaler que l'Espagne, dans le dernier quart de ce XVIII^{ème} siècle, était dépeuplée par les émigrants, son commerce languissait, sa marine était médiocre et ses troupes se faisaient souvent battre au Maghrib ou ailleurs (36).

D- LES DERNIERS BOMBARDEMENTS

A peine la guerre de 1775 était-elle terminée que l'on pensait déjà à la suivante. Début septembre 1775, un bâtiment arrivant à Mahon, rapportait que "l'opinion générale était que les Espagnols se proposaient de revenir"(37).

Les préparatifs allaient bon train dès cette époque. Dans les premiers mois de 1776, on rassembla tout le nécessaire pour réapparaître devant Alger. On fit construire des galiotes, on commanda un train d'artillerie considérable. La plupart des bâtiments de guerre restaient armés.

(34): La Vallée, Lettre du 18 juillet.

(35): Saint Didier, Mémoire, l'auteur y déplore le geste inconsidéré de l'Espagne. "Qui pourra (désormais) dit-il, contenir la fierté algérienne? Alger tremblera-t-elle au bruit des armements de Toulon. Elle rira de nos menaces... Nous serons bientôt assimilés aux autres puissances du Nord et de la Méditerranée. Ou nous serons forcés d'être en guerre continuelles contre eux (les Algériens) ou d'acheter la paix par des tributs honteux et des dépenses considérables".

Saint Didier aurait préféré, au lieu d'Alger, une attaque contre Arzew ou contre les îles Zaffarines au Maroc, car "au moyen de ces ports, les meilleures de la côte, et des forts que l'Espagne pourrait construire pour les protéger... ils pourraient avoir des retraites assurées sur la côte pour leurs vaisseaux et les nôtres en cas de guerre avec les Anglais.

(36): "La marine espagnole, écrit La Vallée, ne se lavera jamais du reproche ou de la trahison ou de la lâcheté qu'elle a encouru(e)".

(37): La Vallée, Lettre du 4 septembre 1775.

1) 1783

En juillet de cette année, les Espagnols aidés par le Portugal, Naples, Gênes et les Chevaliers, imitant Louis XIV un siècle auparavant, s'embarquèrent pour laver la défaite de 1775⁽³⁸⁾. Quatre vaisseaux de ligne, six frégates dont deux maltaises, douze chébecs, trois *cutters*, dix ou onze petits bâtiments et quarante chaloupes et bombardières quittèrent Carthagène sous les ordres de Barcelo.

Les Algériens, à peine relevés de la précédente guerre, comptaient surtout sur le feu des batteries. La marine traversait une crise de moyens. Elle ne disposait que "de deux mauvaises bombardes plus quelques chaloupes" affirme de Kerzy dans son Mémoire ce qui est inexact.

Venture de Paradis relate autrement la riposte des Algériens. "Ils firent, dit-il, sortir deux galiotes à bombes et quelques bâtiments à rames. Le 28 juillet, à six heures, il est sorti du port quelques barques et galiotes voguant à force de rame, droit sur la flotte comme bravade [les Algériens] ont fait remorquer par leurs barques une bombarde armée de deux canons de 24 et d'un mortier à bombe. Arrivée en dehors de la marine, cette bombarde a tiré 5 coups de canon et lancé une bombe"⁽³⁹⁾.

Du 1^{er} au 9 août, on arrosa copieusement la ville qui reçut mille boulets⁽⁴⁰⁾. Mais du 4 au 7, la marine, avec ses modestes moyens, sortit du port, sous les ordres de Hadj Muhammad al Qubtân. Celui-ci avait, auparavant, rempli les chaloupes de chaux et placé les canons. Il engagea le combat et tint l'ennemi à distance. Les Espagnols, craignant les canons et mortiers, avançaient le matin vers la place, lançaient leurs bombes pendant une heure ou deux et se retiraient. N'étant pas près des objectifs, quelques projectiles tombèrent sur les bâtiments de la marine ou sur des maisons voisines du rivage. Une seule fois, ils osèrent approcher de très près. Devant un résultat aussi négatif, les assaillants levèrent l'ancre...

(38): Sous la pression du Pape Pie VI, l'attaque devait avoir lieu en 1780, mais la défaite infligée aux Espagnols par les Anglais, devant Cadix en retarda l'exécution. La même année, l'Espagne engagea des pourparlers avec l'Angleterre en vue d'échanger Oran contre Gibraltar

Poème d' ibn Sahnûn, sur l'arrivée et l'armement de l'ennemi en 1783, *al taghr...* p. 262:

النصر باسم ثغر كل بلاد	حين جاءوا الجزائر دارا
النشوق في السهل و الفراقي الوهاد	في سفين تسير في الماء سير
غربي الريح سائقا سوق حادي	طائرات القلوع يحدو عليها
بترك الصخور الصفى كرماد	شحنوها بكل أمر مضر
كمثل بناء أصحاب عاد	لا يقوم له البناء و إن كان

(39): R.A., pp. 304 - 305.

(40): La Mosquée *al Sayyida*, construite en 972 de l'H/ = 1564, fut détruite.

2) L'ultime "baroud" (1784) (41)

Les insuccès successifs ne découragèrent point les enrégés de la guerre. Une coalition de forces espagnoles, napolitaines, portugaises et maltaises préparait son expédition à Majorque et Carthagène.

Les Algériens, toujours bien renseignés sur les intentions de leurs ennemis, ne restaient pas les bras croisés. Ils s'armaient à outrance (42). En une année, ils mirent à l'eau soixante chaloupes et bombardières.

Malgré une situation financière critique, le Ministre Florida Blanca voulait sa guerre avec Alger. Il en faisait un point d'honneur. D'après la Gazette de France de 1784, cent trente bâtiments gros et petits cinglèrent vers la capitale. Les forces combinées étaient impressionnantes. Par un bref (43) du 18 juin, le Pape avait accordé des indulgences plénières et la bénédiction "in articulo mortis" à tous les soldats de l'armada.

Tirani la leçon de l'attaque précédente, les canonnières algériennes se précipitèrent, cette fois, à la rencontre de l'ennemi, engagèrent la lutte à demi-portée du canon obligeant ainsi l'adversaire à garder une certaine distance. Les Rais restèrent maîtres de la rade et du champ de bataille. Une ligne d'environ cent chaloupes espagnoles lançait des bombes dont la plupart tombaient à la mer, car les navires algériens se trouvaient entre la ville et l'escadre des croisés. Les tirs furent échangés entre deux lignes de bâtiments (44).

(41): Sources:

- Le manuscrit turc n° 1640 de la B.N. d'Alger. Les auteurs: Le Lezkerc Hugasi et Alemdar Mustapha ben Hasan.

- Journal des prêtres de la Mission (extrait dans R.A., 1876, pp. 300 - 319)

- A.N.Aff.Etr., Correspondance consulaire d'Alger, 1784.

(42): Dès avril 1783, l'Espagne protesta auprès de la Cour de Versailles au sujet d'un embarquement fait dans la rade de Marseille, de 1 300 barils de poudre sur un navire danois au profit de la Régence. Le 18 mai, nouvelle protestation pour empêcher de nouveaux chargements.

A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 10.

(43): Un bref, est une lettre pastorale du Pape ayant un caractère privé.

(44): De nombreux détails dans la lettre de M.d'Estournal, Chevalier de Malte, Capitaine de la Galère Saint Louis, adressée de Carthagène, le 7 août de la même année à M.le Comte de Vergennes. Documents publiés par H. de Grammont dans R.A., 1882, pp. 219 - 229. Au sujet des bombardements, on y lit: "Les Espagnols tirèrent 3 379 bombes, 2 145 grenades, 10 680 boulets, 401 boîtes à mitrailles. Les Algériens dépensèrent 13.000 projectiles (p. 221). L'historien ibn Sahnûn, contemporain des événements, va dans le sens du Chevalier de Malte:

"Les Algériens, écrit M.d'Estournel, nous disputaient l'approche de la ville avec 73 barques canonnières qui s'avançaient même quelquefois sous le feu de l'escadre au mouillage". En effet, après le dernier combat, six unités qui n'avaient pas consommé toutes leurs munitions, s'avancèrent sur l'ennemi qui dû t'engager tous ses canons pour tenter de repousser cette formation, laquelle, après avoir craché son feu rentra triomphante dans le port.

Les méthodes de combat différaient d'un camp à l'autre. "Vous serez étonné, note d'Estournel au comte de Vergennes, de voir employer d'aussi grands moyens pour produire un si petit effet [...] En fait de tactique militaire, comme de science, les Espagnols en sont encore au XVI^{ème} siècle [...] leur général les [soldats] exposait souvent une heure entière au feu des ennemis sans leur permettre d'y répondre".

"Les Algériens plus forts eussent pu nous faire plus de mal, soit en tirant horizontalement sur nos barques au lieu de tirer à toute élévation, soit en tentant des abordages, soit enfin, en faisant des sorties de nuit qui eussent amené, inévitablement, le désordre parmi nous..." (45)

L'insuccès des Espagnols était prévisible: tâtonnements dans les préparatifs, manque de plan d'attaque et riposte vigoureuse des Algériens (46). Barcelo qui commandait, écrit Venture de Paradis, était fort bon corsaire mais il n'avait pas assez de science pour combiner les opérations d'une flotte aussi nombreuse".

(45): Il semble que les Algériens, voulant se borner à la défense de la ville, aient été satisfaits d'empêcher les bombes d'atteindre leur but. "Ils avaient l'adresse, dit d'Estournel, de faire creuser leurs bombes en l'air, au dessus de nos têtes et cette circonvallation aérienne de pluie de mitraille était, pour nous, une ligne de démarcation que nous ne pouvions outrepasser". R.A., 1882, p. 223.

(46): al Zahhar apporte des détails qu'on chercherait vainement ailleurs.

Les combats étaient supervisés, du côté algérien, par Hadj Muhammad Qubtân. Des barques non armées de canon, appelées "chqâ'if" sillonnaient la mer, au moment des combats pour transporter les combattants dont le vaisseau venait d'être touché.

Les blessés étaient ramenés chez les médecins pour recevoir des soins, ou être amputés des mains et des pieds, en cas de nécessité. Les morts étaient enterrés.

Quand l'heure de sortie pour affronter l'ennemi arrivait, les gens se bousculaient pour prendre place dans les navires. Seul l'homme doté d'un grand courage y parvenait.

Au moment du départ, la prière des morts était célébrée. Les gens imploraient le Tout Puissant à haute voix... Les *Mudjahidines* étaient accompagnés de musiciens qui jouaient comme si on allait à la promenade... (*Mudhakkirât*, pp. 33 - 34)

"خرج اليه المسلمون و تلقوه بالنجور (...) و الحاج محمد قبطان معهم (...) و معه زوارق صغار من غير مدافع تدعى الشكايف يرسلها القبطان و قت القتال إما للتقدم أو لتحمل الناس إذا تكسر مركب و لتجرّ اللنجور الذي يسقط (...) و المجروحون ينزلون لموضع الأطباء ليجعلوا لهم الدواء أو ليقطعوا الأيدي و الأرجل التي استحقت القطع و يدفن الأموات (...) و عندما يأتي وقت الخروج لملاقاة العدو تجد الناس يزدحمون على الركوب معهم و لا يصل إلى ذلك إلا الرجل الشجاع (...) و وقت الخروج لملاقاة العدو يصلي الناس صلاة الجنابة على الخارجين للحرب ..."

l'intervalle d'un combat à l'autre, ils ne peuvent pas les réparer, que leurs canons sont à fleur d'eau, que de la manière dont ils pointent, ils portent loin et sont peu redoutables..." (50).

Comme il s'est trouvé des auteurs qui ne s'empêchaient pas de prendre des contrevérités pour la vraie histoire, Barcelo, responsable des débâcles espagnoles est vu par Renaudot comme "le seul homme de sa nation qui ait su combattre ces corsaires avec bravoure et habileté. Il les a toujours battus...!" (51)

D'autres observateurs furent lucides, plus réservés ou plus sceptiques.

Répondant à Jefferson qui lui demandait son avis sur un éventuel blocus d'Alger, le comte d'Estaing vice-amiral de France, pensant sans doute à toutes ces infructueuses tentatives espagnoles répondit désabusé: "Les bombardements n'ont qu'un effet momentané. Ils ne consistent qu'à briser des vitres avec des guinées. Aucun n'a réussi à impressionner sérieusement ces brigands"(52).

Tous les historiens ont rappelé la malheureuse aventure de Charles Quint en 1541... Une imposante armada... avec ses deux cents vaisseaux, soixante dix galères et ses vingt cinq mille hommes de débarquement!...

"Cette croisade, prêchée par Paul III lui-même ne fit qu'exalter la haine des Algériens contre les étrangers. "Cinq fois, écrit Plantet, l'Espagne a tenté de réparer ce désastre et par une fatalité qu'on a peine à concevoir, elle subit autant de revers" (53).

Les trois attaques espagnols du XVIII^{ème} siècle furent à l'origine d'un nombre considérable de chansons consacrées à la défense d'Alger sous le règne de Muhammad Pacha (février 1766 - juillet 1791) (54).

L'expédition de 1784 avait inspiré les 'Âchiq (poètes Turcs d'Alger) et tient le plus de place dans le manuscrit 1640 de la B.N.

La renommée des *longon* (اللنجور) est définitivement établie. Les échos du succès de ces chaloupes canonnières sortirent de nos frontières. Deux ans plus tard (1786), les Tunisiens opposant une défense contre les Vénitiens qui assiégeaient Sfax, s'en rappelèrent.

(50): Mémoire, p. 113.

Avec de telles faiblesses, on se demande comment les Algériens ont pu administrer tant de leçons aux Espagnols et aux autres assaillants durant trois siècles?

(51): Tableau du Royaume de la Ville d'Alger... p. 166.

(52): Dupuy, Américains et Barbaresques, p. 31.

(53): Les consuls de France à Alger avant la conquête 1579 - 1830, p. 53.

(54): Fagnan, Un chant algérien du XVIII^{ème} siècle, R.A., 1894, pp. 325 - 345.

Chapitre XIII

LES CRISES ALGERO-FRANCAISES AU XVII^{ème} SIECLE

Pour faire plier le gouvernement d'Alger, les monarques de France crurent, un moment donné, au miracle des démonstrations navales devant la capitale ⁽¹⁾.

Le XVII^{ème} siècle fut le témoin de plusieurs tentatives. En 1637, treize vaisseaux de guerre, sous les ordres de De Manty, chef d'escadre, quittait Toulon, avec mission "d'exiger des Algériens réparations des infractions aux traités signés"⁽²⁾. L'emploi de la force était prévu en cas de refus. Cependant, une tempête divisa la flotte et De Manty arriva seul devant Alger. On était en novembre!

Ne pouvant rien entreprendre, il opta, en fin de compte, pour la négociation et conciliation puis rentra sans grand succès à Toulon.

Alî Bichîn riposta par la destruction du Bastion de France. Richelieu, alors chef du Conseil du Roi, envoya à son tour par deux fois, en 1640 et 1641, une escadre d'intimidation. Le vice-amiral De Montigny, à la tête de dix vaisseaux et six brûlots, reçut pour mission de bloquer le port d'Alger. Sur les lieux, les négociations traînèrent en longueur et le chef de l'expédition n'obtint rien.

Le Cardinal suggéra à Mgr de Bordeaux "chef des conseils du Roi en l'armée navale" qui revenait d'une croisière contre les Salétins de "faire quelque chose pour ravoir, dit-il, nos esclaves de Tunis et d'Alger... que le meilleur moyen pour cela est d'essayer de leur faire peur et de prendre autant de leurs vaisseaux qu'on pourra; après quoi, on viendra à restitution de part et d'autre"⁽³⁾.

1. Les premières escarmouches

Sur le trône de France depuis 1643, Louis XIV menait une politique maghrébine radicalement différente de celle de ses prédécesseurs.

(1): Les premiers armements de la France contre Alger eurent lieu en 1617, sous le règne de Louis XIII.

On se vantait, à l'époque, de pouvoir réussir à soumettre les corsaires de la Régence. Cependant, malgré de considérables préparatifs, l'amiral Beaulieu, qui commandait l'expédition, se borna à la destruction de 3 ou 4 bâtiments d'Alger. De leur côté, les Algériens se vengèrent amplement de cette attaque en frappant durement les côtes de France. Voir Perrot, Esquisse... p. 75.

(2): Trois traités avaient été conclus avant 1637:

- Le 21 mars 1619 (Paix et Commerce) signé à Marseille au nom du Roi, par le Duc de Guise, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roi et Queynan Agha et Rozan Bey, députés du très illustre Bacha et Vice-Roi, Diwân et milice d'Alger
- Le 19 septembre 1628 (Paix et Commerce) signé à Alger.
- Le 23 septembre de la même année (concession d'Afrique).

(3): Berbrugger, R.A., 1866, pp. 338-339.

En effet, de Louis XI à Louis XIII, soit plus d'un siècle et demi, le Maghrib central apparaît à la France comme un allié de fait. La politique de ces monarques était fondée sur l'entente avec l'Islam. François 1er, menacé par Charles Quint, se rapprocha des Algériens. La lutte contre un ennemi commun l'exigeait. L'alliance du Lys et du Croissant datait de cette époque. Ce n'était plus en ennemies que se présentaient sur les côtes de Provence, les forces navales algériennes. Henri II (1547-1559) tenait au renforcement de ces rapports. Henri IV (1590-1610) invoqua le secours des Algériens en 1593 contre Marseille, alors au pouvoir des Liguers. Plusieurs traités de paix furent signés entre les deux pays. Pachas et Deys échangeaient avec les souverains et les princes de France, des présents et des lettres amicales.

Avec Louis XIV, les relations se tendirent au fur et à mesure. Avidé de gloire, influencé par des courtisans "dévots", obsédé par la grandeur de son règne, il renonça à l'entente avec l'Islâm et tint à faire honneur à ses obligations de souverain très chrétien. Il voulut "assurer la vengeance sur les Turcs par la justice de ses armes" nous dit le Père Dan. Par des actions militaires, soufflées par la Duchesse d'Aiguillon et Saint Vincent de Paul, entre autres, il tenta d'imposer le respect de son pavillon en Méditerranée. C'est ainsi que les rapports franco-algériens devinrent tumultueux, orageux, contrastant avec un passé caractérisé par l'entente cordiale et l'intérêt mutuellement compris.

Le renouveau religieux qui marquait ce long règne engendra l'idée de croisade et le retour offensif de l'humeur anti-musulmane en France. Les prêtres consuls et rédempteurs prêchaient la ruine de la Régence d'Alger. C'est pourquoi, de 1660 à 1688, les expéditions militaires se succédèrent. On n'en compte pas moins de neuf! Elles n'aboutissaient chaque fois "qu'à une paix boiteuse".

En 1660, le commandeur Paul, à la tête d'une escadre de quatorze vaisseaux de guerre fit sa démonstration devant Tripoli, puis Tunis, ensuite Alger (4). Là, il trouva une quarantaine de vaisseaux algériens désarmés, "belle proie pour nos brûlots" dit La Roncière (5). Mais le Dey fit dire au chevalier "qu'au premier coup de canon, je mettrai consul, chevaliers, prêtres et autres français de marque à la bouche de mes pièces et vous les enverrai avec mes boulets".

La croisière s'acheva en septembre sans résultat. En février 1661, le voici de nouveau, à la tête, trois navires, un brûlot et des embarcations dans la baie d'Alger avec le projet d'y incendier la flotte. Mais il repartit bredouille.

(4): Rappelons qu'en 1658, le gouverneur du Bastion, Thomas Piquet criblé de dettes, crût ingénieux de quitter la côte algérienne sans payer de tribut au gouvernement de la Régence. Mieux encore, il enleva des autochtones de La Calle et alla les vendre à Malte. Le Dey se vengea et Louis XIV ordonna le blocus d'Alger. Cette mission sera confiée au Chevalier Paul. (Masson, Histoire du Commerce... p. 114).

(5): Histoire de la Marine Française, V, 252.

Comme les actions d'éclat et les coups de main restaient sans lendemain, et comme on rêvait toujours de "rendre la France, reine de la Méditerranée", il convenait de contenir les Algériens dans leurs ports, les forcer d'ouvrir leurs échelles aux marchandises françaises et faire d'eux "les esclaves de Louis XIV et non ses égaux ou ses maîtres"; le seul moyen d'anéantir la puissance des barbaresques était d'aller les attaquer chez eux.

Tous les mémoires et rapports de l'époque sont formels: les corsaires, y dit-on, seront toujours redoutables tant qu'ils n'auront pas vu leurs vaisseaux brûlés et leurs villes incendiées.

En 1663, Beaufort et Paul, pour détruire Alger, élaborèrent un plan. Un coup de main à exécuter de nuit. Deux brûlots en remorque mettront le feu dans la darse, quatre galères en lèveront les navires en rade. On comptait beaucoup sur des pilotes qui avaient séjourné plusieurs années à Alger. Hélas, ces derniers manquèrent l'entrée de la rade et la "dépassèrent de six lieues sans voir le phare sur lequel ils devaient se régler" (6).

Colbert fut particulièrement préoccupé par les guerres avec la Régence car il tenait à défendre le commerce du Levant et assurer aux navires français des escales sûres pour leur retour.

Il voyait grand: bloquer les ports et brûler toute la marine de ce pays! Il voulait aussi faire la guerre à outrance aux Algériens en armant, contre eux, des bâtiments légers, équipés d'avirons et des galères toujours en état de prendre la mer à partir de Marseille. Il trouvait même inutile, sinon déshonorant de traiter avec le Diwân. Il poussa l'intransigeance jusqu'à arrêter tout bâtiment étranger trafiquant en Méditerranée, s'il entrait ou sortait des ports algériens... à l'exception des navires anglais. Il se faisait informer, secrètement, des rades, mouillages et fortifications de la côte. Mais il regardait aussi comme très important pour le commerce de Marseille de ne point rompre "trop légèrement avec ceux d'Alger" où "il n'y a qu'à perdre parce qu'ils ne font que la course et point de commerce". Sa devise était: "Ne pas rompre mais contenir et intimider les corsaires, car la rupture coûte cher!" (7)

Son fils, Seigneley, lui aussi Ministre de Louis XIV, pensait que les Algériens devraient être traités "avec une extrême hauteur". Il méprisait leurs forces. Il était convaincu qu'il pouvait les écraser et trop facilement. Il rêvait de les humilier. On lui faisait remarquer, pourtant, qu'on ne saurait les anéantir totalement, "c'est une hydre qui renaît à tout moment" disait-on pour le persuader.

Un tel état d'esprit ne favorisait guère les relations pacifiques, mais plutôt la tension permanente entre les deux pays qui convoitaient, chacun pour soi, la maîtrise de la mer.

(6): Ibid, p. 257.

(7): A.N.Aff.Etr. B III 305.

2. L'aventure de Gigel

La crise franco-algérienne, qui couvait depuis quelques années, aboutit en été 1664 à un affrontement armé sans précédent: l'attaque de Gigel, par mer, avec volonté de s'en emparer et de s'y établir durablement.

L'événement doit susciter toute l'attention du chercheur (8). En effet, pour la première fois, la France, renonçant aux croisières punitives, envisageait une occupation permanente d'un port algérien. Jusqu'ici, on invoquait, à la Cour de Versailles, les nombreux échecs portugais et espagnols comme autant d'arguments contre d'éventuels débarquements français sur le littoral algérien. L'élaboration d'un plan d'invasion, les moyens mis en oeuvre, la réaction du Diwân et la faillite de l'entreprise en fin de compte, le tout constitue un des épisodes les moins connus de notre histoire moderne, mais certainement un des faits armes les plus glorieux.

a) Des récits trop brefs

Les historiens européens ont, sinon passé sous silence les événements de Gigel en 1664, du moins escamoté le récit et donné des interprétations fantaisistes.

Quelques exemples vont démontrer la disproportion entre les faits et la narration. Dapper consacre à l'affaire une demi-page et Perrot, six lignes!(9) Orse en fait le récit à sa manière: "Le Roi se rendit maître de cette place sans beaucoup de difficultés, mais ses troupes furent bientôt épuisées par les maladies et les attaques incessantes des Arabes. Après quelques mois de séjour, on abandonna cette conquête..."(10)

(8): L'affaire de Gigel:

a) Documents d'archives: Ordres royaux, rapports, lettres, mémoires, délibérations etc... Voir notes citées plus bas.

b) Récits de l'époque, chroniques... Turbet-Delof, *Bibliographie Critique*, pp. 170-172.

c) Ecrits du XIX^{ème} siècle:

- La Primaudaie (E. de), *Le Commerce et la Navigation de l'Algérie avant la Conquête*, pp. 114-123.

- Feraud (Ch), *Histoire de Gigel*, pp. 129-169.

- Watbled, *L'expédition du Duc de Beaufort contre Djidjelli*, R.A., 1873, pp. 215-231.

-La Roncière, *Histoire de la Marine Française*, V, pp. 257-261.

d) Ecrits du XX^{ème} siècle:

- Retout, *Histoire de Djidjelli*, Paris, 1927.

- Turbet-Delof (G), "A propos de trois impressions bordelaises. L'affaire de Djidjelli (1664) dans la presse française du Temps", *Bull. Soc. des Biblioph. de Guyene*, n° 88/1968, pp. 150-165.

(9): Dapper, *L'Afrique...* p. 186; Pechoi, *Histoire de l'Afrique du Nord*, III, pp. 87-88(Le traditionnel résumé); Garrot, *Histoire Générale de l'Algérie*, pp. 495-497; Perrot, *Esquisse...* pp. 176.

Sans citer la guerre de Gigel, Martin (*La vie et la Condition des Esclaves Chrétiens dans la Régence d'Alger*), va jusqu'à dire "qu'en 1663 et 1665, le Duc de Beaufort infligea à la flotte algérienne une si grave défaite qu'elle périt presque toute entièrement", p. 47.

(10): Alger pendant Cent Ans, p. 156.

Loir note, sans scrupule, "qu'en 1664, le Duc de Beaufort, renouvelant cette croisière [celle de 1662] battit deux fois les Barbaresques, et leur prit plusieurs navires"⁽¹¹⁾. Galibert nous apprend que: "Le Duc, à la tête d'un corps de 5 200 hommes, s'empara de Gigelly le 23 juillet [...] et s'y établit. Mais bientôt, la division qui éclata entre les chefs de l'armée, la faiblesse des ressources qui avaient été mises à leur disposition, enfin la négligence qu'on apporta à fortifier la place et à y réunir tout ce qui était nécessaire à l'entretien des troupes, obligea la France de renoncer à cette conquête"⁽¹²⁾.

Féraud insiste sur les divergences entre officiers supérieurs français. Les modernes, à leur tour, n'attachèrent qu'une curiosité relative à l'expédition. Julien n'est pas plus prolix que le reste: "La tentative d'occupation de Djidjelli, écrit-il, eut des résultats plus lamentables encore. Après un débarquement difficile [...] les soldats, mal nourris, mal ravitaillés et minés par la fièvre, ne purent résister aux attaques des Turcs et des Kabyles. On dut rembarquer les troupes en laissant 1 400 cadavres et une centaine de canons à l'ennemi"⁽¹³⁾.

De la résistance algérienne, on ne souffle mot; des véritables causes de la débâcle, on se soucie très peu; sur la crise politique et morale qui éclata en France, on reste prudent; le prix payé par le pays après l'aventure? on préfère ne pas en parler!

Pour saisir toute l'importance des événements dont Gigel fut le théâtre, et pour comprendre les causes et les conséquences d'un acte aussi hostile, l'historien doit recourir aux documents d'archives. Par bonheur, ils sont suffisamment nombreux et divers pour fournir les détails ignorés des historiens. Grâce aux pièces officielles, aux mémoires inédits et aux lettres de soldats ou de captifs, la lumière peut se faire sur l'affaire de Gigel.

b) Pourquoi Gigel?

Les menaces et les croisières précédentes⁽¹⁴⁾ n'ayant rien donné, il fallait trouver les moyens d'en finir avec une Régence qui osait défier le Roi Soleil⁽¹⁵⁾. On décida une

(11): Loir (M), *La Marine Française*, Paris, 1893, p. 65.

(12): Galibert, *L'Algérie...* p. 226.

(13): Julien (Ch.A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, II, p. 286.

(14): Il faut rappeler que:

En août 1660, le Commandeur Paul, après un dernier échec devant Tripoli, tenta d'incendier le port d'Alger. (La Roncière, *Histoire...*, V, 252).

En 1661: Croisières très actives, le long des côtes maghrébines;

En 1663: échec d'un débarquement à Collo, et d'un coup de main contre le port d'Alger.

(15): Louis XIV laissait dire qu'il voulait venger la défaite subie en 1541 devant Alger par Charles Quint. Il se posait en champion de la Chrétienté et pensait satisfaire l'Eglise, en découdre avec l'Infidèle, flatter l'opinion toujours à la recherche de gloire et enfin renforcer les positions du négoce français en Méditerranée. (Grammont, *Histoire...*, p. 213; Garrot, *Histoire...*, p. 495)

occupation permanente de quelque point sur le littoral algérien, puisqu'il n'était pas possible d'affronter directement Alger, ce qui exigeait "beaucoup d'hommes et de canons".

Pour l'exécution du projet, Louis XIV désigna le Chevalier de Clerville, Commissaire général des fortifications et qui avait, d'autre part, des intérêts dans les affaires du Bastion de France, près de La Calle. Il fut chargé de reconnaître alors "un poste sur la côte d'Afrique favorable à un débarquement". Dans un rapport adressé le 22 juin 1662 à Colbert, cet officier suggérait la ville de Stora ⁽¹⁶⁾. Ce point du littoral remplissait, aux yeux de Clerville, les meilleures conditions. Par contre un Marseillais, Blaise Reimond Merignon qui vécut longtemps parmi les tribus de l'Est et noua des intelligences dans les villes côtières avait choisi Skikda.

"Sire, écrivait-il au Roi, au pays d'Afrique, il y a un port de mer où se peut dresser une fort grande armée navale et se pourra dresser une forteresse qui subjuguera les royaumes d'Alger et de Tunis, sis à proximité de Constantine, entre Bougie et Bône, à l'intersection des deux grandes principautés barbaresques" ⁽¹⁷⁾.

Mais le conseil du Roi avait, lui aussi, ses options. On y trouvait les partisans de Bône et ceux de Bougie... On choisit Gigel ⁽¹⁸⁾, sur les recommandations du Duc de Beaufort qui venait d'être nommé Grand Amiral. Certes, le choix se justifia: "port assuré pour les galères et vaisseaux dans le pays le plus fertile du monde, un endroit tout bâti où il ne faut porter aucun matériel".

Les organisateurs de l'expédition étaient persuadés que, s'agissant d'un littoral familier des négociants et marins de France (en 1632, plusieurs sujets du Roi étaient établis dans les villes côtières où on trouvait des civils, des militaires et des religieux), la ville tomberait sans grosse difficulté et deviendrait "un excellent port pour les bâtiments chargés de surveiller les corsaires et de leur faire une chasse continuelle". On espérait ainsi "purger la mer de ses forbans". On voulait "épouvanter ces Barbares plus dangereux que les Tatares". On voyait déjà se créer l'Empire de la Méditerranée. On fit

(16): Stora était connue des Européens, dès le Moyen-Age. Les premiers portulans en faisaient mention sous le nom de Oustoura. Le port figure sur toutes les anciennes cartes nautiques avec la même appellation.

Le port était doté d'entrepôts bien approvisionnés. Les Génois au XVI^{ème} siècle y étaient très actifs et y faisaient de bonnes affaires. Avec les concessions, les Français les supplantèrent. Le bon mouillage faisait qu'il était connu des marchands.

Le géographe arabe, al Idrisi (XI^{ème} siècle) mentionne "Marsa al Stûra" mais au XVIII^{ème} siècle, on confondait encore Stora et Skikda.

(17): La Roncière, op. cit., IV, 408.; Grammont, Histoire d'Alger, p. 214.

(18): Gigel fut attaqué dès 1442 par les Normands de Sicile. Au XV^{ème} siècle, le port fut occupé par les Pisans puis par les Génois avant d'être chassés, vers 1512, par les frères Barberousse.

déjà de Gigel "un port de guerre, un port excellent, capable de contenir quinze vaisseaux, douze galères et tous les sandales du pays" (19). Et l'imagination créa la tentation.

c) L'exécution du plan

Après de nombreux préparatifs minutieux à Toulon, où l'on réunit une armée et une flotte, des milliers de soldats prirent la mer (20) sous les ordres d'officiers prestigieux: le Duc de Beaufort, Duquesne, de Clerville, le Général Gardanne. Le chevalier Paul commandait les dizaines de vaisseaux, frégates et autres types de navires (21). Malte dans cette croisade, avait dépêché sept navires. La participation de la marine s'élevait à 63 voiles.

Le 2 juillet, on quitta Toulon et, après une escale aux Baléares on passa devant Bougie pour arriver, le 22, devant Gigel. Les premiers accrochages furent brefs mais sanglants. Dès qu'elle jeta l'ancre devant la ville, la flotte fut accueillie par l'artillerie locale. Le lendemain, le débarquement s'opéra près d'une *qubba* (où s'élèvera plus tard, le Fort Duquesne). On arbora le drapeau de France et la croix sur le minaret de la mosquée, suprême injure qui devait faire rager les croyants. La progression des assaillants fut difficile. A pied, à cheval, les Algériens affluèrent vers la côte s'offrant à l'artillerie des galères ennemies. Puis on décrocha pour se réfugier dans la forêt et, malgré les dangers, on revenait chaque fois sur les lieux, harceler l'adversaire et se battre avec courage. Mais les moyens de défense faisaient défaut et on dut évacuer la ville dès le lendemain après un vif combat.

A terre, le Duc, imitant le Cardinal Ximenès entrant à Oran en 1509, monta se jeter contre la forteresse "tenant un crucifix à la main gauche et une épée nue de l'autre"(22). Les troupes prirent position dans une petite plaine, entre la ville et les montagnes et s'y retranchèrent, car la résistance frappait chaque fois que les moyens le permettaient.

(19): Feraud, op. cit., p. 130.

قال الإدريسي : " و مدينة جيجل لها أيضا مرسيان ، مرسى منهما في جهة جنوبها و هو مرسى وعر الدخول إليه صعب لا يدخل إلا بدليل حادق و أما مرساها من جهة الشمال - و يسمى مرسى الشعراء - فهو ساكن الحركة كالحوض حسن الإرساء به لكنه لا يحتمل الكثير من المراكب لصغره و هو رمل " .

OPVS Géographicum Fas. tertiers, pp. 268-269.

(20): Cinq mille hommes de troupes régulières, un bataillon de Malte avec cent vingt chevaliers, deux cents volontaires et deux cent cinquante valets...

(21): On choisit Paul, nous dit-on, parce qu'il était marin très redouté de ceux d'Alger (La Primaudaie, Commerce, p. 115)

(22): La Roncière, op. cit., IV, 259.

Le Duc, en parlementant avec quelques indigènes, tenta de leur faire croire "qu'il n'en voulait qu'aux corsaires d'Alger..." que son intention, en s'emparant de Gigel, ne visait rien d'autre que "d'occuper une position fortifiée d'où il lui fut possible de surveiller leurs navires"⁽²³⁾. Le même jour, les avant-postes ennemis furent attaqués par les *Mudjahidines* qui "se jetèrent avec fureur sur les soldats qui bivouaquaient, surprirent quelques uns d'entre eux et laissèrent aux autres à peine le temps de se rallier". Dans le camp des croisés, on devint très prudent et on fit construire un petit fort avec des matériaux provenant du cimetière local, ce qui excita encore plus la détermination des Musulmans. Durant trente jours, escarmouches, razzias, batailles et embuscades éprouvaient les chrétiens. Les hommes du Duc ne pouvaient sortir de leur retranchement sans s'exposer à une mort certaine. Par petits groupes, cachés derrière les arbres, ou blottis derrière un rocher, les combattants scrutaient, sans relâche, les mouvements de l'adversaire.

d) Des réjouissances prématurées

On suivait en France avec attention le déroulement des opérations. Les nouvelles d'une victoire totale et fulgurante se répandirent avec une rapidité telle que, sans attendre confirmation, on se mit à fêter le succès! Le Chevalier Paul, s'adressant au Roi, osa dire: "Grâce à Dieu, nous avons conduit la flotte de Votre Majesté composée de quatre vingt quatre voiles dans le port de Gigery, lequel port se pourra rendre fort bon avec la dépense. Je n'ai rien oublié, Sire, dans mon métier de la mer pour faire réussir tous les généreux desseins de Votre Majesté et ses armes ont été victorieuses dans la descente et partout, jusqu'à présent, ainsi que Votre Majesté le pourra apprendre par Son Altesse de Beaufort et de MM. les officiers généraux de terre" (24)

Henri Pussort vantait l'action du Duc "comme le plus grand établissement que le Roi puisse faire pour être le maître du commerce" (25).

Colbert, complimentant le Duc, se réjouit à son tour du "nouvel accroissement de gloire que l'heureux succès de l'entreprise de Gigery, conduite avec tant de prudence et de valeur, donne à vos autres actions [...] Toute la terre est suffisamment persuadée de votre courage dont vous avez donné de si éclatantes preuves [...] Il ne me reste qu'à vous rendre un million de grâces" (26)

(23): Un délégué présent à l'entrevue lui répondit: "Nous sommes à moitié nus, à peine avons-nous de quoi manger, mais tous aimons la guerre. Nous y sommes habitués et quoi qu'on vous dise, vous n'obtiendrez jamais la paix [...] Partez donc..." (Feraud, op. cit., p. 137)

(24): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 10, Lettre au Roi, 29 juillet.

(25): Turbet-Delof, L'Affaire de Djidjelli..., p. 9 (tiré à part) Signe d'un prurit collectif: La Gazette de France n° 103 du 28 août avait consacré 16 pages "au glorieux exploit", le n° 136 du 14 novembre parlait encore de la défaite des Maures devant Gigery.

(26): A.N.Marine, B 7/49, p. 205, Lettre du 31 août.

Croyant la victoire assurée, Louis XIV exprimait à son cousin "sa joie d'apprendre l'heureux succès de l'entreprise" et lui demandait "de pouvoir le maintenir, le fortifier et y faire un bon port". Il envoya des messages au Grand Maître de Malte et Bailli d'Arménie, Général des Galères de la religion pour les remercier. Ce dernier reçut même une boîte "où le portrait du Roi enrichi de diamants" devait traduire la satisfaction du monarque (27).

A Marseille, une assemblée générale fut convoquée "pour examiner l'opportunité d'un présent de munitions et rafraîchissements à faire à l'armée navale [...] qui vient de prendre Gigeri" (28). Trois jours après, cette même assemblée décidait "l'envoi d'un présent en victuailles et munitions de guerre à l'escadre du Duc de Beaufort qui a châtié les corsaires de Barbarie si redoutables pour le commerce" (29).

Après les festivités, les projets s'élaboraient et les directives se multipliaient. Le Baron d'Oppede vint présider en personne dans la cité phocéenne, une assemblée extraordinaire de la Chambre de Commerce. Y avaient assisté de nombreux négociants "pour prendre connaissance des volontés du Roi". Parmi celles-ci: "Sa Majesté ayant toujours à coeur de bonifier le commerce... veut établir un juge consul au lieu de Gigeri, en Afrique, qu'il a nouvellement soumis à sa domination pour donner lieu à tous les commerçants de pouvoir y établir un commerce avec toute assurance faisant pour cet effet, fortifier cette place avec toute sorte de diligence pour l'entière sûreté du dit commerce" (30)

L'envoi de renfort fut vite décidé. Trois vaisseaux et quatre barques quittèrent Toulon dès le 27 août "pour porter des vivres à l'armée du Roi et quantité d'autres choses utiles et nécessaires à la conservation des troupes et du poste qu'elle occupe pour attendre, sans inquiétude, l'arrivée du deuxième convoi que nous préparons"(31). Dans ce convoi voyageait le sieur Louis de Léon, nommé par l'Assemblée pour exercer la charge précitée (32).

Avec les provisions, arrivaient également les marques de satisfaction du Roi et ses encouragements. Le corps des officiers "qui contribueront à soutenir le poste de Gigeri et y donneront leurs soins et leur temps, sans aucune impatience ni chagrin, seront estimés et considérés en toute rencontre de Sa Majesté, comme lui ayant rendu le service le plus important et le plus agréable". Puis, les directives du Roi devinrent plus précises: "Empêcher ceux d'Alger à songer d'y envoyer des forces pour cela [...] ôter tous moyens aux pirates du dit Alger de se dégarnir de leurs forces en les obligeant

(27): Ibid.

(28): A.C.C.M. Série B f° 419 (9 août)

(29): A.C.C.M. Série B f° 421 (11 août)

(30): A.C.C.M. Série B f° 427 et 428 (11 septembre)

(31): A.N.Marine B7/49, p. 206, Lettre du sieur de La Guette, 14 septembre.

(32): Si "le consul" fit bien le voyage à Gigeri, ce fut pour constater, à son arrivée, l'échec de l'entreprise.

continuellement à penser plutôt à leur propre conservation [...] Le Duc, avec son armée, doit inspirer la crainte [...] faire croiser les vaisseaux devant Alger [...] faire en sorte qu'ils reconnaissent que c'est eux (les Algériens) qui ont besoin de l'accommodement et à qui il sera, incomparablement, plus utile qu'à nous" (33).

Cependant, la situation se dégradait rapidement à Gigel et le Roi, ses ministres, les commissaires de la Marine multipliaient les directives vainement. Alors que la déroute approchait, on ordonnait de "continuer la guerre aux corsaires d'Afrique... de croiser les mers d'Alger, de se faire voir avec ses vaisseaux le plus souvent, et de plus près qu'il pourra de la dite ville pour leur donner de la jalousie, leur faire imprimer de la crainte par quelques actions hardies et vigoureuses, comme de brûler leurs vaisseaux en rade ou dans le port, s'il en trouve l'occasion...". Pour épater l'Europe, le Roi cherchait une action d'éclat "qui puisse donner de la réputation à ses armes". Bien mieux, il voulait terroriser les dirigeants d'ici, par des exigences exorbitantes. Devant Alger, prescrivait-il, se garder de leur faire des ouvertures de paix, exiger d'eux la restitution de tous les vaisseaux et de tous les Français. Si les corsaires offrent la remise du Bastion de France, à condition que les armes du Roi abandonneront le poste du Gigeri, il faudra rejeter bien loin cette proposition et la traiter même de mépris et de moquerie "au contraire, il faudra leur faire tout le mal qu'il pourra" (34).

Considérant le projet victorieusement réalisé, et la situation militaire très favorable, Versailles demandait déjà si on pouvait faire sur les lieux, des machines pour nettoyer le port de Gigel... sinon on en enverrait de Provence ou d'ailleurs.

e) Cha'bân Agha sur les lieux

Après avoir réuni une armée, le chef de la Régence marcha, en personne, sur l'ennemi. Il y arriva début octobre (35). Dès le 5, Cha'bâne occupa les hauteurs et installa une puissante artillerie qui allait faire ses preuves. Les travaux de siège débutèrent immédiatement.

Le fort de l'Ouest, battu en brèche avec des pièces de 48 et de 36, résista à peine trois heures. D'après une relation manuscrite, l'âpreté des combats fut inouïe: "Les Turcs attaquèrent vigoureusement en concentrant tous les efforts sur le fortin de l'Ouest. Repoussés plusieurs fois, ils revenaient avec obstination, capables de tout [...] L'épée à

(33): A.N.Marine B7/49, p. 180, Mémoire au Roi, 31 août.

(34): Ibid.

(35): Pour comprendre le retard mis avant de réagir, il faut rappeler que de 1659 à 1672, le pouvoir central était encore entre les mains, non des Pachas envoyés par la Porte, mais de chefs militaires, les Aghas. Cette courte période fut celle de la violence et de l'anarchie. Les désordres avaient, en effet, paralysé l'action du gouvernement. (Grammont, Histoire..., pp. 207-208; Garrot, Histoire..., pp. 493-495)

la main et avec des échelles, avancèrent les premiers, soutenus de cinq cents mousquetaires et il y eut une échelle de posée sur laquelle on pouvait monter trois de front. Un Turc, l'euscarienne à la main, y monta et voulut sauter dans la tour, mais le lieutenant qui était dedans lui allongea un coup de pertuisane et le manqua. Il redoubla et fit de même que la première fois... le feu des ennemis fut fort grand, il dura d'une même force jusqu'au jour... Une petite heure après le commencement de l'attaque, Cadillan (36) fut tué d'un coup de mousquet [...] et le reste des hommes était fort las..." (37)

Les croisés avaient tenté, sans succès, une parade avec une batterie de quatre canons qui, en quelques instants, fut démontée. Une seconde redoute qui protégeait le camp, fut emportée à son tour, en moins de deux heures.

La situation était désespérée pour les Français quand le Marquis de Martel arriva avec d'appréciables renforts: un millier d'hommes, des munitions et des provisions [...] Un ordre du Roi confiait le commandement des opérations au Général Gardagne et prescrivait au Duc de Beaufort "de continuer avec ses vaisseaux de combat, la chasse aux corsaires barbaresques" et ce dernier mit aussitôt à la voile!

Sans se laisser impressionner par ce deuxième débarquement, les artilleurs algériens tournèrent leur feu contre le camp lui-même. La position de l'ennemi devint alors des plus difficiles. Pourtant de Clerville avait bien dit à ses hommes que "les seules lavandières de l'armée suffiraient pour défendre les deux redoutes". Devant une pluie de projectiles et un feu aussi meurtrier, les soldats de Sa Majesté "ne parlaient plus que de se rendre aux Turcs".

En France cependant, les stratèges imaginaient l'inimaginable. Le 1^{er} novembre, alors que les jours de la défaite étaient comptés, un marin, le sieur Trubert proposait à Colbert le plan suivant: "Pour accabler la ville d'Alger [...] la faire bombarder par une force navale de galères et de barques, spécialement aménagées [...] Alger est une ville bâtie sur le bord de la mer, en forme d'amphithéâtre, les maisons sont percées par en haut, au milieu des terrasses, en sorte qu'étant fort pressées et les rues fort étroites, l'on ne tirerait pas une bombe qui ne portât et peut être même que quelques unes seraient conduites assez heureusement sur les vaisseaux pour en faire périr une partie [...] Galères et barques, accompagnées de quelques bâtiments de lignes iraient s'emboîser à distance de mousquet de terre, et de là, vomiraient sur la ville et le port, leur approvisionnement de deux ou trois mille bombes [...] Le bombardement d'Alger durerait six heures, pour le moins, et causerait un si terrible fracas qu'assurément, les habitants qui n'y pourraient demeurer en sûreté, obligeraient ceux qui les gouvernent de rendre tous les pauvres Français qui gémissent sous la pesanteur que ces infidèles leurs donnent" (38).

(36): Capitaine du Régiment de Normandie.

(37): Féraud, op. cit., p; 141, d'après une relation manuscrite de la Bibliothèque Impériale.

(38): A.N.Marine B4/2, Mémoire de Trubert à Colbert, 1er novembre 1664. Egalement S.I.H.M., série Dynastie Sa'adienne- France. t. 1, p. 89.

Avec une Régence irréductible, on espérait conclure par la terreur, un traité "qui rendrait durable la peur éprouvée par les Algériens et la conservation, par le Roi, de quelques postes en Afrique". On voulait aussi, par une telle diversion, abrégé les combats engagés à Gigel.

Mais ce qu'ignorait Trubert, en remettant son plan au Ministre, c'est que l'expédition était finie... depuis la veille.

f) La débâcle générale

L'enfer de Gigel ne pouvait plus durer pour le corps expéditionnaire. La retraite commença dans un désordre indescriptible et dans une peur "aussi honteuse qu'une fuite" au dire du commandant en chef lui-même.

On embarqua les blessés qui étaient plus de mille (on se battait à l'arme blanche autour des dernières chaloupes). On laissa, sur le terrain, de nombreux tués. Garrot nous dit deux mille (39). D'Ormesson consigna, dans son journal, le 19 novembre 1664 "qu'il avait péri quatre cents hommes qu'on laissa pour garder le camp tandis que les troupes s'embarquaient, lesquelles virent ces pauvres malheureux se jeter à la mer plutôt que de tomber vivants *ès mains des Maures*" (40).

Parmi les tués, on déplora le chevalier Trouchet du régiment de Picardie, perte qui fit dire plus tard à un poètereau:

*D'un mousquet le boulet barbare,
Nous enleva cet homme rare,
Mais après un si triste sort,
On vengea hautement sa mort!*

On abandonna, sur le champ de bataille, un matériel de guerre aussi riche que varié: canons, mortiers, fusils, vivres... (41)

Les malheurs du corps expéditionnaire n'étaient pas finis. Un pénible drame le guettait. Le vaisseau "La Lune", un des plus gros navires de la marine française, rapatriait deux mille hommes, quand il sombra au large des îles Hyères et très peu de soldats échappèrent au naufrage.

(39): Garrot, histoire..., p. 496.

(40): Même détail dans Dapper, Description de l'Afrique (1686), p. 186.

(41): R.A., 1886, p. 468, Documents Algériens, Lettre n° 38, p. 468.

g) Alger en liesse

L'arrivée des prisonniers et du butin de guerre électrisa les foules. La joie se lisait sur tous les visages. Grâce à un captif français détenu à Alger depuis quelques années, le Sieur Le Grain, nous pouvons suivre ces moments d'intense émotion. Une de ses lettres nous livre maints détails: "Jetant la vue à la mer, j'aperçut les galères qui revenaient chargées de quatre vingt Français [...] et de quatorze pièces de canon et de beaucoup de butin parmi lesquels il y avait aussi un lieutenant du régiment des royaux [...] et aussi le fils de Briconnet (?) [...] et aujourd'hui, arrivèrent encore trois navires avec autant de monde qu'en avait apporté les galères et tous les canons [...] trente deux pièces de fonte et seize de fer mais aussi excellents que ceux de fonte et quantités de pierriers et une multitude infinie de batteries et grenades, deux grands magasins de farine et plus de huit cents (?) de vin que le Général des Turcs fit tout perdre et rompre..."

Ce captif qui "éprouvait la honte et de la confusion" précise que l'armée algérienne, envoyée à Gigel, comprenait deux mille cinq cents hommes, trois canons de 44 à 48 livres de balles... "ils ont fait fuir, dit-il, quatre mille hommes et ramener deux cent soixante" (42).

Le consul de France à Alger, Dubourdieu, alla rejoindre au bagne de la capitale, le monde de Gigel. Notre captif, auteur de la lettre, se sentait encore plus malheureux et bien chagriné d'entendre les Algérois lui lancer "Guarda Gigel!" et "à Gigel, on coupe les têtes avec la faucille"(43). Les prisonniers espagnols n'épargnaient point leurs compagnons français par des moqueries et "des choses horribles et vilaines du Roi et de toute la nation".

h) En France: les retombées de la défaite

La nouvelle de l'échec militaire eut, en France, l'effet d'une secousse catastrophique. La presse "eut ordre de faire silence" (44). Le coupable avéré fut vite trouvé: c'était la peste qui avait contraint le corps français de quitter les côtes d'Afrique.

Cependant, malgré les dispositions prises, le désastre eut un grand retentissement dans toute la chrétienté. Un grand Roi est battu! Le monarque qui espérait ajouter une victoire africaine aux dizaines de succès remportés en Europe fut "très touché d'une sensible douleur". Son déplaisir fut aggravé en apprenant l'abandon de toute l'artillerie et la capture de près de trois cents de ses soldats par les Algériens, "c'est de quoi l'on ne peut pas se consoler aisément". Il voulut s'informer sur les véritables motifs d'une retraite effectuée sans ses ordres. Il chargea M.de Champigny "d'entendre, à Hyères, les

(42): A.N.Marine B7/49, pp. 232-233, Lettre de Legrain, 10 octobre 1664.

(43): جيجل تقطع الرأس بالمنجل .

(44): La Roncière, op. cit., I, 259.

officiers et les parties subalternes car il y eut faute et précipitation et on venait de recevoir à Gigeri, un renfort considérable qui devait être suivi par d'autres..."(45)

Mais la question qui se posait à la Cour était comment laver l'affront, comment remporter un succès "pour effacer la honte dont la disgrâce de l'expédition avait terni le Lys de France" (46). Bien pire encore, les Barbaresques n'étaient pas anéantis et la déroute de Gigel n'allait-elle pas leur donner plus de vigueur et plus d'assurance? Devant une situation peu supportable, le Roi ordonna à M.de la Guette (47) d'envoyer des vaisseaux devant les côtes algériennes "après ce qui vient d'arriver à Gigeri". Sentant son prestige personnel et celui de son armée fortement entamés en Europe, il ne pensait qu'à la revanche qui lui rapporterait une satisfaction. Aussi, ordonna-t-il, de "mettre encore quelques vaisseaux à la mer pour rabattre l'orgueil que les Barbaresques peuvent concevoir de ce petit succès et leur faire connaître qu'il n'empêche pas que je leur continue encore plus fortement la guerre que j'ai entreprise contre eux " (48).

A.M.de Martel, il fut donné d'aller vite faire la guerre aux Turcs. "Il sera bon que vous-même preniez soin que les capitaines qui restent de votre escadre ne perdent pas un moment pour remettre leur équipage en bon état et qu'ensuite, après avoir pris des rendez-vous et concerté toutes choses avec le Duc de Beaufort, vous vous mettiez le premier à la voile et d'abattre autant qu'il vous sera possible et d'apaiser un peu d'orgueil que les Turcs ne manquent pas d'avoir de l'abandonnement que nous avons fait de Gigeri" (49).

i) A la recherche du responsable

Comme après chaque bataille perdue, on s'efforça, à la Cour, de faire sortir les causes de la défaite. Elles furent nombreuses: rivalités entre capitaines d'infanterie et capitaines des galères (50), troupes dans le dénuement complet, manque de vivres, de bois et d'eau potable, pénurie de munitions [...] Responsabilité de Clerville qui "espérait obtenir la concession des comptoirs de Stora et de Collo"(51). Faiblesse des effectifs. Les

(45): A.N.Marine B7/ pp. 232-233, Lettre du 16 novembre 1664.

(46): Turbet-Delof, Bibliographie Critique, p. 175.

D'après une lettre de Beaufort à Colbert, 12 mars 1665, "Les habitants de Tunis n'avaient dans la bouche que des paroles de moqueries pour la France depuis l'affaire de Giggely" (Plantet, Correspondance des Beys de Tunis, I, 176)

(47): Testard de La Guette, Intendant de la Marine du Levant.

(48): A.N.Marine B7/49, p. 230, Lettre du 23 novembre.

(49): Ibid. p. 232.

(50): A.N.Marine B7/49, Lettre de Clerville adressée au camp de Gigeri, le 12 juillet.

(51): Grammont, Histoire... pp. 213-216.

Dans les documents d'archives, on rencontre très peu d'indications sur la riposte algérienne. Une des rares notes parle des combats et signale que "les Maures ont attaqué la redoute la plus avancée du poste de Gigeri et qu'ils furent repoussés avec pertes des deux côtés" (A.N.Aff.Etr. B 1 - 115, Lettre du 12 septembre).

spécialistes avaient, chacun sa version et son analyse. On a été jusqu'à invoquer, en novembre, les menaces de l'hiver.

On s'en prit au choix de Gigel à qui on trouva depuis, plusieurs inconvénients: rade mauvaise et communications avec l'intérieur très difficiles (52). Il y avait d'autres endroits infiniment meilleurs que Gigel... Bône aurait dû intéresser les chefs militaires... la victoire aurait été assurée et durablement.

Pendant que les critiques se déchaînaient et les accusations s'échangeaient, parfois violemment, un point faisait l'unanimité: le silence sur la combativité des Algériens. Les rapports officiels l'ignorèrent complètement. Heureusement, les notes de quelques témoins nous révèlent ce que furent l'effort et le sacrifice du combattant musulman.

"Plusieurs d'entre eux, dit le manuscrit utilisé par Féraud, étaient nus comme la main, d'autres avaient une houppelande blanche qui les couvrait depuis le haut de la tête jusqu'à à la moitié des jambes. Quelques uns étaient armés de grands sabres mais la plupart n'avaient que des sagaies moins grandes qu'une demi-pique d'un bois fort lourd. Leurs cavaliers, habillés comme des fantassins, avaient un morceau d'étoffe au bas de leurs jambes, pour tenir leurs éperons longs d'un demi-pied. Leurs selles ressemblaient à des bâts et leurs brides n'étaient que de méchants filets. Tous leurs chevaux étaient petits et [...] néanmoins ces gens poussaient du haut d'une montagne en bas, à toute bride" (53)

Les points de vue continuaient de diverger sur les causes du revers. Quinze ans après les événements de Gigel, le sieur Dancour croyait avoir trouvé la vraie faute des stratèges. Il aurait voulu qu'on débarquât sur l'île de la Galite parce que c'est une île déserte, d'environ une lieue de long sur une demi-lieue de large [...] ayant un bon port au midi, capable de contenir une armée navale qui peut y mouiller depuis trente brasses jusqu'à six forts près de terre, sans danger..."

Comme le souci majeur du moment était d'abattre par tous les moyens la puissance d'Alger, Dancour, pour emporter l'adhésion des responsables, pensait détenir le remède miracle: "Il n'y a point de lieu, écrit-il, dans toute la Méditerranée d'où l'on puisse incommoder la Barbarie et surtout Alger et Tunis [...] que cette île où on peut bâtir un fort avec la chaux et les pierres qu'on trouverait sur les lieux pour défendre le port, et je me suis étonné, comme tout le reste du monde, pourquoi au lieu d'aller à Giger, on ne s'appliqua pas à bâtir un fort en cette île éloignée seulement de quatre lieues de terre ferme, où les troupes du Roi, les canons et les munitions auraient resté en sûreté, en sorte qu'en détachant des vaisseaux et des galères de ce port, on aurait réduit ces barbares à demander la paix la corde au cou..." (54)

(52): Nicolas (L), *La puissance navale dans l'Histoire*, I, (Moyen-Age à 1815), Paris 1958, p. 150.

(53): Féraud, op. cit. pp. 137-138.

(54): Vittu, *Documents sur la Barbarie*, 1680-1681, C.T, 1977, p. 310.

j) L'après-Gigel

La guerre n'ayant rien réglé, il fallait recourir à la négociation pour trouver une solution au problème des prisonniers français capturés à Gigel. Le Roi tenait à effacer les séquelles de son aventure africaine.

Colbert confia la délicate tâche à Trubert. Ce négociateur avait l'expérience des affaires algériennes. On mit à sa disposition l'argent de la rançon. On répondit, également, aux exigences de la Régence concernant les Français servant dans la marine étrangère. Dans peu, écrit Colbert à son plénipotentiaire, il sera expédié une déclaration du Roi pour rappeler tous les matelots français employés au service des princes étrangers. Et l'on évitera, autant qu'il se pourra, qu'aucun sujet de Sa Majesté ne s'embarque sur des vaisseaux de nations avec lesquelles ceux d'Alger sont en guerre, qui cependant exécuteront, je m'assure de bonne foi, le traité" (55)

Le traité fut signé à Alger le 17 mai 1666, après d'interminables tractations. Il ne fut rien d'autre, de la part du Roi, qu'une reconnaissance de la puissance algérienne. S'il stipulait des franchises antérieures, il laissait les mains libres à la Régence (56).

La tentative contre Gigel fut un test. Malgré les guerres, les crises, les graves incidents en mer, les gouvernements de la France n'opteront plus, jusqu'à 1830, pour une occupation permanente d'une portion de ce territoire.

3. Les bombardements successifs

Louis XIV voulait persuader l'Europe de sa puissance militaire. Il prit Alger pour cible, afin de montrer ses forces. Se posant en champion de toute la chrétienté, qui réclamait dès 1680 la destruction totale de la capitale barbaresque, il entreprit en moins de six ans, trois coûteuses expéditions (57). A l'époque, on croyait, à Versailles, qu'il suffisait de partir avec des bombes pour revenir avec des traités.

(55): A.N.Aff.Etr., B I - 115. Document 69. Lettre du 12 novembre.

Un ordre du Roi stipulait en 1666 que, les matelots ses sujets, pris sur des vaisseaux étrangers par des Algériens ne seront pas rachetés des deniers de son épargne. (Marine B7/49. p. 274).

Trubert ramena, en France, 323 captifs. Il n'en restait plus que cent à Alger, ainsi que les 125 Dunkerquois qui servaient, avant d'être pris, sur des navires espagnols.

Le Roi donna priorité aux captifs de Gigel afin d'effacer le douloureux souvenir de sa défaite. Il ne voulait laisser, en captivité, aucun officier ou soldat pris en 1664.

(56): Garrot, sans citer de sources, affirme que les Anglais "jaloux des avantages consentis aux Français, de par le Traité de mai 1666, avaient été jusqu'à offrir 30 vaisseaux aux Algériens à la condition que le Diwân maintienne l'état de guerre avec la France, mais le parti de la paix l'emporta... (Histoire..., p. 497)

(57): Sur ces expéditions:

a) Les sources contemporaines analysées par Turbet-Delof. *Bibliographie Critique*, p. 222-223.

b) La Roncière, *Le Bombardement d'Alger par Duquesne en 1683*; Jal (A). *Histoire de Duquesne et la Marine de son temps*, II, pp. 414 et suiv. (les sièges de 1682 et 1683).

a) La première expédition (1682)

Pendant que les troupes ottomanes mettaient le siège devant Vienne, le Roi très chrétien faisait bombarder Alger par Duquesne. Prétextes et arrières pensées ne manquaient pas: capture par les Algériens d'un navire français, détention à Alger d'un gentilhomme de la Maison du Roi, course, etc... Mais le mobile essentiel était "d'obliger les corsaires à accepter la paix aux conditions marquées, et de se rendre maître de leur rôle, brûler leurs vaisseaux et les mettre [...] hors d'état de nuire à la chrétienté". En effet, le climat politique en France était à l'algérophobie. Les Barbaresques étaient des forbans, ils constituaient "une menace permanente pour la civilisation", un danger pour le commerce...

On oublie cependant de citer les véritables causes de ces guerres. Les traités de paix de 1666, 1670 et 1679 signés entre l'Algérie et la France, fixaient les droits et devoirs de chaque partie contractante. Mais l'application s'était avérée difficile. Les historiens européens en rejettent la responsabilité sur Alger, accusé de violer, sans cesse les accords conclus.

La correspondance du Père Le Vacher, consul à Alger de 1675 à 1683, éclaire le chercheur et explique la lente mais fatale dégradation des rapports entre les deux pays⁽⁵⁸⁾. De 1669 à 1675, les relations étaient au beau fixe. Le Diwan voulait "observer inviolablement les traités de paix". Puis, quelques nuages vinrent assombrir le ciel méditerranéen. Il y eut la supercherie de 1676. Des négociations aboutirent à un échange de prisonniers. Lors de la première exécution de l'accord, on s'était aperçu ici, que les Français avaient renvoyé des invalides au lieu de captifs bien portants, lesquels étaient gardés sur les galères du Roi. Plusieurs réclamations furent formulées mais restèrent sans suite. On y répondait par des moyens dilatoires.

Sur ce différend, se greffa l'affaire de La Rochelle: une prise algérienne y fut capturée, sans motif valable. D'autre part, sept algériens, évadés d'Espagne, arrivant à Marseille, furent embarqués sur les galères du Roi.

Ces violations des traités furent jugées, à Alger, avec sévérité et le ressentiment ne cessa de croître. Voulait-on indisposer le Dey? Cherchait-on à le provoquer? Aux réclamations du Diwan, Louis XIV répondait par la hauteur et Colbert, reconstituant la marine, trouvait dans ce lot d'Algériens, un renfort inattendu. Il payait le Dey de promesses...

La riposte ne tarda pas. Les corsaires surent inquiéter les Français par des actions téméraires. De nombreux bâtiments furent amenés à Alger. Leur libération fut vite liée à

(58): Tessier (O), Correspondance du P.J.Le Vacher, Consul de France à Alger, faisant connaître le vrai motif de la rupture de la paix entre la France et la Régence d'Alger 1676-1683 (Mélanges Historiques, IV, 755-784, Paris, 1882)

celle des sept détenus algériens. Le consul de France fut harcelé de toutes parts. "Les puissances de ce pays, écrit-il, m'ont fait appeler ce matin pour entendre la lecture de quelques lettres que leur ont écrites les Turcs et Mores de ce pays, détenus à Marseille, se plaignent non seulement de leur détènement mais spécialement de ce que, après qu'il a plu au Roi de leur concéder la liberté, on les a contraints de faire un voyage à la galère".

La lettre du consul fait connaître les suites. "Les puissances de ce pays ont fait, ce matin, assembler le Diwan extraordinairement et y ayant convoqué, outre les personnes qui s'y trouvent ordinairement, tous les capitaines de vaisseaux corsaires, les officiers janissaires, m'y ayant aussi fait appeler où il a fallu me porter [...] Les susdites puissances ayant représenté de nouvelles plaintes que leur ont faites les Turcs et les Mores de ce pays qui sont en France à cause de leur détènement et de ce que, depuis qu'il a plu au Roi de leur concéder la liberté, on les a contraint de faire des voyages à la galère; ce que le Diwan ayant entendu a, avec lesdites puissances, d'un mutuel consentement, résolu la rupture de la paix avec la France, l'ont tous acclamée et proclamée d'une même voix, en ma présence, ce que je n'ai pu empêcher" (59).

La rupture entraîna une recrudescence de l'activité corsaire. On notait, fin 1681, plus de vingt navires et des centaines de marins et marchands français capturés.

"Les corsaires, écrit le consul, n'ont pas plus tôt conduit leurs prises au port, qu'on les oblige de se remettre à la voile pour aller faire d'autres. Ils arment même pour ce trajet, les bâtiments des prises sitôt qu'ils ont été débarqués" (60).

La France décida, à grands cris, une expédition punitive. On en confia le commandement à Duquesne (61), le plus grand marin français de l'époque. Le vainqueur des Espagnols et des Hollandais, fort de ses victoires, crût l'entreprise trop facile. A la tête d'une escadre de onze vaisseaux de haut bord, quinze galères, cinq galiotes à bombes(62), deux brûlots et plusieurs tartanes partis de Toulon et de Brest. L'amiral se présenta devant Alger, pour incendier et détruire "ce nid de vipères" et aussi pour expérimenter de nouvelles armes. Il fallait, en effet, faire l'essai d'engins tout à fait nouveaux: les mortiers à bombes (63), inventés par un jeune basque, Renau d'Elisa Garay. L'essai fut un échec. Dès le premier tir, une gargousse mit le feu aux voiles.

(59): Lettre du 18 octobre 1681 (A.C.C.M., série J. 1351)

(60): Lettre du 13 décembre 1681.

(61): Il avait détruit, en 1681, la flotte de Tripoli (huit vaisseaux) dans le port de Chio.

(62): La galiote à bombes était un "bâtiment d'une longueur de 23m et d'une largeur de 8. très solide d'échantillon, ayant deux massifs formés de facines recouvertes de terre bien battues au dessus desquels reposent des plates-formes destinées à recevoir les deux mortiers qui composent l'armement" (Loir. La Marine Française, p. 61).

(63): Appelée par les Anglais "bomb ketch". La Roncière parle de "machine d'une invention nouvelle" qui fut expérimenté d'abord à Dunkerque en présence de Seigneley en février-avril 1682. (Le bombardement de 1683", B.S.G.A., 1916, tiré à part, p. 7)

De la galiote de Renau, tout l'équipage épouvanté, se jeta à la mer. Quand le tir reprit, les dégâts en ville furent considérables. Le Vacher évaluait à une centaine les victimes. De nombreux minarets furent endommagés et des maisons sérieusement atteintes. Mais pas de reddition d'Alger.

Avant même la fin des opérations, Louis XIV donnait ses instructions à Saint Amans en mission au Maroc. "Il (l'envoyé) sait que Sa Majesté a donné des ordres pour faire une forte guerre aux corsaires d'Alger. Et comme il y a apparence que ce qui doit être entrepris contre leur ville réussira et sera d'un grand éclat dans tous les pays voisins, il se servira des nouvelles qu'il en apprendra pour faire connaître encore plus la puissance de Sa Majesté et de porter le roi du Maroc de profiter de l'occasion du trouble et de l'épouvante des Algériens pour continuer plus fortement la guerre qu'il a commencée contre eux et pour attaquer même leur ville"⁽⁶⁴⁾.

b) La deuxième tentative (1683)

Malgré les faibles résultats obtenus une année auparavant, on revint à la charge en juin 1683. On bombardait de nouveau la capitale.

Cependant, l'effet provoqué, cette fois, fut inférieur à ce qu'espérait l'assaillant. D'abord l'escadre française n'arriva pas à l'improviste et la surprise ne joua point en sa faveur. Les renseignements parvenaient au Dey beaucoup plus vite que les flottes ennemies. En France, on était persuadé que les négociants juifs de Marseille ayant des intérêts en Algérie, mettaient au courant les responsables de la Régence, des préparatifs et des mouvements de navires hostiles. On s'aperçut chaque fois, que les ports algériens étaient barrés par une estacade et que les défenseurs étaient à présents à leur poste. Aussi, les succès étaient-ils très limités et sans commune mesure avec les troupes engagées, les frais consentis et les préparatifs entrepris.

Alger comptait surtout sur un système de défense perfectionné qui faisait l'étonnement des spécialistes.

Quant aux fameuses bombes, si la quantité d'explosifs qu'elles contenaient, pouvaient détruire toute une ville, la hauteur d'éclatement n'était pas bien réglée. La plupart de ces armes de "dissuasion" tombaient en mer ⁽⁶⁵⁾. Si la première expédition

(64): S.I.H.M., t. II, p. 204 (Instructions, Versailles, 3 juin 1682)

(65): ibn Zākūr al Fāsi qui séjournait alors à Alger pour y parfaire ses études a noté dans sa relation (*rihla*) une brève description des bombardements de 1683:

avait provoqué quelque inquiétude parmi les Algérois, celles-ci (et les suivantes) les avaient habitués au danger et "dans toutes ses croisières contre les pirates, la marine française ne remporta pas un seul succès notable, au grand dépit de Louis XIV!". Ces bombardements firent plus de bruit à Paris qu'à Alger. "Les deux expéditions, nous dit Plantet, furent les moins glorieux exploits de ce fameux marins" (66). Lors de l'oraison funèbre de Marie-Thérèse (67), Bossuet en interpellant la ville d'Alger lança ces propos et, avec quelle emphase!: "Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton coeur: je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie! La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance, mais tu te verras attaquée dans tes murailles [...] Tu rends déjà tes esclaves [...] Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres [...] La navigation va être assurée par les armes de Louis"(68)

Deux traités de paix et de commerce furent conclus en 1684 et 1686. Ils ne furent qu'une trêve. Chaque partie accusant l'autre de non respect des accords et la paix fut rompue dès 1687.

c) Ultime tentative du Roi (1688)

On chargea M.d'Anfreville de bloquer le port d'Alger mais, vu l'ouverture de la rade, le projet fut jugé irréalisable. Les vents qui régnaient, ici, par tous les temps, découragèrent les tenants d'un blocus. On édifia un autre plan: couler bas les deux flottes maçonnées à l'entrée du port... Mais comment les y amener face à des batteries vigilantes et puissantes?

Alors, il ne restait que l'expédition classique. Le Maréchal d'Estrées fut désigné "pour châtier Alger". A la tête de huit vaisseaux, huit galères et onze mille bombes, le voici devant la cité-obsession, avec pour ordre de "ruiner la ville, pénétrer dans le môle, y brûler les vaisseaux, d'en faire autant à Cherchel et à Bougie, le tout en quinze jours, de se répandre de là, dans toutes les croisières et de tâcher d'y prendre les vaisseaux qui étaient dehors" (69).

(66): Les consuls..., p. 32.

(67): Marie Thérèse d'Autriche (1638-1683), reine de France par son mariage avec Louis XIV.

(68): Prêlat, écrivain et orateur français, 1627-1704. Le passage est tiré des Oeuvres Oratoires. Paris, Louis Vivès, 1863, Vol. 12, p. 513.

Voltaire, (Le siècle de Louis XIV, t. 1, pp. 174-175 et 178) a consacré quelques lignes aux bombardements d'Alger, mais à sa façon. Pour le grand philosophe, Louis XIV "était encore le plus redouté sur les côtes d'Afrique où les Français n'étaient connus avant lui que par les esclaves que faisaient les Barbares. Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon et recevoir la paix; ils rendirent tous les esclaves chrétiens et payèrent encore de l'argent ce qui est la plus grande punition des corsaires..."

(69): A.N.Aff.Etr. B III- 305 (mars 1688).

Devant la rade, le Maréchal tenta d'intimider le Dey Husayn (Mezzo Morto). Il lui fit parvenir, le 29 juin, la lettre suivante: "Le Maréchal d'Estrées, vice-amiral de France, vice-roi d'Amérique, commandant l'armée navale de l'Empire de France, déclare aux puissances et milices du Royaume d'Alger que, si dans le cours de cette guerre, on exerce les mêmes cruautés qui ont été ci-devant pratiquées contre les sujets de l'Empereur, son maître, il en usera de même avec ceux d'Alger, à commencer par les plus considérables qu'il a entre les mains, et qu'il a eu ordre d'emmener pour cet effet avec lui".

La réponse du Dey fut cinglante: "Vous dites que si nous mettons les chrétiens à la bouche du canon, vous mettez les nôtres à la bombe; eh bien, si vous tirez des bombes, nous mettrons le Roi des vôtres au canon et si vous me dites qui est Roi? C'est le Consul! Ce n'est pas parce que nous avons la guerre, c'est parce que vous tirez des bombes. Si vous êtes assez fort, venez à terre ou tirez le canon avec les vaisseaux" (70).

L'Amiral fit bombarder la ville durant quinze jours. On estimait à dix mille, les obus qui tombèrent sur la capitale (71). La marine algérienne en avait souffert; de nombreux bâtiments furent coulés. cependant, malgré les dégâts et les pertes humaines, la victoire du Maréchal ne fut pas décisive. Aucun but fixé par les responsables de l'expédition ne fut atteint. Alors, les fatales accusations contre les chefs militaires, firent le tour des milieux parisiens. Duquesne, écrira plus tard Capot-Rey, n'avait pas l'aptitude pour affronter les Algériens et d'Estrées était un chef terne (72).

Le manque de résultat fut sévèrement jugé. Deval notait que "trois bombardements désastreux de la ville d'Alger à la fin du XVII^{ème} siècle, dans l'espace de six ans n'ont servi qu'à rendre, peu de temps après, les Algériens plus audacieux (73). On n'a pu faire sauter Alger ni rendre le port impraticable.

Devant l'impossibilité de mettre à genoux un pays toujours prêt à rendre les coups, on chercha à le harceler en mer.

"Les Algériens, dit un document de l'époque, ayant souffert le bombardement avec la plus grande opiniâtreté et sans se soumettre aux conditions qu'on avait voulu leur imposer, il fut résolu de faire la course contre eux" (74).

(70): Grandchamp, "Le maréchal d'Estrées devant Alger", Documents inédits de 1687 et 1688, R.T., 1918. Sur le dialogue des morts du 18 juillet, Turbet-Delof, B.C., n° 259-261: Des Français sont mis à mort dont le consul Piolle. D'Estrées jette sur le radeau, "au gré de la mer" 3 Turcs... la tête éclatée à coups de mousquet; Alger riposte en exécutant 7 Français; la France confie à un autre radeau 18 Algériens préalablement égorgés dont 2 Rais. Les Algériens continuent... La France menace de tuer 130 Algériens de la chiourme royale...

(71): La Condamine qui se trouvait à Alger en 1731 affirme que la ville "se sent encore des bombardements. Il y a, dit-il, des maisons qui ne sont pas encore rétablies" (Voyages, R.A., 1954, p. 380). Le savant semble tout ignorer du tremblement de terre de 1717 et dont les secousses "durèrent neuf mois de suite" (Laugier de Tassy, Histoire... p. 169).

(72): Capot-Rey, op. cit., p. 122.

(73): A. N. Aff. Etr. Mémoires et Documents, t. 14 (Alger)

(74): A. N. Aff. Etr. B III - 305 (1688)

Mais la guerre coûtait cher à la France: elle troublait son commerce et fatiguait sa marine sans lui procurer de satisfaction. Le Roi résolut d'en finir "sans se compromettre". Il avait besoin de toutes ses forces pour affronter d'autres adversaires. On choisit la négociation! On passa par la voie de Tunis avec qui on était en paix, pour amener le Dey à un traité. Et l'accord fut signé le 24 septembre 1689.

"Tous les ménagements, ajoute un document cité plus haut, montraient la faiblesse et le besoin qu'on avait de finir la guerre avec les Algériens [...] Subtils sur intérêts, ils en pénétrèrent les motifs et en profitèrent [...] De toutes ces nations barbaresques, celle d'Alger est la plus subtile pour les négociations [...] Fin 1690: enfin la paix aux conditions ci-dessus et on obtint à peine qu'ils rétabliraient un consul français".

A la victoire militaire, la Régence obtint une victoire diplomatique d'une grande portée. Louis XIV, qui avait longtemps refusé de traiter avec Alger, renonçait à ce "protocole". Il reconnut, en fait, le Dey "comme un prince indépendant, avec lequel il peut sans déchoir traiter d'égal à égal" (75).

d) L'après Louis XIV

Les successeurs du Roi ne renoncèrent pas toujours à l'usage de la force. Le recours aux expéditions était fréquent.

En 1727, cinq vaisseaux, sous les ordres de M.de Mons, longèrent la côte, et vinrent se joindre à l'escadre de Toulon pour se présenter devant Alger et y étaler leur force... L'opération recommença en 1730 puis en 1732 et 1734. Chaque fois, des escadres marquèrent leur présence devant la capitale, soit pour appuyer une demande, soit pour négocier une convention ou exposer des doléances (76).

En mai 1753, on confectionna un plan pour réduire Alger. On tenait le raisonnement suivant: du moment que la guerre était inévitable avec les Algériens, il fallait s'y préparer "sans les en menacer et de faire en sorte que le bruit leur parvienne".

Les préparatifs devaient consister principalement dans la construction de plusieurs galiotes à bombes "parce que c'est le seul châtiment qu'ils craignent et le seul même qu'on puisse leur faire subir, étant très difficile et presque impossible de prendre leurs bâtiments en mer...".

Pour l'exécution du plan, il fallait "amener six galiotes au moins [...] Ces galiotes doivent être accompagnées de six frégates légères, quatre gros vaisseaux, deux ou trois

(75): Capot-Rey, la politique Française, p. 123.

(76): A.N.Aff.Etr. B III - 305, p. 32.

galères et une flotte pour porter les bombes et les munitions [...] Pendant que l'on préparera cet armement et que le bruit s'en répandra jusqu'à Alger, on pourra envoyer une frégate seule demander réparation".

On jugeait la méthode préférable à une guerre "dont l'issue peut être douteuse".

Hommes politiques et chefs militaires ne manquaient pas de tirer les leçons de tant de guerres. Un rapport de décembre 1753 en expose l'essentiel: l'expérience de tous les temps a appris que toute guerre avec les Barbaresques était ruineuse pour le commerce et onéreuse pour la marine du Roi.

"Quoique la marine de Sa Majesté soit supérieure à la leur, elle ne saurait cependant les combattre à armes égales, leurs vaisseaux sont assez forts pour enlever nos marchands et trop légers pour que nos vaisseaux de guerre les puissent atteindre".

"La marine française n'est utile que pour les tenir en crainte et pour les empêcher de commettre des avanies trop fréquentes. Les Algériens sont, de tous les Barbaresques, les plus difficiles à réduire parce qu'ils sont les plus forts à la mer et les mieux fortifiés par terre" (77).



Médailles commémoratives du bombardement d'Alger par Duquesne (1683).

(77): A.N.Aff.Etr. B III - 305 (décembre 1753)

Chapitre XIV

LE DEFI DES PETITS ETATS

1. Un coup de main Toscan

Conçue par le Grand Duc de Toscan, Ferdinand 1er de Médicis ⁽¹⁾, l'entreprise contre les côtes de la Régence fut confiée aux Chevaliers de Saint Etienne. La cible: la ville de 'Annâba (Bône).

Guarnieri ⁽²⁾ trouve deux raisons à cette petite guerre:

- La cité était une base menaçante et source d'inquiétude pour les Etats italiens. Ensuite, c'est là que furent massacrés de nombreux chevaliers de l'Ordre.

- C'est là surtout se tenait une foire aux esclaves. On espérait en délivrer un grand nombre.

L'expédition partit de Livourne le 1er septembre 1607, sous le commandement du connétable Silvio Piccolomini, assisté d'officiers réputés. La formation navale composée de neuf galères, cinq transporteurs, et deux mille fantassins appuyés par des centaines de volontaires, arriva devant la ville, le matin du 15, après une traversée lente et prudente, motivée par des raisons de sécurité ⁽³⁾.

Les opérations de débarquement et les préparatifs de l'assaut eurent lieu en plein jour et sous le feu nourri des Algériens qui, quoique surpris, se défendirent avec détermination.

C'est le lendemain de la dite foire qu'eut lieu le débarquement "pour éviter que la foule des marchands n'opposât aux assaillants une force de résistance" ⁽⁴⁾.

La tactique de Piccolomini consistait à entourer la place forte et à l'attaquer violemment de toutes parts et simultanément afin d'immobiliser les défenseurs et les clouer à leurs postes. Ainsi, les brèches ouvertes ne seraient pas colmatées et la progression de l'assaillant ne serait ni arrêtée, ni retardée. Les positions tombèrent l'une après l'autre. Les combattants, attaqués par le nombre et le feu de l'ennemi, ne purent empêcher l'escalade des chevaliers.

(1): A régné de 1587 à 1609

(2): Guarnieri (G), *I cavalieri di Santo Stefano*, Pisa, 1960, p. 144.

(3): L'expédition avait peut être d'autres raisons: Mettre la main sur Murad Raïs, venir à Alger pour y incendier la flotte; les Algériens ayant été mis au courant du projet, les Chevaliers tournèrent leur sortie vers 'Annâba (Bône)

(4): D'après l'auteur de "Heureux Succès et Victoire des Chrétiens et Armée du Grand Duc de Toscane", 1607, cité par Turbet-Delof, B.C, n°88, p. 67.

Une fois la porte principale de la forteresse sautée, l'ennemi envahit l'intérieur mais il se heurta aux fusils et aux canons. La puissance de leur feu le découragea. Il fallut toute l'autorité du chef et de son adjoint pour donner espoir aux croisés.

Divisés en trois colonnes, ils entrèrent dans la forteresse sautée grâce à l'artillerie. Pour hâter la victoire, Piccolomini fit bombarder durement le côté de la forteresse qui donnait sur la mer et qui était très solide. Six heures d'un combat naval et terrestre s'écoulèrent et la forteresse fut prise. Avant l'arrivée des secours, les chrétiens se retirèrent avec le butin et les captifs (5).

Trois ans plus tard, le 17 août 1610, les galères du Grand Duc Cosme de Médicis revinrent. Les chevaliers se jetèrent sur la petite bourgade de Bresk, entre Ténès et Cherchel. Depuis, elle ne put jamais se relever de ses ruines (6).

Un rapport de l'amiral Inghirami des chevaliers, rédigé dans le golfe de Bougie, le 20 du même mois, indique que "les galères de l'Ordre surveillent la côte algérienne de Bougie à Bresk et chaque fois qu'une nave paraît, elles lui tombent dessus".

2. Un coup d'essai danois

A l'instar des Espagnols, les Danois prirent la relève des Français et des Anglais.

Poussée par son consul à Alger, le sieur Darbois, la Cour de Danemark lança en juillet 1770, une escadre de douze vaisseaux, frégates et bombardes(7) sous le commandement du contre amiral de Caas afin d'intimider le Dey (8).

L'expédition pénétra dans la baie et s'y immobilisa durant trois jours. Puis elle se mit à bombarder la ville, mais de loin, si bien qu'aucun projectile ne toucha la capitale, ce qui fit dire au Dey "qu'apparemment les Danois n'étaient venus à Alger que pour faire la guerre aux poissons" (8bis).

On raconte que les Algériens, au lieu de riposter au tir, firent venir la musique sur le môle pour narguer l'ennemi. Puis ordre fut donné au *Wâkîl al Hardj* d'ouvrir le feu. Les batteries du môle crachèrent un feu si intense que l'ennemi recula sans rien réaliser.

Un poète populaire, témoin des événements décrit ces moments de tension: "Chacun, dit-il, des Algériens travaille avec joie et à l'envie l'un de l'autre, au service des

(5): Leur nombre varie selon les sources de deux cents à mille cinq cents, Voir Turbet-Delof, B.C., n°92, p. 68.

(6): Brève description de cette ville dans al Idrîsî, *nuzhat al muchtâq*, Ed.H.Pérès, La Maison des Livres, Alger, p. 61

(7): al Zakhâr, (*Mudhakkirât*, p. 25) parle de onze bâtiments.

(8): Le Dey Muhammad ibn 'Uthmân, 1766-1791.

(8bis): Beaudicour, La guerre et Gouvernement d'Alger, p. 128.

batteries. Le peuple, même sans arme, ne craint point d'affronter l'ennemi. Les '*Ulama*, ces flambeaux de la nation, donnent l'exemple de dévouement et excitent l'émulation des vrais croyants..."

Lors des bombardements qui durèrent onze jours, la marine harcelait sans cesse l'agresseur dont l'action fut si inutile qu'il se retira..."

"Les Raïs, poursuit notre poète témoin, sur ce radeau, occupés à dresser le mât et à lier les cordages; on lit dans leur air, l'ardeur qui les anime pour les combats, ils n'en sont jamais rassasiés"(9).

En levant l'ancre, les Danois laissèrent sur le terrain, un riche butin. Comme leurs navires de commerce avaient souffert à cause de l'activité des Raïs, ils sollicitèrent la paix moyennant un substantiel dédommagement (10) et le Dey n'y consentit qu'après un délai(11).

(9): "Un chant algérien du XVII^{ème} siècle" recueilli sur place par Venture de Paradis, édité par Fagnan, R.A., 1894, pp. 325-345.

Sur l'action des Raïs ces deux vers:

(10): D'après Beaudicour (op. cit., p. 129), Le Dey assura qu'il n'attendait plus des Danois que des bombes d'or.

al Zahhâr parle de deux millions et demi de *douros* plus le tribut annuel ainsi que les présents aux dignitaires de l'Etat et aux Raïs, après quoi la paix fut signée (*Mudhakkirât*, p; 25).

Venture de Paradis dit que la paix se fit moyennant 50.000 séquins algériens en plus de quatre bâtiments chargés de munitions navales estimés à 40.000 séquins, des présents aux dignitaires et du rachat des esclaves évalués à 30.000 séquins (R.A., 1897, p. 117)

(11): Rappelons que le 1er août 1746 avait été signé un traité de paix entre les deux pays.

Chapitre XV

LES CRISES ALGERO-ANGLAISES

Les relations traditionnelles entre la Régence et l'Angleterre étaient réciproquement bénéfiques. L'entente servait surtout le commerce anglais dont les navires, de Gibraltar à Malte, naviguaient en vue des côtes maghrébines.

Les rivalités franco-anglaises poussaient souvent les cabinets de Londres à soutenir les puissances méditerranéennes, notamment Alger, quand elles étaient hostiles à la France et ce, pour éviter que l'influence de cette dernière n'absorbe toute la mer blanche. Vente d'armes et renseignements d'ordre militaire plaisaient beaucoup aux Deys. Consuls et commerçants anglais avaient souvent l'oreille des dirigeants d'ici. Un exemple entre tant d'autres: Jeanfort, négociant anglais était fort apprécié à Alger. Il était chargé vers le milieu du XVIII^{ème} siècle, des commissions pour le rachat des esclaves chrétiens. En plus, il instruisait les officiers de la Régence. Son crédit était tel "qu'il pouvait déterminer la balance ou pour la paix ou pour la guerre" (1).

1. Les expéditions de 1620-1621

La première crise entre les deux pays remonte à 1620. Cédant à son ambassadeur en Espagne, le Roi Jacques 1^{er} (2) dépêcha une escadre, sous le commandement de Robert Mansell, vice-amiral d'Angleterre et d'un conseil de guerre désigné par Sa Majesté.

Le but visé était de faire échec à l'activité des corsaires algériens qui gênaient le commerce et d'avoir une flotte en Méditerranée pour surveiller les mouvements de l'Espagne.

Les préparatifs commencèrent dès le 20 juillet. Le départ eut lieu le 12 octobre de Plymouth. L'escadre comprenait: six navires de guerre de Sa Majesté totalisant 230 canons en bronze, dix navires marchands et deux pinaces portant 243 canons en fer. Des officiers expérimentés (3) accompagnaient le corps. Après des relâches à Gibraltar, Malaga et Alicante, on arriva le 27 novembre dans la rade d'Alger (4).

(1): A.N.Aff.Etr. B III - 305, p. 45.

(2): Roi d'Angleterre, 1566 à 1625.

(3): Dont Button et Hawking, deux contre-amiraux.

(4): Durant la présence de l'escadre anglaise dans le port d'Alger, des "Turkes Pirates" y entrèrent avec deux vaisseaux anglais qu'ils venaient de capturer (Playfer, "Episodes des Relations de la Grande Bretagne avec la Régence d'Alger", R.A., 1878, p. 307)

Cependant, le 2 décembre, la flotte anglaise leva l'ancre n'ayant pu emporter qu'une quarantaine d'esclaves. A son retour, Mansell "se vanta d'avoir coulé à fond un grand nombre de bâtiments algériens mais ses récits, dénués de preuves, trouvèrent beaucoup d'incrédules et il fut même accusé d'être demeuré en repos dans un des ports ennemis (4bis)

Depuis le départ d'Alger, les Anglais ne cessèrent de patrouiller, à la recherche des corsaires mais en vain.

En avril 1621, la flotte mit le cap sur Alger. Elle arriva le 21 mai. Auparavant, à Alicante, l'amiral dut louer une polacre et acheter trois brigantines actionnées par des rameurs. Il acquit même une maison où il fabriqua divers engins destinés à incendier les navires en dedans du môle d'Alger.

Ici, les navires prirent leur mouillage sur la rade suivant une double ligne orientée du Nord au Sud. Le vaisseau amiral se trouvait au centre "à l'Est de l'extrémité méridionale du môle". Ensuite, l'Amiral donna l'ordre à six navires marchands "de patrouiller à l'Ouest, aussi près du rivage qu'ils le pourraient, sans inconvénient, "afin d'empêcher que les pirates ne vinssent s'insinuer entre la flotte et la côte".

Puis, il désigna deux bâtiments pour aller dans le môle "où ils devaient s'incendier après s'être attachés par des chaînes aux bateaux des pirates".

Pour brûler la flotte algérienne, on avait mis dans deux navires pris aux corsaires, une grande quantité de matières inflammables: du bois sec, des étoupes, de la poix, de la résine, du goudron, du soufre et autres substances très combustibles. Les deux unités portaient également des chaînes et des grappins pour s'attacher aux navires auxquels ils devaient mettre le feu. Ils avaient aussi des chaloupes pour ramener les équipages, une fois l'incendie déclenché. Trois brigantines pourvues de seaux de feu grégeois et de piques devaient servir à fixer leurs substances inflammables sur les navires. Pour atteindre les bâtiments ancrés en dedans du môle, une canonnière anglaise chargée de produits, de chaînes et de grappins de fer devait se porter au milieu. Là, elle devait s'attacher à l'un de ces navires et y mettre le feu...

Sept bateaux de secours, bien garnis d'hommes armés, se tenaient près pour prêter main forte aux artificiers chargés de l'opération en cas de danger. Tout était prêt et on n'attendait que le moment propice...

Le 24 mai, navires et bateaux incendiaires s'avancèrent vers le môle mais le vent tomba si bien qu'ils étaient dans l'impossibilité d'y entrer. Un clair de lune les découvrait. Les veilleurs de nuit, sur les murs de la ville, ayant donné l'alerte, les premiers tirs couchèrent une dizaine d'Anglais. Le vent manquait toujours pour alimenter et disperser le feu. Faute de résultats, l'Amiral leva l'ancre et se retira au large, le 25. Cinq jours après, les assaillants entrèrent de nouveau dans la baie.

Entre temps, les Algériens avaient barré l'entrée du bassin si bien qu'il n'était possible, à aucun navire d'y pénétrer pour mettre le feu aux bâtiments de la Régence "qui étaient maintenant remplis d'hommes en armes, sans compter trois galères et quinze bateaux bien armés qui étaient stationnés en permanence, en dehors du môle pour monter la garde devant la chaîne" (5).

La marine algérienne n'allait pas se cantonner à la défense du môle. Le 2 juin, trois galères sortirent du bassin, passèrent devant la flotte anglaise qui fit feu sur elles. "Nos coups ne portèrent guère ou pas du tout" dit l'auteur du Journal, membre de l'expédition. Après avoir harcelé les Anglais, les trois galères revinrent dans le bassin. Pendant tout ce temps, les captifs chrétiens se sauvaient à la nage et gagnaient la flotte ennemie.

Le 4 juin, devant l'impossibilité d'entrer dans le môle, les Anglais mirent à la voile pour Alicante. L'échec fut total. Mais les expéditions allaient se répéter souvent.

En 1653, l'Amiral Black, le Comte de Winchelsac, en 1659, Sir Lawson en 1662 et 1663 voulurent, chacun à sa manière, réduire ou faire céder le gouvernement d'Alger. Les résultats furent insignifiants. Un autre officier tenta sa chance en 1678. J.Narborough lança quelques boulets devant la capitale mais deux nouvelles batteries, récemment installées, l'éloignèrent de la rade.

Durant le XVIII^{ème} siècle, les relations algéro-anglaises connurent des hauts et des bas, suivant la personnalité des Deys et le comportement des consuls.

En 1775, le Dey Baba Muhammad était particulièrement favorable à la France. La fierté et l'insolence des Anglais le révoltaient. Aussi, traitait-il avec la plus grande hauteur le commandant de la flotte anglaise qui vint à Alger avec ordre de rétablir le consul chassé de son poste par les autorités. Le Dey alla jusqu'à refuser à cet officier l'autorisation de descendre à terre et "rendit aux Anglais menace pour menace" (6).

2. Le problème de Malte

Avec le XIX^{ème} siècle, une série de crises allait envenimer les relations entre les deux puissances.

(5): Pruvost, "Une expédition anglaise contre les pirates d'Alger, 1620-1621", Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger, 1881-1931, Alger, p. 434.

L'auteur a largement puisé dans un journal de l'époque intitulé: "Algiers Voyages in A Journal or Brief reportary of all occurents hapening in the Fleet of Ships sent on by the King His Most Excellent Majestie ar welle againt the pirates of Algiers, as others..." Le récit de ce membre de l'expédition n'est signé que par ses initiales: I.B.

(6): Rapport de Saint Didier à de Sartine, A.E. B III - 305, Pièce 106.

Les Anglais eurent recours au Sultan Ottoman. Démarche inutile. Le Dey ayant méprisé les recommandations de La Porte, Londres renonça à toutes ses prétentions et le nouveau consul ne fut admis qu'en... 1780.

La querelle survint à propos de Malte. L'île était tombée aux mains des Anglais en septembre 1800, après un siège mémorable. Sans tarder, l'Angleterre, en signant un accord avec le Dey Mustapha, stipula que les Maltais seraient traités comme des sujets anglais et l'île comme une dépendance de la Grande-Bretagne.

Les Maltais naviguaient avec des passeports anglais. Les Algériens en ayant capturés quelques uns, la brouille fut suivie d'une tension. Le consul fut expulsé d'Alger. Londres ressentit la gravité du geste et prescrivit à Nelson de "capturer ou de détruire tous les bâtiments appartenant à la Régence ou à ses sujets et de nuire, par tous les moyens, à cet Etat" (7).

Nelson était convaincu que "frapper un coup soudain sur les nombreux corsaires du Dey est le seul moyen de l'amener à composition". Mais il fallait un plan; il en conçut un: les corsaires algériens rentreraient au port en septembre pour y passer l'hiver et ne réarmaient qu'en février, pour remettre à la voile au début avril. L'amiral demandait un délai "afin d'atteindre d'un seul coup tous les vaisseaux du Dey d'un bout de la Méditerranée à l'autre". En attendant, il suggérait de laisser le Dey dans le doute quant aux intentions de l'Angleterre. Cependant, Nelson se heurtait à une difficulté des plus complexes: comment distinguer les navires algériens de ceux de Tunis ou de Tripoli, car les trois flottes se ressemblaient?

Certes les consuls en poste dans les deux Régences voisines pouvaient délivrer aux bâtiments de ces pays des certificats, mais cela reviendrait à légaliser leur course!

Malgré toutes les difficultés d'une intervention, le capitaine Keats se présenta devant Alger avec mission de "réclamer réparation de l'offense faite au consul et libération des captifs et des navires maltais pris". Le Dey refusa.

En exécutant des instructions reçues, Nelson devait "prendre, couler, brûler ou détruire tout bâtiment algérien". Le port d'Alger devait être déclaré en état de blocus (8). Les autorités d'Alger avaient déjà pris les mesures. "Les forts sont prêts à recevoir l'ennemi; les canonnières ont la mèche allumée" confiait le consul de France à Tunis à MM. du Commerce (8bis).

Pourtant, la guerre n'eut pas lieu: le gouvernement de Londres voulant éviter un affrontement coûteux, se contenta d'excuses et renonça à réclamer les navires maltais, "mais, on espérait toujours abattre le Diwan et conquérir la Régence". On méditait déjà

(7): Instructions de Lord Hobart à Nelson, 23 avril 1803, rapportées par Douin, *La Méditerranée de 1803 à 1805*, Paris, 1917.

(8): Pour éviter les représailles, les bateaux anglais entrant en Méditerranée passaient par un chemin au Nord des îles Ibiça et Majorque.

(8bis): A.C.C.M. Série M.Q. 52, Lettre du 15 pluviôse, an XII.

un plan. L'opinion britannique trouvait que "l'Afrique septentrionale fut jadis le grenier de Rome. Occupée par une population industrielle (entendez anglaise), elle pourrait devenir infiniment utile à l'Europe [...] pourquoi n'y transporterions-nous de la surabondance de notre population et qui nous empêcherait d'y fonder une colonie...? La côte septentrionale de l'Afrique est plus à portée de l'Angleterre que tant de contrées qu'elle s'est empressée d'occuper au loin" (9).

3. L'attaque de 1816.

Le Congrès de Vienne fit braquer, en 1814, les nations européennes contre la Régence. Plusieurs croisières d'intimidation et tentatives de représailles combinées allaient se succéder pour abattre "l'Etna de la Méditerranée".

Les anglo-hollandais se chargèrent de la besogne. Le prétexte était facile et convaincant: réprimer la piraterie, détruire "le repaire des voleurs" et faire rendre les esclaves chrétiens!

Mais la véritable intention de l'Angleterre était tout autre: compléter par un succès sur Alger, l'immense influence que la victoire de Waterloo (1815) lui avait assurée dans le concert des Rois; une action vigoureuse amènerait les Algériens à craindre "et à trembler devant la Grande-Bretagne seule!"

Deux amiraux, l'Anglais Exmouth (10) et le Hollandais Von Capellan bien renseignés par des officiers qui connaissaient parfaitement les fortifications d'Alger et les points de défense (11), se lancèrent, en août 1816, à la tête d'une trentaine de navires de guerre pour dicter la volonté de l'Europe au Dey 'Umar (12).

Les Algériens avaient déjà entamé les préparatifs de défense dès que les informations belliqueuses de l'ennemi, parvinrent au Diwan.

Alors que les navires arrivés dès le 27 juin (= 3 *chawwâl* 1231) s'approchaient de plus en plus du port, "les Arabes accourus de divers points de la Régence, travaillaient

(9): Vers la même époque, la Régence fut l'objet d'une clause secrète dans l'accord de Tilsitt (7 juillet 1807) entre Napoléon 1er et le Tsar de Russie. On se promit d'en faire la conquête au profit du Roi de Sardaigne pour le dédommager de la perte de ses états d'Italie.

(10): *Tachrifât*, p. 13, le surnomme *Nemrôd al Djadîd*.

(11): Playfer, "Episodes de l'Histoire des Relations de la Grande Bretagne avec les Etats Barbaresques avant la conquête française", R.A., 1879, p. 463.

(12): 'Umar Aga Dayi (avril 1815 - octobre 1817).

Il faut rappeler qu'en avril de la même année, Exmouth parut devant Alger à la tête d'une imposante flotte et conclut une paix qui fut jugée onéreuse pour le royaume de Naples et de Sardaigne. L'accord ne soufflant mot sur la course ni sur l'esclavage, on accusa la Grande Bretagne de faiblesse et l'indignation fut très forte dans toute la chrétienté. Le cabinet de Londres, mis en demeure "d'agir avec fermeté", dépêcha l'Amiral avec mission de rendre caduc le dit traité.

nuit et jour aux fortifications de la place" (13). La flotte algérienne, quatre frégates, cinq corvettes et une quarantaine de petits navires armés de canons et de mortiers se trouvaient entassés dans le port.

Les pièces qui armaient l'escadre ennemie étaient des canons de 32, 18 et 12 livres. D'après le plan d'attaque, tous ces navires ne devaient présenter qu'un seul bord aux Algériens. Ainsi, les anglo-hollandais opposèrent quatre cent cinquante canons aux trois cents pièces de 32, 24 et 18 des batteries de la ville, face à la mer.

La puissante artillerie d'Alger se trouvait ainsi répartie: au Nord du môle, dans une batterie demi-circulaire à trois étages: quarante quatre pièces, dans la forteresse à trois étages qui entourait le phare: quarante huit pièces, dans la batterie dite de l'Est, et sur trois rangs: soixante six pièces et dans un ouvrage proche et du même genre: soixante pièces.

Deux canons, de calibre 68, d'une longueur énorme battaient l'entrée du port. L'armement du môle totalisait deux cent vingt pièces, environ.

Au Sud, défendant le flanc maritime de la ville "la batterie du marché aux poissons" abritait quinze canons sur trois étages. A côté, deux autres de quatre et cinq canons.

Vers l'Ouest, le fort et les petits ouvrages n'avaient pas moins de soixante à soixante dix canons.

De l'autre côté de la jetée, entre le môle et la ville et sur la face de la cité, on pouvait compter encore, battant la mer, une centaine de bouches à feu.

Le 27 juin, canons et mortiers crachèrent leurs boulets simultanément. Le combat commença. L'attaque fut violente et la résistance farouche. Plus de 500.000 obus arrosèrent la ville, les forts et les batteries. Comme un seul homme, les Musulmans rendaient les coups. Exmouth ne put le cacher: "Je n'ai jamais vu de ma vie, disait-il, des ennemis aussi opiniâtres, aussi fermes que les Algériens" (14).

(13): Chabaud-Armand, "Attaque des Batteries Algériennes par Lord Exmouth en 1816", R.A. 1875, p.195

(14): Les Annales Maritimes de 1816 reconnaissent que les Anglais eurent beaucoup à souffrir des batteries casematées.

L'algérois al Zahhâr, témoin, décrit la virulence de la bataille:

"و صار الليل نهارا من ضياء النار و بقي الأمر كذلك إلى شطر الليل و قد رأيت طيوراً بيضاء تحوم على البلد و الأبراج و أنا بعيد عن البلد قدر ساعة من الزمن و ما رؤيتي لتلك الطيور إلا من ضوء النهار و أنا إذا ك ، ببستاني مقابلا للبحر و المرسى و البلد .
و عندما ابتداء القتال لم يقدر أحد من أهل البساتين على الذهاب للبلد لأن الطرقات قد قطعت من ضرب الكور الذي كان كالمطر الغزير" .

Dans cette bataille, la résistance déploya un courage à toute épreuve. "On voyait les Algériens, nous dit Rotalier, servir leurs canons sous le feu des vaisseaux avec un sang froid et une activité qui seuls ne se démentirent pas un instant".

Le Dey, lui même, supervisait les opérations et encourageait les combattants.

Pendant six heures, les batteries d'Alger avaient résisté au feu ininterrompu de six vaisseaux de ligne et de dix sept frégates, sans être sérieusement atteintes. Mais une ruse de l'Anglais et une erreur d'appréciation du Dey allaient renverser la situation et précipiter les choses.

Exmouth s'embossa très près de la jetée. On crut alors qu'il voulait parlementer. Le trois ponts "Queen Charlotte" prit poste à cinquante mètres des batteries. Dès lors, il était facile de malmener ces dernières et de porter de rudes coups à la flotte ancrée. L'intérieur du port, foudroyé par l'artillerie anglaise, fut abandonné. On y envoya une petite embarcation qui attacha une chemise soufrée à la frégate algérienne ancrée à l'embouchure. Le feu, excité par le vent, se communiqua bientôt à presque tous les bâtiments algériens: cinq frégates et cinquante chaloupes canonnières furent embrasées en moins de quatre heures (15). Cependant, on pouvait encore se défendre mais le Dey céda avec une précipitation déconcertante.

Les pertes dues à la violence de l'accrochage furent énormes. Du côté anglais, on déplora de nombreux tués (16). Le consul de France, Deval, en signalait huit cent quatre vingt trois "sans compter un grand nombre de blessés" (17).

Les dégâts matériels furent aussi importants. Le vaisseau "L'Imprenable" qui, à lui seul, comptait deux cent dix hommes hors de combat, était de beaucoup le bâtiment le plus touché. Il reçut deux cent trente trois boulets dans sa membrure (18). Un vaisseau de soixante quatorze canons et une frégate de soixante, furent gravement endommagés. Les autres n'en souffrirent pas moins.

Du côté algérien, les pertes en hommes, gonflées démesurément par certains jusqu'à trois mille, étaient d'après le consul Deval, au moins égales à celles des Anglais.

(15): Le même procédé fut tenté par les Algériens: vers minuit, deux frégates en feu, poussées par le vent d'Ouest sur l'escadre ennemie, obligèrent Exmouth de couper ses câbles, puis les bateaux anglais et hollandais se retirèrent de l'autre côté de la darse.

(16): Chabaud-Armand parle de 13 tués chez les Hollandais et 128 chez leurs alliés, ce qui paraît invraisemblable. Les batteries inférieures qui étaient casematées et qui avaient un mur très épais, tiraient bon et lançaient sans arrêt des boulets meurtriers pendant les dix heures que dura le combat.

Shaler parle de 200 morts et De Grammont de 833.

'Alî Raïs, chef du port d'Alger, dans une lettre au Sultan (12 septembre 1816) dit "deux à trois mille tués".

(17): A.N.Aff.Etr. (Quai d'Orsay), Mémoires et Documents, n° 11/1816.

(18): Chabaud-Armand, R.A., 1875, p. 201.

« Il paraît, dit ce diplomate, qu'ils (les Algériens) n'en perdirent pas davantage". Par contre, on déplora des dégâts matériels très lourds. Les forts et les magasins furent presque tous détruits. En ville, beaucoup de maisons tombèrent en ruine (19).

Dans le feu de l'action, deux officiers britanniques parvinrent sur une petite barque, à approcher une frégate algérienne et à l'incendier. Le feu gagna, ensuite, les autres unités. Les flammes étaient si hautes que "la nuit fut transformée en jour, à tel point que l'on apercevait distinctement tous les forts, bâtisses du port et jusqu'aux pierres des constructions de Râs al Ahmar (la batterie la plus avancée au Nord). Ainsi, en l'espace de quelques heures, la flotte d'Alger, "la terreur des pilotes" fut anéantie (20).

'Umar Pacha Dey reconnut, dans une lettre au Sultan, que "la guerre affreuse qui ne s'est jamais vue au cours de l'Histoire de l'Humanité" a duré onze heures et vingt trois minutes.

"Dans cette nuit sombre, tous les bateaux des corsaires et leurs vaisseaux de commerce ont brûlé. Il n'y a pas eu une seule minute de repos et à chaque instant, un nombre considérable d'obus et de bombes étaient lancés. Au bout d'une heure notre port et nos forts ont croulé. Le feu était si abondant que c'était une véritable pluie de projectiles que nous recevions. Plusieurs endroits ont été détruits. Notre bien et notre argent ont disparu. Nombreux sont vos serviteurs, héros courageux qui sont tombés martyrs de cette guerre tout en défendant leur religion et leur Sultan" (21).

Le commandant du port, arrivé à Istambûl, présenta un rapport (22) sensiblement différent du compte rendu précédent, on y lit: "la bataille dura de huit heures du matin à minuit, la violence était des deux côtés, les Musulmans eurent à déplorer trois cents morts et l'ennemi, deux à trois mille, dont huit à dix capitaines [...] Cette nuit-là, le feu tiré par l'ennemi brûla quatre de nos frégates et quatre des corvettes. Quant à la flotte adverse, deux des maudits vaisseaux brûlèrent, deux autres à trois ponts et la totalité des grands galions furent détruits".

Certes, les dégâts étaient considérables et les sources en sont unanimes. Un an après, les traces de la guerre étaient encore visibles. L'officier de marine Cromber, s'arrêtant à Alger en mai 1817, notait sur son carnet ces mots: "Ce qui charma surtout

(19): Devoulx, *Tachrifât*, p. 14.

(20): Grande fut la joie de certains auteurs dont Giulio Impccianti: "Panagirico..." (Panégyrique de la Grande Bretagne et de l'Amiral Exmouth...)

"in mano d'un ora, la marina d'Algeri, l'Etna des Mediterraneo il terrore dei piloti resto incenerita", pp. 18-19.

Par contre, les "tachrifât" (p. 14) mentionne 9 bâtiments brûlés et (p. 15), 5 frégates, 4 corvettes et 30 chaloupes canonnières détruites

(21): Temimi (A), Documents... p. 111.

(22): Le 25 *dhûl qa'da* 1231/= 17 décembre 1817.

mes regards à Alger, ce fut de voir les quais couverts encore de débris de sa marine qui périt comme par un coup de foudre au moment de sa plus haute splendeur". Cependant, les destructions de navires n'entamèrent point la volonté des Algériens de relever le défi en mettant des bâtiments à la mer. "Le 7 septembre 1816, écrit Devoulx, le consul de France délivrait des expéditions à raïs Ahmed et Raïs Mehmet". Dès 1817, la flotte algérienne comprenait: trois bricks, deux polacres et deux galiotes totalisant cent vingt canons. Si certains étaient achetés ou reçus sous forme de dons, les autres étaient construits sur place (22bis).

Le Traité imposé à la Régence stipulait l'abolition de l'esclavage des chrétiens, la mise en liberté des captifs de toutes les nations européennes et sans rançon (23), celle versée deux mois auparavant (24) devait être restituée. L'Angleterre était désormais affranchie de l'obligation onéreuse de faire des présents lors de l'installation de ses consuls. Les traités avec Alger seraient communs avec le Royaume des Pays-Bas.

Cependant, l'accord reconnaissait aux Algériens le droit de paix ou de guerre avec les puissances chrétiennes ce qui rendait à peu près illusoire la clause sur l'abolition de l'esclavage. D'un autre côté, le droit de paix ou de guerre n'était autre chose qu'une reconnaissance de fait de l'indépendance de la Régence.

Mais si l'Angleterre obtint l'érection de son pavillon sur la maison consulaire à Alger, elle ne put jamais imposer au Dey le retour du consul "insulté" (25). Analysant les suites de l'expédition, Nettement trouvait "qu'au lieu d'abaisser l'orgueil du Dey, elle lui a appris à connaître combien il pouvait braver les efforts d'une escadre" (26).

On a beaucoup disserté sur les causes de la demi-défaite algérienne. Elles furent diversement analysées. On avait parlé du mauvais état des canons de la capitale, des affûts "impossibles à manoeuvrer", des tireurs sans expérience, d'une organisation politico-militaire vicieuse, d'une lutte inégale (l'ennemi étant nombreux et aguerri). De nombreuses opinions personnelles furent émises. Rotalier prétend que "des batteries moins nombreuses servies par un ennemi plus savant auraient rendu le succès (anglais) impossible". L'historien algérois, al Zahhar, reste le plus dur envers le Dey 'Umar. Il le rend responsable de tous les malheurs qui frappèrent le pays. Dans ses mémoires, il décrit avec maints détails, la situation qui prévalait, la réaction de chaque dignitaire, les dispositions prises et les dangers qui guettaient la Régence. Témoin averti, son long réquisitoire, unique dans les sources musulmanes, mérite d'être apprécié: "Une fois arrivés au milieu de la baie, les Anglais dépêchèrent un émissaire au Dey tout en

(22bis): Devoulx, "La Marine de la Régence", R.A., 1875, p. 417.

(23): Environ 1000 esclaves libérés d'où un millier de piastres fortes perdues par le Trésor de la Régence.

(24): Soit 370 000 piastres fortes pour 370 esclaves napolitains.

(25): A.N.Aff.Etr. (Quai d'Orsay), Mémoires et Documents, n°11, Rapport du consul Deval.

(26): Histoire de la conquête de l'Algérie, p. 149.

utilisant une ruse: le pavillon blanc. Ils accordèrent deux heures au chef de l'Etat pour répondre à leurs exigences. Le commandant du port vint prévenir ce dernier, qui dormait et qui ne se réveilla qu'après l'expiration du délai. Les Raïs mirent en garde *Wâkil la Hardj* contre les manoeuvres de l'escadre ennemie, lui proposèrent sans tarder, avant qu'elle ne parvienne à se mettre au dessous des batteries et des canons [...] Comment ouvrir le feu sur des navires qui battent pavillon blanc? leur rétorqua-il! C'est une ruse, firent-ils remarquer! Et malgré leur l'insistance, il leur interdit toute action avant l'accord du Dey.

Entre temps, l'escadre vint prendre position à moins de cinquante mètres des batteries. Il était trop tard pour empêcher l'ennemi de frapper. La canonnade fut si violente que les batteries furent sérieusement endommagées et les canons réduits au silence. Les obus tombaient comme une pluie forte et nos bateaux furent la proie des flammes.

Sous le règne de cet oppresseur, notre pays connut la décadence et fit un pas en arrière. Si Dieu l'avait voulu, les Anglais seraient devenus, cette fois-ci, les maîtres du pays car en entrant dans le port, ils saccagèrent les forts et il ne leur restait plus qu'à débarquer leurs troupes. La ville était presque déserte, car la majorité de la population se trouvait dans le "fahs" à l'occasion du *mawlid*" (27).

D'autres auteurs imputent la catastrophe au temps perdu par les Algériens qui hésitaient ou qui attendaient des ordres du Dey. Alors que "s'ils avaient ouvert le feu de leur artillerie à temps sur les anglo-hollandais quand ils étaient à leur portée, la victoire de Lord Exmouth fut peut être devenue un désastre" (28).

Le consul Deval attribuait le succès des Anglais:

a) Au séjour assez long de l'amiral à Alger pour être venu, dans la même année, trois fois à l'occasion des diverses négociations. "Sa présence, disait-il, lui avait donné connaissance de la possibilité de mouiller, avec son vaisseau, à l'entrée du port, presque à toucher les maisons de la ville dont cette partie n'était pas fortifiée, de manière à foudroyer l'intérieur du port et à prendre, à revers, toutes les batteries supérieures des forts de la marine".

b) A la hâte que mit le Dey pour traiter. S'il avait tenu bon, les Anglais n'étaient pas en mesure de recommencer les bombardements, le lendemain. Ils manquaient de munitions et leurs pertes étaient importantes. Leurs vaisseaux étaient presque tous délabrés (29).

(27): al Zahhar, *Mudhakkirât*, pp. 123-125.

(28): Chabaud-Armand, "Attaques...", R.A., 1875, pp. 194-202.

De Grammont, "Histoire...", p. 337. Egalement "Documents Turcs inédits sur le bombardement..." R.O.M.M., 5/1968, pp. 111-133.

(29): A.N.Aff.Etr. (Quai d'Orsay), Mémoires et Documents, t. 11, (1825-1830).

Les spécialistes modernes des attaques par mer ont, eux aussi, leur opinion sur de pareilles batailles, ce qui aide à comprendre les difficultés des défenseurs de la ville, à cette époque.

D'après eux, un combat entre des forts fixes et des "forts flottants" comprend trop de risques. Les derniers, malgré leurs plates-formes mobiles, compliquent singulièrement le travail de l'adversaire quant au réglage de son tir. Par contre, le navire en vue de terre, arrive aisément à connaître la distance et peut mieux se servir de son artillerie.

L'escadre, note un spécialiste, si les forts ne sont pas suffisamment défilés et soutenus, peut trouver un point d'attaque d'où elle fait pleuvoir ses obus, tout en restant hors des atteintes de son adversaire. Ce fut le cas en 1816 ⁽³⁰⁾.

Après l'euphorie du moment, on se rendit compte que la victoire de l'amiral Exmouth était loin d'être totale ou décisive. La haine et la soif de vengeance ayant cédé la place à l'analyse sereine, on s'aperçut que la ville n'aurait pu être incendiée, ni par la grande quantité de fusées ni par d'autres matières inflammables, les maisons construites toutes en pierres et en briques, ne donnèrent aucune prise au feu. Ensuite l'amiral revint en Angleterre sans avoir pris possession d'Alger, "au nom de Sa Majesté Britannique". Il n'avait rempli que la partie la moins intéressante de sa mission. On déchantait vite et il fut reçu assez froidement à Londres.

Dans les pays voisins, les événements d'Alger avaient fait la plus vive sensation. La Régence de Tunis avait été "consternée du triomphe d'une puissance chrétienne sur un prince musulman quoique son ennemi". On prétendit, dans les milieux diplomatiques, "que le fanatisme a fait taire l'intérêt politique" ⁽³¹⁾.

4. L'entre deux guerres

De 1816 à 1824, les relations algéro-anglaises restèrent quelques peu tendues. Le rêve des Britanniques fut certes de courte durée et la joie des nations européennes se transforma en inquiétude. On ne vit point le fruit d'une expédition "pas comme les autres". L'attaque "loin d'avoir dompté l'humeur guerrière des Algériens, l'a singulièrement exaltée. Cette expédition qui semblait devoir amener l'anéantissement de cette milice lui a donné, au contraire, la plus haute idée de ses forces" ⁽³²⁾.

Si la Régence fut sérieusement affectée, par les pertes et les dommages, notamment la destruction de la flotte, elle fut loin de céder, de renoncer à ses activités

(30): Voir Amiral Melchoir, "La Marine et la Défense des Côtes", Paris, 1907.

(31): A.N.Aff.Etr. (Quai d'Orsay), Mémoires et Documents, T. 9 (1816). Doc. 35, rapport de Tunis à Paris.

(32): A.N.Aff.Etr. (Quai d'Orsay), Mémoires et Documents, t. 11.

en mer! Les fortifications, même gravement touchées, ne tombèrent point. "Le ciment qui les lie, disait Deval, paraît indestructible". Les remparts, les forts et les moyens de défense de la ville furent rapidement et considérablement augmentés (33). Le nombre de soldats s'accrut. On tira d'utiles leçons des événements passés. Les observateurs eurent à le constater. Toutes les dispositions, notait Deval, donnent lieu de croire que les Algériens, dont on ne conteste pas la valeur, soutiendront, avec le plus grand acharnement, une (nouvelle) guerre". Dès 1817, le défi fut relevé:

a) Par la reconstitution de la flotte. Les Algériens, toujours prompts à oublier leurs malheurs, si actifs à réparer leurs pertes, se mirent au travail. La construction navale était prioritaire. Les efforts et les sacrifices ne découragèrent aucun responsable. D'autre part, la solidarité musulmane ne resta pas un vain mot.

Malgré les divergences avec la Porte et les Etats voisins, l'entraide islamique apporta son soutien au Dey. Ayant sollicité l'envoi de munitions, de poudre, de bateaux et de tout le nécessaire pour repousser les agresseurs, la Régence reçut les dons des souverains musulmans. Mawlâ Slimane, après avoir accueilli l'envoyé spécial d'Alger, le Mufti Hanafi al Hadj Muhammad al 'Annâbi, fit parvenir au Dey deux corvettes et un bâtiment ainsi qu'une importante somme d'argent. Le Pacha de Tripoli remit une polacre et le Sultan ottoman fit don de plusieurs unités.

A cette contribution extérieure, s'ajouta la construction algérienne, particulièrement soutenue, avec l'arrivée au pouvoir de Husayn Dey en mars 1818.

b) Par la reprise des opérations en mer. En septembre 1817, une flotte algérienne composée de six bâtiments de guerre, dont trois bricks, une polacre-goëlette et deux longues, sortie d'Alger, croisa, dans les parages de l'Espagne et tout en poursuivant les pavillons prussien et hambourgeois, aborda les navires de toutes les nations. Parmi les bâtiments capturés, on comptait des navires hollandais et anglais (34).

Dans un "Mémoire sur les Etats Barbaresques" lu, en séance académique, le 20 août 1817, à Marseille, un orateur ne put retenir sa colère: "Aujourd'hui, s'écria-t-il, tous les bâtiments de toutes les puissances doivent être munis, les uns d'un firman de La Porte qui les protège contre les vexations des Barbaresques et les autres, d'un sauf-conduit stipulé avec les Deys, comme si la domination de la Méditerranée appartenait à quelques misérables qui connaissent à peine la boussole..."

Les sorties de la flotte devinrent fréquentes et hardies. En juin 1820, une division de cinq bâtiments mit le cap vers les mers du Nord (35). Après quarante jours de croisière, elle rentra "amenant deux polacres et une bombarde richement chargées" ainsi

(33): Maçons et techniciens étaient requis jour et nuit. Ils mirent à peine un mois pour effacer les traces de la guerre.

(34): A.C.C.M. Série MR 46141, novembre 1817.

(35): A.C.C.M., Série MR 46141.

que trois navicelles de Toscane "de quarante à cinquante tonneaux chargées de provisions pour les corailleurs ancrés à Bône" (36).

Un rapport du sieur Gimiani venant d'Alger nous dit "qu'il sortit de ce port deux frégates, trois corvettes, deux goëlettes et trois bricks que le Dey envoie pour courir sur les bâtiments de Toscane, attendue l'expiration prochaine de la trêve qu'il avait conclue avec le Grand Duc" (37).

L'analyse des rapports des capitaines de navires laisse deviner une activité mordante qui rappelle le XVII^{ème} siècle. Rentrant d'Alger, en janvier 1823, le capitaine Lauthier rapportait qu'on y armait: "deux frégates et six autres bâtiments de guerre qui paraissaient destinés à des hostilités contre l'Espagne" (38).

La même année, l'escadre algérienne, forte de huit voiles, fit retour d'une longue mission dans les mers du Levant, rentra dans le port "la santé des équipages fort bonne et n'occasionnant ici aucun soupçon d'aucune sorte de maladie" (39).

Cette vigueur de la marine d'Alger provoqua une vive agitation en Europe. De 1816 à 1819, les Cours cherchèrent, désespérément, la meilleure voie pour en finir avec le Diwan: constitution de ligues, contingent de vaisseaux, participation des petits Etats aux frais de l'entreprise envisagée, etc...

En septembre 1819, les Amiraux Jurien de La Gravière et Freemonte furent envoyés pour signifier au Dey la résolution du Congrès d'Aix La Chapelle qui préconisaient de mettre un terme à la course des Etats Barbaresques avec injonction d'obtenir d'Alger une adhésion pleine et entière (40).

(36): A.C.C.M. Série MR 46141, Lettre adressée à MM. du Commerce, 20 août 1820.

(37): A.D.B.R. Série M6- 12 (1820- 2 juillet)

(38): Ibid. (1823 - janvier)

(39): A.D.B.R. Série E 200 -454, Lettre de Deval à MM.de la Santé à Marseille, 14 novembre 1823.

(40): A.N.Aff.Etr. B III - 352. Egalement, A.E. (Quai d'Orsay), Mémoires et Documents, t. 11 (Mémoire de Saint Martin 1827).

Avant le Congrès d'Aix La Chapelle, eut lieu la conférence de Londres (1816-1817). Elle réunit la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse pour débattre le problème de l'abolition de la traite des noirs, mais on souleva celui de la traite des blancs exercée en Méditerranée. On proposa la création d'une ligue pour y faire face. Le projet opposa vite la France et l'Angleterre. On étudia ensuite le projet d'une marine destinée à faire la guerre à la Régence. En effet, Londres accordait alors une grande place à la question de la course.

Au congrès d'Aix La Chapelle, la France se désolidarisa des autres nations au sujet de la répression de la course barbaresque:

a) La guerre contre les Régences d'Afrique du Nord est coûteuse.

b) La guerre consacrerait la suprématie de l'Angleterre en Méditerranée; elle lui donnerait la haute police dans cette mer.

c) La France n'avait rien à craindre, à l'époque des Etats du Maghrib. Pourquoi les provoquer par une telle initiative?

d) Le commerce de Marseille se faisait presque exclusivement dans les mers du Levant et du Maghrib.

Après deux longues audiences, les 5 et 9 septembre, accordées aux plénipotentiaires, Husayn, tout en admettant les principes émis par le congrès, déclara :

1. Qu'il ne pouvait se désister du droit établi de visiter tous les navires sans distinction afin d'y reconnaître ses amis ou ses ennemis et de faire arrêter et confisquer tous ceux dont les papiers ne seraient pas en règle;
2. Qu'il ne reconnaissait pour amis que les nations qui avaient des agents accrédités auprès de lui, quant aux autres, il les regardait comme ses ennemis et les traiterait, toujours, comme tels, jusqu'à ce qu'elles eussent envoyé, auprès de lui, des envoyés pour traiter de la paix avec la Régence (41). Cette démarche infructueuse resta sans lendemain.

5. Le coup d'éclat de 1824.

Malgré les difficultés politiques et militaires, on entretenait toujours, outre-Manche, des rêves de conquête de la Régence. Ecrivains et journalistes laissaient libre cours à leur plume pour démontrer les multiples avantages d'une présence durable chez nous.

"Nous convertirons donc, disait un illuminé, une nation de voleurs en un peuple d'honnêtes gens et ils deviendront consommateurs des produits de nos manufactures [...]"

Il serait avantageux, pour l'Angleterre, d'avoir les clés du grenier de Rome. Le commerce des grains serait pour elle d'un prix infini. Elle nous fournirait, volontiers, les oranges, les dattes, les olives, etc [...] que les spéculateurs tirent d'Alger pour les répandre dans toute l'Europe [...] L'Atlas est couvert d'excellents chênes et d'autres bois propres à la construction, l'Angleterre les ferait exploiter et les convertirait dans les chantiers d'Alger en vaisseaux de guerre ou en navires marchands..." (42).

Huit ans après, une nouvelle petite guerre opposa les deux pays. L'origine du conflit fut un incident diplomatique apparemment sans gravité. Un navire américain s'était échoué près de Bidjâya, à la suite d'une tempête. Les habitants de la région, qui ne reconnaissaient pas l'autorité du Dey, s'emparèrent de quelques passagers et de leurs biens. Ayant appris la nouvelle, le gouvernement donna les ordres pour arrêter les auteurs de ces actes et de faire restituer les objets volés. Cependant, parmi les Bougiotes mis en cause, certains travaillaient au Consulat Britannique à Alger. Le diplomate anglais ayant refusé de les remettre à la police venue les arrêter, celle-ci passa outre,

(41): A.N.Aff.Etr. B III - 322, Egalement Aff.Etr. (Quai d'Orsay), Mémoires et Documents, t. 11 (Mémoires de Saint Martin), 1827.

Il faut rappeler que seul le Bey de Tripoli fit une réponse complètement satisfaisante en promettant de renoncer à la course et de vivre en bonne intelligence avec les puissances de l'Europe.

(42): Perrot, "Esquisse topographique et historique...", pp. 88-89.

entra au consulat et se saisit des hommes incriminés, ce qui provoqua l'incident, la rupture et le départ du représentant de Sa Majesté (43). C'était en février 1824.

Quand le consul s'embarqua avec sa famille à bord d'une frégate, sous le prétexte d'un déjeuner, il fut joint par un brick de guerre anglais. A peine sortis de la rade, ils aperçurent au loin, une polacre algérienne. Ils voulurent s'en saisir et tirèrent d'abord à poudre puis à boulets. celle-ci feignit de ne pas entendre et força de voiles, mais les deux unités ennemies l'atteignirent et lui lâchèrent plusieurs bordées, l'endommagèrent gravement. Le brick la prit à l'abordage; quinze soldats de la milice s'étaient réfugiés dans la cale ainsi que l'équipage maure au nombre de quatre vingt cinq. La frégate fit passer à bord le capitaine de la polacre et son domestique, qu'il conduisit à Malte et laissa la polacre et son équipage en reprenant les prisonniers espagnols qui servaient dans les deux navires algériens capturés.

Le 23 février, l'Amiral Sir Neal arrivait devant Alger à la tête d'une escadre de vingt trois bâtiments, prétendant exiger du Dey "une réparation de l'insulte faite au consul et la reconnaissance de supériorité de l'Angleterre sur les autres puissances en outre d'une forte indemnité..." Husayn repoussa de telles prétentions (44).

Après plusieurs tentatives d'intimidation, Neal déploya ses navires et décréta le blocus du port. Notification fut signifiée aux puissances étrangères.

Cependant, les choses avaient changé depuis 1816. Les fortifications de la capitale avaient été renforcées et de nouveaux ouvrages protégeaient contre les approches de la mer rendant "presque impossible le renouvellement de l'opération exécutée par la marine britannique" (45). Les Raïs, instruits par la douloureuse expérience de 1816, sortirent, cette fois, à la rencontre des Anglais pour engager la bataille à distance de la ville.

Les bâtiments du môle crachèrent un feu qui tint l'ennemi très loin. Le 26 juillet, les Anglais se retirèrent sans grand succès (46).

Après deux engagements, leur escadre fut contrainte de reculer. Une note de l'époque renferme ces lignes: "Insignifiante démonstration [...] elle n'y parut que pour

(43): Les consuls de France et de Hollande firent évader les Bougiotes qui travaillaient chez eux. D'autres diplomates livrèrent leurs employés recherchés par la police. L'Anglais, Mac Donnel seul, refusa d'obtempérer, R.A., 1864, p. 202; Grammont, Histoire, p. 385.

(44): Détails, R.A., 1864, p. 213; Grammont, Histoire, p; 386.

(45): A.N.Aff.Etr. mémoires et Documents, t. 11, Alger (Mémoire militaire sur Alger).

(46): Sur ces événements:

- A.N.Aff.Etr.(Quai d'Orsay), Mémoires et Documents, t. 3.

- Habby Neal et Berbrugger, R.A., 1864, pp. 202-220.

- al Zahhar, *Mudhakkirât*, pp. 151-152.

éprouver l'audacieuse ténacité des Algériens. Elle fut obligée de se retirer après deux combats peu honorables pour les armes anglaises" (47).

On fut, bon gré mal gré, obligé de conclure un arrangement sans recevoir aucune réparation pour les insultes proférées et sans obtenir l'abolition de la course qui reprit de nouveau sans rien craindre.

6. Des menaces sans lendemain.

L'expédition était bien sans suite. Deval, rendant compte à son Ministre, disait que "cette dernière lutte avec les Anglais fera époque à Alger et influera beaucoup sur les déterminations rigoureuses qui, dorénavant, seront prises ici contre les puissances européennes". Les événements allaient lui donner raison.

La tension montait avec l'Espagne et les Pays-Bas. Les relations algéro-françaises se dégradèrent brusquement, à propos des affaires de Bône. Les Algériens avaient leurs manières d'exprimer leur position. Ils lançaient leurs escadres dans les quatre coins de la Méditerranée. Le consul de France en Sicile nous l'apprend: "depuis quelque temps, écrit-il, les bruits couraient à Palerme qu'une escadre algérienne croisait sur les côtes de Sicile, à la hauteur de Trapani. Des voyageurs français me confirmèrent cette nouvelle en m'assurant avoir vu même cette escadre composée de quatre voiles [...] La voix publique disait que cette escadre croisait contre l'Espagne et les Sardes [...] Enfin, hier, une dépêche télégraphique a été transmise de Messine, portant qu'un bâtiment de guerre avait capturé, près de ce port, quatre navires dont un anglais et trois siciliens..." (48).

Le Ministre des Affaires Etrangères de Hollande alerta son consul à Marseille: "attendu les dispositions hostiles du Dey d'Alger à l'égard des Pays-Bas, le Roi a jugé à propos de prendre incessamment des mesures pour la navigation sous pavillon du Royaume doit protégée contre les manifestations des corsaires algériens en cas de rupture" (49).

De son côté, le commandant de l'escadre de Sa Majesté dans la Méditerranée, reçut des instructions de détacher des forces navales pour convoyer les navires marchands hollandais "des ports de la Méditerranée vers la baie de Gibraltar et vice versa par la dite mer" (50).

L'Espagne souffrit beaucoup de cette activité corsaire. En 1825, on disait à Alméria qu'un navire a été pris par les Maures (51). L'année suivante, les Affaires

(47): A.N., Mémoires et Documents, t. 11, Algérie (1825-1830).

(48): A.C.C.M. Série MQ 5 - 2, Algérie (an X - 1834), Lettre du 25 octobre 1824.

(49): A.C.C.M. Série MQ 5 - 2, Algérie (an X - 1834), Lettre de Bruxelles, 14 octobre 1824.

(50): Le différend algéro-hollandais sera aplani en décembre 1824.

(51): Espagne, Ministère de la Marine, section course, dossier n° 871. (2 janvier 1825).

Etrangères communiquaient que les Algériens avaient capturé sept navires espagnols⁽⁵²⁾. Presque en même temps, parvenaient des nouvelles de cinquante cinq captifs, pris par la division algérienne qui croisait dans les eaux d'Ibiza. (53)

Nul n'a su, comme Domingo Badia, exprimer le désenchantement des Européens devant l'inefficacité des expéditions punitives. Dans un mémoire envoyé de Paris le 17 juillet 1817, au Duc de Richelieu, Ministre des Affaires Etrangères, il lui rappelait: "J'ai lu dans le journal de Paris d'aujourd'hui, article Francfort, le projet de la commission de La Diète sur la piraterie barbaresque. A quoi a-t-il servi l'expédition de Lord Exmouth? A quoi ont-ils servi les millions et le sang sacrifiés dans cette entreprise?... Ils ont produit le même effet que les millions et le sang sacrifiés par toutes les expéditions antérieures de la même Angleterre, de la France, de l'Espagne, de la Suède etc.... et la piraterie est allée toujours son train, on serait tenté d'appliquer aux cabinets la sentence du Prophète: "Dieu a scellé sur leur coeur, sur leurs oreilles et sur leurs yeux il y a un voile épais" (54).

(52): Espagne, Ministère de la Marine, section course, dossier n° 873, (26 juillet 1826).

(53): Ministère de la Marine, section course, dossier n° 1323, (14 juillet 1826).

(54): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, 5, (Afrique).

Badia, quoique arabisant distingué confond *Hadith* et Qur'ân. La citation est de la Surate "La Vache", verset 7.

"ختم الله على قلوبهم و على سمعهم و على أبصارهم غشاوة".

Chapitre XVI

SOLIDARITE ISLAMIQUE

1. Au secours des Andalous

Avec la chute de Grenade, en 1492, commençait pour les Musulmans d'Espagne, victimes de la trahison et de l'intolérance, un des drames les plus douloureux que l'humanité ait connu à travers l'histoire.

Un bref rappel des faits permettra de saisir la profondeur des blessures, les préjudices matériels et moraux subis par ces malheureux, plus attachés que jamais à leurs croyances et à leur civilisation. Pour atténuer les effets du drame, pour sauver ou venger des milliers de musulmans qui voulaient rester ce qu'ils ont toujours été, la marine algérienne allait jouer un rôle spectaculaire.

L'incapacité des princes andalous et leur désunion permirent à leurs adversaires de les combattre avec succès. Après 1492, et malgré les accords et les promesses, l'Espagne catholique ne visait rien d'autre que de chasser les vaincus. Sous la pression des hommes de l'Eglise, les monarques employèrent tous les moyens pour faire disparaître à jamais, la présence de l'Islâm. Inquisition, répression, provocation, humiliation, interdiction, rien ne fut épargné pour soumettre des populations trop accrochées à leur religion et à leur culture. Alors, devant l'offensive des maîtres du pays, il ne restait à ces Musulmans, sans défense, d'autre choix que l'apostasie ou l'exil (1).

Ferdinand d'Aragon (1479-1516) avait pris l'engagement de respecter tous les droits des vaincus. Les accords signés stipulaient, entre autres, le respect de la religion islamique et les biens des *Mudéjares* (2). Moeurs et coutumes devaient être protégées. Mais les traités furent vite remis en question et l'ère des persécutions insupportables commença. On interdit aux femmes le port du voile et, aux hommes celui de la barbe. On obligea les gens à manger le porc, à ne pas observer le Ramadhân, à se rendre à l'église. On ferma les mosquées puis on en fit des lieux de culte chrétiens. On brûla publiquement al Qur'ân (le Coran). On fixa les cloches sur les minarets, on déplaça les populations vers l'intérieur, on sépara les familles, on fit tout pour effacer les traces de l'Islâm, pour tuer la personnalité du Musulman, mais la révolte couvait... En 1499, le soulèvement à Grenade donna le prétexte à la répression à Ronda, Cadix et dans toute la Castille.

(1): Tullio Halperin Donghi, "Recouvrement de civilisations: Les Morisques du Royaume de Valence au XV^{ème} siècle". A.E.S.C. 1956.

(2): al Maqqari, "Azhar al Riyadh...". Le saisissant poème d'un andalou dédié au Sultan Ottoman Bayazid, l'implorant d'intervenir (105 vers)

سلام كريم دائم متجدد .: أخصّ به مولاي خير خليفة .

La situation s'aggrava encore davantage sous le règne de Charles Quint (1516-1556). Pour résoudre le problème des Musulmans, ce monarque ne laissa à ces derniers que la conversion ou le départ, ce qui provoqua la révolte de 1525 dans la Sierra de Espadan. Un an plus tard, un décret impérial interdit le port du costume arabe (3).

Philippe II (1556-1598) connu pour son fanatisme aveugle, prit, dès son avènement, la décision d'interdire aux Musulmans de parler l'arabe, de porter des armes, d'aller au bain. Il fallait donc changer le mode de vie d'une façon radicale.

En effet, les successeurs de Charles Quint prévoyaient avec angoisse "le moment où une nouvelle invasion des Maghribins viendrait rallumer le feu de la révolte au milieu de populations mal soumises et converties seulement en apparence" (4).

Une autre révolte, en 1558, à Grenade, faillit réussir si le Sultan Sa'adien Mawlay'Abd Allah (5) avait tenu ses promesses. Le mouvement avait gagné l'Alpujarra. Malgré les pressions et les menaces, la résistance se poursuivit.

Philippe III (1598-1621) ne pouvant rien faire pour écraser la révolte, se décida à expulser tous les Musulmans restés fidèles à leur foi et à leurs coutumes. Les édits des 22 septembre et 2 décembre 1609 et celui du 27 mars 1610 obligèrent ces derniers à quitter leur pays (6).

La Régence d'Alger ne pouvait ignorer le drame de ces Musulmans livrés à des bourreaux fanatisés par Ximénès et ses semblables.

(3): D'amples détails dans Chaunu (P), *L'Espagne de Charles Quint*, Paris, 1973.

(4): Grammont (H de), *Histoire...*, p. 6.

(5): Surnommé al Ghalib bi Allah (1557-1574). Dans cette révolte, le souverain semble avoir joué un rôle assez obscur. Il avait d'abord promis aux Andalous des secours, une fois l'insurrection déclenchée, puis fit marche arrière quand l'action armée devint effective. D'après l'auteur anonyme de la chronique "tarikh al dawla al sa'diyya", il aurait même convenu avec les Espagnols que les révoltés seraient déportés au Maroc pour y repeupler la côte et former des troupes au service de la dynastie.

Voir également Terrasse (H), "Histoire du Maroc", II, p.181.

(6): Les édits d'expulsion visaient les Musulmans des différentes provinces. Le dernier avait un caractère général et impératif. Il enjoignit à tous les Musulmans, convertis ou pas, et même aux catholiques islamisés de gré ou de force, en un mot "à tous ceux qui, pour quelque raison et à quelque époque que ce fut, avaient été musulmans" de quitter immédiatement le pays.

Si les responsables de la tragédie des Andalous furent sévèrement dénoncés, certains historiens de l'époque coloniale applaudirent à la politique des rois espagnols.

Écoutons de Grammont: "Ce qui doit étonner, c'est qu'on se soit résigné à supporter pendant plus de cent ans, malgré l'avis du grand Ximénès, la présence d'un million de Morisques en état de conspiration permanente à l'intérieur et à l'extérieur et qui mirent, à plusieurs reprises, le pays qui les tolérait à deux doigts de sa perte... Cette mesure ne fut donc qu'une nécessité publique de premier ordre et au lieu d'accuser les grands hommes d'état qui surent se résigner, à temps, à une amputation indispensable. on ferait mieux... de chercher là une leçon et peut-être un exemple à suivre", (*Histoire...* p. 6, note 2).

Par le biais de la marine, une assistance militaire et matérielle fut assurée aux infortunés, soit pour se défendre, soit pour se replier ici (7).

On leur fit parvenir des armes, des munitions et des volontaires. En été 1529 (8), Khayr al Dîne dépêcha une escadre de quinze navires, sous les ordres de Ay al Dîne Raïs dans les parages d'Oliva, en Espagne, pour prêter main forte aux insurgés. Au large de Formentura, le Raïs mit en déroute une escadre espagnole commandée par Rodrigo Portando. Sur huit bâtiments ennemis, un fut coulé et sept ramenés à Alger (9).

L'insurrection de 1569 fut préparée avec l'appui de 'Uldj 'Alî. Le soulèvement devait se déclencher le 1^{er} novembre. Une flotte algérienne de quarante navires arriva dans les eaux d'Almería.

Seuls les agissements du chef local firent échouer le plan. On chercha, au prix de mille difficultés, à gagner d'autres villes côtières pour livrer les armes et descendre les volontaires. Le déchaînement de la mer (on était en novembre) causa à la flotte de sérieux dégâts et de sensibles pertes.

Malgré le demi-échec, le Beylerbey envoya, l'année suivante (11) des armes et des techniciens. Il envisageait de conduire lui-même le *Djihâd* en Espagne et reconquérir le royaume de Grenade. Mais la chrétienté préparait déjà Lepante et le Sultan ne pouvait se passer des Algériens. Sans la célèbre bataille, 'Uldj 'Alî allait débarquer soixante mille hommes à Valence.

Tout le long du XVI^{ème} siècle, une aide multiforme fut accordée par la Régence aux Musulmans demeurés en Espagne.

Un certain Fourquevaux apprend au roi de France Charles IX, en 1569, que "cinq cents Turcs se trouvent aux côtés des rebelles de Grenade" et que "deux galiotes d'Alger ont ces jours passés descendu des armes et munitions à la marine de Sierre Nevada" quoique les galères espagnoles fussent averties qu'elles devaient venir et s'en retournèrent sans danger..."(10)

En 1609 fut signé le traité de La Haye entre l'Espagne et les Hollandais. Les Andalous, profitant de l'épuisement de leurs oppresseurs se soulevèrent avec l'appui de la Régence, à l'époque du Pacha Ridhwân. Les navires d'Alger devaient accoster près de Denia, mais l'ennemi, averti, pris la décision d'expulser tous les Musulmans.

La deuxième tâche qui incombait à la marine était de ramener vers les ports d'Algérie les expulsés. Kâtib Tchélébî nous dit que Khayr al Dîne dû envoyer, sept fois,

(7): Le Maghrib central reçut des centaines de milliers d'Andalous "pleins d'ambition et bouillants du désir de trouver une compensation aux biens perdus, d'où l'hostilité implacable contre l'Espagne".

(8): L'année même de l'expulsion des Espagnols du Penon d'Alger.

(9): R.A., 1880, p. 123.

(10): S.I.H.M., t. 1, (série Sa'adiens-France), p. 294. Lettre de Madrid, 19 décembre 1569.

(11): En 1569, 'Uldj 'Alî s'empara de Tunis occupée par les Espagnols.

une flotte de trente six navires et ramener ainsi soixante dix mille Andalous, et, ce dans la seule année de 1529 (12).

Les sources tant musulmanes que chrétiennes, s'accordent sur le rôle des Barberousse et de leurs successeurs pour soutenir leurs frères et les arracher à la captivité et à l'esclavage.

On rapporte que pour permettre à un grand nombre de fugitifs d'embarquer, Khayr al Dine faisait descendre ses matelots sur la terre ennemie. Les soldats cédaient leur place mais aussi appuyaient la résistance (13).

Une lettre envoyée par les Andalous au Sultan Sulaymân al Qânûnî met en relief la contribution de Khayr al Dine en faveur des opprimés: "Nos voisins et frères du Maroc nous ont abandonnés pendant que se tenait, à nos côtés, le vîzîr, le *moudjahid* Khayr al Dine, celui qui fait triompher la religion, le sabre de Dieu qui s'abat sur les mécréants. Quant il était à Alger, les avis furent unanimes pour lui demander assistance. Ce qu'il fit. Il fut à l'origine de la délivrance de nombreux musulmans et de leur départ en terre d'Islâm pour peupler Bresk, Cherchel et les environs de Tlemcen".

L'effort se poursuivra tout le long du XVI^{ème} siècle. Hasan Veneziano (14) ramena, en 1584 deux mille hommes et femmes des environs d'Alicante qui avaient sollicité son aide (15).

L'opération sauvetage coûta à la marine de gros sacrifices en hommes et en matériels. Malgré les accrochages avec l'ennemi, les moyens limités pour une action d'une telle envergure et malgré une mer pas toujours coopérative, la marine d'Alger devait remporter un succès certain: avoir sauvé des milliers de Musulmans de l'enfer où le fanatisme les avait plongés, avoir fait payer cher à l'Espagne sa politique anti-musulmane en rendant invivables ses côtes et en minant son activité économique.

Fraper l'ennemi là où il était possible en attaquant ses navires, en capturant un grand nombre de ses sujets, le terroriser sur terre et sur mer, piller ses biens... était un

(12): Grammont, lui, parle de 10 000 (Histoire..., p. 3)

(13): "Ghazawât 'Arrûdj...":

"جهّز اليهم ستة و ثلاثين جفنا و لمّا رأى أهل الجبل من الأندلس ما منح الله عسكر خير الدين من النصر نزلوا اليهم من الجبل ... و ذهبوا بهم إلى مدينتهم فرفعوا نساءهم و أبناءهم و ما قدروا عليه من الأموال ... فأتوا بها إلى الأقفان و ركب فيها عدد كثير و رجعوا إلى الجزائر..."

(14): Probablement, originaire de Venise, Beylerbey deux fois: 1577-1580 et 1582-1585.

(15): Haëdo, "Histoire...", p. 193.

devoir pour venger les persécutés ⁽¹⁶⁾. Les actions en mer occasionnaient à l'ennemi, en plus des pertes, des dépenses énormes relatives à l'armement et à la surveillance des côtes. Il faut ajouter que la marine, en mouvement constant du printemps à l'automne, quelquefois même en hiver, avait contraint les galères ennemies à se cantonner souvent dans des opérations d'arrière-saison, avec plus d'inconvénients que d'avantages.

"Les galères algéroises, écrit Braudel, rendaient difficiles les relations par voie de mer entre l'Espagne et l'Italie. La liberté des routes qui conduisaient vers les pays italiens était indispensable à l'impérialisme espagnol depuis que le roi catholique avait des possessions en Italie [...] De là, les très lourds sacrifices consentis pour s'assurer l'alliance des Génois et des Florentins, de là, la campagne de Provence visant peut-être à créer un chemin terrestre entre le Roussillon et la Ligurie, de là, les expéditions contre Alger et Tunis..." ⁽¹⁷⁾.

2. La défense des intérêts musulmans.

Le gouvernement de la Régence réagissait, parfois violemment, quand les intérêts musulmans, en Occident ou en Orient étaient méconnus ou menacés. L'aide aux coreligionnaires était le plus sacré des devoirs. Quelques exemples vont le prouver.

Dans une de ses lettres, J. Le vacher écrivait en 1681: "Les puissances de ce pays continuent à donner retraite en leurs ports aux corsaires de Salé et même de vendre, en cette ville (Alger), les prises qu'ils font sur les Français, à la réserve des personnes. Quand je leur en ai porté mes plaintes, ils m'ont répondu que ces corsaires étaient leurs frères, étant mahométans comme ils sont et que, dans le besoin, ils reçoivent les vaisseaux d'ici en leurs ports et qu'à cette considération, ils ne pouvaient leur refuser les leurs" ⁽¹⁸⁾.

C'est aussi au nom de la solidarité islamique que la marine s'était trouvée engagée aux côtés de l'Egypte.

L'occupation d'Alexandrie et du Caire, lors de l'expédition de Bonaparte (1798-1801) eut ses échos dans la Régence. le ressentiment contre les Français y était très vif. Écoutons le secrétaire du Dey: "Les Français, ennemis de Dieu, ont enlevé par trahison la ville d'Alexandrie dans le courant de *Muharram* 1213 (1er juillet 1798). D'Alexandrie, ils sont allés au Caire qu'ils ont également enlevé par surprise à la fin de *Muharram* (21 juillet).

(16): Hasan Agha attaque Gibraltar en 1539, Salah Raïs enleva Sakhrat Bâdis (le Penon de Velez) en 1551 pour mieux dévaster les côtes ibériques et Hasan Vénéziano s'en prit aux Baléares et à Barcelone en 1582. Les Raïs des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles ne feront pas moins.

(17): Braudel (F), "Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1577", R.A., 1928, p. 380.

(18): A.C.C.M., Série J 1351, Alger, le 12 juillet 1681.

L'Islâm a subi un échec et l'ennemi de Dieu a remporté la victoire. Que Dieu, par Sa toute puissance, relève ses enfants de cette calamité"(19).

Sitôt la nouvelle confirmée, Mustapha Dey convoqua le Consul de France et "lui exprima sa colère et sa désapprobation, le fit arrêter et envoyer casser les pierres avec les captifs" (20). Les concessions de l'Est algérien furent saccagées et le personnel mis à la chaîne.

La première audience accordée à Dubois-Thainville, nommé Commissaire Général à Alger, porta sur les événements d'Egypte: "Pourquoi n'êtes-vous pas sortis et continuez-vous à faire la guerre à l'armée du Grand Vizir?" lui lança-t-il.

Mais c'est la marine qui devait répondre à l'agression. Deux navires français furent capturés et leurs équipages retenus. L'empire ottoman, paralysé par de multiples crises, encourageait nos raïs "à administrer des coups sévères aux ennemis de la religion".

A l'extérieur, notamment à Tunis, les Algériens chauffaient les esprits.

Un agent du Dey à Tunis mena une campagne contre l'expédition: "On l'a vu, écrit Devoize à Talleyrand, et souvent sur la grande place, voisine du fondouk, appeler les passants, former des rassemblements et là, s'exprimer en termes les plus indécents sur le compte du Général Bonaparte... pour exciter une insurrection contre les Français, provoquer leur assassinat"(21).

Après la défaite de Napoléon, la nouvelle arriva à Alger le vendredi 15 *radjab* 1214 (décembre 1790). "Samedi matin, nous dit le Secrétaire, Sid Mostepha Pacha fit tirer le canon en signe de réjouissance .

Cette bonne nouvelle s'est répandue partout. Dieu soit loué de cette faveur qu'Il accorde à ses créatures"(22).

Quelques années plus tard, l'Egypte sollicita les services de la Régence.

En 1823, Muhammad 'Alî se fit construire une frégate en Angleterre. Mais il craignait les agissements des Grecs, en rébellion contre le Sultan. Elle pouvait donc tomber entre leurs mains.

Venant de Londres et conduite par le raïs Koualî Muhammad kaptan, cette unité arriva à Alger. A la demande du maître de l'Egypte, le Dey fit équiper deux frégates et une goëlette pour l'escorter sous le commandement de Hadj 'Alî Tatare et ce, jusqu'à l'île

(19): Ephémérides..., R.A., 1874, p. 305.

(20): al Zahhar, *Mudhakkirât*..., p. 76.

(21): Plantet, Correspondance des Beys de Tunis, octobre 1798, III, 365.

(22): R.A., 1874, p. 106.

de Crète. Il fit également renforcer l'équipage du navire égyptien par des marins et des canonniers algériens (23). Une fois en mer et craignant certainement un coup de main contre la frégate, le raïs pris la décision de pousser jusqu'à Alexandrie.

Une lettre de Hadj Ahmad, *Wakil* d'Alger, nous donne quelques détails sur l'activité de l'escorte après son arrivée: "On apprend, dit-il, que les frégates et la goëlette sont arrivées à Alexandrie, qu'elles sont reparties, le 16 *radjab* pour la Morée à cause de l'insurrection qui a éclaté dans le pays et les désordres excessifs qu'y exercent les Grecs nécréants..." (24).

3. L'appui permanent au Sultan.

Dans les immenses démêlés qui opposèrent l'Europe chrétienne au monde musulman, la Régence, au nom de la solidarité et des devoirs la liant au Sultan ottoman, s'impliqua dans presque tous les conflits armés.

Si le but avoué des croisés fut toujours "le désir d'apporter la croix et la vérité chrétienne au sein des pays où flottait le croissant", la mission de la marine algérienne était de faire échouer ces plans et de défendre "ardh al Islâm".

Le rôle de la flotte était double: tenir le secteur du bassin occidental et porter de rudes coups à l'ennemi juré de l'Islâm, c'est à dire l'Espagne, puisque les ottomans enduraient beaucoup de difficultés en Orient (25). Pendant des années, ils se détournèrent de la Méditerranée occidentale, laissant à la marine d'Alger la charge d'y maintenir une certaine suprématie navale. Ensuite, il fallait participer, aux côtés des flottes ottomanes, à des sièges ou combats contre les coalitions chrétiennes.

a) Prévéza (septembre 1538) (26)

Les origines de cette guerre sont assez obscures. La trêve entre la France et Charles Quint permit à ce dernier d'employer ses forces plus à l'Est en Méditerranée, contre les Ottomans. Le moment était favorable puisque Venise, inquiète de l'irruption musulmane dans l'Adriatique, rompit avec la Porte.

La coalition chrétienne ne comptait pas moins de deux cents unités (galères, brigantins, frégates...) et soixante mille hommes sous le commandement d'André Doria. Ferdinand de Gonzague, vice-roi de Sicile servait sous les ordres du fameux amiral.

(23): al Zahhar, op. cit., p. 149.

(24): Documents publiés par Devouls sous le titre: "Recherches sur la coopération de la Régence d'Alger à la guerre de l'indépendance grecque", R.A., 1856. La lettre porte le n° 4, pp. 135-136 (17 *radjab* 1238/= mars 1823).

(25): Conflits avec les Perses, guerres civiles, luttes contre Portugais dans l'Océan indien etc...

(26): Ville de Grèce, sur la rive septentrionale du Golfe d'Arta.

Venise lança dans la bataille quatre vingt grosses galères bien armées conduites par un vieux capitaine, Domingo Capelo. Les flottes musulmanes, commandées par Khayr al Dîne ne comptaient que cent trente unités (galères, fustes, galions...) (27) et vingt à trente mille combattants.

Après s'être rassemblée à Malaga, l'armada rejoignit Venise, et de là, les eaux de l'Epire. La bataille allait s'engager dans cette "zone classique des chocs", au débouché du glofe d'Artà.

Khayr al Dîne, disposant de forces moins importantes, fit ranger ses navires non loin de la plage, proue au vent et "attendit que l'ennemi ait développé son plan offensif afin d'oeuvrer en conséquence" (28). Puis, la flotte musulmane sortit de son refuge, formée de trois sections décrivant un demi-cercle prêtes au combat, l'escadre espagnole qui reprit ses positions de la veille, hésita à passer à l'attaque car Khayr al Dîne "n'est pas manchot, comme son frère". Il attaqua avec une vigueur redoublée. Rapidement, il s'empara d'une galère vénitienne et d'une nef espagnole [...] mit une caravelle et deux fustes hors de combat "avec une facilité déconcertante". Le reste, fuyant le feu, abandonna le champ de bataille... "alors, bien tranquillement, enorgueilli par son triomphe aussi rapide qu'inespéré, Barberousse met le cap sur la côte africaine sans qu'aucun de ses adversaires ait tenté de le poursuivre" (29). Il remporta ainsi, sur le célèbre amiral espagnol la victoire "après laquelle le pavillon de Sulaiman flotta souverain sur toute la Méditerranée".

La guerre de Prévéza eut des conséquences fâcheuses pour les croisés. Les Vénitiens se retirèrent de la coalition. Doria et Capelo se rejetaient les responsabilités de la défaite.

"La bataille [à l'époque où les Turcs faisaient trembler le monde] marque le point culminant de la puissance ottomane" affirme Jurien de la Gravière.

L'effet psychologique et politique de la déroute fut aussi considérable. La guerre de course connut une extension sans précédent. En 1540, une escadre vint piller Gibraltar. Les chrétiens restèrent paralysés devant leurs adversaires jusqu'à Lepante. La débâcle de Charles Quint devant Alger en 1541 allait encore décourager les tentatives ennemies.

b) Djerba (1560)

'Uldj 'Alî, Beylerbey, avec Darghût (Dragut) et Piali Captan Pacha mirent le siège devant Djerba, occupée par les Espagnols. Les vaisseaux de la Ligue arrivèrent à

(27): On rapporte que les galères furent construites sur des plans de son invention.

(28): Prieur (P. A.), "Les Barberousse, corsaires et rois d'Alger", Paris, 1943, p. 170.

(29): Ibid. p. 175.

la rescousse et ce fut, là aussi, un déploiement de bannières et de drapeaux de toute la chrétienté.

La flotte musulmane, admirablement commandée par des marins de valeur, connaissant les lieux et la tactique de l'adversaire, donnait en plein sur les bâtiments chrétiens. Ce fut alors le désastre naval que ni Philippe II, Roi d'Espagne qui voulait frapper Tripoli et déloger Dragut de Gozzo pour dégager les Chevaliers de Malte, ni le Duc de Medina, Juan de la Cerda, vice-roi de Sicile, commandant l'expédition n'oublieront si vite. En effet, dix neuf galères et quatorze transports furent coulés; cinq mille soldats capturés.

"Adieu l'Italie et triste toute la chrétienté" dit une lettre de Rome du 22 mai 1560, annonçant le désastre subi par le Duc de Medina.

c) Le siège de Malte (1565)

L'île était aux mains des Chevaliers depuis une vingtaine d'années. Solidement fortifiés, ces derniers écumaient le bassin oriental de la Méditerranée et infestaient les côtes musulmanes. Leurs coups de main, de plus en plus nombreux et audacieux rendaient nécessaire une action décisive contre eux. Le siège de Malte devenait urgent et capital.

La mission échut à 'Uldj 'Alî, Darghût et Piali Mustapha, successivement commandant les flottes algérienne, tripolitaine et ottomane. Les forces combinées s'élevaient à 45.000 hommes, 180 galères et 63 pièces de siège.

Devant l'imminence du danger, Jean de la Valette, Grand-Maître de l'île, reçut aide et secours de l'Europe. Les galions de Malte transportèrent en Italie, femmes et vieillards et en ramenèrent armes et provisions. En même temps les travaux de défense furent entrepris. Un système de communications fut établi entre le Château Saint-Ange, Gozzo et la ville. Maltais, Français et Italiens formaient un corps de soldats, solidement retranchés dans des forteresses protégées elles-mêmes par des obstacles infranchissables⁽³⁰⁾.

Le 18 mai 1565, les galères musulmanes vinrent jeter l'ancre dans la baie de Marsa Sirocco, non loin de la Valette. Les combats furent d'une extrême violence. L'emblème islamique flottait déjà sur le fort Saint Elme, lorsque Darghût fut tué. 'Uldj 'Alî donna aux opérations une impulsion nouvelle. Malgré l'arrivée, le 29 juin, d'un important secours chrétien, en hommes et en armes, les Musulmans poussaient au milieu des dangers et des obstacles, l'investissement de la place. Le feu meurtrier des canons causait les plus grands ravages.

(30): Le Fort Saint Ange était édifié sur une langue de terre séparant le grand port de Marsa Muscieta.

Venant d'Alger, Hasan ibn Khayr al Dîne (31) arriva devant l'île, le 8 juillet, à la tête de 28 voiles et 2 500 combattants choisis et qui s'appelaient eux même "les braves d'Alger".

L'honneur du premier assaut contre la presqu'île Saint Michel revint à ces derniers. Malgré une chaleur torride, les difficultés à traîner de lourdes pièces dans des chemins accidentés et les positions favorables dont jouissait l'ennemi, les combats furent acharnés et les pertes élevées.

Écoutons Ch.Paul faire le récit des batailles: "Les scènes de carnage abreuyaient la mer de sang [...] cette fois, ce sont les braves d'Alger la Guerrière que les Chevaliers ont eut à combattre. Le fils de Khayr al Dîne dirige lui même ses intrépides pirates. Il les encourage de la voix et de l'exemple et leur communique une telle ardeur que du premier choc leurs enseignes parurent au sommet du parapet [...] C'est de part et d'autre, une fureur égale. On se voit, on se parle, on se saisit, on se pousse, on lutte l'épée et le poignard à la main..." (32). Plusieurs fois les Algériens plantèrent leurs étendards sur l'éperon Saint Michel.

Le siège dura quatre mois sans diminuer de violence, puis il fut levé. Une partie de la flotte quitta précipitamment Malte pour se porter au secours de Mahdiya occupée par les chrétiens.

d) Lepante (1571)

La mort de Sulayman, en 1556, n'arrêta pas la poussée ottomane en Europe et en Méditerranée où la menace était la plus grave pour la chrétienté (33). Le Pape organisa une coalition formée de l'Espagne, Venise et Gênes contre les Ottomans.

Les historiens ne sont pas d'accord sur les forces qui allaient s'affronter. La flotte islamique comprenait 208 galères. L'escadre algérienne, sous les drapeaux de 'Uldj 'Alî se distingua tout particulièrement.

Les croisés avaient à leur tête Don Juan d'Autriche (34) et le Doge Sebastiano Vernier. Leur flotte nombreuse avait des unités nouvellement lancées. Elles entraient en scène pour la première fois. Les galéasses étaient des bâtiments plus hauts sur l'eau que les galères. D'une longueur de 70 mètres sur 16 de large, elles disposaient de deux ponts, l'un pour les rameurs, l'autre pour les canonnières. Elles étaient dotées d'une artillerie très puissante à l'avant et sur les flancs "ce qui leur permit de rompre la ligne de combat des galères adverses, puis au milieu de celles-ci, d'exercer d'effroyables ravages".

(31): Pour la troisième fois Beylerbey (août 1562- janvier 1567)

(32): Paul Christian, "Histoire des Marins", I, 313.

(33): Prise de Chio en 1566 et de Chypre en 1570.

(34): Fils naturel de Charles Quint et frère du roi Philippe II.

La bataille s'engagea à Lepante ⁽³⁵⁾, le 7 octobre 1571 (17 *djûmâma I* de 979) avec un acharnement inouï. Les flottes s'étaient accrochées, emmêlées les unes aux autres. On en vint au corps à corps, et la tuerie devint un carnage.

Une indulgence ⁽³⁶⁾ plénière fut promise à chaque soldat chrétien. Une armée de religieux criaient aux équipages: "Pas de paradis pour les poltrons!".

L'engagement prit aussitôt une tournure défavorable pour les Musulmans. A l'exception de l'escadre algérienne, efficacement commandée par 'Uldj 'Alî, qui réussit à se dégager sans grande perte, le reste de la flotte fut coulé ou capturé. Les causes de la terrible défaite sont à chercher dans les mauvais préparatifs. Les galères furent armées rapidement et avaient à bord beaucoup de novices et de nombreux spahis, peu formés à la guerre sur les flots ⁽³⁷⁾.

Cette première victoire des chrétiens sur mer combla l'Europe, mais l'euphorie fut de courte durée. Lepante demeura le siège d'un sandjak-bey jusqu'à 1587.. Une nouvelle flotte fut très vite constituée ⁽³⁸⁾. Devant cette résurrection de la marine ottomane, les Vénitiens furent contraints de signer un traité même défavorable ⁽³⁹⁾. "Vous nous avez coupé la barbe, dit le Grand Vizir à l'Ambassadeur de Venise, elle repoussera plus drue!". Avec la nouvelle flotte, la course reprit au grand désespoir des ennemis. Les milliers de morts de Lepante étaient morts pour rien [...] Trois ans plus tard, la défaite sera effacée à Tunis... ⁽⁴⁰⁾.

La bataille de Lepante avait prouvé le mordant et les prouesses des galères d'Alger. Au combat, elles se comportèrent admirablement; au moment du repli, elles se retirèrent intactes. La précision des manoeuvres, le sang-froid et le courage des marins firent bonne impression. ⁽⁴¹⁾

e) Le dernier round de Tunis (1574)

La présence espagnole en Tunisie était intolérable pour les dirigeants de la Régence ⁽⁴²⁾.

(35): Port à l'entrée du Golfe de Corinthe qui sépare le Péloponèse de la Grèce antique.

Sur Lepante. Lapeyre (H), "Les Monarchies européennes", Ch. IX, pp. 199-212.

(36): Chez les catholiques, une indulgence est une rémission totale de la peine temporelle due aux péchés pardonnés.

(37): Bonne analyse de la victoire dans Lapeyre. "Les Monarchies...", p. 327.

(38): Il avait fallu cinq mois, seulement, grâce au système des *ojakliks* par lequel une région donnée fut chargée de fournir à un arsenal déterminé, un matériau donne pour la construction d'un navire.

(39): Voir E.I. (2), notice sur "Bahriyya", t. I, p. 877.

(40): Malgré le triomphe, l'unité de la chrétienté fut brisée. Elle était, en effet, minée par la poussée du nationalisme et l'égoïsme des Etats.

(41): Hubac, "Les Barbaresques", p. 147. Sur les prouesses de 'Uldj 'Alî. Defontain Maxange, Alger.... pp. 130-151.

'Uldj 'Alî reprit la politique instaurée, jadis, par Khayr al Dîne en portant la guerre en Tunisie. Il fallait venger l'humiliation de 1571. Les forces combinées d'Alger, de Tripoli et de Constantinople enlevèrent, coup sur coup, la Goulette et Tunis. Les Espagnols en furent chassés, cette fois, définitivement. Les Hafcides laissèrent le pouvoir aux Turcs.

Le verrou par lequel Philippe II espérait fermer la Méditerranée occidentale au nez des Ottomans venait de sauter.

f) La guerre contre Venise (1630)

Dès son entrée en conflit avec la République, le Sultan Mourad IV réclama l'aide de la marine algérienne.

Une vingtaine de galères bien pourvues, firent voiles vers l'Archipel, sous les ordres du fameux 'Alî Bitchine. Sur sa route, l'escadre frappa durement les côtes de l'Adriatique, mais le mauvais temps l'obligea de chercher refuge dans le port de Velone, port de l'Empire ottoman. Le séjour y fut assez long. Les Vénitiens la surprirent avec succès. Comment s'expliquer un tel désastre? Le moment choisi par l'adversaire était à son avantage. Plus de la moitié des équipages étaient à terre. Ceux restés à bord, entassés les uns contre les autres, ne purent ni manoeuvrer ni se servir efficacement de leur artillerie. On passa de la panique à la débâcle. De nombreux officiers algériens furent capturés. 'Alî Bitchine parvint à fuir avec quelques unes de ses unités, après avoir laissé, sur le champ de bataille, des centaines de tués et une bonne partie de sa flotte⁽⁴³⁾.

(42): La longue rivalité entre Espagnols et Turcs de la Régence se termina par la victoire de ces derniers. Occupée d'abord par Khayr al Dîne, en 1534, puis par Charles Quint, l'année d'après, elle devint protectorat espagnol jusqu'à 1569. Chassé du pays, l'occupant y revint en 1573 pour quelques mois.

(43): Grammont, "Histoire...", p. 187; Playfair, "Episodes...", R.A., 1879, p. 434.

L'historien tunisien, ibn Abî Dînâr al Qayrawânî donne une version des événements presque identique:

"... و في أول سنة من أيامه [الباي اصطا مراد] جاءت غلايط الجزائر إلى تونس و كان عددها 8 و سافرت مع غلايط تونس و هي 8 أيضا انتصارا للسلطان في حرب أو لونية فحصرتها عمارة البندقية في مكان استحال الخروج منه فكان من رأيهم أنهم نزلوا إلى البر بأجمعهم و من معهم من أسارى النصرارى و أحرقوا الغلايط كلها و توجهوا إلى قسنطينة فأنعم عليهم السلطان بغلايط من عنده و رجعوا إلى بلادهم. و كانت هذه الواقعة سنة ثمان و أربعين [و ألف] هـ (1048) ..."

المؤنس... ص 209.

Le désastre de Velone n'arrêta pas le concours de la flotte algérienne au Sultan: Dans une de ses lettres, le Consul Lemaire, rapporte, en 1690, que: "Les vaisseaux d'Alger qui étaient au service du Grand Seigneur sont arrivés, le 8 de ce mois", (A.C.C.M. Série J 1354, Lettre du 11 décembre).

On parle de huit galiotes. Les Tunisiens en perdirent autant. La triste nouvelle parvint à Alger le 27 *djumâdâ I* 1048 (= 26 septembre 1638).

La Régence ressentit lourdement le poids d'une telle défaite. On dit que la *taïfa*, malgré sa détermination légendaire, ne se releva jamais totalement de ce rude coup.

Lors de la guerre entre l'Empire ottoman et l'Autriche (1714-1718), Venise se trouva, naturellement, aux côtés de cette dernière. La marine d'Alger apporta un concours autrement plus efficace. La guerre de course asséna tant de coups au commerce vénitien qu'il cessa presque entièrement.

g) Russes et Grecs contre les Ottomans (1770-1820)

"J'incendierai l'Empire Ottoman des quatre côtés à la fois" disait Catherine II de Russie. Après le démembrement de la Pologne, elle se tourna vers le Sud, vers la Méditerranée.

Dès que le Sultan Mustapha ibn Ahmad ⁽⁴⁴⁾ entra en conflit armé contre ses voisins, le Dey Muhammad pacha dépêcha, en Orient, une escadre bien armée, sous l'autorité du raïs 'Alî ibn Yûnas, qui resta cinq ans au service de Constantinople. Une deuxième, commandée par al Hadj Muhammad rejoignit, à son tour, la zone du conflit.

Quand 'Abd al Hamîd succéda à Mustapha, le danger russe était toujours menaçant. Le Dey d'Alger envoya "al dûnanma al thâlitha" (la troisième escadre) dont le chef était al Hadj Sulaymân.

Un contemporain, al Zahhar, nous fait le récit des événements: "A leur arrivée dans les îles (l'Archipel), ils se heurtèrent aux bâtiments grecs appelés "lanbrô". Ils leur firent une chasse très sévère. Le Sultan y avait dépêché, auparavant, ses navires pour les combattre mais sans succès.

Lorsque Dieu a voulu que Sa promesse soit tenue, Il les (les Grecs) mit en face de nos navires près de Cira. L'accrochage fut très dur. Le Raïs Salah était à bord de la grande "chatiya". Il s'approcha de la frégate grecque et, dès l'abordage, les Musulmans, le sabre à la main, se jetèrent sur l'ennemi, dont une partie prit la fuite. La frégate fut capturée [...] les autres bâtiments poursuivis et brûlés. Les Grecs avaient fait périr beaucoup de gens, à tel point que les bateaux de commerce ne sortaient d'Alexandrie ou de Smyrne qu'escortés par "al Kanbrî". Ils ne pourront plus inquiéter les Musulmans ⁽⁴⁵⁾. Puis, les unités algériennes se dirigèrent vers Istanbûl. Arrivées dans les Dardanelles [...] les raïs accrochèrent sur les mâts les Grecs pirates [...] firent flotter les

(44): Regna de 1757 à 1773.

(45): al Zahhâr, *Mudhakkirât*..., pp. 28-30.

étendards, tirèrent au canon jusqu'à l'arrivée [...] l'optimisme gagna les Musulmans, les gens sortirent pour voir les bâtiments algériens [...] C'était un jour de fête [...] On pria pour que triomphent les Algériens [...]

Ensuite, on apprit que la flotte russe était entrée dans le port de Djankala. Les Algériens y accoururent et y mirent le feu" (46).

h) La rébellion grecque

Le règne du Sultan Mahmûd (1808-1839) fut celui des révoltes généralisées et des tensions provoquées par la Russie et certains Etats européens.

L'insurrection grecque éclata au grand jour, en 1820. Des renforts en hommes et en armes parvenaient, sans interruption, aux rebelles. En 1821, on signalait à Marseille "l'arrivée massive d'Allemands volontaires pour combattre aux côtés des Grecs". On signalait, également, le départ des Grecs réfugiés en Suisse (47). Des Polonais se joignaient aux groupes.

La guerre ne pouvait se passer de la contribution de la flotte algérienne, d'autant plus que les Ottomans avaient essuyé de nombreux revers.

L'assistance au Sultan commença dès 1820. Dix bâtiments quittèrent la Régence, puis six autres avec l'armement nécessaire. Ils étaient confiés à Hadj 'Alî Raïs. Hadj Khelîl, de Smyrne, dans une lettre adressée à un haut fonctionnaire d'ici met en relief la valeur et la renommée des combattants algériens: "Dans ce pays, tous les Musulmans, d'accord avec les chrétiens, n'ont qu'une voix pour le compte de votre Régence victorieuse. Ils proclament tous, le courage et la capacité guerrière dont vos champions ne cessent de donner des preuves éclatantes sur mer comme sur terre, et qui leur ont fait vaincre toutes les nations. Tous les Musulmans prient donc le Dieu Glorieux de faciliter l'arrivée de vos navires et tous guettent leur venue matin et soir" (48).

En octobre 1821, le capitaine Treve, venant d'Alger, déclarait à Marseille que "toute la flotte du Dey était disposée pour courir sur les Grecs" (49).

La population d'Alger suivait, avec une particulière attention, les événements de Grèce et l'activité de la flotte: "On attendait les nouvelles des bâtiments qui étaient partis [...] jusqu'au matin du 7ème jour de *râbi' al awal*, quand arriva le captan Ahmad al

(46): En 1774.

(47): A.D.B.R. M6 - 12.

(48): Lettre du 3 *chawâl* 1236 (4 juillet 1821) présentée par Devoux, R.A., 1856, p. 134.

(49): A.D.B.R. M6 - 12.

Haddâd, que Dieu ait son âme, sur un navire capturé et rendit compte au Dey de tout ce qui s'était passé [...] dont la prise par les Algériens de seize bâtiments grecs [...] La mission avait duré deux ans et trois mois ⁽⁵⁰⁾ et avait engagé douze fois le combat, elle déplora de nombreux tués et perdit deux navires ".

Peu de temps après, le *Khâznadjî* de la Régence, Ahmad ibn Muhammad adressait à un fonctionnaire de La Porte ces mots: "Le Prince de la Régence d'Alger (Djazaïr al Gharb) a fait prendre la mer aux navires de la Régence victorieuse avec ordre de rallier la flotte de la Sublime Porte. Puisse Dieu accorder la victoire et le succès à la flotte ottomane, aux navires de la Régence et à la nation de Muhammad" ⁽⁵¹⁾.

Plus la guerre durait, plus l'engagement de la marine de la Régence s'accroissait. Hadj 'Alî Koptan de l'escadre algérienne, écrivant au Dey, lui confiait: "La flotte est dans les Dardanelles par ordre supérieur. Le brick commandé par Hadj Slimane Koptan est arrivé. Les sept autres navires sont allés à Constantinople pour y être réparés et mis en état de tenir la mer [...] Nous sommes à el Mërara. En cas d'urgence, nous sommes désignés pour partir les premiers" ⁽⁵²⁾.

Le Gouverneur des forteresses Mtoun (Modon) et Keroun (Coron) assiégés par les rebelles fit parvenir au Dey exprimant que "le voeu de l'impuissant signataire de la présente serait d'obtenir [...] une manifestation de votre générosité sans bornes, qui aurait pour résultat de soulager des personnes qui sont dans la détresse..." ⁽⁵³⁾.

En 1824 (15 *cha'bân* 1240), le gouvernement consentit des efforts exceptionnels pour honorer ses obligations. Huit navires de guerre partirent combattre, en escadre, les Infidèles maudits sous les ordres de Mustapha Batchalî Raïs et de Hadj 'Abd Allah, chef de troupe.

En septembre de la même année, on annonçait au Sultan un autre envoi: " Dans quelques jours, dit la lettre, nous allons vous procurer aussi vite que possible, cinq bateaux armés. De même, nous souhaitons, l'hiver prochain, préparer de grands navires pour aider la flotte ottomane à déjouer l'intrigue des insurgés".

L'année d'après, deux corvettes, deux bricks et deux goëlettes sous les ordres de Mustapha Raïs, furent envoyés dans les zones d'opérations. "Nous avons quitté Alger, le 4ème jour de Ramadhân et dix huit jours après, nous étions arrivés, sains et saufs, à Navarin où nous avons rallié la flotte de la Sublime Porte" ⁽⁵⁴⁾.

(50): al Zakhâr, *Mudhakkirât...*, p. 148.

(51): Document présenté par Devoulx, R. A., 1856, p. 134.

(52): Ibid. Lettre du 27 *radjab* 1238/= 9 avril 1823.

(53): Ibid. Lettre du 13 *ramadhan* 1238/= 13 juin 1823.

(54): Ibid. Lettre du 27 *chawâl* 1240/= 13 juin 1825; Egalement, *Mudhakkirât...*, p. 156.

Jusqu'en 1827 et même après, Alger restera aux côtés du Sultan malgré les menaces qui pesaient sur elle. Quelques jours avant le fameux blocus, deux grosses frégates furent expédiées en Méditerranée orientale pour soutenir La Porte. Cette assistance permanente, malgré les difficultés croissantes, fit dire à Beaudicour qu'Alger "était devenue le plus ferme appui des Sultans de Constantinople. Aucun événement ne s'accomplissait sur le bassin de la Méditerranée sans que les corsaires algériens y prissent part. La force principale de toute la Marine ottomane reposait sur eux ⁽⁵⁵⁾.

(55): La guerre et le Gouvernement d'Alger, p. 97.

Chapitre XVII

LA GUERRE DE COURSE

"C'est la mer qui a fait l'histoire , la fortune et la puissance d'Alger"
(Lespès, Alger, p. 27)

I- DE LA COURSE EN GENERAL

Les accusations, les campagnes, les condamnations et l'exclusive jetées sur les Maghrébins à propos de course ou de piraterie avaient fait trop d'adeptes parmi les chroniqueurs et les historiens européens. Reprendre le sujet et renouveler les questions nécessite un patient travail de recherche, afin de rejeter les préjugés qui mettent au compte seul des Musulmans, en général, et des Algériens en particulier, "les déprédations des corsaires de la Méditerranée".

La course ne date pas du XVI^{ème} siècle. Elle ne fut nullement une spécialité algérienne.

"S'il y a un domaine, écrit Deschamps, où la suprématie des Aryens apparaît incontestable, c'est bien celui de la piraterie [...] c'est avec les Européens que la piraterie apparaît clairement, pour la première fois, dans l'histoire" (1).

Après l'arrivée des Turcs dans le Maghrib central, la course devint, pour de multiples raisons que nous verrons plus loin, l'activité maritime la plus populaire.

Les nombreux exploits couronnés de succès suscitèrent alors un émoi grandissant dans toute la chrétienté. La peur, la haine et le désir de vengeance avaient gonflé les faits en les dénaturant. Toute une littérature que l'historiographie avait prise en compte, sans discernement, n'est en réalité qu'un procès, mille fois répété, d'une activité courante à l'époque.

L'histoire de l'Algérie moderne devint l'histoire de cette drôle de guerre. Les auteurs, tombant tous dans les mêmes excès et les mêmes erreurs, furent victimes d'un mal très répandu en Europe: l'algérophobie.

Pour bien étudier la course algérienne, il importe, avant tout, de faire des mises au point grâce aux documents d'archives volontairement inexploités. Notre but n'est ni de rehausser nos corsaires, ni de les laisser traiter de brigands.

(1): Deschamps, *Pirates et Flibustiers*, p. 7.

A- Piraterie et course

Dans de très nombreux documents et textes, la guerre de course est appelée piraterie. Une confusion, délibérément maintenue jusqu'à la fin de la Régence, consistait à ne donner aux *Mudjâhidînes* sur mer, que le qualificatif de pirates.

Une mise au point s'avère indispensable. Piraterie et course ne sont pas à confondre! Si au départ, il était difficile de faire une nette distinction entre guerre navale, course, piraterie, coup de main, règlement de compte... les usages et conventions ont vite fait ressortir les caractéristiques de chacune de ces activités (Ibis).

Le pirate court les mers pour son propre compte, en dehors de toute responsabilité. C'est un brigand à main armée, un malfaiteur plus qu'un soldat, un razzieur des mers "jouant sa vie et apportant le malheur aux gens d'autres pays" (Homère). C'est un homme sans foi ni loi. Il n'a ni patrie ni pavillon si ce n'est un drapeau noir avec deux tibias croisés et une tête de mort. S'il ne revient pas "on n'a perdu que lui". Pour lui, l'aventure est sur mer, la fortune aussi.

Le navire des pirates portait quelques fois des bordages peints en noir avec un cordon blanc.

Anciens Grecs, Vandales, Vikings, Normands et bien d'autres furent des pilliers remarquables.

Au début du XIX^{ème} siècle, il était question, à plusieurs reprises, de bâtiments forbans dans l'Adriatique, les îles grecques ou la côte catalane, causant au commerce de France des dommages considérables. Plusieurs navires y étaient retenus dans les ports par crainte d'être enlevés ou pillés... les pirates étaient anglais.

En octobre 1807, le commandant de la Santé signalait à MM. du Commerce le cas de la chaloupe du capitaine Etienne Chavelly, de la Ciota, commandant "Le Saint Joseph"... Parti d'Arles avec un chargement de blé et de légumes, il fut arrêté par un bateau sans pavillon monté par sept personnes de différentes nations (Grecs, Espagnols, Italiens, Anglais) lesquels armés de sabres et de poignards, les firent descendre dans une chambre où ils furent gardés à vue. Vers minuit, ces pirates les firent monter sur le pont où après les avoir visités scrupuleusement et dépouillés même de leurs vêtements, ils les congédièrent avec leur chaloupe (2).

Les pirates anglais attaquaient des navires anglais. En 1819, le brick "William", capitaine Christopher Delane, parti de Liverpool avec des expéditions les plus régulières et destinées pour Smyrne, attaqua un bâtiment de sa nation, à la hauteur d'Alicante, s'en

(1bis): Braudel, *La Méditerranée*, II, p. 161.

(2): A.C.C.M. Série MR 4.44.3 53

(3): Ibid.

rendit maître après avoir jeté l'équipage à fond de cale et prit les marchandises à sa convenance (3).

Les forbans espagnols étaient légion, également.

Une lettre du commissaire des relations commerciales de la République, à Palma, adressée aux citoyens membres du Conseil de Commerce de Marseille révèle: "Le porteur du courrier qui arrive de Barcelone assure, qu'à son départ de cette ville, on y avait des avis certains que plusieurs bâtiments pirates courant sur tout pavillon, infestent ces mers. On croit que la plupart de ces armements sont montés par des Grecs[...] Le soupçon que ceux dont on a eu avis sont composés de Grecs, paraît n'être point dénué de fondement. De tout temps, les îles grecques ont été fertiles en pirates" (4).

En été 1820, un bâtiment espagnol fut pillé par une polacre grecque.

*
* *

La course, par contre, était une forme de guerre décidée par le gouvernement. Le corsaire est un combattant régulier, un franc-tireur de la mer. Il ne s'attaque qu'aux navires ennemis de la nation dont il détient une commission régulière et dont il doit battre pavillon. La course est donc une branche de la marine de guerre et, le corsaire, le milicien de la mer dûment chargé de courir sur les bâtiments ennemis en temps de guerre, seulement. Son navire est un bâtiment de combat. Il ne saurait être un bandit, un voleur ou un hors la loi.

La course a été définie par les Européens comme: "Une agence temporaire et spontanée au moyen de laquelle des individus étrangers au service de l'Etat acquièrent, momentanément le droit de s'armer, sous son pavillon, de poursuivre le commerce illicite et de faire des expéditions à leurs frais, à leurs risques et à leur profit. Dès lors, et dans la durée de l'engagement en vertu duquel ils ont acquis ce droit, ces armateurs cessent d'être des hommes privés, leurs armements font partie des forces de l'Etat" (5).

Un autre document de 1816 dit que: "Dans les règlements de la course, tout est prévu ou tout doit l'être. Il est depuis longtemps établi que la guerre maritime ne s'adresse pas à l'ennemi seulement et que les neutres aussi sont exposés à ses rigueurs, lorsque leur navigation et leur commerce agissent d'une manière irrégulière et partielle et servent aux vues de l'ennemi" (5 bis).

(4): Ibid. (Piraterie, An X - 1878)

(5): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, Algérie.

(5bis): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 14, Algérie.

"Nouvelles observations sur le rapport du Comité du Contentieux relativement à la prise et au jugement du bâtiment algérien *Le Gioseppino*" - 1816, 29 pages.

B- Ancienneté de la chose

A lire les plumes prolixes des Européens au sujet de l'Algérie sous les Ottomans, on croirait que le fléau date du XVI^{ème} siècle, seulement. Le passé lointain des riverains avait déjà connu une telle activité. La mer était alors un champs libre et "sans loi". Personne n'était en mesure d'imposer ou d'appliquer des lois en vigueur sur terre. Distinguer le marchand du pirate et ce dernier du guerrier était difficile. Tout le monde s'armait et tous attaquaient sans scrupule et sans honte.

Les premiers Grecs étaient tous pirates, dit Montesquieu (6). Les anciens voyaient ce genre de méfait avec une autre optique. Ecoutons Thucydide: "Dès que les Grecs et les Barbares se mirent à parcourir les mers, ils s'adonnèrent à la piraterie sous la conduite d'hommes puissants et ce métier n'était point honteux, mais il passait pour honorable" (7).

Les premiers temples et les dernières églises qui y furent élevées étaient construites avec les produits de la piraterie.

"Sur chaque bâtiment grec pirate, écrit Laborde, il y avait un prêtre qui présidait au partage du butin et retenait la part destinée à l'Eglise. Il surveillait également l'observation exacte des jeûnes et des prières" (8).

Jules César fut capturé, en mer, par des Siciliens en 78 avant J.C. Les Vandales et les Catalans infestèrent tôt la Méditerranée. Dès le XV^{ème} siècle, les Vénitiens faisaient face à un renouveau de la piraterie dalmate. Les Baléares, reprises par les Catalans, devinrent un des repaires les plus dangereux du brigandage. Un marchand de Raguse, du XV^{ème} siècle, Beneditto Cotrugli, affirme que "tous les Génois qui étaient appauvris par les revers de fortune, se faisaient pirates" (9).

Si dans l'éthique de nos jours et les législations modernes, la course apparaît comme un crime de droit des gens, aux yeux des anciens, elle était une simple activité maritime, comme la pêche est une occupation toute à fait normale, liée au développement du commerce et des échanges.

C- L'Europe et la course

Loin de diminuer, avec les progrès de la civilisation, la course bien au contraire, prit de l'ampleur. A partir du XVI^{ème} siècle, les guerres, les rivalités commerciales et les crises religieuses lui donnèrent un sang nouveau. Derrière les idéaux se cachait le profil. Aussi, les Rois, les Papes, les Princes, les riches, les moins riches, les marchands en

(6): Esprit des Lois, XXI, 7.

(7): Thucydide. Historien grec de l'Antiquité, auteur de l'Histoire de la guerre du Péloponèse.

(8): Laborde. "Au Roi", p. 42.

(9): Robert Saint Lopez. "Le Marchand génois". A.E.S.C. 1958. p. 501.

vivaient ou en tiraient bénéfice. Devenue l'auxiliaire de la guerre, cette calamité attira Anglais, Français, Hollandais, Espagnols, Portugais et Italiens. Mieux encore, l'institution fut protégée et encouragée.

"Au XVI^{ème} siècle, constate Deschamps, les pépinières des pirates sont deux nations riveraines de l'océan: la France et l'Angleterre"⁽¹⁰⁾.

Francis Drak, corsaire anglais du XVI^{ème} siècle, attaquait sous pavillon usurpé, les escadres sans distinction, ravageait les côtes, s'emparait des navires marchands et en jetait l'équipage par dessus bord. Des officiers anglais se distinguèrent par une cruauté sans pareil en mettant à mort les captifs espagnols de l'invincible Armada ⁽¹¹⁾. A leur tour, les Espagnols faisaient subir aux gueux de la mer des Pays Bas, les pires des tortures et les décapitaient ensuite. Leurs têtes étaient salées et promenées dans des paniers. Compen, corsaire hollandais, après avoir travaillé pour le compte de son gouvernement, choisit Safi et Salé, pendant des années comme ports d'attache. Il aurait fait, selon ses contemporains, plus de trois cent cinquante prises entre 1624 et 1625.

La course intereuropéenne avait éprouvé toutes les nations maritimes. La France, tout en subissant les coups de main de ses adversaires, se lança dans la course. Anglais, Flessingois, Espagnols ou Grecs portèrent de rudes coups au commerce français. Une longue série d'actions marqua les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles et même les premières années du XIX^{ème}.

En 1694, l'Amiral Russel franchit le détroit de Gibraltar avec quarante cinq vaisseaux de ligne pour croiser, quelques temps, en Méditerranée. Ses interventions furent telles que Pontchartrain, dans sa réponse à MM. du Commerce qui sollicitaient une déclaration de guerre à l'Angleterre et l'envoi de vaisseaux croiser "des îles Saint Pierre au canal de Malte", leur disait que les fonds manquaient et que la priorité était donnée à la défense des côtes d'Espagne et de France. Il suggéra à la Chambre de Marseille "d'y entrer et charger de l'armement de quelques vaisseaux pour la course" qu'il proposerait volontiers au Roi de leur accorder "aux conditions les plus avantageuses" que l'on peut désirer. "Je vous exhorte, leur dit-il, de faire une sérieuse réflexion" ⁽¹²⁾.

En 1705, arrivait en Méditerranée, une flotte anglo-hollandaise, toujours par le Détroit. La Chambre de Commerce vota, la même année, "une gratification de dix mille livres aux armateurs particuliers qui captureront le corsaire flessingois "La Perle" et les autres de la même nation qui causent les plus grands dommages aux bâtiments de commerce naviguant dans ces mers" ⁽¹³⁾.

(10): Pirates et Flibustiers, p. 29.

Braudel, La Méditerranée, II, pp. 193-194 et 197-203.

(11): Hubac, Les Barbaresques, p. 193.

(12): A.C.C.M. Série B 78 Lettre du 17 mai 1702.

(13): A.C.C.M. Série B 6. 301 v°

On déplora, en mai 1793, la prise d'un treizième navire français venant des colonies par la division anglaise qui croisait dans le détroit (14).

Quand l'insurrection grecque se déclencha, les pirates de ce pays frappèrent durement le commerce français d'une façon particulière. Dès l'été de 1824, parmi les actes hostiles, le plus spectaculaire fut celui perpétré contre la bombarde "La jeune Rose Mélanie".

Le brigandage grec avait fait, en trois ans, plus de quarante prises sur les Français. Les équipages étaient molestés et le commerce désorganisé. Il fallait attendre 1828, date de l'occupation de la Morée par les Français, et la constitution d'un gouvernement grec pour que de tels actes cessent (15).

L'Espagne autorisait dans ses ports, le jugement et la vente des navires capturés par les Français, assurant que cette vente constitue un acte de commerce régulièrement autorisé et laissait aux Anglais, la faculté de jouir des mêmes droits. En effet, ces derniers entretenaient des bâtiments de guerre, plus des armements en course très actifs, ce qui entraîna les plaintes du Bey de Tunis, de la République des Sept Iles, de l'Espagne et de la Sardaigne. Les capitaines qui avaient la chance d'opérer plusieurs prises, assuraient leur fortune. Certaines stations jouissaient de la réputation d'être fort lucratives. Lors des guerres avec l'Espagne, on capturait des galons chargés de numéraires ou de marchandises précieuses. Les prises s'en allaient à Malte ou à Gibraltar, où elles étaient jugées par un tribunal de l'Amirauté. Au début du XIX^{ème} siècle, Nelson recevait sa part. Plusieurs fois, les prises anglaises étaient ramenées à Alger pour y être vendues(16).

Dans une lettre de Napoléon à son ministre Decres, il est prescrit à ce dernier: "le 13 (août), le Danemark a déclaré la guerre à l'Angleterre. Expédier un courrier à Toulon et Gênes pour que les bâtiments danois soient retenus dans ces ports afin qu'ils ne tombent pas au pouvoir de l'Angleterre" (17).

Dans les traités de paix et de commerce conclus avec Alger, les puissances chrétiennes y avaient prévu des articles garantissant la sécurité de leurs prises.

Le traité algéro-danois de 1746 stipule dans son article 10: "Lorsque quelque vaisseau de guerre danois entrera dans quelque port de la dépendance d'Alger, avec une prise ou avec une marchandise, personne ne leur causera aucun dommage, au contraire, il sera permis d'en disposer suivant leur volonté ou de les vendre ou de les ramener avec eux".

Le traité avec la ville de Hambourg, signé le 22 février 1751, mentionne, lui aussi, que: "Si les vaisseaux armés en course de Hambourg venant dans les ports d'Alger

(14): A.C.C.M. Série B 88.

(15): Guiral (P), Marseille et l'Algérie, p. 17.

(16): A.G.G.A. Série A - 1A89, n° 1581 et 1780.

(17): Lettre envoyée de Paris le 21 août 1807

ou dans les autres ports de la dépendance de ce royaume, y amenant des prises qu'ils auront faites sur leurs ennemis, on ne pourra les en empêcher et il leur sera permis de vendre les dites prises ou de les emmener à leur volonté".

Les Vénitiens quant à eux, par le traité de 1763, avaient obtenu du Dey que: "Si les bâtiments corsaires vénitiens conduisent dans quelques ports du royaume d'Alger, quelque prise et y apportent aussi les effets de cette prise, personne ne s'y opposera et ils disposeront à leur gré de ces effets, soit en les vendant ou en les transportant ailleurs".

D- La course française

Si la France a bien souffert de l'activité des corsaires européens, elle ne s'empêcha nullement de la pratiquer, à son tour, durant toute cette période.

Les édits royaux prescrivait le cinquième du produit des prises au Roi. Les armements étaient sous la tutelle du Ministre de la Marine et des Colonies. Les corsaires étaient considérés comme des auxiliaires très précieux. Leurs prises payaient un droit de douanes à l'Etat. Un arrêt du Conseil du Roi, rendu le 4 février 1667 déclare "de bonne prise d'un navire anglais, capturé près d'Alicante par le Capitaine Avice De Lalande de Saint-Malo (18).

La course était réglementée. L'article 8 du règlement de 23 septembre 1676 précise que: "les prises seront jugées suivant et conformément aux lois et ordonnances du royaume et aux traités faits par Sa Majesté avec les princes et les Etats Etrangers qui seront exécutés en ce qu'ils pourront déroger aux lois et ordonnances du royaume". La même année, un Conseil des prises fut créé et présidé par l'amiral de France. Le Ministre de la Marine y assistait avec voix délibératrice.

Après bien des variations, la législation sur la course fut fixée par Colbert, en 1681, suivant un principe abandonné après avoir été longtemps appliqué, à savoir que: "Les navires et marchandises ennemis, quelque fut le pavillon qui les couvrit, étaient déclarés de bonne prise. Le renouvellement de cette disposition devait donner à la course un nouvel essor" (19).

En 1743, 1780 et 1786 furent publiés d'autres édits et instructions sur la course et sur les droits que devait percevoir l'Amiral (20).

Cependant la course française a précédé la législation. Brantone, chevalier du XVI^{ème} siècle, écumait la Méditerranée centrale avec ses lieutenants Lassin et Saint Aubin. Il ne cachait point qu'il armait en course pour son propre compte. L'exemple

(18): A.G.C.M. Série B 76.

(19): Loir (M), La Marine Française, Paris 1893, p. 72.

(20): A.D.B.R. Série C 3642.

venait d'en haut: le Grand Maître Parisot, exploitait deux galères et le Roi de Naples, très friand de prises, armait lui aussi.

En mai 1684, le Roi ordonna la capture de tous les bâtiments génois, la confiscation des marchandises et l'emprisonnement des équipages (21). Quand le corsaire marseillais "Le Saint Victor l'Africain", capitaine Parcon captura un vaisseau anglais de deux cent cinquante tonneaux et vingt quatre canons (22), l'exploit fut rapporté avec une certaine fierté dans le Mercure Galant de décembre 1695.

"Après 1684, écrit La Roncière, Roi, princes, ministres et courtisans, tout le monde s'intéressait, sans rougir, à la course. A la cour d'amirauté de Brest, au jugement des prises, toute la cour semblait s'être donnée rendez-vous: Marquise de Maintenon, Duc de Bourgogne, Duc d'Anjou, Prince de Conti, Duc de Maine... tous ces noms des grands sont portés par des frégates. L'évêque de Saint Malo y subvenait "en faisant porter à la monnaie le trésor des Eglises". Le chanoine Duparc, Docteur en Sorbonne, en une consultation dogmatique établit la légitimité de la course "quand elle a pour objet le bien de l'Etat" (22bis).

On osait même demander aux particuliers des comptes au sujet du produit provenant de la vente des esclaves. Pontchartrain, dans une lettre aux Echevins et Députés de Marseille disait: "J'envoie au sieur Brodart, copie que le sieur Ch.de Fuicourt m'a envoyée de la vente des négresses qui étaient sur les deux prises turques qui ont été faites, l'année dernière par le sieur Duquesne et comme il paraît par le compte qu'il reste entre ses mains, la somme de 3.954 livres, je donne ordre au sieur Brotard de vous faire remettre cette somme" (23).

Quand le sieur Ferrand s'empara d'un navire tunisien, le Bey réclama un dédommagement en vertu du traité signé entre les deux pays. Pontchartrain retroqua que les corsaires français "font la course sous pavillon étranger ce qui n'est nullement défendu aux Français par le traité" (23bis)

Le Roi de France prêtait souvent ses vaisseaux aux corsaires et aux organisateurs d'expéditions, moyennant une part des prises. La croisière contre Rio de Janero, en 1711, conduite par Duguay Trouin ne fut rendue possible que parce que le monarque avait fourni cinq vaisseaux totalisant trois cent soixante canons, six frégates et trois mille soldats (24).

(21): A.C.C.M. Série E 71.

(22): Le "Camper Galey" venait de Salé et Tétouan avec une cargaison de cuivre, cire, cochenille et plumes d'autruche, le tout valant deux cent mille livres et destiné à Livourne.

(22bis): La Roncière, Histoire... VI, 160-162.

(23): A.C.C.M. Série B 76, Lettre du 14 avril 1681.

(23bis): Marine B 2/81 f° 307; Plantet, Tunis, I, p. 444.

(24): Frédéric Bernelle, Les Vaisseaux du Grand Roi, Paris 1921, p. 13.

Les armements en course, dont le nombre augmentait continuellement constituaient un placement, hasardeux certes, mais qui rapportait beaucoup. Seigneurs et grands personnages, alléchés par des gains fabuleux, formaient des associations et armaient des bâtiments. La princesse de Conti, la Duchesse et le Duc de Brancas, l'Abbé de Montalat et tant d'autres, en furent les bailleurs de fonds.

Si Tourville, d'Hocquincourt et Marigny armaient à leur compte, beaucoup d'autres écumeurs cherchaient des riches "ayant confiance dans le produit futur des captures pour avancer l'argent indispensable aux opérations". Bien mieux, l'Etat apportait quelquefois son concours à ces armateurs en leur procurant des passagers dont ils payait le voyage.

L'Europe si prompte à dénoncer la course algérienne, eut de célèbres corsaires. La France chantait les prouesses de Jean Bart ⁽²⁵⁾, de Duguay Trouin, de Ducasse, de Doublet ⁽²⁶⁾, de Cassard, de Saint Paul Herourt et dont certains avaient poussé leur entreprise jusqu'au Brésil et au Cap Vert.

"En Amérique et dans les mers du Nord, écrit Loir, nos corsaires Saint Paul, Duguay Trouin, Forbin, Ducasse et Cassard continuaient à ruiner le commerce de nos ennemis et portaient haut l'honneur du nom français. Coup sur coup, en 1703 et 1704, Saint Paul enleva trois vaisseaux de guerre hollandais, trois croiseurs de la même nation [...] En 1706, Forbin prit quarante six vaisseaux de guerre et l'année suivante, il captura une trentaine de navires marchands"⁽²⁷⁾.

Les gouvernements européens intervenaient parfois directement ou chargeaient leurs consuls à l'étranger, dans les affaires de partage de prises et défendaient âprement les intérêts de leurs sujets.

L'histoire du navire hollandais "La Marie" est révélatrice. Un corsaire de Saint Malo allait s'emparer, le 24 février 1706 dans le Cap Saint Vincent, d'un bâtiment hollandais de cent vingt tonneaux lorsqu'un autre bâtiment de guerre surgit, battant pavillon hollandais. Il s'approcha de "La Marie" et vite, il arbora la flamme rouge: c'était un vaisseau algérien de trente six canons, nommé "La Rose" et commandé par le Raïs Ahmad al Touïl. Le capitaine de la frégate française revint sur les lieux et réclama sa part de la prise. Un désaccord suivi d'un bref engagement et voici le navire hollandais, sur le chemin d'Alger. Le 1^{er} juin suivant, le Consul de France à Alger dressa un long mémoire dans lequel il exposa les arguments susceptibles de faire obtenir une part du revenu, au profit du capitaine de Saint Malo ⁽²⁸⁾.

(25): Né à Dunkerque en 1650, mort en 1702. Célèbre corsaire français qui obtint de nombreux succès sur les Hollandais, puis devint officier de la marine royale et porta de rudes coups aux Anglais. Louis XIV l'annoblit en 1694 et en fit un chef d'escadre en 1697.

(26): Voir "Journal du Corsaire Jean Doublet de Honfleur", publié par Ch. Bréad, Paris, 1883, 302 pages

(27): Loir (M), op. cit. p. 81.

(28): Devoulx, La Marine de la Régence d'Alger, R.A., 1869.

Jusqu'en 1707, la course française connut une certaine vigueur. Puis la situation politico-militaire du pays se dégrada. Le siège de Toulon par les Anglo-Hollando-Espagnols ruina le port qui vendit ses bateaux, ses agrès, ses cordages rendant l'arsenal inactif. Les Anglais devinrent les maîtres de la mer et insultaient, à chaque occasion, les côtes françaises. La marine de guerre cessa d'exister. "Heureusement pour le Roi, écrit O. Teissier, qui avait conservé de bonnes relations avec le Grand Seigneur qui donnait asile aux vaisseaux français dans ses ports et les puissances barbaresques demeurèrent fidèles observatrices des traités" (29).

Pendant la seule guerre de succession d'Espagne et, pour le seul port de Dunkerque, le produit se chiffre par quatre vingt deux millions de livres pour mille six cent quatorze prises (29bis).

Rassurée de ce côté, la marine française, après 1710, se lança de nouveau dans la course qui fut d'ailleurs toute son activité.

"Ses produits remplaçaient ceux de son habituel commerce tellement anéanti que les négociations n'osaient aventurer leurs derniers bâtiments pour aller chercher, à l'étranger, le blé qui manquait".

La même année, il se fit, avec les vaisseaux de Toulon vingt six armements en course. Les consuls se transformèrent en auxiliaires et en informateurs des corsaires. Deux lettres du consul français à Livourne donnent une idée sur les préoccupations de ce diplomate.

"Il n'y a point, dit-il dans la première, de meilleures croisières pour les armateurs français que celle de Livourne, qu'il arrive continuellement un grand nombre de bâtiments ennemis en ce port et que deux frégates, bien armées, suffisent ces bâtiments d'y entrer et d'en sortir et faire beaucoup de prises" (30).

Dans la seconde, il annonce: "Qu'on attend en ce port plusieurs vaisseaux ennemis de différents endroits, entre autres, un hollandais venant des Indes et qui est richement chargé. Le grand nombre d'armateurs français qu'il y a dans les mer d'Italie et les prises continues qu'ils font, ont répandu une consternation générale à Livourne. On n'y trouve plus d'assurance qu'à 28 ou 30%" (31).

L'activité corsaire restera soutenue des décennies encore. Le consul de France à Alger notait en 1757: "Les pirates algériens rapportent qu'il ne trouvent en mer que des Français, la plupart armés en course" (32). Les zones d'opérations s'étendaient jusqu'aux

(29): Tessier (O), Une Visite à l'arsenal de Toulon, p. 100.

(29bis): Casenave, L'Afrique Illustrée, 2 août 1926, p. 3.

(30): A.N.Marine B 7 f° 293, Lettre du 12 mars 1711.

(31): A.N.Marine B 7 f° 314, Lettre du 10 juin 1711.

(32): A.C.C.M. Série J 1366, Lettre du 18 mai 1757.

côtes du Maghrib. En 1779, quatre navires anglais furent capturés par les armements français à quelques lieux d'Alger. Le Ministre de la Marine, M.de Sartines, dans sa réponse aux députés de Marseille écrivait: "J'ai reçu, Messieurs, votre lettre du 25 du mois passé contenant les détails qui vous sont parvenus sur la prise que M. de Flotte a faite aux environs d'Alger de quatre bâtiments anglais. Je vous sais gré de m'en avoir fait part, ainsi que de la satisfaction que cet événement fait éprouver au Commerce de Marseille, dont je suis fort aise que les navires aient quatre ennemis de moins à craindre..."(33).

Un projet de décret fut déposé en 1792 sur le bureau de l'Assemblée Législative préconisant "la suppression des armements en course et l'interdiction aux bâtiments de l'Etat, la capture des bateaux de commerce appartenant à des nations ennemis". Le texte fut tout simplement repoussé (34).

Le XIX^{ème} siècle vit se poursuivre cette forme de guerre? On lit dans une lettre de Napoléon, du 10 mars 1801, après la signature d'un traité avec la Régence: "la défense qui a été faite aux armements français de courir sus aux bâtiments d'Alger, de Tunis et de Tripoli doit toujours être observée..."(35).

L'Empereur s'était souvent fâché de voir les corsaires algériens s'en prendre aux bâtiments français. Il justifiait sa colère par une attitude morale admise au début du siècle. Mais voici ce qu'il écrivait à Decres en 1807: "Il paraît qu'un grand nombre de spéculateurs anglais ont envoyé des marchandises à Montevideo. Ces marchandises n'ont pas de débit; si elles en ont, il est probable que les bâtiments reviendront chargés des produits du pays. Je suis dans l'opinion que huit à dix frégates qu'on enverrait sur le derrière de Montevideo, pouvant relâcher dans les possessions espagnoles ou portugaises, feraient de très bonnes affaires. Cela aurait l'avantage, si nous faisons la guerre au Portugal, de pouvoir faire un mal affreux au commerce du pays et de nous emparer d'un grand nombre de bâtiments. Faites-moi un mémoire là-dessus. Ces bâtiments pourraient même, s'ils le jugent convenable, envoyer leurs prises à l'île de France" (36).

Un curieux procès:

Pendant qu'on menait avec tapage une campagne contre la Régence, au sujet de la course, les corsaires français se faisaient reconnaître des droits avec le concours de nombreux juristes qui prêtèrent leur talent et leur science.

(33): A.C.C.M. Série E 78.

(34): A.C.C.M. Série M.R 46.1.44.

Quelques années plus tard, eût lieu l'expédition d'Egypte. Les dessous de la campagne se trouvent dans les propos d'Alfred de Vigny: "Deux esprits, dit-il, enflaient les voiles de nos vaisseaux: l'esprit de gloire et l'esprit de piraterie" (Grandeur et Servitude Militaires).

(35): Napoléon, Correspondance... R.A., 1875, p. 122. Deux traités furent conclus en 1800 (19 juillet. et 30 septembre).

(36): Lettre de Saint Cloud, 12 août 1807, Correspondance... vol. XV.

L'affaire de "Trois Montrouge" commença en juin 1810. Le 27, un négociant de Marseille, le sieur Rougement, armateur du corsaire sus-indiqué, captura, après un bref accrochage, un bâtiment battant pavillon américain appelé "L'expectation", capitaine Kitt. Comme les ports français étaient loin du lieu d'attaque, le capitaine décida de conduire sa prise à Alger, interprétant à sa guise, le droit garanti par les traités algéro-français. Alors qu'il était en route pour Alger, le voilà encore maître d'une autre prise: la galiote américaine "Le Hope". Le 3 juillet, "Le Montrouge" et ses deux prises entrèrent dans le port. Le consul de France procéda à l'instruction prescrite par les règlements de la course. Mais le Dey fit saisir les deux prises et leurs équipages et les remit au consul des Etats Unis.

L'année d'après, le même corsaire captura un navire anglais, "Le Véridique" et l'expédia, également, à Alger. Et le Dey remit la prise au consul anglais. La colère atteignit son paroxysme à Paris. On parla de spoliation (37).

Armateur et équipage présentèrent une requête contre le gouvernement d'Alger. en France, l'affaire fut portée devant le Conseil des prises (38) et... jugée! Ecoutons les conclusions: "Considérant que *Le Veridique* avait été remis à ses anciens propriétaires, contre le droit des gens, les capteurs étaient fondés à réclamer du Dey la réparation du dommage causé par la restitution de la prise aux Anglais. Les prises américaines furent jugées par le Conseil d'Etat qui prononça leur confiscation" (39).

L'impatience de l'armateur et de ses hommes amena le conseil des ministres à se saisir de l'affaire et des représentations furent faites auprès du Dey pour obtenir des indemnités...

Le procès traîna longtemps après 1830! Tenace et résolu, l'armateur adressa encore un mémoire suivi d'une consultation juridique de Jh.M.Delagrangé, avocat à la Cour de Cassation (40).

L'attitude du Dey était dictée par les accords de neutralité. Dans cette affaire, il y avait également une infraction à la réglementation en vigueur, notamment celle du 4 juillet 1810.

Alger comme on le voit, n'avait nullement le monopole de la course. Avec un peu de bonne foi, on ne trouvera guère de différence entre cette ville et Alicante, Cagliari, Marseille, Gênes, Livourne ou Naples...

(37): Pourtant l'affaire ne profita, en aucun cas, à la Régence.

(38): Ce conseil fut supprimé à la fin de 1814; ses attributions allèrent au Conseil d'Etat.

(39): Ordonnance royale du 20 octobre 1819.

(40): A.C.C.M. Série MR.46.1.44.

Assez volumineux dossier, intéressant pour les juristes par une argumentation qui transforme le loup en agneau et le Dey qui restitue aux propriétaires leurs biens spoliés, en oppresseur! Le droit et la morale changent de camp.

A.G.C.A. Série A 1A 119.P.V. de déclaration de Rougement et Lettre de Decrès sur le même sujet.

Les villes françaises avaient les mêmes activités que la capitale de la Régence. On a osé écrire au sujet de la course pratiquée par Saint Malo que "ce ne fut qu'un accident dans l'histoire de ces villes maritimes!" Mais pourquoi refuser cette indulgence aux villes maritimes concurrentes?

Dans les écrits occidentaux, les deux poids et deux mesures restent frappants. Quand le corsaire est chrétien, il n'est autre qu'un combattant de la foi, de la patrie... un soldat de Dieu, le champion d'un idéal... Il est la milice du Christ dont la raison d'être et le devoir impérieux est de faire la guerre au Musulman. Mais quand le corsaire est mahométan, alors il est le brigand, l'écumeur, le voleur, le violeur, le sanguinaire, le rapace, le diable, le pillard...

En réalité, la course était absolument et réciproquement pratiquée. Les deux camps, musulmans et chrétiens, se battaient et s'entre-tuaient. Le corsaire chrétien s'abattait sur les îles et villages côtiers de l'archipel, les côtes tunisiennes et tripolitaines. En Occident, l'inverse se produisit: le Musulman se vengeait et l'Europe ne voyait ou ne voulait voir que l'action de ce dernier. Elle vociférait quand elle était la victime mais applaudissait quand les Chevaliers de Malte ou ceux de Toscane s'attaquaient aux rivages ou aux navires musulmans.

"Nous croyons dit Mas Latrie, que la statistique des forfaits dont la Méditerranée a été le théâtre du XII^{ème} au XVI^{ème} siècles, s'il était possible de la dresser, mettrait à la charge des chrétiens une quantité fort lourde dans l'ensemble des pillages et dévastations maritimes que nous rejetons trop facilement au compte des Barbares [...] si les chrétiens nous paraissent avoir plus souffert de la piraterie musulmane, c'est qu'ils avaient un commerce plus considérable et des côtes moins faciles à défendre" (41).

Un projet de la répression de la course "barbaresque" vit le jour en 1814. En France, on lit dans le préambule: "Si les principes de justice et de loyauté sont reconnus dans la prohibition absolue de la course des Régences de Barbarie par les Européens, et s'ils sont consacrés au Congrès de Vienne, ils doivent l'être également dans celle de la course des Européens sur les Mahométans, principes qui nécessitent l'abolition de l'Ordre de Malte ou exigent sa régénération" (42).

Braudel a su décrire le phénomène et l'étendre aux continents et aux sociétés. "La course, écrit-il, n'appartient pas à une seule rive, à un seul responsable, à un seul

(41): Relations et Commerce de l'Afrique Septentrionale avec les Nations Chrétiennes au Moyen-Age, Paris 1866, pp. 404-405.

Montchicourt se contente de demi-vérités et se retranche derrière "des auteurs du XVI^{ème} siècle, aussi peu loquaces à ce sujet". Il ajoute cependant que "s'il y avait un nombre de larrons mahométans, il existait quelques uns des chrétiens" (R.T. 1917, p. 322.)

(42): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, Afrique/6.

coupable. Elle est endémique. Tous les misérables et les puissants, les riches et les pauvres, les villes, les seigneurs et les Etats sont pris dans les mailles d'un filet tendu à la mer entière [...] l'aventure, d'ailleurs n'a ni patrie, ni religion, elle est métier, moyen de vivre" (43).

II -LA COURSE ALGERIENNE

Dans un état organisé comme celui instauré par Khayr al Dîne, la course évolua rapidement. Elle passa du stade artisanal et local, à celui plus vaste et plus important. Elle devint une guerre populaire et une affaire nationale. Les nombreux conflits méditerranéens, les crises politiques, l'essor économique, la réaction à l'esprit de croisade qui a caractérisé l'époque lui donnèrent la vigueur et les dimensions qui lui manquaient auparavant.

L'arrivée des Turcs, marins expérimentés et soldats de valeur, créa les conditions favorables dont la possession d'une marine active. Les vaisseaux européens qui, jadis, avaient surclassé ceux des Hafsides et des Mérinides, virent enfin l'équilibre s'établir avec les galères de Khayr al Dîne et ses glorieux successeurs. Dans l'affrontement général qui embrasa la Méditerranée, durant trois siècles, la course fut la meilleure forme de lutte à entreprendre.

A- Le cadre

1) Une course contrôlée par le pouvoir. N'était pas corsaire qui voulait. On ne s'attaquait pas non plus à tout ce qui bougeait sur les flots. Les instructions et directives devaient être suivies scrupuleusement, si l'on ne voulait pas s'exposer aux sanctions.

Une note du Dey (44) précise le cadre de toute action corsaire. "Lorsque nos bâtiments armés en course rencontrent, en mer, des vaisseaux marchands appartenant à nos alliés, ils demanderont à voir leur passeport et les capitaines des sus dits vaisseaux mettront la chaloupe en mer pour le leur apporter après quoi, il leur sera permis de continuer leur route, ou, si les sus dits capitaines allèguent des raisons pour ne pas mettre leur chaloupe à la mer, disant qu'elle est brisée ou que leur équipage est trop petit, alors nos corsaires feront descendre la leur, et y mettront dedans, un lieutenant prudent et sage, lequel ira, sans arme, à bord du vaisseau, examinera le passeport et le laissera aller sans le molester, sans lui demander aucune chose et sans le retarder de sa route, que s'il arrive que notre dit corsaire, s'écarte de nos instructions et fasse le moindre tort au sus

(43): Braudel, La Méditerranée, II, p. 192.

(44): A.C.C.M. Série E - 59, Traduite en français par le consul Lemaire en juillet 1749.

dit vaisseau, contre les règles de l'amitié, lorsqu'il sera de retour à Alger, il sera puni à proportion de sa faute.

Si quelque capitaine de vaisseau marchand de nos alliés s'opiniâtre à ne pas souffrir la visite de son passeport, nos corsaires lui prieront trois fois de ne rien craindre et de le soumettre aux règles, après quoi, ils pourront le visiter de force et, s'ils ne trouvent point de passeport, ou bien que le dit marchand tire sur nos bâtiments et manque le premier aux devoirs du traité, il sera pris, amené à Alger, son chargement confisqué et le bâtiment rendu au capitaine avec le nolis de la marchandise, mais il est expressément défendu, après qu'on se sera emparé du dit vaisseau, de piller aucun des effets ou hardes qu'il contient et de déchirer son passeport ni aucun autre papier ou lettre, sous peine de mort contre ceux qui seront convaincus d'avoir contrevenu à ces défenses.

Les capitaines commandant nos bâtiments en course sont chargés de l'exécution de tout ce qui est contenu dans les présentes instructions et personne de l'équipage ne pourra s'opposer à leur volonté de tout ce qui en dépend, que si quelqu'un s'avise de leur apporter le moindre trouble à cet égard, il sera sévèrement châtié à son retour à Alger" (45).

Le Dey veillait à la stricte application de ses ordres. "Les insultes et les dépravations que ses corsaires particuliers dit un document de l'époque, font aux vaisseaux des nations alliées d'Alger sont regardées, ici, sur le pied d'une affaire d'Etat, quelques petites qu'elles soient" (46).

Dans son Journal, le consul Lemaire, rapportant et ses préoccupations et les assurances du Dey, écrit: "J'ai été chez le Dey pour le prier, attendu le prochain départ des chébecs en course, d'en joindre fortement aux Rais que lorsqu'ils iront sur les côtes de France, ils s'abstiennent de donner la chasse aux bâtiments qu'ils verront dans les limites des parages défendus par les traités. Il m'a répondu que non seulement il donnerait des ordres très sévères à ce sujet, mais que, de plus, il ne voulait point que les corsaires allassent sur les côtes de France, afin d'éviter toutes contestations et parce que ce n'est pas là où ils doivent chercher leur proie..."(47).

Les soucis du Dey peuvent quelquefois surprendre. Le cas d'un chébec majorcain, vendu aux enchères à Alger est édifiant: un marchand de la capitale en fut acquéreur. Le Dey voulut alors prévenir l'abus qu'on pourrait en faire en le revendant à des sujets du Roi du Maroc qui le destineraient à la course et troubleraient donc le commerce des nations chrétiennes alliées de la Régence. Il obligea l'acheteur de se

(45): Le texte est signé de Muhammad Pacha ibn Bâkir Dey (fev. 1748 - dec. 1754).

(46): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 13 (1721)

(47): A.C.C.M. Série J 1365, Lemaire, Journal, août 1749.

soumettre à ne point le faire naviguer au delà des côtes du pays et lui assigna pour bornes, les ports de Mostaganem à l'Ouest et 'Annâba, à l'Est. Il a de plus exigé une caution solvable pour répondre des éventuelles contraventions (48).

Les restrictions imposées aux Raïs étaient de plus en plus rigides. Les bénéficiaires étaient les Français, en premier lieu. Ordre leur fut donné, en 1753, de ne plus amener de Français. Une année auparavant, il leur défendit "lorsqu'ils trouveront en mer quelque bâtiment abandonné par son équipage et qu'ils douteront, au plus léger indice qu'ils sont français, de le laisser au risque qu'il périsse plutôt que de s'en emparer(49).

Quand les rapports algéro-européens traversaient des moments de tension, on savait faire la part des choses. Un vaisseau hollandais, venant de Smyrne, amenait, en 1755, des soldats recrutés en Turquie. Le capitaine du bâtiment fut surpris d'apprendre alors que la guerre était déclarée entre la Hollande et la Régence depuis le 20 février... Inquiet, il ne savait quel parti prendre. Il craignait le pire pour lui. Mais le Dey lui fit dire, par le capitaine du port, que la guerre ne lui causera aucun dommage et qu'il lui serait accordé un passeport pour aller en toute sûreté, ou en Hollande ou retourner à Smyrne(50).

L'attitude sage des chefs de la Régence a surpris plus d'une fois les observateurs européens.

Une galère de Salé, commandée par un converti français, emmena le 22 juin 1763, à Alger, un vaisseau hollandais sous prétexte qu'il était chargé pour le compte des Espagnols. Le Dey ne voulut point en permettre la vente "parce que le Maroc a la paix avec la Hollande, l'Angleterre et le Danemark". Ce vaisseau sera en séquestre, nous dit le consul J.A Vallière, jusqu'à réception des ordres (51).

En 1764 et en 1766 furent signés, entre la France et la Régence, deux traités de paix et de commerce et aussi, pour effacer les traces d'un incident naval survenu en 1763. Les griefs antécédents semblent avoir été oubliés puisque Vallière notait en 1767 que "cinquante trois armements sortis d'Alger pendant 1766, pas un navire français n'avait été pris"(52).

De nombreux documents nous apprennent que des dizaines de prises furent rendues, après examen de leur cas, à leur propriétaire (53).

(48): A.C.C.M. Série J 1365, Année 1752.

(49): A.C.C.M. Série J 1364, Lettre de Lemaire, 25 juin 1753.

(50): A.C.C.M. Série J 1365, (avril 1755).

(51): A.C.C.M. Série J 1369, Lettre de Vallière.

(52): A.C.C.M. Série J 1369, Lettre de Vallière.

(53): A.G.C.A. Série A 1A 76 (n° 1382) et 1A 119 (n° 2220 et 2222).

On constate, par ce qui précède, que la course n'était pas la soif de s'enrichir à tout prix et par tous les moyens, que le contrôle du pouvoir l'éloignait de la piraterie. Les historiens, trop heureux de parler de rapine et de brigandage, ont ignoré ou voulu l'ignorer, les témoignages et les documents contredisant leur opinion.

Les succès de nos Raïs avaient fini par obséder les navigateurs européens puis les historiens. On voyait l'Algérien partout. Toute galère, toute frégate apparaissant à l'horizon, était de suite "reconnue" corsaire d'Alger. Cependant, les corsaires de Tunis, Tripoli et Salé arboraient, pour diverses raisons, le pavillon algérien et chassaient dans les eaux, traditionnellement sillonnées par la flotte de la Régence. Enfin les bâtiments maghrébins se ressemblaient tellement qu'on les confondait et faisait porter la responsabilité de leurs actions à la marine d'Alger.

2) Une course admise. Dans ce vaste champs de bataille, de règlements de compte, de chasse au trésor qu'était la Méditerranée et où s'activaient toutes les nations possédant une flotte, la Régence d'Alger devait, elle aussi, entrer en compétition. Cette action était admise par les puissances d'en face et même encouragée dans certaines circonstances.

a) Les traités signés avec Alger l'admettaient: les prises étaient autorisées "à dix lieues de la côte de France", puis devant les exigences du Dey, "à la portée de canon"⁽⁵⁴⁾. L'Espagne y consentait: "à portée de canon" pour les navires en marche, "à vue de la côte si le navire est immobilisé" ⁽⁵⁵⁾. Venise admettait comme limites le Cap Sainte Marie d'un côté et de l'autre, jusqu'au dessus de Cimara, à trente milles de distance de toutes les îles sous domination vénitienne ⁽⁵⁶⁾.

b) Des documents officiels étaient remis à nos Raïs par les consuls en poste à Alger. En sortant, les capitaines recevaient des mains de ces diplomates, des expéditions ou papiers destinés à assurer le navire et ses éventuelles prises par la protection des bâtiments de guerre de la puissance ayant délivré les documents.

Pour le navire, on remettait un certificat de nationalité dont voici le modèle: "Nous, consul général de France, chargé d'affaires de Sa Majesté très chrétienne en cette ville, certifions et attestons à qui il appartiendra que le... commandé par... armé de... étant de présent au port de... porteur de présentes, appartient à la Régence d'Alger.

(54): Traité franco-algérien de 1689, article IX; celui de 1719, article VI.

(55): Traité de 1786, article IV.

(56): Traité de 1763, article 23.

L'article 8 du traité avec Hambourg spécifie bien que: "Si un marchand de Hambourg achète quelque prise amenée dans le port d'Alger ou s'il fait cet achat en pleine mer du corsaire algérien qui aura enlevé la dite prise sur les ennemis de la Régence, du moment qu'il aura le certificat de vente du raïs qui la lui aura cédée, nul autre corsaire d'Alger qu'il pourrait ensuite rencontrer, ne pourra la lui ôter".

Prions et requérons tous officiers commandant les vaisseaux du Roi et de lui donner tous les secours dont il pourrait avoir besoin.

En foi de quoi, nous lui avons signé le présent certificat revêtu du sceau".

Quand aux prises, il était délivré aux corsaires des passavants, deux en général, rédigés comme suit:

"Nous consul de..... certifions avoir délivré à commandant le armé de appartenant à le présent certificat pour servir de congé et de passavant aux prises qu'il pourra faire. En foi de quoi, nous l'avons signé" (57).

c) La course était reconnue par la sauvegarde des droits des corsaires. Les différends entre Algériens et Européens étaient fréquents au sujet du droit à la prise. Le litige parvenait, des fois, jusqu'à la Cour, ou devant les Ministres de Sa Majesté.

Le cas de la Tartane la "Fame Volonté", entre tant d'autres, illustre cette reconnaissance (58).

Sous le ministère Pontchartrain, la capture en Méditerranée d'une tartane, par des corsaires algériens selon les uns, français d'après les autres, fut le départ d'un litige qui fit couler de l'encre. La prise fut conduite à Carthagène. Devant les réclamations algériennes, un arrêt du Conseil des Prises accorda les 3/5 du produit aux Algériens. Le Ministre de la Marine intervint, plus d'une fois, pour que satisfaction fut donnée aux ayant-droit. La somme leur revenant fut déposée entre les mains du sieur Magy, correspondant à Marseille du consul d'Alger.

Deux lettres du ministre montrent tout l'intérêt que celui-ci portait à l'affaire et le profit politique qu'il espérait en tirer de sa solution.

"Je vous serais gré, dit-il, que vous faites pour parvenir à la liquidation de la prise de "Fame Volonté".. Aussitôt qu'elle sera réglée, vous en toucherez les 3/5 adjugés aux Algériens et en remettrez le montant au sieur Clairambault, consul, afin qu'il s'en dessaisisse ainsi qu'il lui est ordonné, dans la première conjoncture où l'intérêt de la nation demandera qu'il fasse valoir son exactitude en égard aux puissances du pays.

(57): Devoulx, "La Marine de la Régence d'Alger", R.A., 1869.

Voir, parmi les documents, copie d'un certificat de navigation délivré par le consul Deval, en avril 1821 et copie d'un passavant de prise délivré par le même consul en juillet 1821.

(58): Nombreux documents y affèrent:

- A.N.Marine B 7 - 89 f° 54.

- A.N.Aff.Etr. B - III 305.

- A.C.C.M. Série B/80 f° 68 v° (22 avril 1711) et f° 89 (6mai).

Vous savez les grâces et le secours que je leur ai procuré de la part de Sa Majesté, en vue de les affermir dans les dispositions favorables où ils paraissent être pour la nation".

Deux semaines après, une seconde lettre!: "Vous m'informez que le trésorier de la Chambre est à présent dépositaire des 6.905 f. à quoi montent les 3/5 adjugés, par arrêt, aux corsaires d'Alger de la prise de "Fame Volonte". Vous pouvez faire compter cette somme au sieur Magy, correspondant du sieur Clairambault et en donner avis au dernier afin qu'il prenne les mesures les meilleures qu'il pourra pour être en état de la distribuer aussitôt qu'il en sera besoin..."⁽⁵⁹⁾.

L'affaire de la "Fame Volonte" ne fut pas la seule à opposer les corsaires des deux pays. D'autres donnèrent l'occasion à la course algérienne d'être reconnue.

Un capitaine français surprit, un jour, un bâtiment en mer. L'équipage s'enfuit à son approche, car il le prenait pour un espagnol. Le capitaine laissa la prise à Majorque, à la disposition du consul de France. Les Algériens l'ayant réclamée, le Roi jugea "indispensable de la leur faire ramener et escorter par un de ses bâtiments". Mais voici qu'un négociant de Marseille se manifesta et sollicita la restitution du même navire et la liberté de l'équipage. On lui rétorqua que sa requête était irrecevable, parce que contraire aux traités avec Alger, "qui n'autorisent point à prétendre que le pavillon et les sujets d'une puissance étrangère soient traités comme cela de Sa Majesté".

"Les sujets du Roi, ajoute le document, ne seront exempts de l'esclavage que lorsqu'ils ne feraient point partie de l'équipage étranger."

"A l'égard du bâtiment, on ne pouvait se dispenser d'en faire la restitution aux Algériens, à qui il appartient, en dernier lieu par droit de guerre [...] Il n'y a de ressources, pour arracher le capitaine et son équipage de l'esclavage que le rachat"⁽⁶⁰⁾.

Il arrivait même que les corsaires des deux pays "coopèrent" dans les opérations de course. Le navire "La Marie" de Rotterdam, fut capturé par "Le Girard", capitaine G.Buisson, sieur Desbois et "La Rose", capitaine Hamet (Ahmad) Touil, d'Alger. Le rapport de prise fut rédigé et contresigné par F.Renouin de Saint Malo auprès de J.Clairambault, consul à Alger ⁽⁶¹⁾.

3) Une course sollicitée. Une des contradictions de l'attitude européenne à l'égard de la course algérienne était de se plaindre, de dénoncer et de menacer d'une part, et de souhaiter voir la Régence poursuivre et même renforcer son action en Méditerranée. Anglais, Hollandais et Français avaient, à maintes reprises, cherché à entraîner les Deys dans le sillage de leur politique.

(59): A.C.C.M. Série B/80 (22 avril et 6 mai 1711)

(60): A.N.Aff.Etr. B III, reg. 16 (janvier 1780).

(61): A.G.G.A. Série A, 1A 18 doc. 214 (mars 1706).

Comment expliquer une attitude si singulière? Les rivalités politiques, les compétitions économiques, les appétits territoriaux avaient souvent opposé les puissances européennes dont aucune n'avait pu avoir la maîtrise de la mer blanche. Si les conflits étaient nombreux, l'issue restait toujours incertaine. C'est pourquoi, certains Etats ayant des intérêts en Méditerranée, ménageaient la Régence à travers sa marine, pour en faire un allié (ou un neutre à la rigueur) face à un adversaire difficile à mâter. L'intérêt rapproche les hommes même si l'Eglise devait se fâcher.

Pour arriver à ses fins, on provoquait, par divers moyens l'intervention des Raïs contre les navires de l'adversaire. On sollicitait le Diwân, on lui faisait miroiter les riches butins à enlever, on lui proposait des armes et des munitions, une assistance "technique" pour ses bâtiments sur les côtes de Provence ou sur les îles conquises par les Anglais.

On courtisait le Dey et ses ministres, on les inondait de présents et de piastres pour provoquer la rupture des relations avec tel ou tel pays, pour l'entraîner dans des conflits armés.

Après avoir longtemps ignoré et méprisé la Régence, Louis XIV, depuis 1664, changeait d'attitude. Ses guerres contre les Anglais, les Hollandais ou les Espagnols, passaient par la paix avec Alger, ses victoires; par l'entrée des Algériens dans la mêlée.

Une lettre à Dussault dévoile les grandes lignes de la nouvelle politique: bienveillance pour le Dey, avantages pour la République (entendez la Régence), maintien d'une longue et solide paix, plus de guerre avec ceux d'Alger... et les bienfaits qu'on peut tirer, "si vous savez manier leurs esprits avec quelques dextérité".

On était déterminé à rendre les 257 esclaves algériens que le Diwân réclamait... sans rançon ⁽⁶²⁾, les autres "au prix porté par le passé", l'équipage de Mahamet Oya et Mahamet Seghîr et la caravelle "La Mocqueuse"... "s'il (le Dey) veut déclarer la guerre aux Anglais [...] il est de l'intérêt de ces corsaires de ne point balancer à prendre ce parti par le nombre de riches prises qu'ils auront occasion de faire et la certitude de n'avoir rien à craindre de la part des Anglais qui assez occupés par les forces navales de Sa Majesté pour n'avoir aucun vaisseau à opposer aux Algériens auxquels, il ne reste que ce moyen d'augmenter en peu de temps de force et de puissance et rendre leur ville riche".

Aux propositions alléchantes, on ajoutait des offres concrètes: les Algériens trouveront dans les ports du royaume "une retraite sûre et la liberté d'y acheter leurs agrès, cordage, marchandise dont ils auront besoin, au même prix qu'ils reviennent au Roi" ⁽⁶³⁾.

(62): Il s'agit de l'équipage de Vely (Oua'fi) Raïs et de deux captifs évadés des galères d'Espagne.

(63): A.N.Aff.Etr. B2/81, Ordres du Roi et Dépêches, Affaires d'Alger (1691).

M.de Vauvré (Intendant de la Marine à Toulon), avait donné le conseil de "permettre aux corsaires algériens de se ravitailler dans les ports de France pour courir sus aux Anglais les ennemis communs de la France et de la Régence" (64).

"Nous avons estimé nécessaire de renvoyer le dit commissaire Marcel à Alger... pour vous faire comprendre l'importance des secours que les vaisseaux d'Alger trouveront dans les ports de notre royaume et principalement dans celui de Brest... Si vous prenez la résolution de les faire passer dans l'Océan, nous donnerons des ordres si précis pour l'avantage des dits vaisseaux, du détail desquels le dit Marcel vous informera, qu'ils seront traités comme nos propres vaisseaux de guerre. Par ce moyen, vous pourrez vous assurer que les grands profits que tireront tous ceux qui armeront en course dans la ville d'Alger, étant donné les prises considérables qu'ils pourront faire sur les Anglais et Hollandais, vous donneront un nouveau crédit".

Les Algériens trouveront les secours dans les ports de France. S.M. est résolue à leur donner retraite particulièrement à Brest. Je crois, par là, vous avoir procuré le plus grand avantage que les corsaires d'Alger puissent jamais recevoir parce que leurs vaisseaux étant sur le passage nécessaire des Anglais et Hollandais seront en état de caréner et de recevoir des vivres sans être obligés de retourner à Alger. Il est certain qu'ils feront dans peu de temps, pourvu qu'ils n'en perdent point à se rendre à l'entrée de la Manche, vers la hauteur de Brest, des prises considérables que tous ceux qui y auront part s'enrichiront... (65)

Pour décider le gouvernement d'Alger, on lui transmettait des nouvelles alarmantes de Londres: "Les Anglais préparent une escadre de six vaisseaux pour déclarer la guerre aux Algériens et faire la course sur eux". Il fallait donc inciter le Dey et le Diwân à ne point se laisser prévenir... (66).

Convaincre le Dey que la course contre les Anglais est une nécessité "pour réparer les pertes qu'ils [les Algériens] ont faites d'un grand nombre d'esclaves par la peste... montrer au Dey les avantages de la course, la nécessité "d'occuper la milice". Les prises seront entreposées en toute sécurité, dans les ports de France. Si les escadres de Hollande passaient en Méditerranée... Sa Majesté donnerait ordre aux capitaines de ses vaisseaux... de se joindre à ceux d'Alger pour les enlever si le Dey veut convenir à déclarer la guerre aux Anglais" (67).

Et comme rien ne résiste à l'argent, Sa Majesté autorisait M.Dussault à promettre au Dey "douze mille piastres après la première action d'hostilité... "(68). Le voeu le plus

(64): A.N. Aff.Etr. consulat d'Alger, Lettre de Vauvré au Marquis de Seigneley 23 juin 1689.

(65): Lettre de Louis XIV au Dey Cha'bane, Versailles 30 octobre 1689 (Plantet, Corresp, I, pp.177-178)
Lettre de Seigneley à Dey Cha'bane, 30 octobre 1689 (Plantet, Corresp., I, p. 179)

(66): Lettre du 29 décembre 1691.

(67): A.N. B2/87, Année 1692, p. 370 et p. 506.

(68): A.N. B3/93, p. 116, Lettre à Dussault, 1693.

cher du Roi était de voir nos Rais passer le détroit et croiser sur le passage des vaisseaux anglais et hollandais pour les capturer (69).

B- Les mobiles

Chez les anciens, la course, phénomène très répandu, était une école de courage et l'aventure sur l'eau "un tonique pour l'âme et pour le corps". L'audace avait de la valeur. On se battait, également, pour un idéal qui pouvait changer d'une époque à l'autre: l'honneur, la religion ou le profit matériel.

Aux yeux des Européens, la course algérienne n'avait d'autres raisons que le rapine et le lucre. Elle aurait été une source principale de leurs revenus, "la seule industrie qu'ils connaissent". Le grand détracteur, le Père Dan, y voyait "une inclination ardente au larcin", un "honteux brigandage" qui menait à la richesse.

Certains consuls ici, y voyaient un calcul de politique intérieure.

"Le Dey, écrit Lemaire, qui ne veut point que les esprits de la multitude s'occupent trop du dedans, tâche de les employer au dehors. Il ne prétend point augmenter les forces maritimes de la Régence, en tant que forces, mais il s'applique, tout entier aux affaires de la marine et donne de l'émulation aux corsaires afin de multiplier leur nombre..."(70).

Le même consul écrivait en 1751 que: "Le Dey aime fort la marine et la course parce qu'elle occupe beaucoup de monde et, principalement, les gens les plus nécessaires, c'est-à-dire, les plus favorables à troubler la tranquillité du pays, quand ils sont oisifs [...] Il persiste dans la politique de donner à ses soldats beaucoup d'exercice au dehors en faisant, souvent, partir ses corsaires..."(71).

Défiant le bon sens et optant pour la surenchère afin de flatter le goût de la période coloniale, Maurin va jusqu'à prétendre que, derrière ces chefs de file, il y avait toute une population incapable de travail et d'industrie, ne vivant que du vol et de la piraterie (72).

En réalité, les motifs d'un combat de l'envergure de la course, durant plus de trois siècles, ne pouvaient être dictés, uniquement, par des considérations matérielles.

(69): A.N.Aff.Etr. B III 305 (1703-1704)

(70): A.C.C.M. Série J 1364, Lettre du 9 mars 1750.

(71): A.C.C.M. Série J 1364, Lettre du 12 février 1751.

(72): Maurin (G), Les Pirates Barbaresques et le Commerce Français..., Nîmes. 1887.

Aux yeux des Musulmans, des Algériens en particulier, la course est une forme de *Djihâd*. Alger était surnommée "La Victorieuse" et la capitale de la guerre sainte (73). Cette forme du combat maritime, contre l'infidèle ne s'effacera jamais pour trois raisons, essentielles à nos yeux:

1) Venger les Musulmans d'Espagne. Nous avons vu, dans un chapitre précédent, les conséquences du drame andalous après 1492: occupation de certains points sur le littoral algérien, élimination massive de Musulmans d'Espagne, qui se replièrent sur nos centres côtiers avec l'ardent désir de se venger.

Le devoir du corsaire, au XVI^{ème} siècle, notamment, était de frapper l'opresseur. C'était donc un acte de foi. Le mobile religieux l'emportait sur tout le reste. N'a-t-on pas vu les 'Ulama d'Alger repousser les offres de rachat de captifs espagnols et exiger leur mise à mort, "afin que cessent avec eux, les dépradations et les actes nuisibles dont étaient victimes les Musulmans" ?

2) Affaiblir une activité économique. A partir du XVI^{ème} siècle, le commerce européen prit un essor jamais atteint. Les échanges progressaient, sans cesse. Les bateaux sillonnaient les mers dans tous les sens. L'Atlantique et la Méditerranée drainaient de fabuleux trésors vers les nations chrétiennes. Les pays du Maghrib, par contre, étaient étranglés et privés d'une activité aussi lucrative. Ils subissaient une crise qui s'amplifiait avec le temps. Devant l'absence de ressources, la mauvaise foi des pays d'en face, l'agressivité hautement avouée des armateurs craignant la concurrence, il ne restait au Maghribin que la course pour survivre sinon pour vivre.

On a dit que la course ne pouvait résoudre tous les problèmes économiques de la Régence: la production, le commerce, les marchés, le transport... mais elle s'offrait seule pour punir et limiter l'égoïsme des puissances enrichies. Il ne restait, aux Raïs, qu'à rendre la mer, mamelle des armateurs et négociants européens, aussi dangereuse et ruineuse que possible. L'insécurité rendit la navigation difficile et problématique, les échanges risqués et le gain incertain (74).

3) Riposter à la course européenne. Basée en Sicile, à Malte, et sur les côtes Nord de la Méditerranée, la course européenne, tout en frappant les intérêts chrétiens, comme il a été démontré, s'était déchaînée contre le commerce musulman et les villages côtiers du Maghrib.

Bien avant l'arrivée des Turcs dans le Maghrib central, les coups de main chrétiens s'abattaient sur le littoral algérien. Le voyageur oriental, 'Abd al Bâssit Ibn Khalîl, visita le pays en 1464. Il prit le bateau d'Oran pour revenir à Tunis. Les

(73): Dans les registres turcs: Dâr al Djihâd al Djazaïr.

(74): Voir première partie, chapitre II, Une option: La Marine de Guerre.

vicissitudes de la navigation obligèrent les passagers à descendre à Bougie. Écoutons notre hôte: "Nous y trouvâmes des Berbères qui, à notre vue, prirent la fuite, croyant que notre bateau était celui des corsaires européens qui avaient, volontairement, changé de costumes, par ruse, pour s'emparer des musulmans..." (75).

En 1518, une ambassade algérienne, de retour d'Istambûl, dut se munir d'un laissez passer du Consul de Venise, en poste dans la capitale ottomane, afin d'être épargnée par les écumeurs qui infestaient la Méditerranée orientale (76).

Plus à l'Ouest, le Sultan Sa'adien, Abû 'Abd Allah dut solliciter, à deux reprises, mais en vain, du Roi du Portugal une intervention auprès des corsaires de ce pays afin de laisser passer deux de ses navires en partance pour Alger et Tunis.

Les confessions de Alenzo de Contreras restent à méditer. Chasseur d'esclaves et de butin, il écumait les zones du Maghrib et du Proche Orient. "Nous y fîmes tant de prises, se vantait-il, que ce serait long à compter, l'on revint tous si riches... Nous y fîmes d'incroyables voleries sur mer et sur terre. Nous mîmes à sac les entrepôts d'Alexandrette et grandes furent les richesses que nous rapportâmes" (77).

Chaque année, l'Ordre de Malte armait une douzaine de grosses galères, renforcées, plus tard, par des vaisseaux et des frégates et opérait contre le commerce et les côtes non défendues (78).

Les coup de mains maltais avaient entretenu, pendant des années, sur les côtes maghrébines, un état permanent d'insécurité. "Plus près de nous, écrit Gosse, et pendant plusieurs années, les Chevaliers de Saint Jean vécurent du pillage des ennemis de la foi"(79).

Perafon de Ribera, commandant de Bougie (Bidjâya) adressait, le 17 mai 1534, à son maître Charles Quint une lettre dans laquelle on peut lire: "La décision par laquelle votre Majesté veut bien me faire remise du droit de 1/5 sur les prises que je pourrai faire avec ma galiote, sauf en ce qui concerne les Maures et les Turcs qui doivent servir sur les galères, me paraît juste"(80).

(75): *Rihla*, (Relation de Voyage) cité par Nûr al Dîne 'Abd al Qâdir, *Sahafat fi Tarikh madinat al Djazâir*, Alger 1965, p. 176.

(76): *Ghazawât, 'Arrûdj wa Khayr al Dîne*, avec maints détails sur les méfaits des pirates qui pourchassaient les Musulmans.

(77): Hubac, op. cit. pp. 161-162.

(78): Mathiex, "Trafic et prix de l'homme en Méditerranée aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles", A.E.S.C., 1954.

(79): Gosse, Histoire de la Piraterie, p. 51.

(80): Primaudaie (Elie de la), "Documents Inédits...", R.A., 1875, pp. 76-77.

Les malheurs continuèrent d'accabler nos rivages pendant le XVII^{ème} siècle. En 1611, une flotte, sous les ordres du Marquis Santa Cruz, ravagea l'île de Kerkenna et en revenant, incendia la ville de Gigel (81).

Tout bateau de commerce algérien se hasardant dans la Méditerranée, était, le plus souvent, la proie des écumeurs européens. En 1705, un bâtiment de commerce, parti d'Alger pour Livourne, fut capturé par le capitaine Jacomo Suriano. Son chargement appartenait à la milice et, notamment, à Hadj Muhammad, gendre du Dey Mustapha. La marchandise fut vendue à Oran (aux mains des Espagnols) et le navire emmené à Toulon. Un document de l'époque, nous donne le détail des pertes subies: poudre, boulets, fusils, carabines, balles, haches, scies, lunettes d'approche, cordes, câbles, pavillons de toutes les nations, voiles de rechange, etc... (82).

Le consul de France à Carthagène signalait le 5 mai 1710 que l'escadre de Malte est à la rade de ce port. Elle doit partir incessamment pour aller chercher trois vaisseaux algériens qui croisent dans le détroit (83). La chasse aux Algériens ne connut jamais de répit. En 1720, les Maltais s'emparèrent de la capitaine d'Alger et de deux gros navires richement chargés (84).

Les pèlerins se rendant à la Mecque n'étaient pas épargnés. Le capitaine Claude Bastoile, de Saint Tropez, commandant de la polacre "L'Heureux Saint Victor" fut arrêté en août 1777 par une frégate espagnole et conduit à Carthagène avec ses 184 passagers algériens. Puis le retour à Alger fut décidé "sur la demande des passagers dont plusieurs étaient dans l'impossibilité de continuer leur voyage par les vols qui leur ont été faits, après l'arrêt de la polacre et ne se trouvant d'ailleurs pas un seul Maure dont les effets, tant argent que marchandises, n'aient été pillés" (85).

L'irruption des Russes sous Catherine II, augmenta les dangers qu'encourraient les Musulmans, et les Algériens en particulier, pour leur fidélité au Sultan. Les agents russes travaillaient, depuis des années en Grèce. La flotte d'Orlov se faisait aider par les navires pirates grecs. Lors de la deuxième guerre russo-ottomane, Catherine eut recours à des forbans de toutes espèces. Alliée à l'Autriche, pour quelque temps, elle utilisa les ports méditerranéens de cette puissance, en particulier, Trieste. Elle remit, à ces aventuriers, des lettres de marque par l'intermédiaire de son ambassadeur à Venise. Albanais, Italiens, Corse... tous se lancèrent dans la chasse aux Musulmans, sous le pavillon moscovite. Comme la Russie était démunie de bases en Méditerranée, Malte lui rendait des services. L'activité anti-ottomane allait se poursuivre jusqu'en 1827.

(81): Feraud (Ch), Gigelli, Paris, 1878, p. 128.

(82): Plantet, Correspondance... II, p. 40.

(83): A.N.Aff.Etr. B7/5 f° 217 v° (1710).

(84): Primaudaie (Elie de la), "Documents...", R.A., 1875, pp. 279-280.

(85): A.G.G.A. Série A (1A. P/V dressé par le consul La Vallée le 25 octobre 1777).

Dans le bassin occidental, les nombreux Etats d'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et la France, en conflit quasi-permanent avec les régences du Maghrib, saisissaient les occasions pour armer en course. Dans les instructions de Bonaparte au Général Brune, commandant en chef de l'armée d'Italie, il est dit: "Nous venons de conclure une suspension d'armes avec Tunis et je reçois ce soir la nouvelle que nous avons fait la paix avec Alger. Prévenez sans délai, par la voix de Livourne, les préfets des départements de la Corse pour qu'ils aient à faire respecter, par les corsaires, les pavillons de ces deux puissances" (86).

Un aveu de course anti-algérienne !

4) Punir les violations des traités. Après le traité franco-algérien de 1628, les français trouvèrent indignes d'eux, les conventions signées par Sanson Napollon, et indignes du pavillon de France, les formalités de visite des navires⁽⁸⁷⁾. Proclamée, solennellement, le 14 septembre 1628, la paix ne dura guère, car les Marseillais la violèrent avec un cynisme inouï: ils mirent des Algériens aux galères et se livrèrent à une contrebande lucrative de poudre et d'armes de guerre sur la côte algérienne, activité que le gouvernement ne pouvait tolérer⁽⁸⁸⁾. En 1629, un incident d'une extrême gravité précipita davantage les Algériens dans la course: une chaloupe algérienne rencontra une barque à la Ciotat et lui demanda assistance sur la foi du traité conclu. Les Musulmans furent massacrés. Quelques semaines après, une tartane d'Alger, fut arraisonnée par un bâtiment d'Arles, l'équipage fut soit vendu soit envoyé aux galères.

Longeant la côte marocaine, Mortemart fit stopper, en juillet 1687 un bâtiment algérien. Se croyant protégé par les traités de 1684 et 1686, l'Algérien mit une chaloupe à l'eau, y mit une demi-douzaine de matelots, pour aller présenter les papiers, certain d'être soumis à une simple formalité... les six malheureux furent capturés.

La même année... "Le Soleil", revenant du Texel, fut pris malgré les traités en vigueur.

C- L'action:

Pour répondre aux attaques, aux croisières, aux défis et aux rêves d'hégémonie, les Algériens lancèrent leurs escadres depuis les premières années du XVI^{ème} siècle aux derniers jours de la présence ottomane. Même dans les pires moments, l'activité de nos raïs s'était fait sentir. Quelques témoignages nous retraceront cet effort soutenu: En 1659, dit Lacroix, les Algériens équipèrent 22 ou 23 vaisseaux, avec 3 ou 400 hommes sur chacun⁽⁸⁹⁾. "Tous les corsaires de ce pays sont dehors, il y a longtemps, ajoute un

(86): Napoléon, Correspondance... Lettre du 28 octobre 1800.

(87): La Roncière, Histoire... IV, 693.

(88): Filippi (L), "Marseille contre le Bastion", Revue Bastion de France, 15 décembre 1930, p. 169.

(89): Lacroix, Relation... II, p. 186.

consul (90). Ils ont fait sortir 9 vaisseaux depuis quatre ou huit jours, il en doit sortir dans deux jours, des plus forts, outre six qu'il y en avait déjà à la mer, soit vingt et un et quatre neufs qui pourront sortir dans deux mois, sans comprendre les bâtiments à ramer et les autres voiles latines, annonçait le consul Piolle (91). Tous les bâtiments de cette République s'empresent fort pour sortir, nous révèle le consul Mercadier (92). Les onze chébecs de cette Régence mirent successivement la voile le 7 et le 9 de ce mois pour aller en course, note le consul Thomas" (93). La même année, on signalait la sortie de neuf chebecs, puis d'une corvette de 22 canons. Ensuite de quatre vaisseaux de vingt deux canons, ensuite de quatre vaisseaux de guerre dont l'un de cinquante canon, deux de quarante et un de trente quatre et deux petits chébecs (94). La course fut si intense, que le consul Lemaire disait en 1753: "Les corsaires d'Alger ne me laissent pas le temps de respirer" (95).

1) Les zones d'opération. Sans cesser entièrement l'hiver, les sorties se multipliaient d'avril à octobre sur trois théâtres différents:

a) La Méditerranée: Pendant des siècles et depuis la puissance romaine, la Méditerranée a été une mer de pirates et de corsaires. La multiplicité des îles, les replis arqués de ses rivages en faisaient le champ d'action favori des écumeurs.

"Aussi sûrement que les araignées abondent, écrit Gosse, là où il y a des recoins et des fentes, les pirates ont poussé partout où se trouve un foisonnement d'îles offrant des criques et des plages, des pointes, des rochers et des récifs, bref des facilités pour guetter, surprendre, attaquer, échapper..."(96).

L'apparition de gros navires de transport, symbole du monopole du commerce international et de richesses enviables, rendit les Algériens plus décidés, encore, à frapper. De la Syrie à Gibraltar, ils naviguaient sans cesse, par petits groupes de trois ou quatre unités, toujours prêts à foncer sur le bâtiment trésor. Une pression particulière était exercée sur le bassin occidental de la Méditerranée. De la Sicile à l'Espagne, la police de la mer était très serrée. On connaissait trop bien l'importance des échanges et les routes qu'empruntaient les bateaux. On les interceptait avec une facilité déconcertante. Les îles baignées par la Méditerranée étaient familières à nos corsaires: Majorque, Minorque, Ibiça, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, l'île Saint Pierre et jusqu'aux plus petites, recevaient les descentes de ces intrépides.

(90): A.C.C.M. Série J 1351, Lettre du 22 janvier 1682.

(91): A.C.C.M. Série J 1352, Lettre du 23 avril 1687.

(92): A.C.C.M. Série J 1353, Lettre du 16 novembre 1689.

(93): A.C.C.M. Série J 1363, Lettre du 14 avril 1749.

(94): A.N.Aff.Etr. B III - 305, p. 37 (1749).

(95): A.C.C.M. Série J 1364, Lettre du 31 octobre 1753.

(96): Gosse. Histoire de la Piraterie, p. 13.

Comme ceux d'Alger étaient concurrencés par les corsaires de Salé et de Tunis, on s'était posé la question des zones d'influence, du partage de la mer. En principe, le champ d'action des Salétins étaient essentiellement la mer du Ponant (l'Océan) avec quelques incursions le long des côtes orientales de l'Espagne. Les Algériens se réservaient tout le bassin occidental. Le Penon de Velez jouissait d'une situation très avantageuse. A trente lieues de Gibraltar, tout en surveillant la ville Bâdis, il fut âprement disputé entre Algériens et Espagnols. En 1508 il fut enlevé par Pedro Navarro mais fut arraché à l'Espagne en 1522, et en 1554, et à Salah Raïs par le Wattaside Bû Hassûn. Hassan Pacha, fils de Khayr al Dîne, y installa en 1558 un gouverneur, Yahia Raïs "qui tint à sa merci toute la côte d'Espagne, depuis Carthagène jusqu'au Cap Saint Vincent". Il se faisait appeler le seigneur du Détroit. Aucun navire ne pouvait franchir ce passage "sans un sauf conduit délivré par lui". Durant cinq ans, 1558-1562, il captura plusieurs navires et saccagea les villes du littoral espagnol (97). Le détroit marquait ainsi la ligne de démarcation mais ceux d'Alger, "plus nombreux et plus forts du principe de leur ancienneté sur mer, ne se privaient nullement d'opérer dans l'Atlantique" (98). Au XVII^{ème} siècle, la collaboration des deux marines semble avoir été suivie. Un avis du consul de France à Livourne, en 1681, destiné à Colbert, dit qu'il a appris, par une barque venue d'Alger, qu'il y aurait deux galiotes de Salé qui étaient venues se joindre à celles d'Alger pour sortir en course et demandé l'envoi de quelque député à Alger, pour intervenir auprès de Diwân. En 1687, on signalait qu'un capitaine de Salé "est à Alger et s'apprête à sortir en course" (99). Cependant, au XVIII^{ème} siècle, les Salétins, ayant pris de fâcheuses habitudes de s'approcher des côtes algériennes et de s'attaquer aux navires de nations en paix avec la Régence, le Dey s'en montra fort mécontent (100) et le dit dans une lettre à Mawlây Ismâ'il dénonçant "le brigandage et les horreurs que les Salétins commettaient contre toute sorte de droit aux mers d'Alger, et le pria d'y mettre fin"(101).

La même année, des galiotes de Tétouan et de Salé eurent "la témérité de venir, non seulement bien près des mers d'Alger, mais elles se sont accostées de terres en Ponant de Bougie et de Collo en Levant". Le 26 mai 1755, elles s'emparèrent de trois bâtiments français près de Mahon, et vinrent dans les voisinages de la capitale, ce qui provoqua la colère du Dey.

Plus que tout autre pays européen, l'Espagne eut à souffrir des attaques algériennes. C'était la conséquence d'une politique choisie par les Rois catholiques et par la Maison d'Autriche.

(97): S.I.H.M., Série Sa'adiens - France, t. 1, p. 243. Lettre de St Sulpice au roi Charles IX, juillet 1563.

(98): Coindreau, Les Corsaires de Salé, p. 112.

(99): A.C.C.M. Série E/67.

(100): Quelques exemples:

En 1752, prise d'un navire français par un corsaire de Tétouan, "dans un port dépendant d'Alger".

En 1754, combat entre un navire salétin et un bâtiment français au large d'Oran.

(101): A.C.C.M. Série J 1365, Lettre du 28 octobre 1755.

Les croisières allaient de Gibraltar au Cap de Creux, près de Perpignan. Villes côtières et bourgades étaient régulièrement saccagées. Le terrain était familier aux corsaires. Un fois l'expérience acquise, les opérations devinrent une simple routine, les incursions constantes et les coups de main audacieux.

En 1529, quinze bâtiments d'Alger ravagèrent la côte espagnole et incendièrent les villages. Le Général espagnol des galères, Roderic Portundo, "vieux marin formé au métier de la mer [...] sortit du port pour donner la chasse aux assaillants, les atteignit, en Fromentera et Ivice et n'hésita pas à les attaquer. Les Musulmans abordèrent la galère capitaine: un coup d'arquebuse renversa Portundo, la poitrine trouée; la capitaine se rendit la première. Des douze navires dont se composait la flotte sortie de Carthagène, un seul réussit à s'échapper" (102)... En 1553, les galiotes d'Alger s'emparèrent de deux galères vénitiennes (103).

Sir Francis Cottington, Ambassadeur d'Angleterre à la Cour d'Espagne, écrivait en 1616 au Duc de Buckingham: "La puissance et l'audace des pirates barbaresques à la fois dans l'Océan et dans la Méditerranée, ont maintenant pris une envergure telle que, de mémoire d'homme, aucun événement n'a causé, dans cette Cour, une tristesse et une dépression comparable à celles que produisent les nouvelles quotidiennes de leur action. Leur flotte se compose en tout de quarante voiliers de deux cents à quatre cents tonneaux chacun. Leur navire amiral en a cinq cents. Ils sont divisés en deux escadres. L'une de dix huit voiles restant au large de Malaga, en vue de la ville, et l'autre, aux environs du Cap Santa Maria, qui se trouve entre Lisbonne et Séville(?) [Cadix].

L'escadre qui se trouve en dedans du détroit est entrée dans la rade de Motril, ville de la province de Malaga où, avec son artillerie, elle battit le port et le château. Elle aurait, indubitablement, pris la ville si, de Grenade n'étaient venus des soldats pour le secourir. Malgré tout, ils y capturèrent plusieurs navires parmi lesquels trois ou quatre de la côte ouest d'Angleterre. Ils obligèrent deux grands navires anglais à se jeter à la côte, puis, ils firent côte eux-mêmes et brûlèrent les navires. Depuis ce temps, ils restent au large de Malaga, interceptent tous les navires qui passent et interdisent tout commerce avec cette partie de l'Espagne"(104).

De Tanger, une lettre adressée à Colbert en décembre 1669 lui signalait que "les Turcs d'Alger sont puissants sur mer. Par voie de Malaga nous apprenons qu'ils ont pris depuis peu, six navires aux Anglais, qui allaient dans le détroit avec deux frégates de guerre lesquelles n'ont pu empêcher ce désastre" (105).

(102): Jurien de La Gravière, Doria et Barberousse, p. 194.

(103): Braudel, Méditerranée... II, 119 note 4.

(104): Cité par Gosss. op. cit. pp. 71-72.

(105): S.I.H.M., t. 1, p. 290.

La pression ne se relâcha guère. Une autre lettre de Malaga nous apprend, le 2 juillet 1709, que: "Les trois galères n'ont pu partir que ce jour pour Cadix [...] n'ayant osé sortir à cause de cinq vaisseaux d'Alger qui ont croisé pendant quelques jours à la hauteur de Malaga. Ces vaisseaux ont fait échouer à deux lieues du port, un vaisseau génois de quatorze canons dont l'équipage s'est sauvé avec peine" (106).

Puis on arma plusieurs barques à Oran pour croiser dans les parages d'Almería. Le gouverneur de la ville s'était empressé d'alerter les endroits les plus exposés... Dans une dépêche de Madrid, le consul de France réclamait "un vaisseau capable de leur donner la chasse" de ce côté (107).

A l'autre bout du bassin occidental, l'Italie. Enrichie par le commerce et la banque, "patrie des trésors artistiques et voluptueux d'or et de chair... asile des proies convoitées", toute la péninsule se trouvait exposée aux coups des corsaires. Ses rivages étaient frappés sans pitié. De Gênes à Naples, de là, à Reggio de Calabre, de Lucie à Bari, les côtes ecclésiastiques comme le golfe adriatique vivaient dans l'angoisse permanente. Les galères algériennes semaient la désolation et ruinaient les riverains. En 1516, on avait failli prendre le Pape, Léon X, et en 1535, la plus belle femme d'Italie, Giulia Gonzaga échappa, de justesse à Khayr al Dîne.

Après la signature des traités avec l'Autriche et le Grand Duché de Toscane, en 1748, la course prit une dimension nouvelle. Les corsaires pouvaient se réfugier, se ravitailler dans les ports autrichiens et Toscans et menacer les flottes des Etats maritimes d'Italie. Le résident vénitien à Turin disait au Sénat, en mai 1749: Toutes les mers qui baignent l'Italie sont à présent encombrées de navires barbaresques: galiotes et chébecs qui parcourent librement les eaux du Grand Duché de Toscane. Deux de ces navires se sont montrés, pavillons déployés devant Civita Vecchia; trois sont actuellement dans le port de San Stefano, trois à Porto Ferraio, deux dans le golfe de San Fioranzo, deux à l'île d'Elbe. Tous sont armés de vingt à vingt huit canons et équipés de deux cent cinquante à trois cents hommes. De ces lieux comme des postes d'observation sûrs, ils étudient les équipements des navires des Etats voisins et l'opportunité des prises..." (108).

Petit à petit, les croisières évoluèrent. Les bâtiments algériens, par le nombre et par la technique, défrayèrent la chronique.

"On ne les vit plus, dit un rapport des Magistrats du Commerce à leur Sénat, courir avec quelques galiotes, quelques fustes ou quelques chébecs, mais groupés en escadres nombreuses, se livrer à une guerre de pirates et jeter la terreur dans tous les Etats de l'Italie" (109).

(106): A.N.Marine B7/1, Lettre de Malaga, 2 juillet 1709.

(107): A.N.Marine B7/1, Lettre de Madrid, 8 juillet 1709. Rappelons qu'Oran a été libéré, une première fois en 1708.

(108): Sacerdoti, "Venise et les Régences d'Alger (1699-1764)", R.A., 1957, p. 287.

(109): Sacerdoti, "La Mission à Alger du Consul de Venise", R.A., 1952, p. 72.

Avec une rapidité étonnante et une témérité rare, nos corsaires voguaient dans tous les sens, apparaissaient partout, surgissaient là où on les attendait le moins. Le rapport des Magistrats décrit ces prouesses.

Après un demi-siècle d'alliance entre le Lys et le Croissant (1532-1584), les Algériens, exacerbés par de nombreux actes hostiles, changèrent d'attitude.

La fin du XVI^{ème} siècle vit une certaine tension marquée par la capture de vaisseaux marseillais. Le Roi Henri III dut faire appel à 'Uldj 'Ali, Beylerbey, pour les récupérer (110).

Les actions allaient se poursuivre au XVII^{ème} siècle. Les côtes de Provence devaient payer le prix d'une politique jugée inamicale par Alger. L'affaire des deux canons algériens, volés par Simon Dansa et remis au Duc de Guise, en 1606, le massacre, en 1619, d'une ambassade algérienne, partie à Marseille ramener les captifs, sujets de la Régence, la guerre qui s'en suivit, pendant près de dix ans, affectèrent sérieusement, le commerce et la navigation de France. De 1611 à 1613, deux vaisseaux, une polacre, trois barques et une tartane tombèrent aux mains des Algériens. Malgré les dispositions prises par les Marseillais, en armant des galères et en les confiant à des capitaines de mérite, des dizaines de bateaux et près de huit mille matelots furent pris par nos Rais.

D'après le rapport de Henri Seguiran, premier président de la Cour des Comptes de Provence, chargé par le Cardinal de Richelieu, d'établir un état des pertes subies, il a été prouvé que "la commune de la Ciotat est déchue par le fait des corsaires de Barbarie du Midi, qui leur ont enlevé, dans une seule année (1633), vingt deux barques et mis à la chaîne cent cinquante de leurs meilleurs mariniers... Aux Martigues, les mariniers sont les meilleurs et les plus courageux de la Méditerranée, mais les corsaires les ont fort maltraités puisque depuis six mois, ils ont enlevé plus de quatre vingt" (111).

En 1647, trois bâtiments, arrivant près de Saint Tropez, envahirent la Chartreuse d'Argentière pour s'emparer de l'Evêque de Toulon qui eut juste le temps de fuir avec ses Chartreux. Néanmoins, trois de ces derniers furent capturés.

Cinq ans plus tard, le 6 août 1652, le Cardinal A.Barberini fut attaqué par deux galères de la Régence, à la sortie du port de Marseille. Il eut la chance de se réfugier sous le canon du fort de Monaco, mais la tartane qui portait les riches bagages du Prince de l'Eglise alla aux Algériens (112).

(110): Prieur (M), Ligue des Ports de Provence contre les Pirates barbaresques (1585-1586), députation au Roi, Paris 1886.

(111): Maurin, op. cit. p. 9.

(112): Gazette de France. 1653, p. 764; Grammont, Histoire..., p. 12.

Le cardinal fut tellement marqué par sa mésaventure que, lors de son voyage en France, en 1655, il refusa d'effectuer le petit trajet entre Savone et Toulon par bateau; en 1657, il ne consentit à s'embarquer qu'en compagnie du Marquis de Martel qui lui fit escorte avec son escadre jusqu'à Civita Vecchia.

Les îles d'Hyères furent saccagées en 1662. Se dissimulant dans les calanques, les corsaires opéraient des débarquements rapides et inopinés. Ne s'avisèrent-ils pas une fois "de surprendre et d'emmener le cuisinier de l'évêque de Marseille avec les bagages et le train de maison?" (113)

Si durant toute la période ottomane, la France eut moins à souffrir des incursions que l'Espagne ou l'Italie, la côte Sud du pays, de Narbonne au cap d'Antibes, subit presque tous les méfaits de la course. Deux raisons semblent avoir exposé ces parages aux corsaires: d'une part, Marseille et la Ciotat disposaient d'un personnel spécialisé dans la construction navale; charpentiers et calfats étaient très recherchés à Alger (114); d'autre part, le lourd contentieux entre les deux pays (dont on parlera plus loin) restait déterminant.

L'hécatombe des navires et des matelots se fit sentir, également, à l'époque de Napoléon dont les nerfs furent mis à rude épreuve, par nos corsaires. Sa lettre à Decres, le 7 juin 1802, laisse libre cours à son emportement: "Une barque barbaresque bloque douze ou quinze bâtiments liguriens à Saint Tropez. Les agents liguriens en ont donné connaissance au préfet maritime qui n'a envoyé aucun bâtiment pour dégager ce port. Il est déshonorant pour la république que ces misérables barbaresques insultent nos côtes"(115)

*

*

*

2) L'Atlantique. Comme la Méditerranée, l'Océan était labouré dans tous les sens. Les fortunes d'Espagne, de Hollande et d'Angleterre provenaient essentiellement des colonies. Il fallait, pour les corsaires, étendre le rayon d'action à l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord.

La lettre de Fourquevaux au roi de France, signalant ces faits, ajoute que "les Espagnols qui savent la vérité ne veulent pas qu'ils s'y soit perdu sinon quelques armes et vivres" (116).

(113): Gazette de France, 1649 - 1653 - 1657.

(114): L'importance de ces artisans apparaît dans les négociations sur l'échange ou le rachat des captifs: Marseille rachetait ses captifs entre 205 et 260 écus, tandis que les charpentiers, entre 370 et 469 écus.

(115): Napoléon, Correspondance, R.A., 1875, p. 127.

(116): S.I.H.M. Série Sa'adiens - France, t. I, p. 284. Lettre au roi Charles IX. Ségoire, 3 septembre 1566

Les îles de Madère ⁽¹¹⁷⁾, des Açores, des Canaries, les côtes d'Espagne, de Tarifa au golfe de Cadix, du cap Finistère au golfe de Gascogne, l'embouchure du Tage au Portugal, la côte française des frontières espagnoles au canal de La Rochelle, de là à la Manche, partout, on était à la recherche des bateaux venant du Mexique ou des Indes, des côtes africaines ou de l'Amérique du Nord.

Les parages de Cadix attiraient nos marins. Durant le seul mois d'août 1566, ils mirent la main sur vingt huit navires espagnols artilleries et munitions en grande quantité.

En 1613, les Raïs Sulaymân, Mustapha et Mourad saccagèrent les îles: Sainte Marie et un peu au delà du détroit, Porto Santo, proche des Canaries.

Un flamand établi à Salé, Juan Jansz, alias Morat Raïs, celui-là même qui conduisa l'extraordinaire raid vers l'Islande en 1627 et dirigea le sac de Reykjavik... avec 3 vaisseaux. Il en ramena 400 captifs. D'Aranda, alors captif à Alger, vit quelques uns de ces derniers au bagne Ali Bitchine ⁽¹¹⁸⁾.

En 1616 et 1627, les corsaires arrivèrent sur la côte ouest de l'Islande ⁽¹¹⁹⁾. Ils marquèrent tellement leur passage que Lespes pouvait écrire: "Nous avons pu constater, nous-même, au cours d'un voyage en Islande, que le souvenir de leur débarquement s'est conservé dans les îles Westmann sur la côte S-O"⁽¹²⁰⁾.

L'Angleterre ne fut pas oubliée. Les formations qui évoluaient dans l'Océan capturèrent des dizaines de navires (on dit 466) dont les équipages furent conduit en captivité à Alger. Le consul de Sa Majesté, en poste ici, écrivait à son souverain en 1631 que "si les rançons n'étaient pas versées sans retard, il y aurait un millier d'esclaves à Alger [...] de leur seule dernière croisière, les corsaires avaient ramené neuf voiliers britanniques...". La lettre du consul se terminait par l'avertissement suivant: "...Ils (les Algériens) disent que si vous ne vous dépêchez par d'envoyer les rançons, ils iront en Angleterre et sortiront les hommes de leur lit, comme ils ont l'habitude de la faire en Espagne" ⁽¹²¹⁾.

En 1647, une descente sur les côtes de Cornouailles! En 1650 et 1654, on s'emparait de bâtiments jusque devant Plymouth!

(117): Ile de l'Atlantique dépendant du Portugal, 740 km².

(118): Mon article, *Turkjaranio* (Le raid Turc), Connaissez-vous? Sous presse.

(119): Dan, Histoire..., p. 312.

(120): Lespes, Alger, Paris 1930, p. 131. Mon article: *Turkjaranio* (Le Raid Turc) Revue Maghrébine, 1996 pp.

(121): Cité par Gosse, Histoire de la Piraterie. Le maire de Plymouth faisait savoir en 1625 que "les pirates au cours de cette année avaient capturé un millier de marins des régions de l'Ouest".

La hardiesse et le succès poussèrent les Raïs jusqu'à Baltimore, à Terre Neuve, et dans le Texel (122). Dans une lettre à MM. de Commerce, le consul Lemaire signalait qu' "il est arrivé, le 4 de ce mois (décembre 1690). deux corsaires d'Alger avec un gros vaisseau génois, de fabrique hollandaise, sortant de Cadix, lequel allait en Portugal, chargé de tous les biens du monde" (123).

Le Nord comme le Centre de l'Atlantique restèrent un champ de bataille et un lieu de chasse privilégiés pour des marins expérimentés.

Deux vaisseaux génois venant de Lisbonne, en 1709, trouvèrent sur leur route "deux vaisseaux algériens de 36 à 40 canons... Trois autres de 40 canons, croisaient sur le cap Saint Vincent, pendant que dix sept autres attendaient l'ennemi sur son chemin habituel" (124).

Les coups devinrent sévères au XVIII^{ème} siècle. Les côtes atlantiques de la France ne furent pas épargnées. Un document de 1720, nous dit que "les négociants hollandais voient à leur grand déplaisir et considérable dommage que les corsaires barbares, et particulièrement ceux d'Alger, augmentent tellement leurs forces maritimes, non seulement dans la Méditerranée, mais même sur les côtes de France, interrompant le commerce de ce pays-ci..." (125).

Entre 1717 et 1720, toutes les marines d'Europe avaient à déplorer des pertes. Le brigantin français, "Charles François" venant de la Martinique "fut amariné à 18 lieues Nord et Sud du cap Saint Vincent et 60 lieues de Cadix..." la flute hollandaise "Le Jean", fut prise par une caravelle d'Alger à 9 lieues de la terre d'Ouessant, près de Brest. Elle allait d'Amsterdam à Bordeaux. La même année, ce fut le tour de "La Demoiselle Anne-Marie", navire hollandais, pris lui aussi "à 5 ou 6 lieues de la terre de Bretagne". Le vaisseau français, "Maréchal d'Estrées" parti du Havre pour le Sénégal, en décembre 1720, fut saisi par deux galères de la Régence à 90 lieues au Nord de Madère (126).

Quand l'ennemi ne donnait pas signe de vie sur les flots, quand l'attente se prolongeait inutilement, on allait le chercher sur la côte. En 1749, trois chébecs, las de voguer sans rencontrer une proie, "firent une descente à l'île de Lancerotte, une des îles Canaries, où ils capturèrent onze esclaves (127).

(122): Laugier de Tassy, Histoire d'Alger, p. 264.

(123): Cité par de Grammont: Correspondance des Consuls... Lettre du 11 décembre 1690.

(124): Marine B7/2 f° 225, Lettre de Cadix, 24 août 1709.

(125): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, n° &" (1720-1789), Projet pour la ruine des pirates turcs d'Algiers, Tripoli, Tunis et Zalé (Salé).

(126): La principale raison de ces arraisonnements était la non-conformité des passeports présentés aux modèles détenus par les Algériens.

(127): A.N.Aff.Etr. B III - 303, p. 37 (1749).

Les Américains dont le commerce était ruiné par les corsaires depuis de longues années, durent consentir d'énormes sacrifices avant de parvenir à un traité avec Alger.

D- Le bilan

Il serait fastidieux (et impossible) d'énumérer, dans le détail et avec exactitude, les produits d'une activité débordante, échelonnée sur plus de trois siècles. Néanmoins, pour fixer les idées, il nous a paru utile d'inclure, ici, quelques échantillons de prises et de leur contenu.

1) Une guerre lucrative. Si pour la première moitié du XVI^{ème} siècle, notre planche de salut reste les "Ghazawât..." qui nous embarquent avec les "ghuzât" effectuant des croisières bien lucratives (128), pour le siècle suivant, les documents, plus nombreux et plus précis, nous placent au centre de la question.

Les Raïs de cette période, plus nombreux et plus entreprenants, devinrent les maîtres incontestés de la mer. 'Alî Mamy 'Arabadî, Safî Mustapha, Calafât Hasan, Mustapha Raïs, Sulaymân Raïs, M'Hammed Raïs et Qara Mustapha avaient vidé la Méditerranée et l'Océan de leurs usagers: barques, vaisseaux, tartanes, navires, lougres, polacres et d'autres types de bâtiments prirent le chemin d'Alger.

Le consul Chaix affirme que, de 1613 à 1621, neuf cent trente six bâtiments avaient été capturés, "et ce chiffre ajoute-t-il, est loin de représenter le total des prises qui avaient été faites" (129).

De La Motte estime que depuis le 10 décembre 1712 jusqu'à son départ d'Alger, le 4 janvier 1720, le nombre de prises se montait à soixante quatorze et celui des esclaves chrétiens à mille cent soixante huit (130).

Pour avoir une idée sur les exploits des Raïs, rappelons que de 1737 à 1799, la marine de la Régence avait armé mille huit navires, soit une moyenne de seize par an(131). Le consul Van Den Broegh, en poste à Livourne, parlant de la course algérienne, signalait qu'il est arrivé quelques vaisseaux français, venant d'Alger, avec avis que les corsaires avaient de nouveau fait diverses conquêtes consistant dans les suivantes:

- 16 août dernier: un *hoeckre* hollandais, "La Hélène", destiné pour Rotterdam.

(128): *Ghazawât...* Ma thèse de 3^{ème} cycle, première partie, Aix en Provence, 1972.

(129): Grammont (H.de), "Relation entre la France et la Régence d'Alger...", R.A., 1879, p. 139.

(130): Voyage..., p. 139.

Sur les prises de 1685 à 1686, A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 12, Alger, (1604 - 1719).

(131): Desfeuilles, "Scandinaves et Barbaresques", C.T. 15/1956, p. 330; al Zahhar, *Mudhakkirât*, p. 66.

- 19 août, une flûte danoise nommée "Margriete" destinée pour Lisbonne, chargées de 3.500 planches, ayant à son bord 24 hommes, prises sur les côtes du Portugal, par deux grands algériens.

- 13 septembre: il y revient trois corsaires algériens qui, depuis le 4 septembre jusqu'au 12, avaient fait les prises suivantes sur les côtes de France, à la vue de Fontenai, dont ils ont amené deux hollandais et un hambourgeois...(132).

L'année 1749, semble avoir été une année de belle moisson pour nos Raïs. Les prises étaient, non seulement nombreuses, mais aussi intéressantes.

Le paquebot royal d'Angleterre fut capturé lors de son retour de Lisbonne. Il y avait pour plus de "deux cent mille piastres en monnaie d'or de Portugal et en diamants bruts..."(133).

Les quatre vaisseaux qui ramenaient le fameux paquebot, rentrèrent le même jour avec "un gros vaisseau vénitien richement chargé qui retournait de Londres à Venise"(134).

L'année ne finit pas sans deux beaux succès pour les corsaires. En effet, le 26 décembre "deux chébecs emmenèrent une barque espagnole chargée d'orge dont l'équipage a eu le moyen de s'enfuir", le lendemain la corvette partie depuis le 15 octobre, rentra avec une prise, la "Nuestra Senora Labadia", vaisseau portugais de huit mille quintaux, armé de 24 canons. Il était parti de Porto, pour rejoindre le Brésil. Il fut abordé sur les hauteurs de Madère. Sa cargaison, dit Lemaire, se constituait d'une infinité d'articles différents (135).

Dubois Thainville, citant O'Brien, consul d'Amérique, affirme que la course algérienne a emporté, au début du siècle passé, vingt sept navires napolitains, siciliens, maltais ayant des passeports anglais totalisant deux cent cinq hommes d'équipage conduits en captivité; dix sept navires grecs et treize navires impériaux "estimés à un million de piastres fortes" (136).

(132): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, n° 13 (1720 - 1789).

(133): A.C.C.M. Série J 1365, Lemaire, Journal (1749) et Série J 1363, Lettre du Consul Thomas.

Une intéressante polémique s'engageant entre Anglais et Algériens au sujet de cette prise: le Dey jugeait que le paquebot n'avait pas de passeport ordinaire des vaisseaux marchands conforme aux modèles que l'on délivre ici... Donc, le chargement était de bonne prise.

La Cour de Londres: le Commandant était muni de la commission du Roi. Le bâtiment appartient à Sa Majesté. Il est uniquement destiné au service de la Couronne.

Réponse du Dey: le vaisseau ayant chargé des biens de particuliers (une vingtaine environ) n'est pas d'être un vaisseau du Roi (qui de plus, n'a pas jugé bon de répondre à trois lettres du Dey). Détail dans L. Chailloux, Textes pour servir à l'Histoire de l'Algérie au XVIII^{ème} siècle, pp. 77-78.

(134): A.C.C.M. Série J 1363, Lettre du Consul Thomas, 5 avril 1749.

(135): A.C.C.M. Série J 1364, Lettre du 15 janvier 1750.

(136): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 14.

Un capitaine français parti d'Alger, rapporte que "cinq bâtiments rentrés successivement à Alger, amenèrent quatorze navires dont huit suédois, un danois, deux hollandais et trois espagnols, en avril 1814" (137). Pour 1820, on note le retour "d'une division algérienne, partie pour la course et rentrée, après quarante jours de croisière, avec deux grosses polacres et une bombarde tunisienne, richement chargées dont la valeur est estimée à 600.000 francs, et trois navicelles toscanes chargées de provision pour les corailleurs..."(138).

Quant au butin qui a défrayé les chroniques, préoccupé les consuls et alimenté la correspondance entre Alger et les Cours d'Europe, il englobe pratiquement tout ce qui pouvait se vendre, s'échanger ou s'offrir en plus des passagers et membres des équipages qui tombaient dans la captivité.

2) Le butin. Les textes parlent de marchandises de toutes sortes, de bateaux richement chargés de trésors, de sommes considérables. Mis à part, l'exagération calculée pour amener l'Europe, l'inventaire des chargements capturés nous donne:

- Produits de consommation: blé, orge, fèves, riz, amandes, cacao, viandes salées, poissons salés, fromages, sucre, sel, poivre, cannelle, noisettes, huile, vin, tabacs du Brésil, tabac en poudre, eau de vie, patates, oignons, ail, épices ...
- Minerais et matériaux: fer, soufre, charbon, briques, bois, faïence, planches, clous, salpêtre, douves.
- Matières premières et produits manufacturés: laine, coton, draps, soie, satin, velours, glaces, savon.
- Animaux: chevaux, boeufs, chiens de chasse, faucons.
- Armes et munitions: canons, boulets, poudre, fusils, couteaux...
- Métaux précieux: or, argent, dinars, doublons, monnaie vénitienne...

Le consul Chaix évaluait les dommages occasionnés aux seuls français dans les huit premiers mois de 1616 à 1.800.000 écus et le père Dan, en 1634, estimait la valeur des prises depuis le commencement du siècle à...vingt millions de francs (139).

(137): A.C.C.M. Série M R. 46.1.41, Le capitaine rentrait en France avec la polacre française, "l'Aziza". La série présente une liste exhaustive des prises.

(138): A.C.C.M. Série M R.46.1.41. (20 août 1820).

(139): Sans citer de sources, P.Boyer affirme que: "De 1800 à 1815, le chiffre des ventes atteint 6 millions et demi de francs-germinal soit près de 20 millions de francs"... "L'année qui voit le plus grand nombre de captures est 1802: 20 au total dont celle de la frégate portugaise". (La Vie Quotidienne à Alger, p. 239).

Pour ceux qui croyaient que la course était une opération financière, Alger regorgeait de richesses. L'état de prospérité de la ville était lié à l'intensité du trafic maritime en Méditerranée et dans l'Océan.

De 1628 à 1643, la course aurait rapporté aux Algériens plus de cinq millions de francs et quatre vingt bateaux. A elle seule, Cassis perdit quarante barques et trois vaisseaux ⁽¹⁴⁰⁾. De 1797 à 1808, un seul raïs, Hamîdû, aurait fait près de deux millions de prises ⁽¹⁴¹⁾.

3) Le partage du butin. Le retour des Raïs était une véritable fête. L'un après l'autre, ou par petites formations, les navires rejoignaient le port qu'ils avaient quitté, depuis quelques semaines.

Dès qu'ils étaient en vue, chaque Raïs pavaisait son vaisseau puis tirait des slaves de réjouissance auxquelles répondaient les canons des batteries et des forts. Toute la population accourait vers le port, plusieurs heures auparavant, car les vigies de Bouzaréah avaient déjà signalé l'arrivée des corsaires.

Le débarquement avait lieu au milieu des manifestations de joie et des cris d'allégresse. Puis à tout Seigneur tout honneur! Le Dey recevait, un rapport détaillé de la mission qui venait de s'achever. On procédait ensuite au partage.

L'opération ne manquait pas de complexité et la réglementation avait subi des changements, parfois en faveur des équipages ⁽¹⁴²⁾.

Avant toute chose, on commençait par un inventaire minutieux des prises. Le Khûdja al Ghanâ'im, secrétaire des prises, en dressait la liste avec précision.

L'état armateur avait la grande part. Du lot des captifs, le capitaine, le pilote, l'écrivain et le charpentier lui revenait de droit.

De pareils techniciens étaient très utiles à la marine. La carcasse, les agrès et les armes allaient également au Dey.

Du produit de la vente, on déduisait: les droits du port afin d'entretenir le môle et les différents services, le salaire des Biskri qui déchargeaient le contenu des prises, la solde des gardiens, le loyer du local où étaient entreposées les marchandises, les indemnités des crieurs publics annonçant les ventes, celles de mesureurs, des changeurs, etc...

On prélevait ensuite 1% pour les "tolba" au service des mosquées de la ville et une somme "pour le rachat des Raïs tombés entre les mains de l'ennemi".

(140): La Roncière. Histoire... IV, 692.

(141): Jurien de La Gravière, Doria et Barberousse, p. 374.

(142): En 1817, 1818 et 1826 notamment. Voir Dan. Histoire... pp. 303-304-305.

On procédait alors au partage du reste (143). Raïs et armateurs s'arrogeaient la moitié du butin. Les 50% qui restaient étaient distribués en une infinité de parts, où l'état major (officiers, chirurgiens, calafat, charpentier, maître de la hache) recevaient plus que les autres. Dans ce lot, les marins étaient plus avantagés que les soldats (144).

En 1637, armateurs et Raïs touchaient la moitié du butin, mais ces derniers percevaient encore de la deuxième moitié, 10, 20 ou même 15 parts. L'agha en prenait 3; son adjoint: 3; le chirurgien: 3, et les soldats...1 (145).

Le partage a pu paraître manquer d'équité aux yeux de certains mais à l'époque qui nous préoccupe, la chose était normale et volontairement admise. D'Arvieux a pu écrire, après avoir constaté et médité la réglementation en vigueur ici: "Il est surprenant que les peuples aussi brutaux et aussi barbares que les Algériens gardent autant d'ordre et de justice, qu'ils gardent dans leurs brigandages. On ne voit jamais, entre eux, la moindre difficulté sur leurs partages pendant qu'ils font des injustices à tout le monde, ils se rendent entre eux, une justice que l'on remarque à peine entre les chrétiens les plus parfaits" (146).

Cependant, les sorties n'étaient pas toujours couronnées de succès. Souvent, le séjour en mer s'avérait inutile et l'on rentrait les mains vides pour diverses raisons: une voie d'eau, un mauvais temps persistant, une croisière défavorable, un ennemi plus fort, un incendie à bord, une épidémie affectant l'équipage etc...

Quand les sorties étaient sans butin, les Raïs et les armateurs n'avaient rien à payer au personnel embarqué. Il n'y avait aucun salaire fixe à donner. C'est pourquoi le

(143): Les auteurs occidentaux donnent des répartitions différentes. A titre d'exemple, d'Arvieux, Mémoires, v. p. 269, Laugier de Tassy, Histoire... p. 265.

(144): Si les janissaires avaient l'organisation et les privilèges attachés au corps de ceux de l'Empire Ottoman, les raïs ne recevaient aucune solde et ne vivaient que par le produit de la course.

(145): Douin nous donne le partage dans la course anglaise et française au début du XIX^{ème} siècle: "Parmi les corsaires qui lui tombaient entre les mains, dit-il, Nelson choisissait les navires les mieux taillés et, au lieu de les vendre, comme prises, proposait à l'Amirauté de les acheter à son compte... (La Méditerranée de 1803 à 1805, p. 186).

En France la répartition se faisait conformément à l'arrêté consulaire du 9 ventôse an IX.

"Tous les vaisseaux, frégates ou autres bâtiments de guerre ennemis qui seront pris par les bâtiments de l'Etat, ainsi que leur artillerie, agrès, vivres et munitions, matières d'or et d'argent et autres objets chargés sur les bâtiments capturés, appartiendront en totalité aux individus composants les Etats Majors et équipages des bâtiments preneurs".

"A l'égard des corsaires, bâtiments armés en guerre, marchandises et navires marchands capturés, les 2/3 seulement du produit de la prise devaient être distribués entre les Etats Majors et les équipages, le dernier tiers étant versé à la caisse des invalides de la marine [...] Si les vaisseaux ennemis étaient pris à l'abordage, une prime de 200 francs par canon était allouée en sus" (Douin, op. cit. pp. 199-200).

(146): D'Arvieux, Mémoires... V, pp. 262 - 263.

bonheur de tous provenait des prises seules, "afin de mieux les inciter au combat par l'espoir de réaliser un gain" (147). Une paie assurée d'avance diminuerait l'ardeur la plus téméraire.

Les prises qui ne trouvaient pas preneurs étaient expédiées vers Livourne et de là, vers les grands marchés de l'Europe. Des juifs, spécialisés dans la liquidation de ces prises, se taillaient les plus gros bénéfices (148).

E- La parade européenne

Les coups sévères portés à la sécurité et à l'économie des nations chrétiennes par une course infatigable, amenèrent ces dernières à adopter une série de mesures défensives et offensives. Examinons d'abord les premières, ainsi que les résultats obtenus.

1) Fortification et surveillance des côtes. Dès le XVI^{ème} siècle, certains Etats d'Europe, ayant ressenti durement l'action de nos Raïs, s'empressèrent de fortifier les rivages dans l'espoir de stopper les incursions. Plusieurs solutions furent envisagées. Presque toute la côte nord de la Méditerranée se trouva hérissée de citadelles, de forts, de constructions spéciales à tel point qu'un contemporain disait "qu'il n'était villa qui ne soit plus ou moins fortifiée".

Aux Baléares, les "atayalas" (tours de guet) édifiées, ainsi que sur la côte espagnole exposée, les défenses "torrigiana" de la Corse par les Génois, la construction d'une ceinture "de cent cinquante paratas" et de trois cent treize tours de guet autour du royaume de Naples, les cents trente sept sur la côte est et sud de la Sicile... devaient mettre ces régions, en principe, à l'abri des menaces. On y ajouta des places fortes, des points d'appui solides, des batteries, des liaisons par signaux optiques.

A Baudon, près d'un petit lieu de plaisance appelé "Sixfour", la maison d'un modeste gentilhomme était "assez forte, ayant au devant une terrasse qui regarde l'entrée de la mer et sur celle-ci, deux pièces de fer coulé, deux pierriers, un de fonte verte et l'autre de fer, six arquebuses et douze mousquets". On installa à Gibraltar même des canons renforcés qui atteindraient les bâtiments ennemis, on fortifia l'île de Pregel au large de Ceuta mais on passait le détroit par surprise "profitant d'une nuit favorable d'hiver" ou par force en malmenant les escadres de garde"(149). Les habitants des côtes

(147): Dan, Histoire... pp. 265 - 266.

(148): On a toujours accusé les Juifs d'Alger ou de Livourne d'être seuls friands de prises invendues ici. Beaucoup de consuls en poste à Alger ou dans les Etats Italiens concouraient directement ou par des intermédiaires, à l'acquisition de navires, de marchandises ou même d'esclaves.

M. Rosalem, Vénitien, chargé de conclure avec Alger un traité de paix, désigna nommément les consuls Logie de Suède, et Fordt d'Angleterre, comme grands "acheteurs" de prises (R.A., 1952, pp. 85-86)

(149): Braudel, Méditerranée... II, p. 110.

vivaient dans une perpétuelle terreur, même quand leurs maison étaient construites "en matière de forteresse" comme ce couvent de Caloyers, édifié sur la plus grande île des Strophades, aux abords de Navarin⁽¹⁵⁰⁾. On augmenta le nombre des tours de garde. En 1652, on comptait une centaine en Calabre.

Les fortifications n'ayant pas suffi, on en vint à la surveillance des lieux. Milices et troupes de campagne y furent affectées. Un arrêt du Parlement de Provence, rendu le 11 avril 1622, "enjoignait aux consuls des villes et communautés voisines de la mer de faire bonne garde jour et nuit, sur la côte et d'équiper des vaisseaux et tartanes pour poursuivre les pirates barbaresques" (151). A la Ciotat, les habitants faisaient bonne garde. Toutes les nuits, un guetteur montait au sommet d'une forteresse, ou à l'entrée du port, y veillait en tenant un feu. Dès qu'il apercevait un corsaire, il en allumait aussitôt un autre. C'était alors le signal convenu et qui se transmettait sur tous les points de la côte, depuis Antibes jusqu'à Port de Bouc. Dès que l'alarme était donnée, on mettait les objets précieux en sûreté (152).

Sur les côtes de Provence et du Languedoc "les riverains furent obligés de convertir leurs maisons en places fortes ou en "logettes" dans lesquelles on entretenait des hommes experts en la navigation lesquels s'y tenaient nuit et jour pour prendre garde aux galères et navires ennemis; des signaux avaient été établis le long de la côte pour annoncer l'approche des Algériens" (153).

*
* *

Malgré ces dispositions, l'obsession du corsaire algérien hantait les esprits. Début 1777, les habitants de la Magdelaine dont les deux tiers étaient Corses fomentèrent une émeute "lorsqu'ils ont vu transporter toutes les munitions de guerre dont le fort Saint Etienne, de crainte, disent-ils, d'être insultés par les Barbaresques lorsqu'il n'y aura plus personne pour les défendre" (154).

Les résultats étaient décevants, malgré les ruineuses dispositions. Les côtes étaient si étendues, toutes les initiatives ne pouvaient avoir qu'un effet limité. Le nombre de tours de garde restait, en certains endroits, inférieur aux normes. "Il y a, en Sardaigne, reconnaissait une note officielle (155), que quatre tours qui sont évidemment

(150): Douin, La Méditerranée, p. 29.

(151): A.D.B.R. Série B IX - B 2 f° 1.

(152): Pie V (1566 - 1572) ordonna de couper les arbres et les buissons autour de Santa Lorenza.

(153): Primaudaie (E. de La), Le Commerce..., p. 29.

(154): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents 1541 - Corse (1681 - 1779) p. 18 v°. Lettre de Vergennes à Tillet, 5 février 1777.

(155): Bureau de l'Etat pour les Affaires Etrangères, 4 septembre 1779, Réflexions sur l'état envoyé de Sardaigne.

insuffisantes pour mettre à l'abri, de tous ces dangers, une étendue de sept cent milles de côtes que comprend l'île" (156).

D'un autre côté, les mesures d'auto-défense furent vaines car les "ghuzât" apprirent vite à déjouer cette surveillance. Ils abordaient de nuit, très souvent, guidés par des captifs originaires de la région et à qui on promettait une libération prochaine. Les dispositions prises ne purent empêcher les habitants de Pallogorio de fuir en masse et de s'installer à Borgia, en 1604!

2) Patrouilles dans les eaux territoriales. Venise entretenait sur mer plusieurs escadres: la première surveillait l'Adriatique en permanence. Elle était placée sous les ordres du capitaine du golfe. La seconde, fixée à l'entrée de l'Adriatique était commandée par l'Amirante et la troisième, croisait dans le bassin oriental sous la responsabilité du Provediteur.

En 1749, le Pape Benoît XIV, préoccupé de l'insécurité qui régnait dans les eaux territoriales d'Italie, protesta d'abord auprès de l'Empereur d'Autriche contre l'admission des navires algériens dans les ports méditerranéens. Démarche vaine. Alors le Souverain Pontife, invita le Grand maître de Malte, le Roi des deux Siciles, le Roi du Piémont et les Républiques de Gênes et de Venise à pourvoir, en commun, à la défense de ces eaux... On se partagea les zones à surveiller, mais la défense des eaux n'avait abouti à rien! Deux ans plus tard, les cinq sages du commerce informaient le Sénat que les mers qui baignaient l'Italie continuaient à être infestées de corsaires barbaresques⁽¹⁵⁷⁾. Le capitaine Trifon Zambella, vénitien, surpris par trois chébecs algériens dans les eaux de Toscane, avait dû abandonner son navire chargé de marchandises et se réfugier à terre avec son équipage.

3) Interdiction de naviguer en Méditerranée: Devant l'ampleur des prises et l'incapacité d'arrêter les attaques des Algériens, Louis XIV prit, en 1683, la décision suivante: "Sa Majesté étant informée qu'il y a, à présent, dans les mers du Levant, un nombre considérable de vaisseaux algériens qui occupent tous les passages, et voulant éviter les prises qu'ils pourraient faire des vaisseaux appartenant à des sujets qui navigueraient avant qu'elle ait suffisamment pourvu à leur sûreté. Sa Majesté a fait et fait très expresses inhibitions et défenses à tous ses sujets des provinces de Provence et de Languedoc et de quelque qualité et condition, qu'ils soient maîtres, patrons ou propriétaires de barques, tartanes ou autres bâtiments, d'en nolisier ni faire sortir aucun des ports des dites provinces pour le Levant [...] à peine de confiscation des bâtiments et des marchandises et de mille livres d'amendes, leur permettant seulement de continuer leur commerce et navigation en Italie et port en port..."⁽¹⁵⁸⁾.

(156): Cité par B.Manca, *Gli stati del Maghrib e la politica estera del regno sardo (1773 - 1783)*, p.153.

(157): Sacerdoti, R.A., 1957, p. 286.

(158): A.C.C.M. Série E/53.

Cinq ans plus tard, les ordres donnés aux capitaines en partance pour le Levant furent "de naviguer de conserve jusqu'à la hauteur de l'île de Candie et de se secourir mutuellement en cas de rencontre des Hollandais ou des Algériens en guerre contre la France" (159).

Cependant, dans le bassin occidental, le grand nombre d'escales rendait impossible la réalisation des convois. D'autre part, cette solution obligeait les navires d'attendre longtemps, prolongeait la durée des voyages et augmentait les frais. Personne n'y trouva son compte.

4) Les "Navi atte". Pour défendre son commerce maritime, Venise fit construire, à grands frais, de gros bâtiments marchands armés et équipés de façon à pouvoir repousser d'éventuelles attaques corsaires. Elle accorda certains privilèges fiscaux à ces navires afin que les armateurs puissent faire face aux dépenses accrues d'armement et d'équipement.

A peine mis en service, ces géants de la mer montrèrent une efficacité limitée. Attaqués, ils ne réussissaient pas toujours à repousser leurs assaillants. Les corsaires augmentaient sans cesse le nombre de leurs bâtiments qui, "à partir de 1748, ne naviguaient plus isolément mais par groupes de trois ou quatre". Ils purent ainsi se mesurer, avec succès, aux "Navi atte". Sacerdoti cite un exemple, parmi tant d'autres, de performance de nos Raïs. "Au delà du Détroit de Gibraltar, dit-il, la *navi atte* commandée par le capitaine Bronza fut vaincue dans un combat contre quatre navires algériens" (160).

5) Le recours à l'escorte. Quand les routes devinrent incertaines, malgré toutes les mesures prises (161), et les voyages dangereux, le commerce, principalement celui de Marseille, connut de difficiles moments.

Pour atténuer la pression des Raïs, on eut recours à l'escorte. Et les bateaux ne quittaient leur port que sous la protection de bâtiments de guerre. Mais il fallait en avoir d'abord!

Au début, une sécurité relative fut assurée au commerce de Marseille. Mais vite les inconvénients dépassèrent les avantages. On s'aperçut que la présence d'unités de guerre n'intimidaient nullement les formations algériennes et l'attaque était souvent concluante.

M. de Sartine, Secrétaire d'Etat à la Marine dit dans une de ses lettres: "J'ai appris, avec beaucoup de peine le malheur qu'ont essuyé cinq bâtiments français qui sont tombés entre les mains de ces scélérats, malgré les mesures qui avaient été prises,

(159): A.C.C.M. Série B/5 f° 382 (11 décembre 1688).

(160): Sacerdoti, R.A., 1957, p. 288.

(161): On les comparait à l'époque "aux chemins les plus écartés de la Calabre et de l'Albanie".

dans la vue de pourvoir la sûreté de la navigation dans la Méditerranée. Sa Majesté a été affectée au compte que je lui en ai rendu"⁽¹⁶²⁾.

Il y avait pénurie de navires de guerre pour protéger tous les convois sortant des ports français et allant dans des directions différentes. Le détroit de Gibraltar semble avoir été le plus critique ⁽¹⁶³⁾.

Une pétition des armateurs, signée en novembre 1827⁽¹⁶⁴⁾ réclamait l'augmentation des navires de guerre et s'étonnait que "trente six navires étaient sous l'escorte d'un seul brick" ⁽¹⁶⁵⁾.

En octobre 1828, les négociants de Marseille lançaient à leur tour, un cri d'alarme et réclamaient plus d'escorteurs: "un seul navire par mois pour escorter des navires marchands à destination de l'Océan...! Le commerce de Marseille déjà anéanti, dans le Levant, entravé par la gêne des escortes [...] a besoin d'être sérieusement protégé, si on ne veut pas le voir tomber dans le découragement [...] Depuis la déclaration de guerre à la Régence d'Alger, deux escortes ont été envoyées, chaque mois, elles sont aujourd'hui réduites à une seule !".

Après avoir demandé au préfet maritime de révoquer son ordre relatif à la réduction des escortes, les signataires réclamaient le retour dans la Méditerranée du plus grand nombre de bâtiments légers, seul moyen, pensaient-ils, de soustraire les navires français aux dépravations des Barbaresques ⁽¹⁶⁶⁾. Et comme les corsaires algériens étaient en croisière "du Cap Saint Vincent au Cap Finistère", on insistait pour que l'escorte se prolongeât jusqu'aux ports français de l'Atlantique.

L'opération "convoi" fut négative à cause de l'indiscipline ou de l'impatience des capitaines de la marine marchande, de leur cupidité, car ils se séparaient de leurs compagnons de route dans le but d'arriver les premiers aux ports pour y vendre leur chargement.

Efficacité et rentabilité étaient l'objet de vives controverses. Les navires d'escorte étaient jugés "gros mangeurs de primes, de soldes et de crédits".

L'insécurité de la navigation devint si générale que les corallines prenaient à Naples, à leurs frais, une grande felouque armée pour les escorter en venant de Sardaigne, les défendre pendant la pêche et les escorter de nouveau à leur retour. Au sujet des coups assésés à Venise par la Marine d'Alger, Bonaparte, dans une lettre à son

(162): A.C.C.M. Série E, Lettre du 16 janvier 1775. De nombreux détails dans les articles 42, 43, 44, 45 de la même série.

(163): A.C.C.M. Série MR 46.1.41, Lettre des négociants de Marseille, 2 juin 1827.

(164): Le blocus d'Alger avait déjà commencé.

(165): Copie de cette lettre dans les documents, à la fin du t. II.

(166): A.C.C.M. Série MR 46.1.41.

Ministre concerné lui dit: "Venise qui fournit de grands avantages à la marine, réclame de vous, citoyen ministre, douze ou quinze permissions qui mettent les bâtiments les plus riches à l'abri des Algériens. Ces corsaires lui ont déclaré la guerre depuis environ trois mois, ce qui ruine entièrement son commerce. Si pouvez prendre en considération cet objet, il sera très avantageux, pour indemniser ce pays des pertes qu'il fait tous les jours" (167).

6) Les autres mesures. Pour permettre au navire attaqué de se défendre, on imagina quantité de mesures: "on augmenta les effectifs des équipages, on fit appel aux soldats de métier, aux volontaires aimant le risque, on doubla les gratifications des capitaines et du personnel à bord "qui résisteront ou couleront un navire ennemi", on décerna "chaîne et médaille d'or à l'effigie du Roi et aux armes de Marseille" (168).

Venise prit des dispositions d'un autre genre: armer les navires de commerce, assurer des avantages et privilèges à qui utiliserait les navires habilités à faire le commerce dans les bassins oriental et occidental de la Méditerranée... Cependant, pour être déclaré habilité à naviguer, sans protection, "un navire devait mesurer à la quille 70 à 80 pieds, être armé de 24 bouches à feu dont 18 pour boulets de 14 livres et les autres pour boulets de n'importe quel calibre, avoir un équipage de 40 hommes au moins, dont dix devaient être des soldats appartenant à des régiments d'outre mer, porter à bord 30 barils de poudre, 500 boulets assortis, pour les diverses bouches à feu, 40 fusils, 40 bandoulières et 40 dagues" (169).

En France, une ordonnance royale, envoyée aux échevins de Marseille, "interdisait aux capitaines français de vendre leurs navires à des étrangers" de peur d'être achetés par les algériens.

Pour ne donner au Dey aucun motif de mécontentement, on prit certaines distances avec l'Espagne. Le Grand Amiral de France fit part aux officiers de l'Amirauté que "M. le Duc d'Orléans (170) ayant défendu qu'aucun vaisseau français ait à se nolisier à l'avenir, pour le service de l'Espagne, il est nécessaire que vous teniez la main à ce que cet ordre soit exactement observé dans votre port, et que vous le fassiez à tous les participants et maîtres de bâtiments de votre port qui s'y trouveront".

*

*

*

(167): Napoléon, Correspondance... publiée par Berbrugger: "La Régence d'Alger sous le Consulat et l'Empire", R.A., 1875, p. 18, Lettre du 20 Messidor V/= 17 juillet 1797.

(168): A.C.C.M. B6 f° 640 (1695).

(169): Sacerdoti, R.A., 1957, p. 284.

Dague: épée à lame large et courte.

(170): Philippe, Duc d'Orléans: Régent de France (1715 - 1723)

A côté de toutes ces mesures défensives, les Cours d'Europe, en conflit avec la Régence, adoptèrent une série de dispositions offensives dans l'espoir d'enrayer la course et l'activité des Algériens.

1) **L'armement des galères.** Le testament de Charles Quint (19 janvier 1548) indique les mesures que l'empereur croyait susceptibles de contrecarrer les Algériens: "Quant aux galères, je ne crois pas que l'Espagne, Naples et la Sicile puissent se distinguer d'en entretenir pour la garde ordinaire de leurs états contre les Turcs et contre les Maures. On ne saurait avoir confiance dans la trêve conclue avec le Turc. Il est donc nécessaire de tenir ces galères armées, ne fussent que pour réprimer les incursions des corsaires" (171).

Pour défendre son commerce, Marseille prit des initiatives jugées parfois inopportunes et susceptibles de faire plus de mal à ses intérêts que de bien.

Elle arma des galères à ses frais pour entamer la chasse aux Algériens. Cependant, l'opération se révéla coûteuse sinon ruineuse. De 1611 à 1616, elle dut payer 450.000 livres! Aux frais d'armement, s'ajoutaient ceux de voyages escortés et de la surveillance des côtes de Provence (172). Pour trouver l'argent indispensable, il fallait augmenter les taxes. Un arrêt du Conseil établissait, en 1688, "un droit de trois livres par tonneau sur les bâtiments venant du Levant. Le produit du dit droit, devait contribuer aux frais d'armement contre Alger. Un second étendait les dispositions du précédent aux navires en provenance de Candie et de l'Archipel.

Un incident survenu en 1703 permit au Duc de Praslin de rappeler la Chambre de Commerce à l'ordre. Un corsaire inconnu que l'on suppose appartenir à la Régence d'Alger" pillait les navires qui sortaient de Marseille. La Chambre avait cru opportun d'armer des navires pour faire la chasse à ce corsaire. Le Duc blâma vivement cette initiative qui pouvait provoquer des représailles des Algériens: "Je ne comprends pas que vous ayez pu agir avec aussi peu de réflexion. Une seule vous fera sentir combien vous êtes fait illusion à vous mêmes et combien vous vous êtes écartés, essentiellement de votre devoir et de votre état en suivant, au hasard, une impulsion de chaleur et de crainte qui vous a porté à la délibération la plus inconsidérée qu'un corps municipal put prendre; c'est que vous avez établi de votre chef, des représailles possibles qu'il n'appartient qu'au Roi d'ordonner et que vous avez exposé le pavillon de sa Majesté à une rupture presqu' inévitable avec Alger" (173).

De leur côté, les consuls en poste à Alger réclamaient, régulièrement, dès la fin des soulèvements protestants, le retour en Méditerranée, des galères royales. A leurs yeux, la présence de la flotte dans l'Atlantique n'avait plus sa raison d'être. Leur principal souci étant la lutte contre la Régence, ils prétendaient "qu'on détruirait dans

(171): Jurien de La Gravière, *Les Corsaires Barbaresques*, p. 140.

(172): En 1621, un voyage escorté revenait à 20.000 livres et en 1652, une simple surveillance de la côte provençale coûtait à la Chambre de Commerce 4.000 livres.

(173): A.C.C.M. Série AA/88, Lettre du 14 février 1703.

deux ans ces tanières de brigands et de voleurs qui seraient contraints de venir demander la paix à genoux".

Beaucoup de bruit pour rien! "Les corsaires barbaresques, dira un spécialiste, établissent leurs croisières le long des côtes, nos vaisseaux de guerre fuyant les côtes, il n'est pas étonnant que ceux qui ont été employés contre ces corsaires en 1728, 1729 et en 1742 n'en aient pris aucun!".

2) Construction de vaisseaux légers. La marine de guerre n'était pas adaptée à cette forme de lutte contre les bâtiments d'Alger. Le port de Toulon abritait de nombreux vaisseaux, frégates, barques et chébecs, mais ils étaient trop forts pour être destinés "au service qui paraissait le plus urgent" pour le moment. Ils n'étaient pas, à beaucoup près, aussi utiles, surtout pendant de nombreux mois de l'année. Il fallait "avoir recours à des bâtiments plus petits et plus propres par leur légèreté et la nature de leur construction, à poursuivre les forbans dans les anses où ils se retirent.

En 1750, De Rouillé, Ministre de Louis XV, fit construire quatre chébecs pour les opposer aux Maghrébins. On les appela: "Le Requin, l'Indiscret, Le Rusé, Le Serpent". On décida en 1764, la construction de quatre autres: "Le Renard, Le Séduisant, Le Singe, et le Caméléon".

Ces mesures ne semblent pas avoir rassuré les marins français. Le sieur Pras, consul de France à Oran, occupé alors par les Espagnols, le disait à Rouillé: "Les capitaines qui abordent ici naviguent avec crainte par rapport aux corsaires d'Alger voyant ce qu'ils ont exécuté au dit Alger avec le capitaine Prépau (174). Ils appréhendent d'une guerre avec cette République. Ils viennent à moi savoir si j'ai quelques ordres de votre Excellence".

3) Accentuation de la course. Certaines associations marchandes de Marseille armèrent à leur tour des bateaux corsaires qui "avaient pour mission de courir sus aux bâtiments des pirates barbaresques, de les détruire ou, tout au moins, de les empêcher de sortir de leurs ports d'attache". Les capitaines de ces navires chasseurs recevaient de l'Amirauté des commissions qui les mettaient en règle avec les bâtiments de guerre. Les marchands payaient et entretenaient ces navires et leurs équipages. Les prises faites leur appartenaient sauf une part qui revenait de droit au Grand Amiral de France. Parmi les aventuriers qui furent au service de Marseille, il faut citer Simon Dansa.

Seignelay engagea des particuliers à armer pour leur compte en leur offrant des vaisseaux du Roi "gratis" et n'exigeant aucune rétribution dans les prises. Il s'obligeait

(174): A.N.Aff.Etr. B 1 - 928, p. 396 v°, Lettre du 22 mars 1754.

Sur l'affaire Prépau (1753), Devoux, R.A., 1871.

Plantet, Correspondance, II, 216-217.

Chaillou (L.), Textes... pp. 114-116.

même à prendre, pour le compte du Roi, les esclaves qu'ils feraient à trois cent cinquante francs, pièces (175). Ces armements privés persistèrent jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. Un arrêt du Conseil d'Etat rendu le 17 septembre 1687, ordonnait que "le commerce de Marseille payera 3.000 livres à chaque armateur qui prendra un vaisseau d'Alger, armé en course et 1.500 livres pour chaque barque armée en guerre, qu'ils prendront sur les dits corsaires". Suite à cet arrêt, une gratification de 1.000 livres fut consentie au Marquis d'Amfreville "armateur particulier ayant activement collaboré à la prise d'un vaisseau corsaire d'Alger, de trente canons, cent quatre vingt un Turcs en vie et quarante six chrétiens dont vingt cinq Français" et amené à Toulon (176).

La même année, de Mortemart eut ordre de poursuivre les Algériens sans prévenir, de séparer son escadre en plusieurs croisières: la plus forte, au détroit, la deuxième sur Ivice, la troisième sur le cap Saint Vincent et le cap du Finistère, la dernière aux îles Saint Pierre [...] (177) et de chercher le coup d'éclat.

4) Plan de police des mers. Dans le cadre de la poursuite des Algériens en mer, on étudia la construction d'une flotte spécialisée dans la lutte contre ces derniers.

Il y eut le plan Henri de Seguiran, en 1633. Son auteur suggérait "que le Roi de France tienne vingt galères divisées en deux escadres. La première, de douze, pour assurer le port de Toulon "qui est comme le centre de la dite côte, la seconde, qui serait assez grande, de huit galères pour demeurer à Marseille, battrait la côte de la mer à divers temps depuis la dite ville de Marseille jusqu'au cap Siret, proche de Toulon du côté du Levant et du côté du Ponant, jusqu'à la Tour de Bouc, proche de l'embouchure du Rhône".

Jacques Vacon avait son opinion: "Guetter entre Oran et l'Espagne les pirates algériens chargés de nos dépouilles aux bouches de Bonifacio, les receleurs de Livourne venus d'Alger ou de Tunis, au Sud de Candie, les détrousseurs du Levant"(178).

L'autre plan est de Tourville, adressé à Seigneley, en octobre 1687. "Il faut, lui dit-il, douze navires pour faire la guerre contre les Algériens, c'est à dire, deux pour croiser contre les Salétins sur le cap Saint Vincent, la Roque et Finistère et qui soient assez forts pour prendre les Algériens; il en faudrait quatre pour demeurer dans ce détroit; en cas qu'ils n'y passent pas, il faudrait que ces quatre navires aient la liberté de courir par toute la Méditerranée et même d'y consommer leurs vivres parce qu'il serait fâcheux que, sachant qu'il y a des corsaires dans la Méditerranée, on les abandonnerait pour rentrer dans le détroit et prendre un mois et demi de vivres qu'on réserve pour passer dans le détroit et pour se rendre en France. Pour les six autres vaisseaux, je pense

(175): A.N.Aff.Etr. B III - 305.

(176): A.C.C.M. Série B 5 f° 350 v° (18 décembre 1687)

(177): A.N.Aff.Etr. B III - 305 (mai 1687).

(178): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 13. Alger (1720 - 1789).

qu'il serait à propos de les envoyer dans la Méditerranée, selon les nouvelles que l'on apprendra de ces corsaires [...] Pour les navires des caps Saint Vincent, la Roque et les Barlingues, ils faut qu'ils restent toujours dans l'Océan".

Chaque échec d'un plan amenait l'élaboration d'un autre. De Kersaint avait le sien en 1720. Ecoutons-le: "Si j'avait l'honneur d'être Ministre de la Marine, je regarderai, comme une bonne fortune, l'insulte que les Algériens viennent de nous faire et, bien loin d'employer toute la puissance du Roi pour écraser, tout d'un coup, cette insolente République, je profiterai de l'occasion qui se présente de tenir toute l'année, sans alarmer nos voisins, une douzaine de bons vaisseaux armés pour harceler et bloquer les pirates dans leurs ports; il y en aurait, sans cesse, six en croisière, deux en face d'Alger, deux ou trois lieues au vent, deux à égale distance sous le vent et, en outre, des chébecs et de petites frégates tout le long de l'étendue de cette côte, tant pour empêcher qu'il ne sortit aucune de leurs galiotes que pour fouiller exactement tous les neutres qui peuvent y aborder pour leur fournir des agrès et des munitions de guerre. Une de ces frégates pourrait aller jusqu'en Sardaigne d'où elle apporterait aux gros vaisseaux toutes sortes de rafraîchissements qui y sont en abondance et à très bon compte.

Il serait heureux qu'il y eut, dès ce moment, un couple de vaisseaux prêts à se rendre devant Alger, pour arrêter les secours que nos ennemis ne manqueront point de leur porter [...]

Quand au projet de bombarder Alger pour renverser des maisons, outre qu'il en coûterait des sommes considérables, ce n'en vaut pas la peine" (179).

5) L'intimidation. Dès le XVI^{ème} siècle, l'Europe eut recours à des démonstrations de force pour freiner l'activité de la marine algérienne. Nous avons déjà parlé des nombreuses et inutiles expéditions entreprises par les nations chrétiennes durant toute la période que nous étudions et dont les résultats furent insignifiants.

A côté des classiques croisières, préparées et organisées par les stratèges de renom, il y avait des apparitions d'escadres de temps à autre, pour soutenir les prétentions des cours d'Europe. De Louis XIII au blocus de 1827, que d'envoyés étaient venus promettre aux responsables d'ici les foudres des rois et des empereurs d'en face, s'ils ne souscrivaient pas à la paix, à la libre navigation ou à la fin de l'esclavage...

Il serait long et fastidieux de présenter tous les amiraux et généraux qui s'étaient présentés devant Alger pour proférer des menaces. Signalons, cependant, que sous LouisXV, M. de Mons, fit une apparition à la tête d'une division venue de Brest et de Toulon, démonstration "aussi stérile que devant Tunis". De 1727 à 1734, les croisières se succédèrent. La dernière était dirigée par de Court, à la tête de neuf vaisseaux de

(179): La Roncière, Histoire... IV, p. 693 citant Süe, Histoire... III, p. 276.

guerre. Avant de se retirer, le Dey dit à cet officier: "Que voulez-vous? La guerre ou la paix? je suis prêt à l'une comme à l'autre. "Et le chef de la dite escadre, ne songeant pas à "pousser les choses à bout" reprit vite le chemin du retour.

Cependant les menaces les plus invraisemblables venaient de Napoléon qui ne souffrait point que la Régence puisse le défier. Sa correspondance foisonne de prétention. Il était convaincu que son nom seul devait faire trembler le gouvernement de la République, que, s'il le voulait, il ferait de notre pays, "une bouchée, comme ce fut le cas de l'Egypte".

S'adressant à son ministre des relations extérieures, il lui prescrivait de demander "la tête du Raïs qui a bâtonné un capitaine français dans la rade d'Alger, qu'il (le consul) fasse restituer le bâtiment pris dans les îles d'Hyères, qu'il doit faire connaître au Dey que, s'il doit continuer à écouter les conseils du *Vekil al Hardj* [...] qui est l'ennemi des Français, il perdra, que personne ne m'a jamais insulté en vain et que s'il ne se comporte pas comme il se doit, je suis dans le cas de le punir, comme j'ai puni les Mamelouks, enfin il (le consul) prendra un ton très haut et très impérieux parce que, effectivement, je préfère avoir une rupture avec Alger et lui donner une bonne leçon, s'il en a besoin, que de souffrir que ces brigands n'aient pas, pour le pavillon français, le profond respect que je suis à même de les obliger à avoir..." (180).

Il fait dire, par son ministre, à ses représentants à Alger et Tunis "de bien établir les différences qu'il y a entre les Français et les Anglais, que ceux-ci peuvent bien envoyer quelques vaisseaux, mais pas une armée comme je puis le faire d'un moment à l'autre...". Trois jours plus tard, il prit un arrêté dont l'article 1er stipulait : "Le Ministre de la Marine fera partir, sur le champ, de Brest trois vaisseaux de guerre et deux frégates pour se rendre dans le plus court délai à Alger où ils mouilleront et trouveront des ordres chez l'agent de la République" (181).

La tension ne faisait que croître entre Paris et Alger. L'Empereur, dans une lettre à un subordonné, le 27 juillet 1802, menaçait d'envoyer, contre la Régence, une armée de 30.000 hommes. "Je ne laisserai pas pierre sur pierre à Alger et je m'emparerai de toute

(180): Napoléon, Correspondance... R.A., 1875, p. 128, Lettre du 16 messidor X (7 juillet 1802).

(181): Lettre du 9 juillet 1802.

En 1800, Bonaparte tenait un autre langage. Dans sa lettre du 25 octobre à Talleyrand, il disait: "Le citoyen Dervize devra connaître aux capitaines de ces bâtiments, tant Algériens que Tunisiens, que tout bâtiment qui apportera à Toulon des nouvelles d'Egypte de 35 jours de date, recevra outre le prix du fret, une gratification de 12.000 francs".

Et dans ses notes pour le Ministre de la Marine (14 décembre): "Aussitôt que les frégates (partant de Toulon pour l'Egypte), pourront mettre à la voile, elles fileront le long des côtes de Sardaigne, en passant hors de vue des îles Saint Pierre; elles raseront les côtes de Barbarie, et après avoir doublé le Cap Bon, elles s'éloigneront le moins possible des côtes d'Afrique..." (R.A., 1875, pp. 116 - 118).

la côte d'Afrique" ajoutant qu'il a détruit l'empire des Mamelouks, qu'il n'a jamais rien payé à personne, qu'il débarquera 80.000 hommes sur les côtes algériennes et qu'il détruira la Régence..."(182).

Comme la politique de la canonniers, pratiquée depuis le XVI^{ème} siècle par les différents Etats chrétiens, la vantardise de l'Empereur pour contrer la marine de la Régence, ne sut plier des Deys décidés à maintenir et à défendre leurs prérogatives découlant d'une souveraineté de fait.

6) Bombardements d'Alger. La capitale fut, dès le XVI^{ème} siècle, dans le collimateur des responsables européens. Plusieurs plans pour l'anéantir furent élaborés. Nous en avons cités quelques uns dans le chapitre relatif à la marine de guerre algérienne(183). Tous pensaient que la ville tomberait si on le voulait.

Si l'on examine ceux du XVIII^{ème} siècle et ceux du premier tiers du XIX^{ème}, on remarque que la part de l'imagination et du rêve l'emporte de loin sur celle du possible.

De Kersaint préconisait de détruire leurs forts (aux Algériens) et de combler les ports et ce n'est pas besogne aisée. "J'y étais, dit-il, à Alger sous les ordres de M. de Gentien, je connais le local [...] Je m'y suis promené et, en ces temps, ils passaient pour avoir plus de cinq cents pièces de canon qui défendent les approches de leurs ports [...] Je crois, malgré tous les canons, très possible, d'accord avec les Espagnols, de détruire leur ville, leurs forts et leurs ports[...] Je voudrais que les deux couronnes me fournissent 22.000 hommes de troupes régulières, que les Espagnols avec 4.000 fissent diversion du côté d'Oran. Avec les 16 ou 18.000 hommes, je devais effectuer mon débarquement, soit entre le cap de Ténès et Alger ou aux environs du cap Matifou "(184).

De Kersey qui fut consul ici, avait les mêmes aspirations. Dans son mémoire, il affirme: "Quand on aurait écrasé les forts de la marine d'Alger, la Régence demanderait la paix mais elle ne consentirait jamais à l'acheter et la France en serait pour les frais de l'expédition... Il n'est qu'un moyen de faire l'expédition d'Alger, sans qu'elle soit onéreuse au Trésor Public, il n'est qu'un moyen de se garantir pour toujours des brigandages de ce gouvernement et ce moyen, c'est de l'anéantir. On ne peut y parvenir qu'avec une armée de terre".

En 1827, le peu de résultats obtenus par un blocus coûteux inspira quelques illuminés.

Lord Cochran, officier britannique, rayé de la marine en 1814, fit des offres au ministre français Hyde De Neuville. Son plan prétendait empêcher le feu des batteries

(182): Napoléon, Correspondance, R.A., 1875.

(183): Voir première partie, le chapitre II. Dans la deuxième partie, chapitre relatif aux croisières françaises, le plan de Trubert...

(184): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 13. Alger (1720 - 1789).

algériennes. "Rien ne peut mieux remplir ce but que l'application des exhalaisons de soufre. Il serait convenable de débiter par cette opération contre les batteries de la ville d'Alger avant que l'escadre de blocus attaquât. Six ou sept vieux vaisseaux remplis de soufre grossier et de bois de chauffage accompagneraient l'escadre, on profiterait du vent pour les diriger contre la ville d'Alger, dont les habitants seraient chassés par les exhalaisons de soufre".

Ce plan fut rejeté

De Livron et Droetti voulaient confier le soin de prendre la capitale à ... une armée égyptienne "laquelle n'aurait qu'à traverser quelques centaines de lieues de désert" pour arriver au but.

Margrat, un aéronaute, offrit de faire pleuvoir sur la ville, du haut d'un aérostat, des matières incendiaires... (185).

Les partisans d'un coup de force contre Alger ne voyaient de solution que dans la guerre totale. Clément Tonnerre, Ministre de la Guerre, dans un rapport présenté au Roi, le 14 octobre 1827 affirmait: "...il faut bien se le dire, il n'y a pas de sécurité avec le gouvernement d'Alger que dans sa destruction entière et il n'y a, Sire, pour arriver à ce but, d'autre moyen qu'une expédition par terre" (186).

*
* *

La course ne fut pas l'apanage des seuls Musulmans. Cette guerre, d'un genre spécial, fut pratiquée et subie par de nombreuses nations maritimes. Ce qui fait dire à Braudel que "course chrétienne et course musulmane s'équilibrent" (187). Avec une différence de taille cependant! La course pratiquée par les Algériens était la guerre des pauvres engagée contre les riches, la lutte "des interdits de commerce" contre ceux qui se prétendaient être les seuls à tirer profit du trafic maritime.

(185): Esquer, L'Afrique Latine, 1922, p. 516.

(186): Cité par Charles-Roux, La France et l'Afrique du Nord, p. 575.

(187): La Méditerranée... II, p. 209. L'auteur cite le cas de Venise, cible de toutes les courses. Sur 250 ou 300 navires pillés entre 1592 et 1609, 44 sont le fait de Musulmans, 24 celui des Nordiques, Anglais et Hollandais et 22 celui des Espagnols.

LES PERTES MATERIELLES

A la mer, on ne saurait répondre de rien, disait-on! Sorties prolongées, randonnées lointaines, batailles engagées, coups de main d'un adversaire toujours prêt à sévir... que de dangers exposaient la flotte et que de graves risques encourait-elle à tout moment!

Aux hasards de la mer s'ajoutaient les hasards de la guerre. Des navires engagés, "il ne revenait guère, pour l'ordinaire, que la moitié, le reste étant pris, échoué ou faisant naufrage"(1).

A- LES TEMPÊTES

La mer ne fut pas toujours l'alliée fidèle du marin. L'élément liquide était souvent perfide.

En 1592, une tempête en démolissant la jetée Khayr al Dîne, à Alger, avait broyé puis englouti plusieurs bâtiments qui se trouvaient dans le port. Une autre, en 1619, dépouilla la marine de vingt cinq unités. En décembre 1662, quatorze vaisseaux d'Alger plus sept barques provenant de prises furent démantelés par un vent forcé du Nord.

En mer, la furie des flots pardonnait rarement. Quinze Algériens, dont le navire fut brisé par les vagues en 1679, se retrouvèrent sur la côte de La Rochelle (2). Le navire algérien "Le Croissant d'Or" se brisa, à son tour, sur les côtes de la Bretagne (3). Un autre naufrage éprouva la marine en 1700 sur la côte de Minorque (4). Un chébec de 14 canons, appartenant à Hadj Osmân, commandé par Raïs 'Abd al Rahmân, périt en 1750 devant Marseille. Le "Chamakdjî", vaisseau de quarante canons, "rendit l'âme" près de Tétouan, la même année (5). "On n'a rien pu sauver des agrès. Il s'est noyé environ soixante matelots" (6). Quelques semaines plus tard, ce fut le tour d'un autre chébec près de l'île de Pommègue (7), et d'une barque de quatorze canons à Port Mahon.

(1): Le Roy, Etat Général et Particulier de la Régence, p. 101.

(2): A.C.C.M. Série B/4.

(3): A.C.C.M. Série B/5. Echoué vers 1683, Lettre d'Ibrahim, 21-09-1686. L'équipage fut rendu à la Régence mais au "compte-gouttes". (Lettre d'Ibrahim Khûdja à de Vauvré le 15-11-1686, annonçant l'arrivée d'une partie. Lettre de Hadj Husayn à de Vauvré, 30/12-1686, annonçant l'arrivée du reste des hommes.

(4): A.C.C.M. Série B/34.

(5): A.C.C.M. Série E/57.

(6): A.C.C.M. Série J 1364, Lettre du consul Lemaire, 12 février 1751.

(7): A.C.C.M. Série B/34.

En novembre 1764, un bâtiment algérien de seize canons quitta Alger avec deux cents hommes d'équipage, sous la conduite du Rais Derbich. Après avoir longé les côtes d'Espagne, il s'échoua par un grand vent contraire et un épais brouillard, au 32^{ème} jour de son périple, sur la plage Saint Laurent, dans le Roussillon. Le timon du navire ne put résister à la fureur des vagues, le froid et la faim livrèrent les marins à la maladie et à la mort (8).

En mai 1765, un grand malheur vint endeuiller la Régence: trois grands chébecs firent naufrage non loin de Mélila. Des trois Rais, deux revinrent à terre avec 4 ou 500 hommes. Le troisième se réfugia à Salé avec 2 ou 300 membres et le reste de leurs équipages, se montant environ à 400, avait péri. "Le Dey nous dit Vallière, a fait grâce à ces matelots, mais il n'en sent pas moins le vide que cette disgrâce met dans sa marine. On parle de mettre de nouveaux chébecs sur le chantier"⁽⁹⁾. En 1777, un naufrage emporta, sur les côtes du Languedoc, près de Leucate, un navire algérien de douze canons avec ses deux cents hommes (10). Les malheurs se succédaient aux malheurs: en août 1789, on déplorait la disparition d'un autre aux plages de Testa près de Longo Sardo, à cinq lieues de Boni Facio (11).

B- LES INCENDIES

Les expéditions européennes répétées, de 1516 à 1830 visaient, en premier lieu, la destruction de la flotte ancrée dans le port, ainsi que ses infrastructures et ses moyens de défense. Les bombardements n'ayant pas donné les résultats escomptés, on chercha à incendier la flotte par tous les moyens. On utilisa des agents entraînés ou des bombes conçues pour cet usage.

En 1550, le Valencien, Juan Canete, de Majorque, se hasarda jusque dans le port avec le dessein d'y incendier la flotte. En 1567, un autre Valencien, Juan Gascon, employé avec son brigantin au ravitaillement et à la poste d'Oran [...] pénétra dans le port d'Alger et fit flamber quelques bâtiments (12).

N'ayant pas été satisfait pleinement, lors de l'expédition de 1620, l'Amiral Mansel, avant de sortir du port, tenta infructueusement de brûler les vaisseaux de la Régence qui s'y trouvaient. Sir Ed. Spagg, après son départ d'Alger en 1670, se rendit à Bougie où était rassemblée une importante flotte. L'amiral rompit les chaînes, fit taire les batteries, prit ou brûla plusieurs navires (13). Les bombardements d'Alger de 1682 et

(8): Reboud, "Naufrage d'un corsaire algérien sur les côtes du Roussillon", R.A., 1872, pp. 219-232.

(9): A.C.C.M. Série J 1369, Lettre de Vallière (J.A.), 31 mai 1765.

(10): A.C.C.M. Série G 34, Lettre du 10 novembre 1777.

(11): A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, Corse, 1536.

(12): Haëdo, De la captivité...; Belhamissi (M.), La Régence d'Alger, l'Europe et La Guerre Secrète 1518-1830, p. 112.

(13): Playfair, "Episodes...", R.A., 1878, p. 403; Grammont donne la date: 9 mars 1671 et les pertes: 12 navires brûlés; le 9 juillet, à Alger, 9 navires furent la proie des feux (Histoire, p. 219)

1683 assénèrent des coups très durs à la flotte ancrée en chantier ou en réparation à côté. En 1692, le feu allumé par des agents européens, détruisit des bâtiments immobilisés au port.

A côté des tentatives individuelles, il y avait l'action concertée. Chaque croisière, et chaque blocus avait ses plans concernant l'incendie de la flotte, soit dans les portes de la Régence, soit à l'étranger.

L'acharnement des Anglo-Hollandais, en 1816, devant la capitale coûta très cher à la marine. Si les sources ne sont pas d'accord sur le nombre exact de bâtiments incendiés, elles s'accordent à trouver les dégâts importants. Exmouth s'estimait très satisfait car "beaucoup de navires étant maintenant en flamme et la destruction de tous étant certaines, je pensais, disait-il, avoir exécuté la portion la plus importante de mes instructions"(14).

C-LACOURSE CHRETIENNE ET LES GUERRES NAVALES

L'activité des corsaires européens et les guerres engagées aux côtés du Sultan saignèrent, dangereusement, la flotte d'Alger. Grands Etats d'Europe, ou petites principautés livrèrent, à la Régence, des batailles destructrices.

Malgré leur audace légendaire, et leur technique éprouvée dans les accrochages en mer, il arrivait, aux marins d'Alger, de subir des pertes. La liste des échecs est longue.

Khayr al Dîne perdit des galiotes et des fustes à la Goulette en 1535 (15). En septembre 1540, une escadre espagnole surprit une flottille algérienne (16 navires avec 1.300 hommes) qui se dirigeait vers Gibraltar. L'accrochage fut bref mais dur et les pertes énormes: 9 galiotes et une galère furent abandonnées à l'ennemi. Des dizaines de marins y laissèrent leur vie.

Après avoir relâché à Oran, Ph.E.de Gondi, Général des Galères de France, enleva, à l'abordage, le 22 juillet 1620, deux bâtiments algériens de 17 canons chacun "et mettait aux fers une soixantaine de marins"(16). Une semaine après, Rais Sulaymân, poursuivi, fut contraint de faire sauter son beau navire après l'avoir jeté à la côte (17).

(14): R.A., 1880, p. 152.

Tachrifât, pp. 13 -14: neuf bâtiments brûlés; p. 15: 5 frégates, 4 corvettes et 30 chaloupes canonnières détruites.

(15): Lettre de Charles Quint au comte de Bougie, R.A., 1875, p. 495 (Documents espagnols...)

(16): La Roncière, Histoire... IV, p. 404.

(17): Alger riposta en équipant 8 navires de guerre aux fins de saccager La Ciotat, Cassis et la Provence (A.C.C.M. Lettre du consul Chaix, citée par Masson, Commerce... p. 31)

Mars 1621, quatre bâtiments algériens étaient coulés entre Porquerolles et Saint-Tropez⁽¹⁸⁾. Les pertes étaient encore plus élevées quand il arrivait aux marines française et espagnole de coopérer dans les combats contre des Algériens. Hassan Calafat "redoutable corsaire magicien" conduisant cinq vaisseaux et un grand galion, fut attaqué en 1624 par quinze galères et "ne se rendit qu'après neuf heures de combat forcené non sans avoir mis le feu à son vaisseau dans le pillage duquel périrent quantité de soldats chrétiens" (19).

Les accrochages entre le chevalier Garnier et les Algériens, en septembre 1634, coûtèrent à ces derniers deux cents tués et le reste capturé (20). Les combats de la Velone, en août 1638, permirent aux Vénitiens de détruire dix huit vaisseaux d'Alger et de Tunis (21). Le siège de la Canée qui dura plusieurs semaines, en 1644, vit non seulement une vingtaine de vaisseaux immobilisés, mais fit subir des pertes à la flotte d'Alger. Le Diwan décida d'envoyer une ambassade à Istanbul pour informer le Sultan "de l'incapacité où se trouvent les Raïs d'Alger de participer à la campagne navale du printemps prochain arguant de la nécessité où ils sont de conserver un nombre de navires suffisant pour la défense de la ville". En Méditerranée centrale, la même armée navale fut défaite en 1656. Forte de quatorze bâtiments, elle fut presque détruite par les Vénitiens au Sud de Chio (22). En juin 1663, ce fut la capture de "La Perle" d'Alger qui avait livré bataille, un an auparavant, au vaisseau français "La Lune". Elle se rendit au navire "Le Soleil" commandé par Duquesne (23).

En août 1665, Beaufort, pour venger la défaite de Gigel, attaqua Cherchell. Dans le port, il y avait neuf bâtiments algériens. Certains y furent coulés ou incendiés (24),

(18): Turbet-Delof, B.C., p. 97. Propos de la victoire de Beaulieu Persac. D'après La Roncière, les Barbaresques étaient déjà à Proquerolles dont ils espéraient faire une base d'opérations. Un raïs, originaire de Saint Tropez, avec d'autres compagnons marseillais, se glissèrent près de l'endroit dans une flottille que guettait au passage, un corsaire armé de 12 pièces de canon. Beaulieu fit échouer le plan. Un capitaine andalou, 'Alî dont les 20 canons avaient contraint quatre galères espagnoles à reculer, fut coulé à son tour (Histoire... IV, p. 405)

(19): Turbet-Delof, B.C., n° 131, analysant le discours véritable... des Pères Clément de Ligny et Yves de Lille (1626). Du même, P.P.F., p. 12 et p. 17 citant Mercure français XII (1626), 73.

Sur la capture de H.Calafat et l'attitude de sa veuve, Dan, Histoire... 2ème édition, pp. 444 - 446.

(20): La Roncière, Histoire...IV, p. 693. Le chevalier eut cependant 47 tués ou blessés. Les Algériens, pour se venger, lancèrent 28 navires dans le Ponant.

(21): Turbet-Delof, P.P.F., p. 13. Seize galères et deux brigantins coulés, 1 500 tués et 3 634 rameurs délivrés par l'ennemi (Grammont, Histoire, p. 188).

Playfair ("Episodes...", R.A., 1879, p; 434): "4 galères coulées, 12 prises et 2 brigantins pris".

(22): A.N.Marine B7/49, p. 485, citant Petis de La Croix (A.E.I.O., 1953, p. 10).

(23): A.N.Marine B4/2, f° 192.

(24): Il s'agit du CHEVAL BLANC et du POT A FLEURS de 40 canons.

Gazette de France, 1665, pp. 901 - 902, n° 110 du 16 septembre.

Un dessin du capitaine Cogolui, B.N. de Paris, mus. fr. 13372 f° 11.

La Roncière, Histoire, IV, p. 262 et IV, 265.

trois furent capturés et remorqués hors du port: "Le Croissant", "Le Palmier" et "Le Soleil"⁽²⁵⁾; Les trois autres: "La Perle", "La Couronne de Naples" et "l'Etoile de Diane"⁽²⁶⁾, furent également emportés. La même année, trois grands vaisseaux de la Régence étaient détruits sous les forts de La Goulette ⁽²⁷⁾.

A la hauteur de Malaga, un vaisseau fut assailli, en mai 1687, par des corsaires français et hollandais. Malgré une résistance farouche, le bâtiment, "bien que fracassé entièrement ne laissait pas se défendre du mousquet et du canon durant une heure et demie". Il était l'un des meilleurs navires d'Alger ⁽²⁸⁾.

Longeant la côte marocaine, en juillet 1687, l'escadre de Mortemart aperçut un navire de la Régence, le fit arrêter pour contrôle. Ce dernier mit à l'eau une chaloupe montée par six matelots afin de présenter sa patente, certain d'être soumis à une simple formalité. Un coup de vent ayant séparé les deux navires, les six matelots seuls furent capturés. Une autre fois, un vaisseau d'Alger, "Le Soleil" revenant du Texel, fut pris. Cent vingt cinq "marins, Rais, sous-Rais, écrivain, timoniers, soldats, teinturier, boulanger, barbier" prirent le chemin de la captivité ⁽²⁹⁾. Le 3 août, le même Mortemart, utilisant les mêmes procédés, enleva une caravelle algérienne avec soixante cinq membre d'équipage ⁽³⁰⁾.

Les croisières du duc de Noailles permirent la capture d'un vaisseau en panne, faute de vent, dans le golfe de Saint-Tropez où il avait été poussé.

La Croix avait fait le récit d'un autre drame survenu en 1688. "Le dernier vaisseau que les Algériens ont perdu, raconte-t-il, fut pris par d'Amfreville, chef d'escadre qui commande "Le Sérieux". Il le rencontrera sur la fin de novembre dans la mer de Sardaigne. Le gros temps qu'il faisait ne l'empêcha point de l'attaquer avec tant de vigueur, que le corsaire, se voyant hors d'état de combattre, fut contraint d'aller s'échouer vers la côte méridionale de Sardaigne, près de l'île de San Antonio et de la petite île de Vaca. Ce vaisseau était monté de trente six pièces de canons et de trois cents hommes. Il avait quarante six esclaves, presque tous français[...] On ramena les Turcs à Toulon" ⁽³¹⁾.

(25): "Le Soleil" fut incorporé à la marine française et appelé "Soleil d'Afrique", (A.N.Marine B2/3 f°34)

(26): A.N.Marine B5/1 f° 362; La Roncière, Histoire, V, 375.

(27): Ces événements se passèrent alors que Cha'bâne Aga, le héros de Gigel, tombait victime d'une révolution de palais. Son successeur Hadj 'Alî Aga négocia avec Trubert.

(28): A.N.Marine B7/49. Lettre de Tourville à Seigneley "En rade d'Alger 28 août 1687).

(29): Le traité de paix franco-algérien signé en 1684 avait donné confiance au rais lors de la rencontre fatale.

(30): Le traité franco-algérien de 1689, article VI, avait souscrit à la restitution du vaisseau "Le Soleil" et de deux caravelles avec agrès et canons ainsi que deux navires "LE PERROQUET" et "LE DRAGON" pris entre temps par la marine française.

(31): La Croix, Relation..., II, 136.

Le capitaine Bernard enleva, en 1699, deux bâtiments (32). "La dernière guerre [entre Hollandais et Algériens], dit Shaw, a duré douze ans. Ils [les Hollandais] ont détruit plusieurs de leurs armements" (33).

Le dernier combat du "Dantzik":

"L'Augustus III" avait été enlevé aux Dantzikois en 1749 (34). Grand, beau et neuf, le Dey en avait fait un vaisseau amiral. Mais, dans cette fin de décembre 1751, il fut détruit par les Espagnols. Voici le récit du drame qui endeuilla la Régence.

"Deux vaisseaux algériens, "Le Château", commandé par Raïs Sulymân et le "Dantzik" sous les ordres de Muhammad Charîf, après avoir croisé dans les parages des îles Madère et Canaries gagnaient la Méditerranée. A trente lieues environs du Cap Saint Vincent, ils rencontrèrent deux gros bâtiments de guerre espagnols, de soixante canons chacun.

Le combat s'engagea aussitôt. Dès les premières bordées, Raïs Sulaymân (33 bis) jugea bon de se retirer malgré l'ardeur et la volonté de ses hommes qui voulaient se battre. Son vaisseau, bon voilier, quitta le champ de bataille. "Le Dantzik" resté seul, fit face aux deux puissants vaisseaux, et la lutte dura [...] quatre jours. D'abord il fut désarmé d'une partie de sa mâture, puis de ses manoeuvres, mais il persista à ne pas se rendre. Ne pouvant l'amariner, les Espagnols furent obligés d'y mettre le feu après s'en être emparés.

Les pertes humaines furent considérables: trois cent vingt marins capturés, quatre vingt blessés dont le Raïs, près de deux cents tués et cinquante rameurs chrétiens enlevés. Il faut noter, cependant, que les deux navires assaillants furent bien maltraités par l'artillerie de "Dantzik" qui a toujours bien servi jusqu'à la fin" (35).

Les réactions d'Alger furent semblables à une véritable secousse. Le Dey fut si consterné, nous dit le consul Lemaire, qu'il a été onze jours sans parler et sans prendre de nourriture". Le Raïs Sulaymân et les principaux officiers furent sévèrement punis: lui le sous-Raïs et le chef des canonnières furent étranglés. Par contre, le Dey témoigna beaucoup de satisfaction de la belle défense que les soldats ont faite et de l'honneur

(32): A.C.C.M. Série E/51.

(33): Voyages, I, 412.

(33bis): En 1741, les deux raïs auraient vécu le même drame: une trirème espagnole s'empara de deux bateaux algériens près des côtes provençales. L'un des chebeck, commandé par Mahmet raïs, resta seul entre les mains des Espagnols; l'autre, sous les ordres de Sulayman raïs "se sauva à toute voile et rentra à Alger..." Lettre du comte Maurepas à Ibrahim Dey, 16-01-1742.

(34): Il a été question du Dantzik dans la première partie, chapitre III, paragraphe 6.

(35): Bref récit dans Vallière, Mémoires in "Textes...", pp.98-99.

Large place à événement dans Lemaire, Journal, A.C.C.M. Série J 1365, avril 1755.

qu'ils ont emporté en laissant périr leur vaisseau plutôt que de le rendre à l'ennemi. Leur courage ne resta pas sans récompense. Il se proposa d'échanger les prisonniers contre autant d'esclaves chrétiens. En attendant, il les mit tous à la hauteur paie.

Là colère du peuple d'Alger fut aussi grande que la tristesse des responsables de la marine. Ecoutons Lemaire: "L'on dit que s'il avait fallu se battre contre les Maltais, des Français ou des Anglais, qui sont des nations aguerries, il n'y aurait pas de honte à l'un des corsaires d'être pris, ni à l'autre de fuir; mais s'agissant d'Espagnols ou de Portugais, c'est le comble du déshonneur pour les Algériens de céder à des ennemis aussi méprisables" (36).

Les succès espagnols ne s'arrêtèrent pas au Dantzik. En avril 1755, une formation de vaisseaux, coula trois chébecs algériens non loin du Cap Saint Martin et plus de cinq cents matelots furent conduit à Carthagène (37). En juillet-août, de la même année, deux corsaires d'Iviza "ramassèrent sept bâtiments et quatre vingt esclaves sur la côte algérienne" (38). De 1762 à 1769, Barcelo, corsaire promu amiral, prit dix neuf bâtiments appartenant à la Régence et envoya leurs équipages (mille neuf cents hommes) aux galères. Quelques mois après, un chébec fut endommagé et trois autres qui l'accompagnaient restèrent sans donner de nouvelles (39).

*

*

*

Les Maltais furent d'impitoyables adversaires de nos gens de mer. La liste de leurs coups de main est très longue. Arrêtons-nous à leurs entreprises du XVIII^{ème} siècle afin de fixer les idées.

En 1710, le chevalier de Langon pris un vaisseau algérien (40), et le chevalier de Ceintre, en pris un autre. Une escadre maltaise s'empara d'un troisième de quarante

(36): Lemaire, même source.

(37): L'armement des trois bâtiments comprenait 1 100 hommes "tous jeunes, choisis et embarqués de bonne volonté sous le commandement des trois plus fameux raïs de la Régence: Hadj Mûsa, Husayn Barboucha et Husayn dit le Petit" (A.C.C.M. J 1365, avril 1755).

Quand la nouvelle parvint à Alger, la consternation fut grande dans toute la ville: Femmes et enfants des disparus montaient sur les terrasses et poussaient des cris de douleur.

Le Dey interdit, en mai 1755, aux femmes et aux enfants des corsaires de monter sur les toits... alors, les mères et les épouses sortaient dans la rue "maudire les chrétiens et il est prudent, dit Lemaire, de rester chez soi pour quelques jours".

(38): Mathiex, "Levant, Barbarie...", Bulletin de la Société d'Histoire Moderne, 2/1958, p.7.

(39): A.C.C.M. Série J 1366. Lettre du 21 avril 1756. Le Dey ordonna de réparer le bâtiment endommagé pour retourner en course sous le commandement d'un nouveau raïs.

(40): Ce chevalier fut tué à la fin du combat.

canons et dont l'équipage était composé de quatre cents hommes et de cinquante esclaves chrétiens. Cent trois algériens furent tués (41). L'année d'après, deux corsaires de Malte prirent un bâtiment algérien qui fut conduit à Majorque avec deux cents hommes d'équipage (42). En avril 1713, le chevalier de Ceintre pris le vaisseau appelé "La Demi-Lune" et, en 1714, de Langon coula à fond "Le Soleil" qui avait cinq cents hommes d'équipage. L'hécatombe allait se poursuivre longtemps. En 1729, le chevalier Deaulx prit "La Gazelle", en 1751, un pinque, en 1732, deux "qui furent amenés à Malte".

En 1752, deux chébecs tombèrent entre les mains des chevaliers. L'un d'eux était commandé par le Raïs 'Arbî et l'autre par le Raïs Sulaymân. Après une très belle résistance "il y eut beaucoup de monde tué de part et d'autre" (43). Quelques semaines plus tard, un autre, de quatorze canons, échut également aux Maltais (44).

Les Napolitains rivalisaient avec les Maltais. En juin 1752, deux chébecs algériens furent attaqués sur la côte de Calabre par quatre chébecs napolitains "qui ont coulé à fond le plus gros et l'autre dut se sauver. Cent vingt matelots tombèrent dans l'esclavage(45). Les corsaires se hasardaient souvent jusque dans nos ports. En mai 1773, parvenus près de remparts de la Calle, ils donnèrent la chasse à trois sandals, deux furent capturés. Près des côtes de Provence, ils coulèrent bas, en 1790, un brick et en 1793, deux chébecs.

Les Génois n'hésitaient pas non plus à s'attaquer aux navires de la Régence. Seuls ou aidés par d'autres chrétiens, ils assénaient leurs coups. En haute mer, dans les ports nord méditerranéens, et parfois, près des côtes³maghrébines, ils s'emparaient de bâtiments algériens. En 1780, un chébec tomba entre leurs mains (46).

Les Russes, dès leur première entrée en Méditerranée, vers 1770, affrontèrent les Algériens alliés fidèles du Sultan. Une de leurs premières prises fut la polacre "La Rose" évaluée, à l'époque, à 250.040 livres.

Une bataille opposa, le 17 juin 1815, Américains et Algériens en Méditerranée. Une frégate et un brick de la Régence furent pris par l'ennemi et leurs équipages abandonnés sur une île...(47). Les poursuites des bâtiments d'Alger allaient continuer

(41): A.N.Marine B7/5 f° 154 v°, Lettre du consul à Malaga, 22 avril 1710. Ce troisième vaisseau était un des deux offerts par le Sultan à la Régence lorsque le Dey lui envoya les clefs de la ville d'Oran libérée une première fois en 1708.

(42): A.N.Marine B7/10 f° 307 v°, Lettre de Carthagène, 10 août 1711.

(43): A.C.C.M. Série J 1365.

(44): A.C.C.M. Série E/57, A.N.Aff.Etr. Mémoires et Documents, t. 13, Malte (1532-1554): Etats des prises de 1700 à 1754.

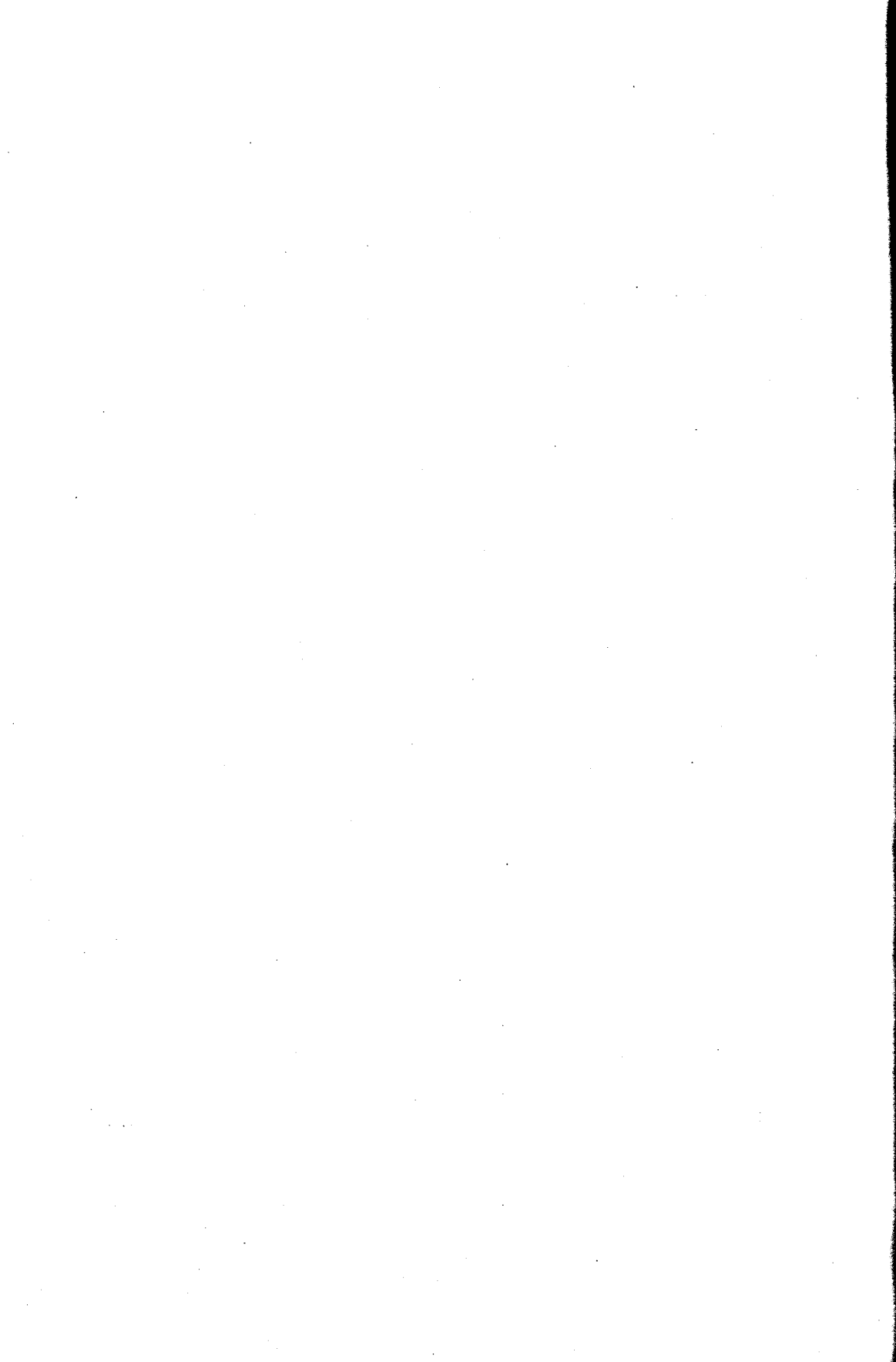
(45): A.C.C.M. Série J 1365.

(46): A.C.C.M. Série E/34.

(47): Lettre de Muhammad Kusr adressée au Sultan le 5 *chawwal* 1230/= 10 novembre 1815. (Tamimî, Recherches..., p. 225, doc. 3)

jusqu'à la fin de la Régence. En octobre 1827, quatre unités furent coulées près des côtes de la capitale.

Les exemples cités montrent que la course européenne et les batailles navales, de Prévéza à Navarin, avaient éprouvé la marine d'Alger. Les Sultans ottomans firent toujours appel à cette flotte dans les grands conflits. C'est là que la marine perdit ses hommes d'élite et ses meilleurs navires et, malgré les efforts soutenus, en vue des renouvellements, le potentiel était irrémédiablement touché.



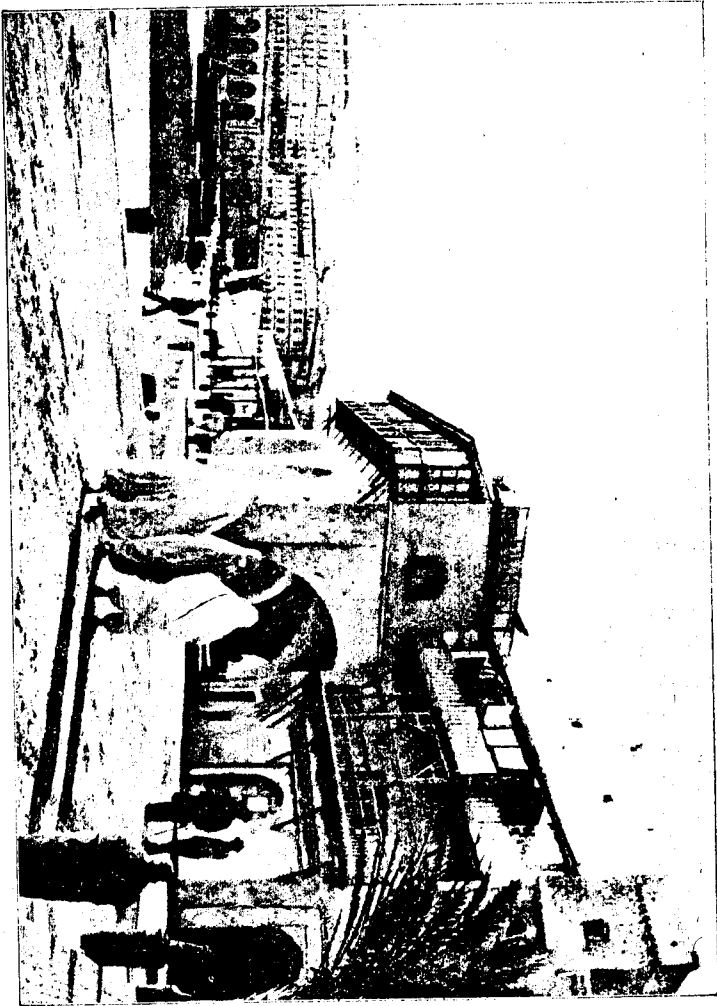
ANNEXES

DOCUMENTS & ILLUSTRATIONS

- 1- Alger « barbaresque » : L'Amirauté
- 2- Alger : Artillerie de la Qasba.
- 3- Lettre chiffrée de Langoisseur de La Vallée en poste à Alger de 1773 à 1782. Concernant une mission d'espionnage près des côtes d'Espagne « pour châtier une nation jalouse, orgueilleuse et fanatique. (A.N. Aff. Etr. M et D, t 10.)
- 4- Tableau de l'armement espagnol lors de la guerre de 1755.
- 5- Bataillons et escadrons rassemblés à Carthagène pour l'expédition de 1775.
- 6- La flotte espagnole engagée en 1775. - composition - Nombre d'unités - appellations.
- 7- La flotte espagnole devant Alger : disposition des navires avant l'attaque.
- 8- L'expédition espagnole contre Alger, conduite par Barcelo août 1783.
- 9- Tentative française contre Gigel (1664). L'insuccès fut total.
- 10- Expédition française contre Alger conduite par Duquesne (1683). Le consul de France, Jean Le Vacher en fit les frais.
- 11- Blocus et bombardement d'Alger par les Anglo-Hollandais (1816) d'après Esquer, Iconographie ... planche CVI.
- 12- Bataille de Prevesa (Grèce), septembre 1538. Coalition chrétienne contre ottomans, appuyés par les Algériens.
- 13- Course française : règlement sur les prises faites en mer.(octobre 1688)
- 14- Ordonnance royale concernant les prises faites en mer au profit des officiers de marine.(septembre 1692).
- 15- Ordonnance du Roy (de France) concernant les prises faites en mer : encouragements et modalités des prélèvements.
- 16- Arrêt du conseil d'Etat sur les modalités du partage des prises (10 mars 1705)
- 17- Edit du Roy (août 1743), toujours à propos de course : exciter davantage les armateurs a entreprendre les opérations en mer. Part de l'Amiral de France

- 18- Course française : vente à Alger (9 juillet 1810) d'un brick anglais et de sa cargaison capturé par un corsaire français.
- 19- Armement de la felouque LA CONCEPTION allant à la course pendant six mois. Liste de l'équipage, armement, canons, pierriers, fusils et sabres.
- 20- Lettre du préfet des Bouches du Rhône à MM. Du Commerce de Marseille invitant les armateurs à faire sortir sur le champ leurs corsaires « pour courir sus aux bâtiments anglais ».
- 21- Etat des prisonniers français, membres des équipages de la tartane LE JESUS MARIA, capitaine Cavalier d'Agde, de la tartane LA SAINTE ROSE, commandant J.B Prébois de Marseille et du brigantin LE BIENFAISANT, commandant Bruno géofroy, tous pris par les Anglais, ramenés à Alger puis rendus par le consul britannique. Alger, 25 juin 1782 (A.G.G.A. - A 1.A 91).
- 22- Course Algérienne : Copie d'un certificat attestant la prise du vaisseau SAINT JEAN BAPTISTE, capitaine J. Perrin d'Ancôme par les navires algériens dans le port de Rhodes. Délivré par le consul Le Maire, Alger 7 décembre 1693 (A.C.G.F série A1 à 5 n° 52).
- 23- Course algérienne : certificat attestant de la prise de la corvette NORD START, capitaine Richard Deving, anglais, par les bâtiments d'Alger, la corvette venait de Guinée et se rendait à Cadix. Alger 15 janvier 1614 (A.C.G.F série A1 à 5 n°5)
- 24- Course algérienne : certificat délivré par le consul de France au raïs Ismâ'il commandant le chébec de la Régence pour servir de congé et de passeport aux prises qu'il pourra faire (Alger le 14 août 1824).
- 25- Liste des bâtiments « que les corsaires d'Alger ont pris depuis la rupture » 1673-74 (A.C.C.M série E/53).
- 26- Rapport du consul P. Thomas adressé d'Alger le 5 avril 1749 à la chambre de Commerce de Marseille signalant le retour de quatre unités algérienne avec leur butin : navires, armements, équipages et cargaisons.
- 27- Course algérienne : Etat des prises ramenées à Alger du 3 septembre 1749 à la fin de cette année (A.C.C.M série E/53 - 1750, 1^{er} janvier)
- 28- Certificat délivré par le consul De La Vallée le 5 avril 1780 attestant que le navire NOTRE DAME DE L'ESPERANCE commandé par le génois A. Valpado, « a été pris et conduit en cette ville le 24 septembre 1779 par Kaddour Rais et que l'équipage est actuellement esclave à Alger » (A.G.G.A série A1A89 - 1580).

- 29- Course algérienne : Etat des prises faites par les corsaires d'Alger durant l'année 1752 - Navires, cargaisons, sort des équipages. (A.C.C.M. série E/ 57)
- 30- Criée : Défense de commercer avec Alger, défense de vendre aux étrangers les gros vaisseaux et des canons. (A.M.M. série F.F 5 janvier 1617)
- 31- Course : réaction française : défense à tous les négociants français dans les échelles du Levant et poste d'Italie de commencer, de changer (pour leur compte ou pour les étrangers) sur les bâtiments étrangers qui ne portent point pavillon de France sous peine de confiscation ou d'amendes. Paris 1719 (A.M.M série R)
- 32- Mesures défensives :
- a) Défenses de la ville italienne Civitavecchia (XVIIème siècle)
 - b) Fortifications de Palerme (Sicile). XVIIème siècle.
- 33- Mesures défensives : Une tour de garde sur la mer du Latium, près de Rome, pour prévenir les attaques des corsaires d'Alger.
- 34- Tour de garde en Calabre.
- 35- Lettre du Général Badia au Duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères de France, 17 juillet 1817 réclamant la colonisation de l'Afrique (l'Algérie).





a y répondu de la manière la plus 7.300
 294. 108. 361. 113. 17. 77. 450. 671. 222. 589.
 convenable. Il étoit d'ailleurs
 389. 254. 343. 313. . 578. 9. 129. 140. 36
 charge. circonstances qui devoi
 499. 220. 341. 198. 302. 470. , 35. 109. 6.
 écarter tout soupçon d'Espionage.
 609. 533. 96. 603. 197. 94. 515. 570. 6.
 Comme qui pouvoit lui arriver de plus
 212. 243. 674. . 197. 103. 109. 372. 609.
 fâcheux étoit d'être détenu
 96. 407. 118. 222. 254. 333. 269. 425.
 jusqu'après le "Départ de la flotte",
 43. 39. 362. 469. 222. 545. 358. 63. 17. 10
 heureusement il ne le fut pas.
 361. 222. 127. 222. 389. 527. 609. 543. ; 1.
 Le Dey d'Alger qui jusqu'alors
 227. 503. 113. 378. 22. 361. 642. 609. 1104.
 avoit toujours douté que l'expédition
 361. 560. 109. 63. 17. 601. 394. 609. 662.
 fut destinée contre algier,
 110. 108. 324. 566. 642. 609. 607. 76. 22. 9.
 pensa sérieusement au retour
 639. 388. ; 133. 273. 510. 666. 638. 618.
 de ce Capitaine a mettre
 113. 628. 294. 129. 525. 222. 103. 272. 17. 4.
 Son Pays dans le meilleur état
 460. 83. 351. 361. 141. 98. 222. 235. 303.
 de défense possible, ce n'est sur tout de celle
 196. , 12. 164. 43. 673. 197. 222. 103. 609. 5.

epoque, est admet trois jours avant _____
9. 349. 110. 164. 43. 17. 263. 294. 183. 379. ^{84 R}

L'arrivée de la flotte, qu'il _____
71. 647. 108. 96. 107. 206. 9. 222. 589. 527. 609.

faut d'attendre les préparatifs _____
345. 66. 626. 340. 609. 605. 281. 165. 211. --

immense qu'on avait faits _____
335. 76. 202. 341. 387. 113. 537. 87. 394. 609. --

ne peut y attendre l'ennemi de _____
393. 341. 496. 79. 77. 167. 671. 108. 151. 222. --

prend ferme. Je ne doute ^{au} point, _____
212. 215. 311. 208. 658. 22. 484. 322. 405. 110.

Mg. que Notre Ex. m'accompagne _____
420. 331. 148. 273. 103. 22. 294. 483. 448. 503. --

le zèle et le service du Cap. ⁵ Vidal: _____
361. 616. 12. 281. 426. 275. 272. 248. 340. 108. :

je ne dirai que sans lui  les Espagnols _____
21. 349. 9. 263. 304. 600. 390. 281. 651. 628.

aurions trouvé toute la rade dégarinée. _____
308. 371. 197. 589. 335. 222. 222. 304. 9. 362.

c'est alors qu'ils auraient pu s'écrier _____
43. 17. 601. 66. 628. 508. 637. 503. 44. 122. 360.

avec bien plus de fondement qu'ils ne l'ont fait, _____
415. 234. 222. 36. 9. 113. 66. 22. 108. 547. 393.

nous allons prendre Alger, qui deviendront _____
461. 499. 243. 165. 273. 671. 388. 110. 222. 99.

les Français, Votre Excellence _____
106. 609. 281. 676. 420. 331. 148. 273. 103. 121. --

n'ignoraient par sans doute les propositions _____
11. 7. 294. 404. 600. 484. 281. 207. 349. 341. 398.

Etat des bataillons et escadrons rassemblés au port de Carthagène pour la présente expédition. 110

Régiments	Bataillons	Compagnies	nombre des troupes
gardes Espag ^{es}	3	3	2100
d. Wallones	3	3	2100
du Roi	1	2	656
de Saragosse	2	2	1129
d'Afrique	2	2	950
de Guadalaxara	1	2	780
de Séville	1	2	740
de Tolonne	1	2	740
d'Espagne	1	2	740
de Tolède	1	2	528
de Majorque	1	2	840
de Murcie	1	2 de Grenade	114
d'Irlande	1	2	624
de Cantabre	1	2	675
de Navarre	1	2	1143
d'Irlande	2	2	975
d'Aragon	2	2	111
d. volontaires		2	600
volontaires étrangers	1	2 de Grenade	150
de Tuche		2 de Grenade	150
de # gal			526
volontaires de Catalog ^{ne}	1		629
du Prince	1		500
de déserteurs	1		
			18260
Groupe de Marine			2090
artillerie de Terre			750
artil ^{erie} de Marine			400
			21500
Détachement de Cavallerie ou dragon			
du Rég ^{iment} du Roi, Cavallerie	120		
de L'infans	160		
de fannere	120		
de # yaro	120		
			820



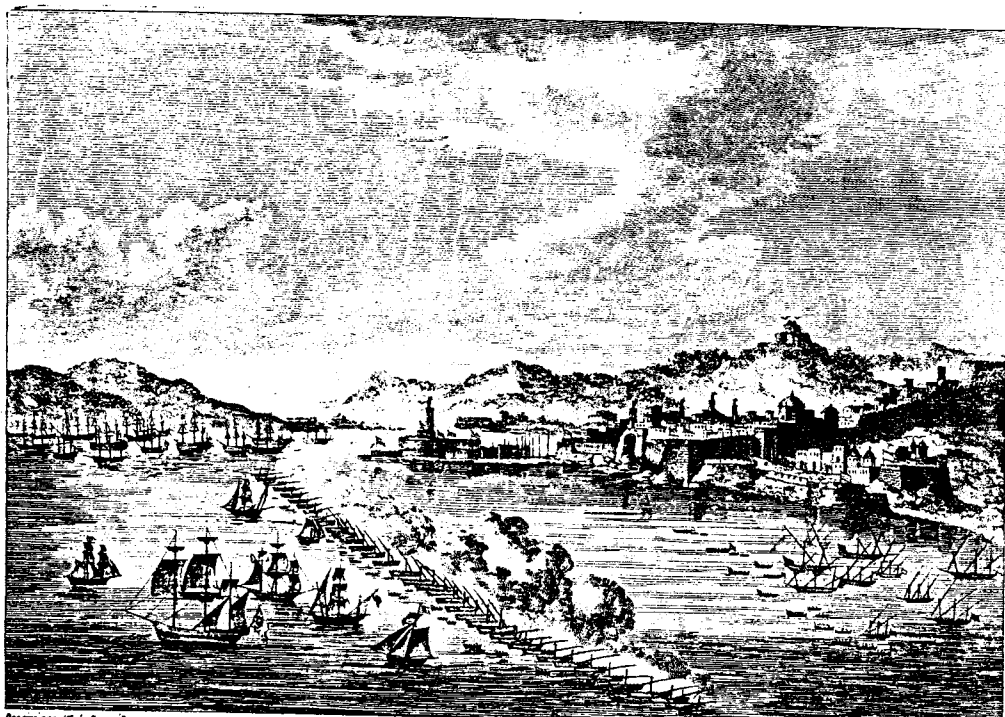
5.- ETAT DES TROUPES ESPAGNOLES
Rassemblées à Carthagène (1775)

Etat de l'armée navale

Bâtimens		Divisions	Dâtim ^{ns}	Divisions
1 ^{er} Corps de Bat ^{im} ens			2 ^e Corps des Bat ^{im} ens	
Chébecs	}	Le Gambo	}	St Antoine
		Le Linnier		St Charles
"	"	Laudaie	"	Le Guillaume
"	"	1 ^{re} Division	Galiotes	L'Yrondelle
Vaux	}	Le Velasco	}	St Joseph
		Le Diligent		La Conception
		St Raphaël		St François
Frégate		St Marguerite		5 ^e Division
Bombardes	}	St Eulalie	Frégate	La Pallas
		St Rose	Ouvrage	L'Annunciation
		2 ^e Division	Chébec	St Sébastien
Vaux	}	St François de Paul		6 ^e Division
		St Joseph	Frégate	St Marthe
		L'Orion	Ouvrage	St Polonie
Frégate		St Claire	Paquebot	Le Mars
Bomb.	}	St Carole		7 ^e Division
		St Ursule	Frégate	La Vierge des C
		3 ^e Division	Ouvrage	La Présentation
Frégates	}	St Barbe	Chébec	St Louis
		St Therese		8 ^e Division
Ouvrage		La Gasota	Frégates	Le Lièvre
Chébec		St Ines		St Dorothee
		La Colonne		St Lucie
		4 ^e Division	Chébec	St Antoine
Frégates	}	L'Emeraude	Paquebot	el Guarniro
		St Rose		
		L'Andalousa		

Recapitulation.

- 7 Chébecs
- 6 Vaux
- 14 Frégates
- 7 Galiotes
- 4 Bombardes
- 4 Ouvrages



VUE DE LA VILLE D'ALGER.

Dessiné par M. de Beauville.

La Gravure dirigée par M. Ponce.

Et du Bombardement de cette Place, Par la flotte Espagnole aux ordres de D. Barcelo, en l'année 1783.

L'Armement composé de 76 vais. mouilla le 29. Juillet, dans la baie d'Alger, il y eut le 1^{er} Aout, et les 2, 3, 6, 7, et 8. du même mois, plusieurs attaques très vives de la part des Espagnols qui jetterent une grande quantité de Bombes dans la Place, dont plus de 300 y tombèrent et même au delà. Les Barques et les Chaloupes Algériennes qui vinrent presque tous les jours inquiéter les

assailans firent toujours repoussés avec perte. La ville d'Alger a été incendiée dans beaucoup d'endroits, 400. maisons ont été détruites et plusieurs monuments publics considérablement endommagés par le feu des Bombes; entre autres la maison du Roy. Les Africains ont tiré pendant les différentes attaques, 2500 coups de Canon. L'année suivante, il y eut un nouveau bombardement, et en 1786, le Paix fut conclue.

Le Château neuf bâti en 1569.
 Le Château de Babouat.
 Le Château bâti par les Espagnols.
 Le Château de Babouat.
 Le Château de Babouat.
 Le Château de Babouat.

2^e Armée Espagnole protégeant le Bombardement.
 2^e Bombardement.
 2^e Bataillons Algériens.

A Paris chez M. Ponce Rue St. Jacques N^o 29.



PLAN DE LA VILLE DE GIGIRY EN AFRIQUE, PRISE PAR L'ARMÉE DV ROY
commandée par Monseigneur le Duc de Beaufort,

- A. La grande Mosquée.
- B. La Ville de Gigeri.
- C. Tour & mur de la Ville.
- D. Les Capitaines des Galeres de France.
- E. Le Capitaine de Malabar.
- F. 12. Barques portantes les munitions de guerre.
- G. Banque Barquet port de les munitions de bouche.
- H. L'Edifice de France, avec vingt-neuf maisons.
Cinq: France surs de guerre, & trois de change.
- I. Le Berger de M. le Chevalier de Chevreille.
- K. Porte de la marine avec 11. pièces de canon.

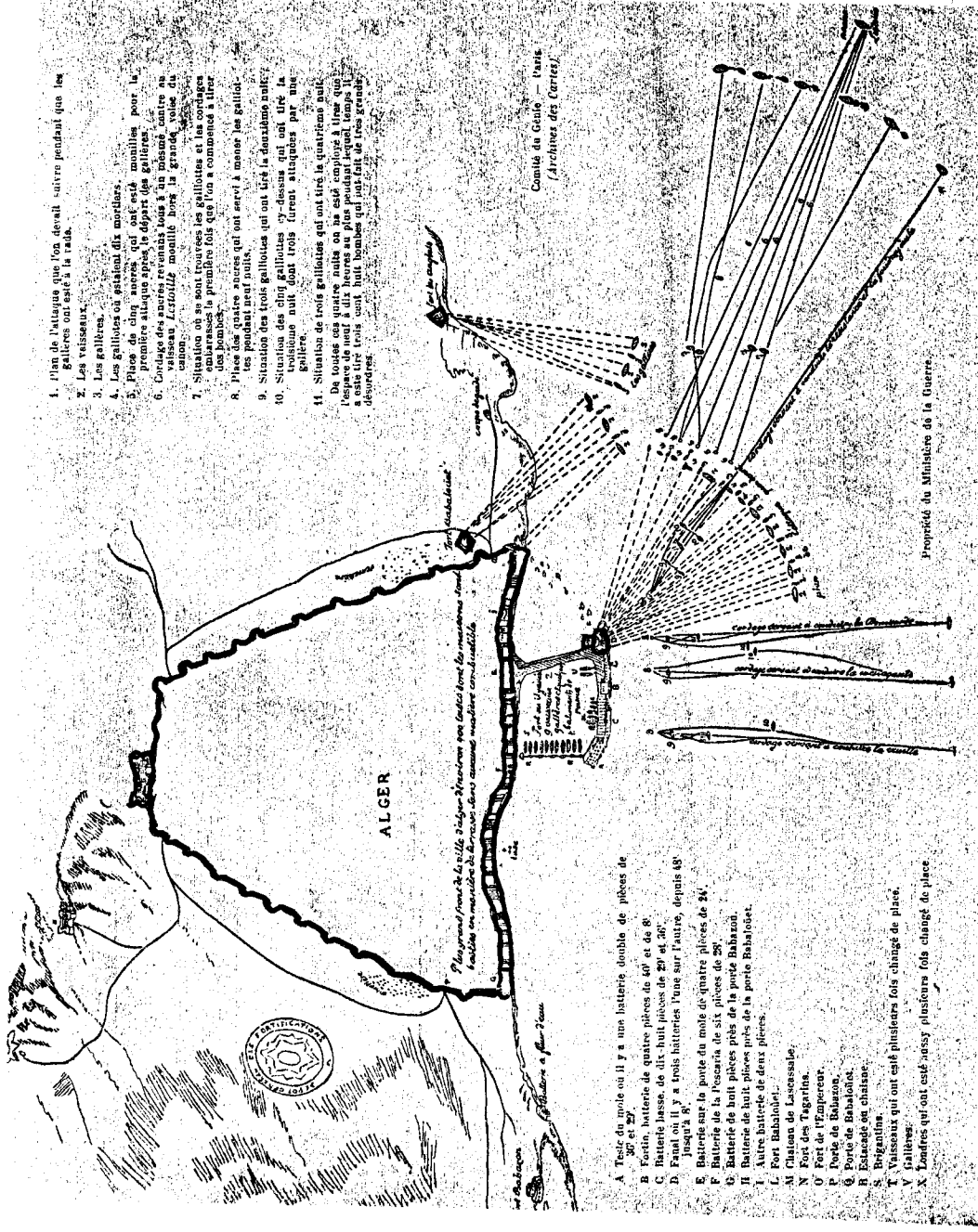
- L. Lettres & sceux des Ambassadeurs de France.
- M. M. à faire à son.
- N. Place au nombre de vingt-neuf.
- O. Petites Mosquées ou les maisons s'ajoutent au
château, dans lequel ils ont leurs magasins
de Cannon.
- P. Tombeau ancien.
- Q. Mosquée.
- R. Petit Buis qui ne a servi de fontaine de France.
Deux Galeres venant de M. de la Roche de
France au 10. de Mars, pour aller à la Mer,
sans que par le vent de la Mer.

- T. Tour qui est haute pour la surveillance de la Place, où
les Turcs ont tiré leurs morts au canon
sans.
 - V. Buis.
 - X. Lieu où s'est le desfranch.
 - Y. Buis de France.
 - Z. Plage sans barrière de petites rochers.
 - Et les Ambassadeurs de France avec leurs pasteurs
ont de Cannon.
- On vendent chez Charles Robelin, et François
Ollivier, à Paris.

1. Plan de batteries que l'on devait faire pendant que les galères ont été à la voile.
2. Les vaisseaux.
3. Les galères.
4. Les galères ont tiré dix mortiers.
5. Plus de cinq autres qui ont été montés pour le premier de cinq autres.
6. Cordage des mâts et des verges des galères et des vaisseaux. L'ESPÉRANZÉ monté hors la grande voile du canon.
7. Situation où se sont trouvées les galères et les cordages embarqués la première fois que l'on a commencé à tirer.
8. Plus les galères avancent et ont tiré à canon les galères pendant neuf nuits.
9. Situation des trois galères qui ont tiré la dernière nuit.
10. Situation des cinq galères et des vaisseaux qui ont tiré la troisième nuit dont trois furent atteints par une galère.
11. Situation de trois galères qui ont tiré la quatrième nuit.

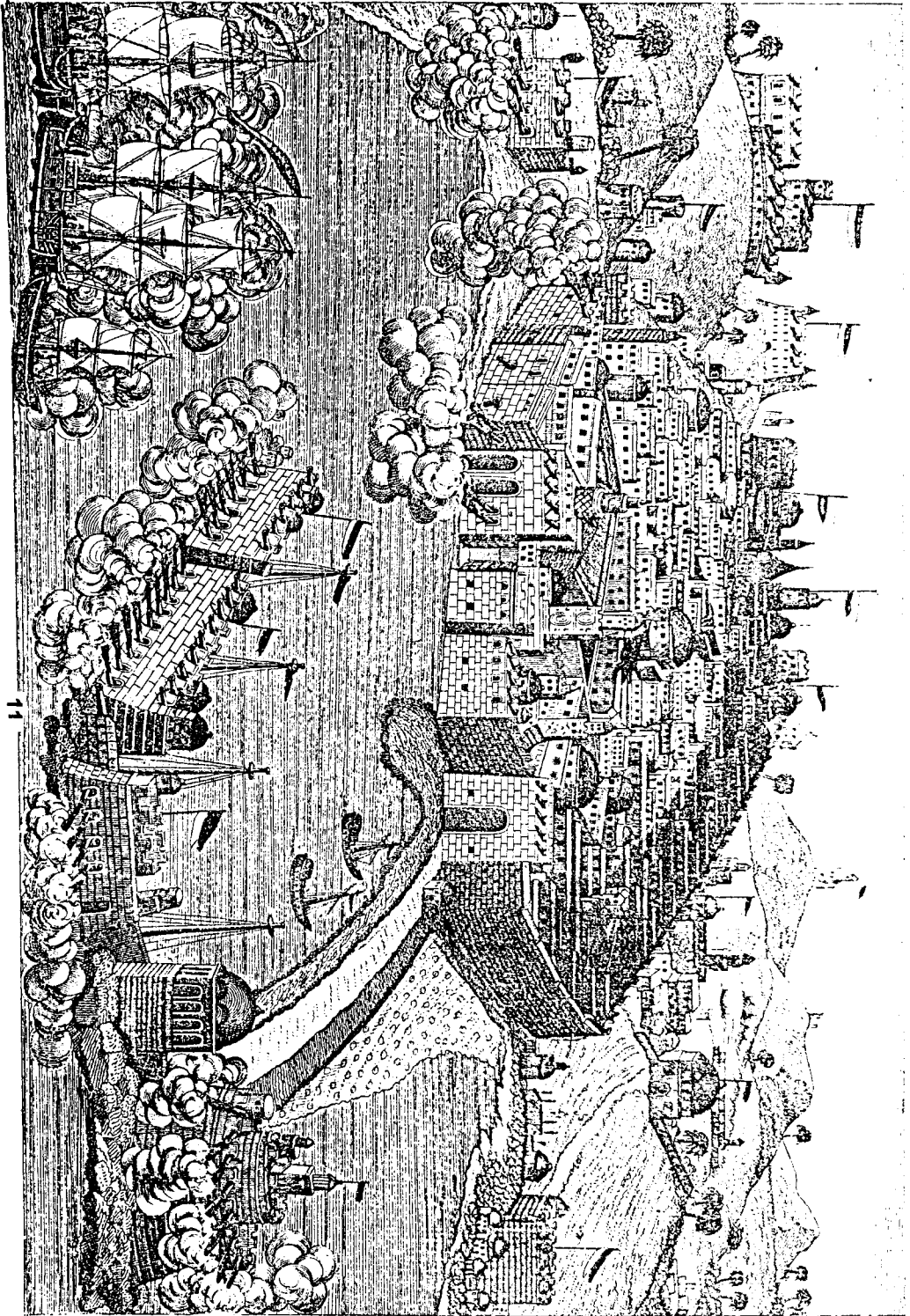
De toutes ces quatre nuits on se est employé à tirer qui l'espère de neuf à dix heures au plus pendant lequel temps il y a eu trois ou quatre heures qui ont été de très grands débris.

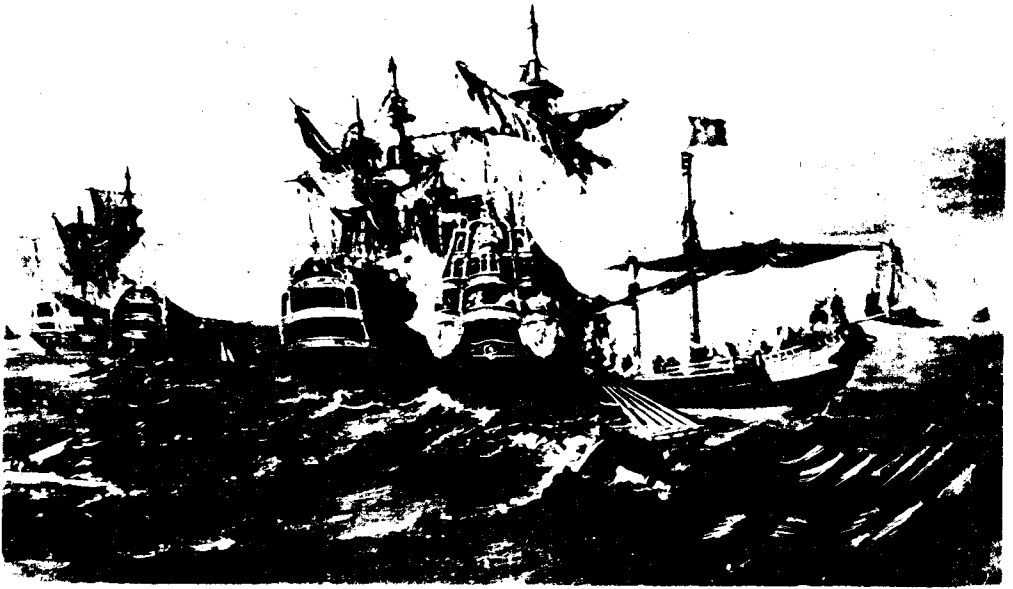
Comité du Galois — Paris
(Archives des Cartes)



- A. Tour du mole où il y a une batterie double de pièces de 36 et 24.
- B. Fortin, batterie de quatre pièces de 24 et de 8.
- C. Batterie basse, de dix-huit pièces de 24 et de 36.
- D. Fort de Babouche, 8, 7 et trois batteries l'une sur l'autre, depuis 48 jusqu'à 8.
- E. Batterie sur le pont du mole de quatre pièces de 24.
- F. Batterie de la Pénarica de six pièces de 28.
- G. Batterie de huit pièces près de la porte Babouche.
- H. Batterie de huit pièces près de la porte Babouche.
- I. Autre batterie de deux pièces.
- L. Fort Babouche.
- M. Château de Lascassade.
- N. Fort des Tagrines.
- O. Fort de l'Empereur.
- P. Fort de Babouche.
- Q. Porte de Babouche.
- R. Escadec ou châteaue.
- S. Brigantine.
- T. Vaisseau qui ont été plusieurs fois changé de place.
- V. Galères.
- X. Vaisseau qui ont été plusieurs fois changé de place.

Propriété de l'Université de la Guerre.







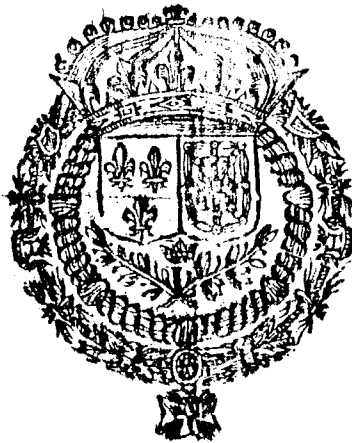
REGLEMENT

A U S U J E T

D E S P R I S E S

Q U I S E R O N T F A I T E S E N M E R
pendant la Guerre.

Donné à Fontainebleau le 21. Octobre 1688.



A P A R I S,

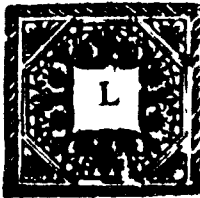
Chez ESTIENNE MICHALLET, premier
Imprimeur du Roy, rue S. Jacques, à l'Image
S. Paul, près la Fontaine S. Severin.

M. DC LXXVIII.

De l'express Commandement de Sa Majesté.



REGLEMENT AV SVIET DES PRISES
qui seront faites en mer pendant la guerre.



E Roy voulant pourvoir au jugement des prises qui seront faites en mer pendant la guerre, tant par les Vaisseaux de Sa Majesté, que par ceux de ses Sujets; Sa Majesté a resolu le present Reglement.

I.

Il sera tenu une Assemblée dans la maison de l'Amiral de France lors qu'il sera en âge d'y assister & d'y tenir la premiere place, suivant le rang que sa naissance & sa Charge luy donnent; & en attendant qu'il soit en âge, elle se tiendra dans un appartement de sa maison en cas qu'il y en ait de commode, ou dans le mesme lieu où se tient le Conseil de Sa Majesté, dans les Maisons Royales, ou dans la maison de celuy qui présidera à ladite Assemblée.

II.

L'Assemblée sera composée des sieurs Colbert Marquis de Seignelay Conseiller ordinaire de Sa Majesté en tous ses Conseils Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens, Bernard de Rezé, de Fieubet, de Marillac, d'Aguesseau, de Ribeyre, & de Harlay de Bonneuil Conseillers d'Etat ordinaires; & des sieurs de la Briffe, Jassaud l'Arquinvilliers, Chamillard, & Potier de Novion Conseillers en ses Conseils, Maistres des Requestes ordinaires de son Hostel.

III.

Les procédures des Vaisseaux pris en mer sur les ennemis par les Vaisseaux du Roy, ou ceux de ses Sujets, seront faites par les Officiers de l'Amirauté, dans le ressort desquelles lesdites prises seront amenées en la maniere accoutumée, & envoyées par lesdits Officiers au Secrétaire general de la marine, lequel entienda registre, & seront les affaires distribuées par le President aux Commissaires de ladite Assemblée indifferement, & ensuite rapportée par eux à ladite Assemblée.

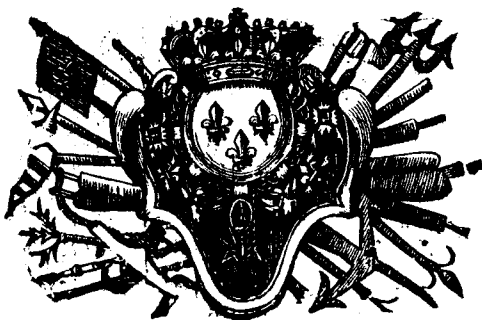
1692

ORDONNANCE
DU ROY

3 Septembre

Concernant les prises qui seront faites
en mer sur les Ennemis, en faveur
des Officiers de Marine.

Du 3. Septembre 1692.



A P A R I S

Chez ESTIENNE MICHALLET premier Imprimeur
du Roy, rue saint Jacques, à l'Image saint Paul.

M. D C. X C I I

La Marine du Port où elles auront esté amenées ; ou s'il n'y en a pas, par le Commissaire General ou le Commissaire qui s'y trouve Ordonnateur, & distribué, sçavoir un quart au Capitaine commandant le Vaisseau, un autre quart au Capitaine en second, Lieutenent, Enseigne, & autres Officiers composans l'Estat Major ; & le reste aux Gardes de la Marine, Matelots & Soldats. Veut Sa Majesté que les portions appartenantes à l'Estat Major & à l'Equipage soient repartis, sçavoir pour le quartier de l'Estat Major au Capitaine en second, quatre parts, au Lieutenent trois, à l'Enseigne deux, & à l'Aumosnier, Chirurgien & Ecrivain chacun une ; & pour la moitié de l'Equipage, au Maître trois parts, à chacun des Officiers Maritims, dans lesquels sont compris les Capitaines d'Armes des Compagnies Franches, deux, & à chaque Matelot, Gardien de la Marine, & Soldat, une ; Le tout suivant le Rôle qui en sera arrêté par l'Intendant ou par le Commissaire qu'il aura chargé de ce détail. Et à l'égard des Vaisseaux de Guerre qui seront pris, Sa Majesté se réserve de donner aux Capitaines & Equipages, des récompenses proportionnées à la force des Vaisseaux, & à la défense qu'ils auront fait. Mande Sa Majesté aux Intendans de la Marine, ou autres Ordonnateurs dans chacun des Ports, de tenir la main à l'exécution de la presente Ordonnance, qu'Elle veut estre publiée & affichée par tout où besoin sera. FAIT à Versailles le troisieme Septembre mil six cens quatre-vingt-douze, Signé, LOUIS ; Et plus bas, PHELYPEAUX.

ORDONNANCE DU ROY,

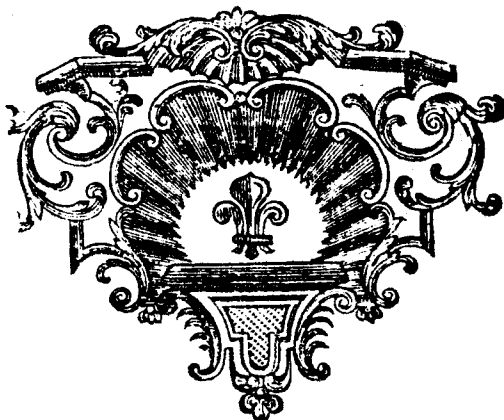
*Concernant les Prises qui seront faites en mer sur les ennemis,
En faveur des Officiers de la Marine.*

SA Majesté voulant exciter les Officiers commandans dans les Vaisseaux, à garder leurs Croisieres avec plus d'application, & chercher les occasions de faire des prises sur les Ennemis de l'Estat, & interrompre leur commerce ; Elle a estimé qu'il n'y avoit point de moyen plus leur que de leur accorder une part dans les prises qu'ils feront, étant persuadée qu'ils réussiroient dans leur course avec plus de succès, lorsqu'ils y seront engagez par les vûes de leur devoir & de leur interest particulier, & qu'ils retiendront aussi les Equipages, & les empêcheront avec plus de facilité de divertir les marchandises des prises ; & pour cet effet, Elle a ordonné & ordonne, Veut & entend, que pendant le cours de la presente guerre il appartiendra un dixième aux Capitaines, Officiers & Equipages des Vaisseaux de Sa Majesté dans les prises des Bâtimens Marchands qu'ils feront pour son compte ; lequel sera pris sur ce qui en sera provenu dans les frais de Justice, dépenses pour parvenir à la vente des marchandises, ou pour les conferver, & le dixième appartenant à l'Amiral déduits, suivant le compte qui en sera arrêté par l'Intendant de

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

QUI ordonne que sur les Marchandises de Levant, provenant des Prises qui seront faites pendant la présente Guerre, & conduites dans le Port de Toulon, il sera levé dix pour cent de la valeur desdites Marchandises, outre & par dessus les droits d'Entrée ordinaires.

Du 10 Mars 1705.



Sur l'imprimé de Paris.

A MARSEILLE, Chez FRANÇOIS BREBION, Imprimeur
du Roi & de la Ville.

EDIT DU ROY,

CONCERNANT le Dixième de M. l'Amiral de France,
sur les prises faites en Mer.

Donné a Versailles au mois d'Août 1743.

L OUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A tous présens & a venir. SALUT. Dans les différens objets qui occupent les soins & l'attention que Nous donnons continuellement a tout ce qui peut contribuer au progrès du Commerce & de la Navigation de nos Sujets, Nous avons remarqué que les Armemens particuliers qu'ils font en tems de Guerre mentent une protection particulière, & quoique Nous perseverions dans le dessein où Nous avons toujours été d'éviter autant qu'il Nous sera possible les occasions de faire usage de ces sortes d'Armemens, il Nous a paru convenable de prendre dès-à-présent des mesures pour exciter nos Sujets à les multiplier dans les cas où Nous serons obligés de les autoriser. Nous nous proposons à cet effet de faire examiner les Ordonnances, Arrêts & Réglemens qui ont été rendus jusqu'à présent sur cette matiere ; afin de simplifier les Procédurés, d'en diminuer les frais, & de mettre ceux de nos Sujets qui feront de pareils Armemens en état de profiter le plus promptement que faire se pourra du fruit des dépenses qu'ils feront & des risques auxquels ils s'exposeront. Mais notre très-cher & très-amié Cousin le Duc de Pinthievre, Amiral de France, instruit de nos vûes à cet égard, & voulant y concourir, Nous auroit représenté qu'un des meilleurs moyens d'exciter les Armateurs pourroit être de réduire le Droit de Dixième attribué à la Charge d'Amiral sur les prises faites à la Mer ; & pour Nous donner une nouvelle preuve de son attachement à notre service & de son zele pour le bien de l'Etat, il Nous auroit offert de se contenter à l'avenir de percevoir son Dixième sur le bénéfice net

DÉPARTEMENT
des
Bouches-du-Rhône,

^{1^{re}} DIVISION

Division d'Administration

LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

MARSEILLE, le 7 ⁶ Prairial an 11 de la République française.

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE,

Des bureaux de la Chambre des Commerce

de Marseille.

Rappeler dans la réponse le Bureau d'où la lettre est partie.

J'ai l'honneur de vous adresser, Citoyen, copie d'une lettre du
Ministre de La marine, adressée extraordinairement au
Commissaire de La marine au ce port, & dont ce fonctionnaire
vient de me transmettre une ampliation.



J'y vous invite à en donner suite communication
aux négociants, afin que les armateurs puissent faire sortir
sur le champ leurs corsaires pour course sur
Bâtiments anglais, en remplissant préalablement les
formalités prescrites par cette lettre.

J'ai l'honneur de vous saluer

J. B. Duran

P.S. J'ai reçu au moment une dépêche
du conseil de l'état préfet maritime
de Toulon, us date 7 hui, par

25 Juin 1782

Etat des Prisonniers rendus
 au sieur Robert Louis Longueville de la Vallée
 Capitaine Général de France et chargé de Affaires
 du Roy au Royaume d'Alger, de l'Ides pour Sa Maj.
 pour les commandements de Sa Maj. Britannique, Les
 Corvettes Phi^e & Philips Castle & le cutter l'Admiral
 Murray.

De la Corbiere Le Jesus maria Joseph Cap^{te}
 17 ans Carabin d'agde -

Joseph martin 17^e D'Equipage

François leard - canotier

3. Louis mallebot

2. Deux moules

7. Sept hommes

De la Corbiere La sainte Rose cap^{te} Jean

6 Doublé prében de marseille

Joseph nels cap^{te} Le second

1. mallebot

8. Cinq Personnes



NOUS *Charles de Lamoignon* *de la Ville de Lyon* *Commissaire* Consul-général de France
 Chargé-d'affaires de S. M. T. C. en cette Ville et Royaume d'Alger, certifions, à qui il appartiendra,
 avoir délivré à *Maitre Auguste Caprin* *de la Ville de Lyon* *Commandant le*
Molon agéris *armé de 87 jris de canon appartenant à la Ville de Lyon*
 le présent Certificat, pour servir de Congé et de Passeport aux Prises qu'il pourra faire : en foi de quoi
 nous l'avons signé, fait contresigner par le Sieur *Auguste Caprin* Chancelier de ce Consular-général,
 et sceller du Sceau accoutumé d'icelui.

A Alger, le 14 août mil huit cent vingt quatre.

Le duc de Richelieu



Par M. le Consul-général et
Chargé-d'affaires,

Auguste Caprin

- + Victor fauvel de mers. La Barque Notre Dame
de la grotte 15000 piastres
- + Jean Champalieu. La Barque St D. de bon voyage
18000 piastres
- + Louis Allegre de la grotte. La Barque Joseph
- + Thomas Andimar de M. +. La Navire St Louis
- + Louis Braud de la Rochelle. La Navire le Titon
- + Claude Giraud de M. +. La Navire le Sage
- + Robert Boudon id +. La Navire le Jolly
- Suppres det. Malo. La Flute
- + Philippe Castel des martiques. La Navire de St D. de Montenegro
- + Jacques Garain de M. +. La Navire
- + Det. Malo. La Navire la Regle
- Le M. de Rouen. La Navire le Chasseur
- Louis Charpentier det. Valoj. La Flote Jean Bapt
- Michel Camoin. La Navire la Reine
- + La Barque M. l. ame
qui est choudé comme saury
- + Claude Andelet de M. La tartane à Brue
- + Charles Brouillon id. La Barque N. de la grotte
- + Honoré Aubert de la grotte. La Barque St Laurent
- + Carbonel de la grotte. La Barque St Louis



+ Trois Barques Eschouées
comme saury

Les trois barques dont on ne
sait point le nom et si gabont
et le nombre des hommes

Le M. De Beaujeu Cap. Henriquel 48 hommes

1/2 La Barque ami patron patron français originaire de cette ville remaneur de la grotte
1/2 La Barque ami patron patron français originaire de cette ville remaneur de la grotte
1/2 La Barque ami patron patron français originaire de cette ville remaneur de la grotte

à Alger le 3. avril 1749.

Messieurs



J'ay eu l'honneur de vous écrire pour le Patrou
Bauzan qui partit hier le 22. du mois passé.

Le quatre d'aujourd'hui cette Régence
rentre au même jour avec un grand Vaisseau
Venitien richement chargé qui est parti de
Londres à Venise, il avoit 32. Canons et
90. hommes d'équipage.

Ces mêmes Vaisseaux amènent aussi un
Paquet de Londres qui est parti de Lisbonne
à destination chargé de beaucoup de marchandises
de soie de Portugal, de lingots d'or et d'argent, et
de 200. Diamans bruts, les changeurs à
été déclaré bon prise, on ne fait point à

que tout cela peut monter, mais la somme
n'en peut être que très considérable.

Vous m'avez donné de
M. Lemaire un des. Germain que
j'attends avec beaucoup d'impatience

Je hazarde cette lettre par la voye de
Bonne si j'en ai aucune autre selon

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux
attachement

Messieurs

Je suis très humble et très
obéissant serviteur
Thomas

Etat des Prises amenees par les Corsaires D'Alger depuis le 3. septembre 1749
Jusqu'à la fin de l'année.

6. un Pinque genois nommè La madona del Carmel commandè par patron Jean B. Gamba chargé d'invion fins un charge de bled y ayant treize esclaves.
11. une Barque genoise nommè La madona del Rosario Lt San Giovan Battista chargèe de bled à bruler, y ayant cinq esclaves. Le P.^{re} nommè nicolard prise avec le reste de l'equipage se sont sauvez dans le Maloupe.
7. un Vaineau de Danzick portant 28. piéce de canon montées, Lt percè pour S.^{re} Commandè par Cap.^{te} valentien Hemming, charge de 7000 Douves 12. masts de vaineaux, 15. Sallons de boillerie grossiere & autres chose y ayant trentefing esclaves
8. une Barque genoise nommè Les 3. spirit Lt le amordu Dugalotti Commandè par le P.^{re} Diego Pedregua, charge de 2500. fanne de foin Lt d'invion 400. quintaux de fer y ayant huit esclaves
9. une petite Ortolande trouvèe près de l'isbonne sans equipage Lt sans port, qu'on presume être Portugais, charge de farineaux de planche propres à faire des pains aorange.
10. une petite Orarque catalane nommè Les 3. antoine commandè par P.^{re} Etienne Davi, chargee d'eau de vie Lt de noizette qui aperi la bordant de la cote d'alger. on a amenè les esclaves conjointem^{ent} en huit personnes
26. une Orarque Espagnole ayant mille charge d'orge dont l'equipage s'est enfuy.
27. un Vaineau Portugais qui alloit au Brésil portant 24. canons nommè qu'este de Senora La bedia Commandè par D. antonio roqueza qui s'est mort dans le combat, charge de plusieurs sort^{es} de marchand^{ises}, Levain du fer, sel, vin, l'au de vie, huile, toilles fines, & grossieres, Draps, Chemises habits tous faits &c.

1766

Monsieur Robert L'Esclapart
De la même conseil général de France et charge
Des affaires du roy au royaume d'Alger cette fois
et au lieu de tous qu'il appartenait, qu'il arriva
dans ce port le vingt quatre septembre dernier le
navire nommé Dame de L'esperance capitaine
reputable genois, conduit par le capitaine
Carpaine de cette regence qui s'en étoit emparé sur les
cotes d'Espagne, et dont l'équipage se trouve
entièrement entamé en cette ville, en l'embarquement
nouveau signé les présentes, et les pièces par
lesquelles s'arrêtera de ce conseil et justice de France
après un autre d'ordonner et après le vingt
septième d'octobre quatre vingt

Le mardi deux conseil général 1766
Fait

État des Prises faites par les Corsaires d'Alger pendant l'année 1752.

- May. 4. Cinq Barques napolitaines enlevées sur la Côte de Calabre, deux —
Chargées d'huile, deux de sel, et une de brouf en vie. les Equipages
se sont sauvés.
- Deux Bralândes Catalanes chargées de vin, L'Equipage de l'une —
s'est enfuy, et sur l'autre on a pris neuf Esclaves Catalans et trois
Génois.
26. une Barque Maltoise chargée de sel qui a été conduite et vendue —
en Candie, L'Equipage s'est sauvé.
- juin - 1. un petit Bateau Espagnol chargé de briques et de spart avec fruit
Esclaves.
17. Deux Barques longues Espagnoles chargées de boisson Sale, sans Esclaves
28. un petit Chebek mayorquin chargé de légumes dont L'Equipage s'est
sauvé.
- juin 25. un petit Bateau Espagnol chargé de vin, avec sette Esclaves et neuf
autres Esclaves Espagnols enlevés sur des Bateaux de Secteurs.
- juin - 5. Trois petits Bateaux Espagnols dont les Equipages se sont enfuy. —
L'un chargé de vin, l'autre de fayance et le troisieme de noixtes. —
Le premier est arrivé a alger, les deux autres ont fait naufrage à
la Côte de l'ouest.
- juin 21. un petit Bateau Espagnol chargé de fer avec 10 Esclaves.
une Bralânde Portugaise chargée de sel avec 9 Esclaves.
un Saquetot Espagnol vuide dont L'Equipage s'est sauvé.
deux petites Barques, et deux petits Chebes Espagnols sans Esclaves. Les
Chargements consistent en Ravines, Spart, Boissons Sales, vigions,
et aule.
- juin 6. Trois Bateaux Espagnols sans Esclaves, le premier chargé d'orge est
arrivé a bon port, les deux autres chargés de sel et de bois a brûler
ont fait naufrage



Enregistrement de lettres et ordonnances de la
Le C. Lemain au Caire. ^{Le} Caire pour causes y contenues

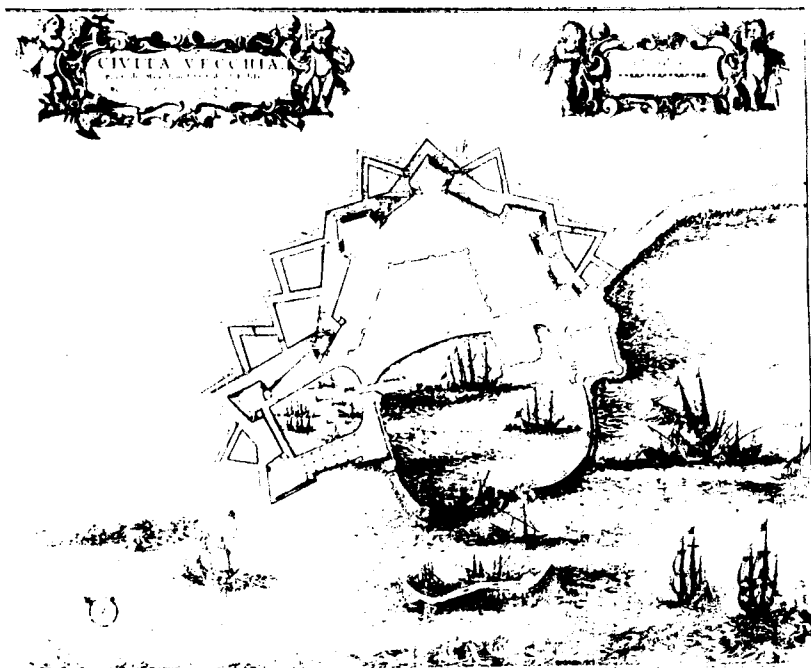
à Paris le 24^e Juillet 1719.

Le Roy ayant jugé à propos de déclarer les ordonnances des
7. Janvier 1689, et 5. Avril 1713, portant défenses à tous
françois Negociants dans les Echelles du Levant et ports d'Italie d'y
faire aucun Commerce, ni de charger aucunes Marchandises
soit pour leur Compro, ou celui des autres Nations, sur les
Bâtimens étrangers et qui ne portent point pavillon de France
à peine de confiscation et de 5. ^{me} de l'amende commune tant
pour le 1.^{er} Echelle de Levant, que celle de Barbarie et les
ports d'Italie; Sa Majesté a rendu pour cet effet l'Ord. dont
Quatre Exemplaires cy joints deux Exemplaires Imprimés, le Conseil
vous recommande de la faire lire & lire dans l'Assemblée de la
Nation, de la faire enregistrer à la Chancellerie du Consulat et de
tenir la main à son exécution; signé d. le C. de Bourbon, et
Le Maréchal d'Orléans et l'original &c.

Ordonnance du Roy, qui en exécution de celles des
7. Janvier 1689, et 5. Avril 1713, fait défenses à tous ses Sujets
résidents aux Echelles de Levant, de Barbarie, et ports d'Italie
de charger aucunes Marchandises sur des Bâtimens étrangers,
et qui ne portent point le Pavillon de France.

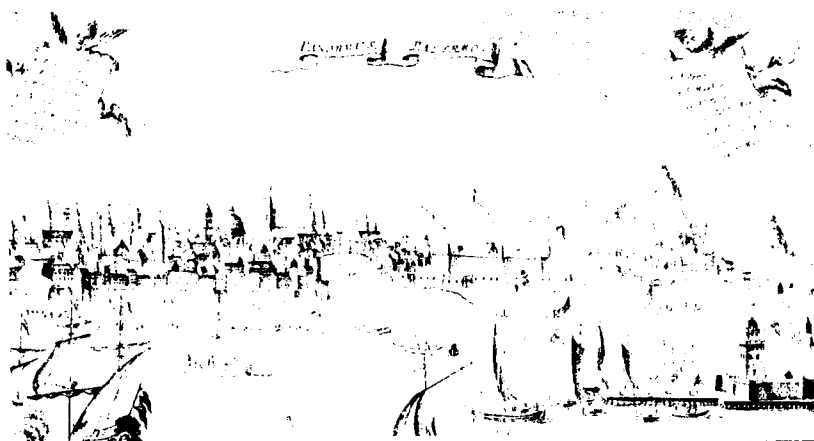
à Paris le 18. Juillet 1719.

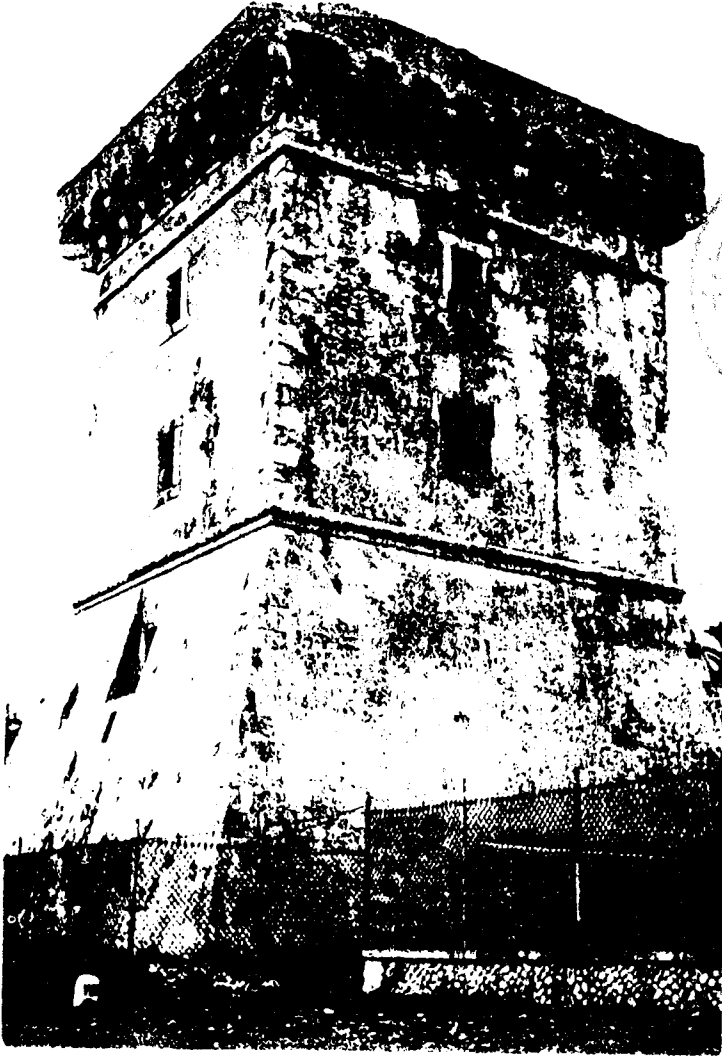
De Sa M^{te} le Roy

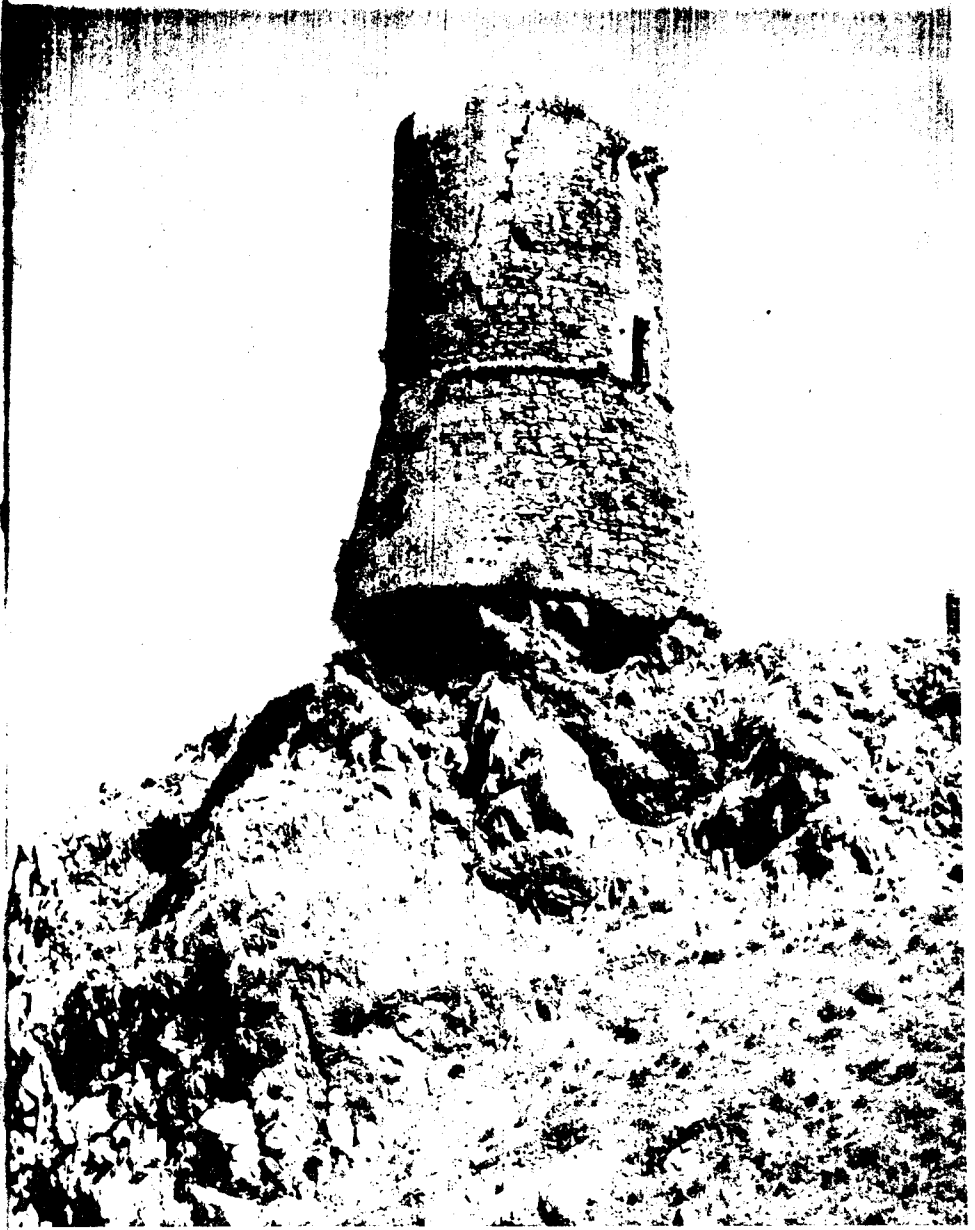


Ponte delle dilie di Civitavecchia nel 1670, del secolo XVII

Veduta delle fortificazioni di Palermo nel secolo XVII







Torre della Bayona e di Capo Raschi sulla costa cilena

S. E. Monseig. Le Duc de Richelieu²⁰⁰

Ministre des Affaires Etrangères

93.

Monseigneur

Piraterie Barbarèsque



J'ai vu dans le Journal de Paris d'aujourd'hui, article de Francfort, le Projet de la Commission de La Diète sur la Piraterie Barbarèsque. — à qui a-t-il donc servi l'Expedition de Lord Exmouth? ... à qui ont ils servi les millions et le sang sacrifiés dans cette Entreprisa? ... Ils ont produit le meme effet que les millions et le sang sacrifiés par toutes les Expeditions antérieures de la meme Angleterre, de La France, de L'Espagne, de La Suede 86c. 88c. Ils ont produit le meme effet que L'Ordre de Malte pendant la durée de son existence: On a assassiné des hommes, on a enfoui des millions, et la Piraterie est allée toujours son train; On serait tenté d'appliquer aux Cabinets La Sentence du Prophète: „Dieu a scellé sur leurs cœurs: Sur leurs oreilles et sur leurs yeux il-y-a un voile epais“.

*
فتم الله على قلوبهم وعلى
سماخهم وعلى ابصارهم
غشاوة

ur-ann. Soura البقرة La Vache
v. 7.

Dans cet état de choses, voyant les nouvelles erreurs et les nouveaux desastres qui se preparent par le Projet de La Diète, je me crois obligé de rappeler à V. E. mon Memoire au Roi, intitulé Colonisation de L'Afrique, et la foule de mes Papiers envoyés à S. M. et à V. E. sur le meme objet. Si un jour arrive que L'Humanité gemisse, au moins L'Histoire ne me reprochera pas d'avoir omis aucun moyen à ma portée pour l'eviter.

Si ce papier arrive jusqu'à V. E. et qu'il puisse meriter

d'être lu, je lui rappellerai, que j'attends toujours sa résolution sur mon dernier Mémoire présenté au Roi le 30 Avril dernier, que Mr. Le Comte de Pradel transmit à V. Ex. le 5 Juin, avec les Pièces qui l'accompagnoient, et sur lequel j'eus l'honneur d'écrire à V. Ex. le Lendemain du même jour.

Agreez, Monseigneur, le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monseigneur

de V. Ex.

Paris le 17 Juillet 1817
rue de Sève n°. 95

Le plus hum. plus obb.^t serv.^r


Le Genl. (Dadia)


TABLE DES MATIERES

Pages

TOME II FACE A L'EUROPE

Chapitre X **ALGER L'IMPRENABLE**

1. Un rôle conforme à la situation géopolitique	5
2. Le système défensif: a) Les forteresses -b) Une artillerie redoutable	5
3. Un état d'alerte permanent	11
4. La sécurité de la flotte	12

Chapitre XI **LA DEFENSE DU LITTORAL**

A- LIBERER LES POINTS OCCUPES	15
1. Chasser les Gênois	15
2. Déloger les Espagnols	15
a) Le Penon d'abord	15
b) Chute du second préside	17
c) Les sièges d'Oran	18
B- PROTEGER LE LITTORAL	20
1. Les fortifications côtières	20
2. Les patrouilles maritimes	21

Chapitre XII **LES CONFLITS ALGERO - ESPAGNOLS**

A- LES EXPEDITIONS DU XVI^{ème} SIECLE	25
B- L'ECHEC DE 1601	29
C- LA GRANDE GUERRE (1775)	30
D- LES DERNIERS BOMBARDEMENTS	33
1. 1783	34
2. L'Ultime « baroud » (1784)	35

Chapitre XIII
LES CRISES ALGERO - FRANCAISES
AU XVII^{ème} SIECLE

- | | |
|---|----|
| 1. Les premières escarmouches | 39 |
| 2. L'aventure de Gigel | 42 |
| a) Des récits trop brefs -b) Pourquoi Gigel ? -c) L'exécution du plan | |
| d) Des réjouissances prématurées -e) Cha'bân Agha sur les lieux | |
| f) La débâcle générale -g) Alger en liesse -h) En France: Les retombées de la défaite -i) A la recherche du responsable -j) L'après - Gigel | |
| 3. Les bombardements successifs | 54 |
| a) La première expédition: 1682 -b) La deuxième tentative: 1683 | |
| c) L'ultime tentative: 1688 -d) L'après -Louis XIV | |

Chapitre XIV
LE DÉFI DES PETITS ETATS

- | | |
|---------------------------|----|
| 1. Un coup de main Toscan | 63 |
| 2. Un coup d'essai danois | 64 |

CHAPITRE XV
LES CRISES ALGERO - ANGLAISES

- | | |
|--|----|
| 1. Les expéditions de 1620 - 1621 | 67 |
| 2. Le problème de Malte | 69 |
| 3. L'attaque de 1816 | 71 |
| 4. L'entre deux guerres | 77 |
| a) La reconstitution de la flotte -b) la reprise des opérations en mer | |
| 5. Le coup d'éclat de 1824 | 80 |
| 6. Des menaces sans lendemain | 82 |

Chapitre XVI
SOLIDARITE ISLAMIQUE

- | | |
|--|----|
| 1. Au secours des Andalous | 85 |
| 2. La défense des intérêts musulmans | 89 |
| 3. L'appui permanent au Sultant | 91 |
| a) Prévésa -b) Djerba -c) Le siège de Malte -d) Lepante -e) Le dernier rond de Tunis -f) La guerre contre Venise -g) Russes et Grecs contre les Ottomans | |
| h) La rébellion grecque | |

Chapitre XVII
LA GUERRE DE COURSE

1- DE LA COURSE EN GENERAL	101
A. Piraterie et course	102
B. Ancienneté de la course	104
C. L'Europe et la course	104
D. LA course française -un curieux procès	107
2- LA COURSE ALGERIENNE	114
A. Le cadre	114
1. Une course contrôlée par le Pouvoir	
2. Une course admise	
3. Une course sollicitée	
B. Les mobiles	122
1. Venger les Andalous	
2. Affaiblir une activité économique	
3. Répondre à la course européenne	
4. Contre la violation des traités	
C. L'action	126
1. Les zones d'opération -a) La Méditerranée -b) Les côtes nord-méditerranéennes -c) l'Atlantique	
D. Le bilan	135
1. Une guerre lucrative	
2. Le partage du butin	
E. La parade européenne - Les mesures défensives	140
1. Fortification et surveillance des côtes	
2. Patrouilles dans les eaux territoriales	
3. Interdiction de naviguer en Méditerranée	
4. Les "Navi atte"	
5. Le recours à l'escorte	
6. Les autres mesures: offensives -1/ L'armement des galères	
2- Construction des vaisseaux légers -3/ Accentuation de la course	
4/ Plan de police des mers -5/ L'intimidation -6/ Bombardements d'Alger	

Chapitre XVIII
LES PERTES MATERIELLES

A. Les tempêtes	153
B. Les incendies	154
C. La Course chrétienne et les guerres navales	155

ANNEXES

Documents et Illustrations	165
----------------------------	-----

IMPRIMERIE EN-NAKHLA

1, Rue Bardi - BOUZAREA

MARINE ET MARINS D'ALGER

TOME II

FACE A L'EUROPE



L'Auteur, Moulay Belhamissi est né à Mazouna en 1930. Après des études secondaires à Tlemcen, supérieures à Alger et à l'étranger, il est agrégé d'Arabe et Docteur d'Etat en Histoire Moderne.

Il enseigne à l'université d'Alger depuis 1966 et se consacre à la recherche sur l'Algérie sous les Turcs, le Maghrib à partir du XVI^e siècle. et les conflits autour de la Méditerranée.

Elu membre de l'Institut d'Histoire turque en 1994, il est également Président du conseil scientifique de l'institut d'archéologie, de l'association des historiens algériens de la période ottomane.

Ce tome montre tout le dynamisme dont fut capable cette marine de guerre.

Durant plus de trois cents ans elle ne cessa de guerroyer et de porter des coups douloureux à ses nombreux adversaires.

L'histoire intérieure du pays étant figée à l'époque, c'est sur les flots que furent écrites les plus belles pages de notre passé.

ISBN 9961-901-05-3